EPB/B
54331/B Vol. 41

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XLI.

DE L'IMPRIMERIE DE Mad. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE,
RUE DES NOYERS, N° 46.

55450

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

TOME IX.

A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
RUE DES NOYERS, N° 46.

MDCCC XXII.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier 1763.

Mes divins anges, si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de C*** et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéressiez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres. Il s'était annoncé de votre part; il se disait sûr du consentement de ses parens; il avait débuté par demander si la souscription du *Corneille* n'allait pas déjà à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit, était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiselle Corneille était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme Arnolphe, à cela près qu'Arnolphe aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir que mademoiselle Corneille était élevée, et mise, et considérée chez nous comme le serait une fille de la première distinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame Denis et moi, les idées de notre homme. Cependant l'affaire s'ébruitait comme je vous l'ai mandé; il fallait prendre un parti. M. de C***

nous apprit lui-même que ses parens n'étaient ni si vieux ni si riches qu'on nous l'avait dit; mais il attendait toujours le consentement. M. Micault nous assurait qu'il était honnête homme, quoiqu'un peu dur, entier et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente; mais, en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et surtout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéresser à sa personne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui procurer par votre protection la place que vous savez. Cet emploi était précisément à notre porte; les terres de son père sont assez voisines des nôtres; rien ne nous paraissait plus convenable pour notre situation. Nous savions que cette place dépend absolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'est point d'ordinaire une récompense de secrétaire d'ambassade, puisque ni le présent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni Champo son prédécesseur, ni Closure, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été secrétaires d'ambassade. Nous vous représentons tout cela, non pas pour désapprouver les arrangemens que M. le duc de Praslin a pris, et que nous trouvons très-justes, mais seulement pour justifier notre démarche auprès de vous; démarche qui n'a été fondée que sur la persuasion où nous devions être par les discours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous souhaitiez ce mariage. La seule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions; car le père ne voulant absolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant précisément pas de quoi vivre à la réforme de sa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer? Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme qui, sans avoir le moindre goût pour mademoiselle Corneille, voulait absolument rester chez

nous, uniquement pour avoir un asile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que M. de C*** a toujours caché à M. de Valbelle et à mademoiselle Clairon l'état de ses affaires; sans quoi nous serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons que, mademoiselle Clairon ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle Corneille, le Kain nous écrivit qu'elle épouserait un comédien, et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infâmes dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de la Tour-du-Pin à un comédien est un peu révoltante, et cela paraissait tout simple à le Kain. En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure : nous nous en sommes tirés très-honorablement; et la conduite de mademoiselle Corneille n'a donné aucune prise à la malignité des Génevois ni des Français qui sont à Genève; car il y a des malins partout.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jésuite? aurez-vous la bonté de me faire lire le discours du fou au mortier? M. de la Salle, ce M. de la Salle, conseiller de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau Cramer, qui sait par ouï dire qu'il imprime le *Corneille*, est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de Pompadour, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature V.?

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, à quelques lieues de votre patrie,
12 janvier 1763.

Mon cher et gros et respectable sous-doyen, soyez très-sûr que je mets en pratique vos belles et bonnes leçons. Je n'ai pas votre santé; je n'en ai jamais eu; mais mon régime est la gaîté. Votre doyen peut me rendre témoignage; c'est lui qui donnerait des leçons de gaîté à vous et à moi. Je l'ai trouvé plus jeune que je l'avais laissé. Vivez cent ans, messieurs les doyens, et donnez-moi votre recette. Vos é ances académiques vont être plus agréables que jamais avec l'abbé de Voisenon, qui est très-aimable et très-gai. Je vous réjouirai dès que les grands froids seront passés, par l'envoi de l'*Héraclius* espagnol; il est bien plus plaisant que le *César* anglais. Qui croirait que deux nations si graves furent si bouffonnes dans la tragédie? Nous sommes au septième tome de *Pierre Corneille*; et il y en aura probablement douze ou treize. J'ai été sur le point de faire un ouvrage qui m'aurait plu autant que *Cinna*; c'était le mariage de mademoiselle Corneille; mais comme le futur ne fait point de vers, le mariage a été rompu. Si vous connaissez quelque neveu de Racine, envoyez-le-moi au plus vite, et nous conclurons l'affaire. Mais je veux que vous soyez de noce; et, comme je vous crois prêtre, vous ferez la célébration. Je vous avertis que notre petit jardin est la plus jolie chose du monde. Tout le monde y vient, tout le monde s'y établit. Le prince de Wirtemberg a tout quitté pour venir s'établir dans le voisinage; vous n'êtes pas assez courageux pour revoir votre patrie. Fi! que cela est peu philosophe! C'est avec douleur que

je vous embrasse de si loin ; seriez-vous assez aimable pour présenter mes respects à l'académie ?

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 14 janvier 1763.

Mon cher philosophe, vous m'envoyez toujours des pâtés farcis de truffes. Vous êtes un philosophe fesant bonne chère et voulant qu'on la fasse : vous jugez avec raison que nous avons besoin, dans notre pays de glaces, du souvenir des seigneurs de vos beaux climats.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre de quatre dames d'Angoulême ? Je n'ai pas l'honneur de les connaître, mais je n'en suis que plus flatté de leurs bontés ; elles ne signent point leurs noms ; elles m'ordonnent d'adresser ma réponse à madame la marquise de Théobon. Que puis-je leur répondre ? c'est jouer à colin-maillard.

Quatre beautés font tout mon embarras.
De faire un choix mon âme est occupée :
Qu'eût fait Pâris en un semblable cas ?
En quatre parts la pomme il eût coupée.

Si vous voulez leur donner cette réponse ou cette excuse, c'est assez pour un vieux malade qui ne ressemble point du tout à Pâris.

On va juger à Paris le procès des Calas : cela intéresse l'humanité tout entière. On a pendu un ex-jésuite pour avoir dit des sottises ; cela n'intéresse que la pauvre société de Jésus.

Bonsoir, monsieur ; sans les neiges et votre absence, mon château, l'œuvre de mes mains, serait un charmant séjour. Je suis à vous bien tendrement pour jamais.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier 1763.

Voyez, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de Praslin. Les laquais des Français et des Anglais, ou bien des Anglais et des Français qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures; on a fait venir des gélinottes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules; et *vive MM. le duc de Praslin et de Bedfort!* dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'*Ecriture* que M. le duc de Praslin; que d'ailleurs, pendant la guerre, ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande: en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage: vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'Épinay, par lequel je lui donne et lègue les rôles d'Acante et de Nanine. Si elle veut encore celui de Lise dans *l'Enfant prodigue*, je

le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testamens antérieurs.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis* (1) ? On dit que la pièce est de Collé. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit être ; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de Quinault, qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère (2).

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde !

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 janvier 1763.

Mon cher cygne de Padoue, si le climat de Bologne est aussi dur et aussi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très-bien fait de le quitter pour aller je ne sais où ; car je n'ai pas pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Venise, ne doutant pas que ma lettre ne vous soit rendue où vous êtes. Pour moi, je reste dans mon lit, comme Charles XII, en attendant le printemps. Je ne suis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes ; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise ? Je voudrais bien vous y aller trouver ; mais j'ai bâti et planté

(1) Comédie de Collé.

(2) C'est mademoiselle Quinault Dufresne, la même qui, dans d'autres lettres, est appelée mademoiselle Dufresne.

en Laponie; je me suis fait Lapon, et je mourrai Lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome du *czar Pierre*. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'*Histoire générale* jusqu'à cette paix dont nous avions tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu près : c'est comme si on fesait l'*Histoire de la chasse*, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos *Lettres militaires*, où il s'agit des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain, mais il est nécessaire. Le prince Louis de Wirtemberg, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse, et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève : on fait bonne chère, on est le maître de son château, on ne paie de tribut à personne; cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gênes, de Gênes à Turin, et de Turin dans mon ermitage : mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Pisa.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier 1763.

J'ENVOIE à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres Calas; et, quoique la religieuse avoue que mademoiselle Calas

sera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chansons du roi David, traduites par ce Laugeois ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les psaumes pénitentiaux, attendu que je suis malade.

Je ne sais point de nouvelles du tripot; j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles : mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'est que le culte de dulie, mes anges?

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 21 janvier 1763.

Notre ami commun, M. Damilaville, m'avait envoyé, monsieur, votre très-beau et très-solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très-bien de prêcher le mariage : je suis aussi fort de votre avis sur les défrichemens. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler; mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai

dit : Mes amis, je vais défricher à mes frais, et, quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu sans doute la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de Ciddeville, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. COLLINI.

21 janvier 1763.

J'AI reçu votre *Palatinat*, mon cher historiographe; me voilà au fait, grâce à vos recherches, de bien des choses que j'ignorais. Les Palatins vous auront obligation.

Nous sommes ici dans les neiges jusqu'au cou; cela gèle l'imagination d'un pauvre malade d'environ soixante dix-ans, et je n'ose écrire à monseigneur l'électeur, de peur de l'ennuyer.

Vous avez probablement reçu le petit paquet que je vous ai adressé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Voudriez-vous bien à ces vers de la troisième scène du quatrième acte (1);

(1) Tragédie d'*Olympie*.

La loi donne un seul jour; elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changemens;
Mais surtout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.

substituer ceux-ci:

Statira vit encore, et vous devez penser
Que du sort de sa fille elle peut disposer.
Respectez les malheurs et les droits d'une mère,
Les lois des nations, le sacré caractère
Que la nature donne, et que rien n'affaiblit.

Vous voyez que je me contente difficilement. Je fais vite, et je corrige long-temps. Je vous embrasse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier 1763.

Divins anges, vous peignez les seigneurs génevois du pinceau de Rigault : nous verrons si le prince fera donner de bons ordres pour les souscriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle Corneille, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aisément qu'elle n'écrit une lettre; mais le fait est qu'à l'aide de madame Denis, qui lui sert en tout de mère, elle est venue à bout d'écrire à son père, à sa mère et à mesdemoiselles Félix et de Vilgenou. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève; c'est M. Micheli, breveté de colonel suisse,

qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne sait point la demeure de son père ; je crois aussi que mesdemoiselles Félix et de Vilgenou ont changé d'habitation; en un mot, on a écrit, cela est certain.

A présent disons un petit mot du tripot.

Des préfaces à *Zulime*, vous en aurez, mes anges, et c'est à mon grand regret; car, sans me flatter, *Zulime* est un *Bajazet* tout pur, sans qu'il y ait un Acomat. Je suis plus difficile que vous ne pensez. Figurez-vous que, quand j'envoyai *Olympie* pour être jouée à Manheim, je fesais correction sur correction, changement sur changement, carton sur carton, vers sur vers, précisément comme autrefois j'allais donner à mademoiselle Desmares des corrections par le trou de la serrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore, car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déjà dit; vous ne me plaignez point. Je suis vieux comme le temps, faible comme un roseau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à soie qui s'enterre dans sa coque en filant; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de Praslin ! je suis à ses pieds; je vois que son bon esprit a été convaincu par les raisons des avocats, et que son cœur a été touché. Mais, quoi ! cette affaire sera portée à tout le conseil, après avoir été jugée au bureau de M. d'Aguesseau ? Je n'entends rien aux rubriques du conseil. A propos de conseil, savez-vous que je crois le mémoire de Mariette le meilleur de tous pour instruire les juges ? Les autres ont plus d'itos et de pathos; mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois sont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu.

Voici bien autre chose. Je marie mademoiselle

Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parens, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure; amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère Corneille. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher et leur faire signer: Nous *consentons* au mariage de Marie avec N. Dupuits, cornette de la colonelle générale, et tout est dit?

Que dira M. le duc de Praslin de cette négociation si promptement entamée et conclue? Il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il conviendrait que sa majesté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne huit mille livres à Marie, en forme de dot, et pour paiement de ses souscriptions. Je tournerais cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province: le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! figurez-vous! et puis cette clause réparerait la petite vilenie de monsieur le contrôleur-général. J'en écris deux mots à M. le duc de Choiseul et à madame la duchesse de Grammont. La petite est charmée, et le dit tout naïvement: elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe. Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai signé les articles. Si nous avions le consentement de la petite poste, je ferais le mariage demain : ce n'est pas la peine de traîner, la vie est trop courte.

A M. DAMILAVILLE.

24 janvier 1763.

Mon cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la *Tolérance* qui va bientôt paraître. Il est, dit-on, d'un bon prêtre; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire; car, Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. le Brun. Mais est-il possible que le Brun, qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle Corneille, et m'envoie souvent de si jolis vers, ne soit qu'un petit perfide?

Nous marions mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier de dragons, sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant bien le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à peu près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à présent marier mesdemoiselles Calas à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. Dupuis fort jolie ; cela est heureux. Le nom de notre futur est Dupuits. Frère Thieriot doit être fort aise de la fortune de mademoiselle Corneille ; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps son père et sa mère du travail de ses petites mains ? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*, vous dis-je.

A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 janvier 1763.

Je perds les yeux, ma chère nièce ; mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit Dupuits qu'il aime mademoiselle Corneille. Voilà tous les dragons mariés. Dieu soit béni ! Il est plaisant qu'on joue à la comédie le mariage d'un Dupuis. On dit la pièce très-jolie ; Dupuits l'est aussi : tout cela va le mieux du monde. O destinée ! voilà mademoiselle Corneille heureuse. D'Aumart est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer ; il faut lui donner à manger comme à un enfant : quel contraste ! Soyez heureuse, vous et le grand-écuyer de Cyrus. Le nombre des gens qui remercient Dieu est petit ; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais surtout du vôtre. Si vous écrivez à votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouissez, nous sommes contens. Il faut aussi que les Calas gagnent

leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

A M. DE CIDDEVILLE.

A Ferney, le 26 janvier 1763.

Mon ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune Dupuis nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiselle Corneille, dans quelques jours, à un jeune Dupuits d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très-agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce Dupuits et celui de la comédie, c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfans; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aie une grosse fluxion sur les yeux, et que je ne sois menacé de perdre la vue comme la Motte.

Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bonhomme Pierre revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bonhomme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage est venu tout à propos pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des *Cid*, des *Horaces*, des *Cinna*, des *Pompée*, des *Polyeucte*. J'en suis à *Pertharite*, ne vous déplaise. La commission est triste, et ce qui suit n'est pas trop ragoûtant. Il fallait que Pierre eût le diable au corps pour faire imprimer tout ce détestable fatras. Mademoiselle Corneille, avec sa petite mine, a

deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle Pierre. L'avez-vous vue ? la connaissez-vous ? c'est une enfant gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle n'est pas encore parvenue à lire les pièces de son oncle, mais elle a déjà lu quelques romans. Et puis, vous savez comment l'esprit vient aux filles.

Adieu, mon cher et ancien ami ; je vous embrasse le plus tendrement du monde.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 janvier 1763.

Mes divins anges, nous marions donc mademoiselle Corneille ! Il est très-juste de faire un petit présent au père et à la mère ; mais dès que ce père a un louis, il ne l'a plus ; il jette l'argent, comme Pierre fesait des vers, très-à la hâte. Vous protégez cette famille ; pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à Pierre le trotteur vingt-cinq louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour ? Je vous demande bien pardon ; je sais à quel point j'abuse de votre bonté ; mais on n'est pas ange pour rien.

Nota benè qu'on pourrait confier cet argent à la mère, qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite poste dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Évreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac, ou quelque autre dignité semblable, qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de Cinna. Je vous soumets ma lettre aux fermiers-généraux ; si vous la

trouvez bien, je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de la Tour-du-Pin, et que Marie écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame Denis : Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

« Il est vrai que, pour la composition, ce n'est pas mon fort; mais, pour les sentimens du cœur, je le dispute aux héros de mon oncle; je conserverai toute ma vie la reconnaissance que je dois aux anges de M. de Voltaire, qui sont les miens. Je vous prie, monsieur et madame, d'agréer avec votre bonté ordinaire mon attachement inviolable, mon respect; et si vous le permettez, la tendresse avec laquelle je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissante et très-obligée servante,

CORNEILLE. »

D'ordinaire elle forme mieux ses caractères; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de la Tour-du-Pin, son parent. Il y a un petit mot pour son frère; il ne le mérite guère, après la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement à l'aide de Fréron : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père; ainsi on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

P. S. On n'a eu la lettre, pour père et pour mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront

donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des *Horaces* et de *Cinna*. Mes anges ont du crédit ; ils protégent Marie, et ils feront trouver père et mère ; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistaire demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très-bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 27 janvier 1763.

En attendant, mon grand acteur, que j'érige un monument à Corneille, Racine et Molière, je fais une œuvre plus plaisante, je marie la nièce de Corneille; et ce qu'il y a de bon, c'est que tandis qu'on joue *Dupuis* à la comédie, je la marie à un Dupuits. Ce n'est pas le vieux Dupuis, c'est un jeune gentilhomme, officier de dragons, dont les terres touchent précisément les miennes. Je garde chez moi futur et future ; et quand vous viendrez nous voir, nous jouerons tous la comédie. Je ferai l'aveugle à merveille, car je le suis ; mais je ne dirai pas :

> Dieu qui fait tout pour le mieux,
> M'a fait une grande grâce
> De m'avoir crevé les yeux
> Et réduit à la besace.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier 1763.

M. DE BEAUMONT, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame Calas aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bon augure pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la raison* (1), pour lequel on dit que Croust et Griffet et feu Berner sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis aux sages de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante* (2) : c'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondît point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible, cette poulaille-là ne doit point faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère Protagoras. Frère Helvétius est-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque chose d'honnête, à condition qu'il ne demanderait pas de privilége.

Frère Platon est occupé à son *Encyclopédie;* mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puisse rendre service? *Ecr. l'inf.....*, vous dis-je.

(1) L'*Appel à la raison* des écrits et libelles publiés contre les jésuites, attribué à l'abbé de Caveyrac.

(2) Poëme de Jean-Baptiste de Junquières, dont le dernier chant, ajouté après coup, est intitulé *Caquet-bon-bec* ou *la Poule à ma tante.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier 1763.

VRAIMENT, mes anges, j'avais oublié de vous supplier d'empêcher François Corneille, père, de venir à la noce. Si c'était l'oncle Pierre, ou même l'oncle Thomas, je les prierais en grande cérémonie ; mais pour François, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce ; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Ferney : Dieu nous en préserve ! Nous nous jetons aux ailes de nos anges pour qu'il l'empêche d'être de la noce. Sa personne, ses propos, son emploi, ne réussiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiselle Corneille. M. le duc de Villars, et les autres Français qui seront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance ; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur ; et patriarchalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'est bien de la faute du père de M. C*** si un autre que lui épouse mademoiselle Corneille ; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère a écrit à M. Micault quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce C*** s'est conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé ; et notre petit Dupuits l'est ; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités ; c'est ma destinée. Mais que M. d'Argental me parle donc de ses yeux ! car,

comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot ; cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAÎTRE DES REQUÊTES, etc.

A Ferney, le 30 janvier 1763.

MONSIEUR, je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire ; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas, accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable, si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance ; j'ai fait épier pendant quatre mois sa conduite et ses paroles ; elles sont de l'innocence la plus pure, et de la douleur la plus vraie. Il est près d'aller à Paris, ainsi que sa mère, qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en serait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits ; vous jugerez de son importance.

La servante catholique qui a élevé tous les enfans de Calas est encore en Languedoc ; elle se confesse et communie tous les huit jours ; elle a été témoin que le père, la mère, les enfans et Lavaysse ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession ; on lui aurait refusé l'absolution, elle ne communierait pas. Ce n'est pas une preuve juridique ; mais elle peut servir à

fortifier toutes les autres ; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges, jusqu'à faire rouer un père de famille innocent ; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

A M. DE CHENEVIÈRES,

ANCIEN PREMIER COMMIS DE LA GUERRE, ET CHEVALIER DE SAINT-LOUIS.

Janvier 1763.

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie mademoiselle Corneille ; je deviens aveugle : mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour ; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, dont les terres touchent les miennes : il a environ huit mille livres de rente ; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi ; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de mademoiselle Corneille ? ne la trouvez-vous pas singulière ? Une nouvelle singularité, c'est que l'on joue *Dupuis* à la Comédie française, et que mon gendre s'appelle Dupuits. Je crois que vous et la sœur du pot vous vous intéressez à cette nouvelle. Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages, mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A M. COLLINI.

A Ferney, 1er février 1763.

Je fais un effort pour vous écrire, mon cher Collini, car je vois à peine mon papier. Je deviens aveugle, et si jamais je fais ma cour à LL. AA. EE., je me ferai conduire par un petit chien. Si vous êtes dans l'intention d'imprimer *Olympie*, je vous prie de faire une petite préface par laquelle il paraisse, et comme il est vrai, que je n'ai nulle part à l'impression. Si mes amis de Paris pouvaient s'imaginer que je fais imprimer cette pièce en pays étranger au lieu de la donner en France, ils m'en sauraient mauvais gré avec raison. Je vous assure d'ailleurs que l'ouvrage acquerra un nouveau prix, s'il en a quelqu'un, par une préface de votre main. Je vous serai plus obligé que vous ne me l'êtes. *Addio, caro!*

A M. DAMILAVILLE.

1er février 1763.

J'ai pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'Aguesseau et à M. de Crosne la lettre dont je vous envoie copie. Je ne sais si MM. de Beaumont, Mariette et Loyseau ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à la fois le conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges

devant qui l'on plaide de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère surtout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des Calas. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je serais bien fâché, mon cher frère, que le libraire Cramer eût apporté un exemplaire de *l'Essai sur les Mœurs* à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres : non seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et surtout celles dont vous me parlez; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir; et, si vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne; je leur ai fait présent du manuscrit : ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre, et frère d'Alembert par ses refus. Ainsi donc on avertit de mille lieues notre ministère que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que j'ai eue avec Pindare-le-Brun en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce pa-

quet, du mariage de mademoiselle Corneille, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de Vilgenou et Félix, nièces de M. du Tillet, qui les premières tirèrent mademoiselle Corneille de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Je rouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à M. de Laleu, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 février 1763.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné Marie Corneille pour n'avoir point écrit depuis longtemps à père et mère, à mesdemoiselles de Vilgenou et de Félix, et même à l'étonnant le Brun; et cependant Marie avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce le Brun.

Nos anges gardiens condamnent ladite Marie pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de Marie à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné M. Dupuits pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs; et la lettre de M. Dupuits doit avoir été adressée à nos anges mêmes: M. Dupuits m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père Corneille; car, jusqu'à ce que nous en soyons instruits, nous ne pouvons mettre qu'*à monsieur, monsieur Corneille, dans les rues.*

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame Denis, et une de M. Dupuits. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour madame Denis qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de Courteille.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame Denis craint beaucoup que la tête de François Corneille ne ressemble à Pertharite, Agésilas, Suréna, et ne soit fort mal timbrée. Je n'ai su que depuis quelques jours que, dans le voyage que fit chez moi François Corneille, lorsque j'étais très-malade, François dit à Marie : Gardez-vous surtout de vous marier jamais; je n'y consentirai point : fuyez le mariage comme la peste; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame Denis; elle tremble que les réponses ne viennent pas assez tôt, qu'elle ne soit obligée de marier Marie en carême, qu'il ne faille demander une permission à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ses perdrix de Valais, ses coqs de bruyère ne soient inutiles, et qu'on ne soit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'Harcourt et compagnie, qui seront de la noce, sont d'excellens catholiques. Pour moi, qui ne suis ni papiste ni huguenot, et qui depuis un mois ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je suis de la plus grande indifférence sur le gras et sur le maigre.

Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël,

(Racine, *Athalie*, act. 3, sc. 3.)

et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je suis profondément affligé que son altesse Philibert Cramer se soit mêlée de la négociation entre monsieur le contrôleur-général et M. Tronchin pour la souscription du roi; je l'avais priée, par son frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi, pour mademoiselle Corneille, par les mains de M. de la Borde, et qui s'en serait bien fait rembourser. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très-grande raison, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que Philibert veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres; je suis bien aise qu'il soit en état de faire ces viremens de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre dans le contrat qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de Corneille qu'elle en voudrait : ce serait seulement une chose très-honorable pour mademoiselle Corneille, pour les lettres et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de Choiseul. Si la chose se fait, tant mieux; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuse Zulime, le bon Benassar et le froid Ramire avec la manière absolument nécessaire dont il faut jouer la dernière scène. Cela sera joint à une petite préface, en forme de lettre, à la demoiselle Clairon, attendu que la pièce

est tout amour, et que nous disserterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer *Zulime*, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage qui m'intéresse plus que celui d'Atide et de Ramire. En voilà déjà un de rompu ; il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtu qu'imbécille, et diamétralement opposé à l'hymen de Marie ? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle Félix, qui sait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne sais point la demeure de mademoiselle Félix. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique le Brun. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aie un commerce bien régulier avec cet élève de Pindare. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à François qu'il n'eût signé ; et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors François de Voltaire, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. Marie Corneille est majeure dans deux mois; nous la marierions malgré François, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs*. Cette feuille n'a point été tirée; je l'ai bien empêché. Philibert Cramer a très-mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien que ces mots : *Cent quatre-vingts membres se démirent de leurs charges; les murmures furent grands dans la ville, et le roi fut assassiné, etc.;* que ces mots, dis-je, pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice,

comme en effet Damiens l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule, très-mal expliquée par M. de Silhouette dans le traité d'Utrecht, a causé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce; mais, malgré mon juste ressentiment contre l'infâme condamnation de la *loi naturelle*, je fis jeter au feu cette feuille; je mis à la place : *Ces émotions furent bientôt ensevelies dans une consternation générale par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut assassiné, le 5 de janvier, dans la cour de Versailles, etc.*

J'ai inséré même des choses trop flatteuses pour le parlement dans la même feuille; et je dis expressément : *Le parlement fesait voir qu'il n'avait en vue que le bien de l'état, et qu'il croyait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir.* En un mot, j'ai tourné les choses de manière que, sans blesser la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ailleurs, dans toute l'histoire de Damiens, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore achevé d'imprimer.

Ce dimanche 6, sexagésime, nous venons de fiancer nos futurs; de là je conclus qu'il faut que François se presse.

Voici, mes anges, une lettre de M. Dupuits, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me prosterne devant mes deux anges gardiens.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 février 1763.

MADAME ange, nos lettres se croisent comme les conversations de Paris. Celle-ci est une action de grâce de la part de madame Denis qui a un érysipèle, un point de côté, la fièvre, etc., de la part de mon cornette de dragons qui se jette à vos pieds, et qui baise le bas de votre robe avec transport; de la part de Marie Corneille qui vous écrirait un volume, si elle savait l'orthographe; et enfin de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs sentimens de respect et de reconnaissance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait : vous échauffez les abbés de la Tour-du-Pin, vous allez exciter la générosité des fermiers-généraux. Il n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous; c'est que vous avez omis la permission de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de Marie sera honoré de votre nom; vous me désavouerez après, si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de C***. Elle demande pardon pour son dur mari; elle me conjure de donner mademoiselle Corneille à son fils; je lui réponds que la chose est difficile, attendu que mademoiselle Corneille est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela, et je crois fermement à la destinée, moi qui vous parle. Celle de M. le Franc de Pompignan est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh! la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace! On est trop heureux qu'il y ait de pareilles gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'Ornoi soit conseiller au parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé

de Chauvelin ; mais enfin il sera tuteur des rois, et fera brûler son oncle tout comme un autre. En vérité, *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais : Messieurs, vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

Tout le public murmura, et le roi fut assassiné. Quel rapport cette phrase peut-elle avoir avec le parlement de Paris ? Je présenterais requête au roi et à son conseil comme les Calas; mais ce serait avant d'être roué; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainsi, mes anges, parce que je vous crois plutôt ministres d'un petit-fils de Louis XIV que partisans de la fronde. Il est doux de dire ce qu'on pense à ses anges. Je vous avoue que je suis comme Platon; je n'aime pas la tyrannie de plusieurs. Je sais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit, dans le *Siècle de Louis XIV*, des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animosité n'est pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais sur le cœur; cela me pesait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne subsiste aucune particule qui puisse déplaire.

Parlons du tripot pour vous égayer.

On dit que la très-sublime Clairon ne veut pas ôter le rôle de Mariamne à la très-dépenaillée Gaussin. Que voulez-vous! ce n'est pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raisonnables. Qui est-ce qui se rend justice? quel est le prédicateur de Saint-Roch qui ne croie surpasser Massillon ?

Je me rends justice, mes anges, en disant que mon cœur vous adore.

A M. DAMILAVILLE.

Février 1763.

Mais, mon Dieu, pourquoi un libraire est-il assez imbécille pour avoir un magasin chez lui ! il était si aisé de dérober une petite brochure aux yeux des infidèles et des fripons !

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère d'Alembert. L'hymne est assez plaisante à chanter avec des accompagnemens (1).

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la société de Jésus. Avant-hier il y avait deux jésuites chez moi, avec une nombreuse compagnie ; nous jouâmes une parade, et la voici : J'étais monsieur le premier président ; j'interrogeai mes deux moines ; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'état réprouvent ? Jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéissance sera contraire aux intérêts et aux ordres du roi ? Jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jésuites ? Jurez-vous sans restriction mentale ? A tout cela ils répondirent : Oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence présente, et, fesant droit sur vos délits passés et futurs, vous condamne à être lapidés sur le tombeau d'Arnaud avec les pierres de Port-Royal.

Je salue tous les frères ; cependant *écr. l'inf.*

(1) Hymne chantée au village de Pompignan. (Voyez les *Facéties.*)

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 février 1763.

MADAME Denis étant malade, le jeune Dupuits et Marie Corneille étant très-occupés de leur premier devoir, qui n'est pas tout-à-fait d'écrire, moi l'aveugle V., entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponse à la lettre de madame d'Argental l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, Charles Dumoulin, Tiraqueau, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus solidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que disent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de consentement paternel que madame Denis avait envoyé à madame d'Argental; elle écrit quelquefois sans daigner me consulter. Je ne sais quel est l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de consentement. Le contrat est dressé dans toutes les règles, et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amans très-heureux, les parens enchantés; et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'est que, quand même les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on a espéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un sort très-agréable. Il ne nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *messieurs*, la voici; elle est un peu contre ma conscience. Je veux bien que monsieur le coadjuteur sache qu'on trouve, à la feuille suivante, qu'un de *messieurs*, qui avait été traité avec plus de sévérité que les autres, fonda, dans son abbaye, à perpétuité, une messe pour la conservation

du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs ; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à *l'Histoire générale* sous le nom d'*Éclaircissemens historiques* (1). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus ; cela n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Passons de l'histoire au tripot. Mon avis est que, ce carême, on donne *Zulime*, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle Clairon.

Au reste, le débit de *Zulime* est un très-mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres; encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit misérable Prault ; ce qui gêne extrêmement l'impression du théâtre de V. Les libraires sont comme les prêtres; ils se ressemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de *Zulime*, de *Mariamne*, *Olympie*, *le Droit du seigneur*, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle Clairon et à le Kain, soit que ce libraire fût Cramer, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du tripot; ils ne me disent

(1) Voyez *Mélanges historiques*, à la suite de l'ouvrage intitulé : *Un chrétien contre six Juifs*.

point si mademoiselle Dupuis et M. Desronais enchantent tout Paris; si Goldoni est venu apporter en France la véritable comédie; si l'Opéra-comique est toujours le spectacle des nations; s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-Neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de Voisenon, rien même sur les Calas, objet très-important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

A M. DAMILAVILLE.

13 février 1763.

Mon cher frère, si vous n'avez pas des *Éclaircissemens historiques*, en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie, et qu'on ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de *l'Essai sur les mœurs*, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contens, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de Damiens, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites : d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs;* je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs*.

Quant à la roture de *messieurs*, il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au parlement pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent

nobles. Voyez le chapitre de la noblesse, c'est bien pis; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'anoblissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le *Traité sur l'éducation* me paraît un très-bon ouvrage, et pour tout dire, digne de l'honneur que frère Platon-Diderot lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère Thieriot ne sait pas l'air de Béchamel, je vais vous l'envoyer noté; car il faut avoir le plaisir de chanter :

Vive le roi et Simon le Franc (1).

Avez-vous entendu parler de la pièce dont M. Goldoni a régalé le théâtre italien? a-t-elle du succès? joue-t-on encore *le vieux Dupuis et M. Desronais?* J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis;* j'attendais le discours de mon confrère, l'évêque de Mont-Rouge; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait; mais point de nouvelles. Monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'Opéra-comique : mais c'est à frère Thieriot que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les *dialogues de Grégoire-le-Grand.* Je les avais autrefois; c'est un livre admirable en son espèce; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort* (2); ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame Bellot? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages en faveur des jésuites pourraît être dégoûtante. Je reçois aussi

(1) Voyez la *Correspondance de d'Alembert*, tom. XLIX, p. 129.

(2) *Tout le monde a tort*, ou *Jugement impartial d'une dame philosophe sur l'affaire présente des jésuites;* 1762, in-12 de 69 pages, par le jésuite Berthier.

la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ses occupations désagréables, ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

A M. DE LA MICHODIÈRE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 février 1763.

Si j'avais des yeux, monsieur, j'aurais l'honneur de vous remercier de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très-très-humbles complimens pour vous et M. Thiroux de Crosne sur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiselle Corneille n'est pas si brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé Dupuits, dont les terres sont voisines des miennes. Il n'est encore que cornette de dragons; mais il a un avantage commun avec M. de Crosne, celui d'être heureux par la possession de sa femme.

L'affaire que M. de Crosne rapporte est un peu éloignée des agrémens dont il jouit; elle est bien funeste, et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de Crosne sur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé long-temps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr par un supplice affreux un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'é-

claircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des Calas pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très-souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille comme de mon existence : ainsi j'espère que M. de Crosne aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre humain; c'est pourquoi, monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de Crosne. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de monsieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 14 février 1763.

Je deviens à peu près aveugle, monsieur. Un petit garçon, qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clairvoyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; Dieu m'envoie mademoiselle Corneille, je la marie à un jeune

gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin; je me fais deux enfans que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle Corneille, à présent madame Dupuits; naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des Calas : elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve Calas était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait : Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage; et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir : et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

Vous n'aurez rien de moi, monsieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très-aimables

excellences ; madame Denis et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentimens aux miens, et notre petit château espère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

VOLTAIRE l'aveugle.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février 1763.

QUE vous êtes heureux, monsieur, et que je suis malheureux ! Vous et vos amis vous faites de beaux vers ; vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices ; j'avais fait venir le Kain, qui est le meilleur comédien de Paris ; mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale : en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu honte de me donner du plaisir à l'âge de soixante et dix ans, mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique ; il s'appelle Le.... Il m'a mandé qu'il jouait Lusignan dans *Zaïre* avec beaucoup de succès ; qu'il se fesait porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher Goldoni. Je sou-

haite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme qui entend parfaitement l'italien me mande qu'il est extrêmement content de la pièce dont notre cher Goldoni a honoré notre théâtre.

Ah! monsieur, si je n'avais pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à *Bologna la grassa.*

La riverisco di cuore (1).

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février 1763.

Mes anges, maman Denis est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. Dupuits sourd : tout cela a dérangé notre petite fête à la Pompignan. Nous n'avons point tiré de canon; maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'Argental honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. Dupuits, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce sourdaud est un vieux marin, à peu près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très-joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère qui ne descendent point de Pierre Corneille, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la

(1) « Je vous révère de cœur. »

branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à Fréron qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer dans ses feuilles que le père de mademoiselle Corneille était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, si nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince.

Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. On savait très-bien dans Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus, et qu'un d'eux ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les Cramer avaient fait retentir que monsieur le contrôleur-général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. Bertin.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de Corneille qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur Philibert Cramer était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très-fatigans qui me font enfin perdre les yeux.

Si dans de pareilles circonstances j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscrip-

tions, soyez très-sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur-le-champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame Dupuits n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts avant qu'ils eussent été présentés à M. de Fontenelle; elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amans, et jouissons tranquillement du fruit de nos peines, et de la consolation que me donne madame Dupuits dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher Philibert Cramer de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription comme des billets d'huîtres vertes; l'ami Fréron ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des Calas avait été rapportée par M. de Crosne, et qu'il a très-bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *second Appel à la raison*. Je ne sais rien de si insolent et de si maladroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père le Tellier; ils ne sont aujourd'hui que des fous.

J'ai un jésuite pour aumônier; mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit; c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit dans quelques petites réflexions sur Pascal, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier dans saint Thomas le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que

conclure de là ? qu'il serait très-expédient de se défaire de tous les moines et de se défier de tous les saints.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février 1763.

Mes anges, ceci vous amusera peut-être, du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle; mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux, car je ne laisse pas de l'être parfois. Vous savez que mon patron est l'*Intimé* qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que Marie m'amuse. Quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme ! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine, un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pèche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature ? Que Boileau avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique ! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût !

Madame Denis est toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que dans peu elle sera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler Pierre Corneille le premier enfant mâle qu'aura Manon Cornélie. Il y a en effet un pape nommé Corneille, dont on a fait un saint, parce que, dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de *saint*, au lieu de celui de *monseigneur*.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de François Corneille ni de sa petite femme ; je

suis toujours le maître des arrangemens, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait monsieur le contrôleur-général? Sa majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée!

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuis et Desronais*? Le tripot a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de Praslin qui réussisse parfaitement.

Toute la famille se met sous les ailes des anges.

A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 février 1763.

J'AI respecté long-temps vos occupations, monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme Homère, c'est comme la Motte-Houdart, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui fesait des vers médiocres tout comme moi. Je suis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes;

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

(Hor., liv. IV, od. 12, v. 17.)

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre serviteur que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous consoler, le reste est de Corneille. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis Albergati. Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous y aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 20 février 1763.

Mon grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* pour bien des raisons. Une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas fait. Cette fiction révolta le public, et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette tragédie est fondée arriva en effet à un duc de Bretagne, mais non à un prince du sang de France.

Les gens sensés qui savent l'histoire seront révoltés à la cour, je vous en avertis; et je présente requête par cette lettre à M. le duc de Duras; je le supplie très-instamment de faire jouer *le duc de Foix*, que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde*.

Mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, vous fera de petits Corneilles qui vous donneront de bonnes tragédies dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore dans cette *Adé-*

laïde un héros blessé dans le combat; que cette blessure, étant absolument inutile au dénoûment, n'est qu'une puérilité ; que cela seul suffirait pour gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je vous demande en grâce de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bonsoir : je suis fort occupé avec Pierre Corneille; il me fait trouver Racine admirable.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 février 1763.

Il est bon quelquefois que des anges s'égaient. L'accompagnement de l'hymne à M. de Pompignan est fort bon, et le refrain, quand on est dix ou douze, est très-plaisant à chanter. Pour les éclaircissemens historiques, ils sont du plus grand sérieux.

Pour *Zulime*, je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à la fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de Ramire, je crois que je ne ferais point mal. Pour *Mariamne*, je la trouve assez bien ; je crois qu'elle fera effet ; je crois qu'on pourra l'imprimer avec *le Droit du seigneur*. Pour *Olympie*, qu'on appelle *oh, l'impie !* et qui cependant est très-pie, je dirai comme M. de Pompignan : *De moi je suis assez content ; allons, saute, marquis.*

Corneille va son train. Ah ! le pauvre homme ! qu'il me fait trouver Racine divin !

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis et Desronais* ; et pas un mot du discours de l'abbé de Voisenon ; et M. le premier président de la Marche ne m'envoie point ma pancarte nécessaire ; et madame Denis est toujours malade ; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoiqu'au bout de

huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux ; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

A L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 23 février 1763.

Mon très-cher et très-aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talens que, etc.*, voilà une belle phrase; mais il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était de couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez : voulez-vous que je vous parle net ? ni Crébillon ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis Racine, et aucune avant lui où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous avez pu jamais vous résoudre à lire tout Corneille, ce qui est une très-rude pénitence, vous aurez vu que c'est lui qui a toujours cherché à être tendre ; il n'y a pas une de ses pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*, où il n'y ait un amour postiche et ridicule, très-ridiculement exprimé.

C'est Racine qui est véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être, c'est l'auteur d'*Athalie* qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant *Corneille*, je deviens idolâtre de Racine. Je ne peux plus souffrir le boursoufflé et une grandeur hors de nature.

Vous savez bien, fripon que vous êtes, que les tra-

gédies de Crébillon ne valent rien, et je vous avoue en conscience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise d'en faire, comme le président Lubert jouait du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la musique? tenez voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie, mais ne me trahissez pas (1).

Vous embrassez madame Denis : eh bien! elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours dès qu'elle se portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de Grammont, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une âme noble et bienfesante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle Corneille. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle Corneille en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâce à Fontenelle de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de Tronchin, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et, en vérité, je vous aime de même. Je vise à être un peu aveugle. Dieu me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

(1) La musique de l'hymne sur Pompignan.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, le 25 février 1763.

Une des raisons, monseigneur, qui font que je n'ai eu depuis long-temps l'honneur d'écrire à votre éminence, n'est pas que je sois fier ou négligent avec les cardinaux et les plus beaux esprits de l'Europe; mais le fait est que je deviens aveugle au milieu de quarante lieues de neige, pays admirable pendant l'été, et séjour des trembleurs d'Isis pendant l'hiver. On dit que la même chose arrive aux lièvres des montagnes. Je me suis mêlé ces jours-ci des affaires d'un autre aveugle, petit garçon fort aimable, inconnu sans doute aux princes de l'église romaine, mais avec lequel on ne laisse pas de jouer avant qu'on soit prince; j'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme dont les terres touchent les miennes. Il se nomme Dupuits; il est officier de dragons, estimé et aimé dans son corps, très-attaché au service, et voulant absolument faire de petits militaires qui se feront tuer par des Anglais ou des Allemands.

Je regarde comme un devoir de vous donner part de ce mariage, comme à un des protecteurs du nom de Corneille, et au meilleur connaisseur de ses beautés et de ses fatras. Je cherchais un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre; mais, n'en ayant point trouvé, j'ai pris un officier de dragons. J'écris à l'académie française, à laquelle je dédie l'édition qui fera une partie de la dot, et je demande que ceux qui assisteront à la séance, à la réception de ma lettre, me permettent de signer pour eux au contrat.

Je commence par demander la même grâce à votre éminence. L'ombre de Pierre vous en sera très-obligée,

et moi, autre ombre, je regarderai cette permission comme une très-grande faveur. Nous n'avons point clos le contrat, et nous vous laissons, comme de raison, la première place parmi les signataires, si vous daignez l'accepter.

Je suppose que vous vous faites apporter les nouveaux ouvrages qui en valent la peine, et que vous avez vu les *factums* pour les Calas. L'affaire a été rapportée au conseil avec beaucoup d'équité, c'est-à-dire de la manière la plus favorable; nous espérons justice; une grande partie de l'Europe la demande avec nous. Cette affaire pourra faire rentrer bien des gens en eux-mêmes, inspirer quelque indulgence, et apprendre à ne pas rouer son prochain uniquement parce qu'il est d'une autre religion que nous.

Voulez-vous, monseigneur, vous amuser avec *l'Héraclius* de Calderon, et la *Conspiration contre César*, de Shakespeare? J'ai traduit ces deux pièces, et elles sont imprimées, l'une après *Cinna*, l'autre après l'*Héraclius* de Corneille, comme objet de comparaison. Cela rendra cette édition assez piquante. J'aurai l'honneur de vous adresser ces deux morceaux, si vous me le commandez. Je n'ai pas encore reçu le discours de notre nouveau confrère l'abbé de Voisenon : on en dit beaucoup de bien.

Agréez, monseigneur, les tendres respects du vieil aveugle de soixante-dix ans; car il est né en 1693 (1): il est bien faible, mais il est fort gai; il prend toutes les choses de ce monde pour des bouteilles de savon; et franchement, elles ne sont que cela.

(1) Le 20 février 1694. Voyez sa vie par Condorcet, t. I, p. 1.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 février 1763.

PLUS anges que jamais, madame Denis est toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance ; on n'est pas plus tôt sorti du collége qu'on a soixante ans ; en un clin-d'œil on a soixante et dix ; on voit tomber ses contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés qui sont à vos pieds ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était Marie de ne point avoir son Dupuits. — *Mon père m'a signifié que je ne devais pas me marier, qu'il n'y consentirait point.* — Mes anges, que vouliez-vous que je pensasse ? Vous voulez que je commente François Corneille ; c'est bien assez de commenter Pierre. Ce Pierre me fait passer de mauvais quarts d'heure ; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé, et descendent dans des précipices. J'avais cru que Racine serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là. Aussi, après lui, je ne connais que de mauvaises pièces, et avant lui, quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu, laissez là votre *Adélaïde*. Que veut dire ce héros blessé ? à quoi sert sa blessure ? à rien du tout ; et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis ; cela seul détruit tout intérêt.

Laissons un peu dormir *Zulime* ce carême. C'est bien dommage que cette *Zulime* ressemble à toutes

les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre ; sans cela, elle pourrait être passable.

J'aime assez *le Droit du seigneur*, je vous l'avoue ; mais je voudrais qu'il y eût un peu de ces honnêtes libertés que le sujet comporte et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre, malgré mon *Essénien.*

Olympie est prodigieusement supérieure à cette *Mariamne*, et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine ; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection, et de n'y pouvoir atteindre.

Ne remplissez pas mes vieux jours d'amertume ; ne me faites point mourir en ressuscitant *Adélaïde ;* empêchez-moi de boire ce calice ; je vous le demande avec la plus vive instance.

Eh bien ! a-t-on enfin rapporté l'affaire des Calas ? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de Crosne ne demande pas mieux que de parler, et assurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlemens. Malheur à qui a affaire à eux ! fût-on jésuite, on s'en trouve toujours fort mal.

Puisque j'ai du papier de reste, il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait trois chez moi ces jours passés, avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président ; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682, de détester la doctrine du régicide, du probabilisme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment, après quoi je prononçai :

La cour, sans avoir égard à tous les fatras qu'on

vient d'écrire contre vous, et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cent cinquante ans, vous déclare innocens de tout ce que les parlemens disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-Royal sur le tombeau d'Arnaud.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous? Respect et tendresse.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 28 février 1763.

J'AIMERAIS beaucoup mieux, monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit; le public en jouirait déjà. Je crois très-sincèrement que c'est un des meilleurs présens qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre mémoire, parce que je deviens un peu aveugle, à la suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfans, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage *Essai d'un plan d'études pour les colléges:* et moi je l'intitule *Instruction d'un homme d'état pour éclairer toutes les conditions.* Je trouve toutes vos vues utiles.

Que je vous sais bon gré, monsieur, de vouloir que ceux qui instruisent les enfans en aient eux-mêmes! ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je

vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les y atteler. Je tâche de réparer, sur la fin de ma vie, l'inutilité dont j'ai été au monde ; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a dans Paris trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à Jean-Jacques de réfuter son ridicule paradoxe, qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfans ; mais vous rendez bien justice à M. Clairaut en recommandant ses *Elémens de géométrie*, qui sont trop négligés par les maîtres, et qui meneraient les enfans par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura pas de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de règle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez partout au-dessus de votre matière. Je ne sais pas pourquoi vous mettez le livre de M. Vatel au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens pour la religion à ce que vous dites avec l'abbé Gédouin, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance de l'impression que votre mémoire m'a faite. A présent, que m'ordonnez-vous ? Voulez-vous que je vous renvoie le manuscrit ? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les

pays étrangers ? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point du tout de votre avis sur le style ; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes quand il faut être solide !

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge ? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade ; mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Le 2 mars 1763.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 25 février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, surtout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites ; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien ; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

Comment pouvez-vous dire que *l'inf.....* n'a aucune part au crime de ce scélérat ? Lisez donc sa réponse : *C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur-général de Provence : j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement : Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités ; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque aussi nombreus que celle de M. le marquis de Pompignan.

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite Simon le Franc, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien Dieu de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que, si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce Simon. Vous savez sans doute l'aventure du garde des sceaux, du secrétaire Carpot et des lettres-patentes ; cela est délicieux et l'emporte sur tout le reste.

Vive le roi et Simon le Franc !

Écr. l'inf.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 mars 1763.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 18 février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infâme superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes dé-

faits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le *Sermon des cinquante* fût dans beaucoup de mains; mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Testament* de Jean Meslier que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à Dieu, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Testament* de ce bon curé. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très-bon train; je réponds du succès. C'est un grand coup porté à la superstition; j'espère qu'il aura d'heureuses suites.

J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage (1), infiniment aimable; c'est un de nos adeptes, car il a du bon sens. Adieu, monsieur; cultivez la vigne du Seigneur; conservez-moi vos bontés, et soyez persuadé de mon tendre respect.

Christmoque.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 mars 1763.

Mon cher frère, j'attends votre petite *Pompignade*, dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nou-

(1) Dupuits.

velles de la seconde représentation de la pièce de M. de Crosne, qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des Calas fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à *l'inf.*

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les Omer et les Chaumeix, elle l'est par les libraires? Est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition pour anéantir cet ouvrage? Si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sûreté, était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres; tantôt un Omer leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

Est-il vrai que M. Saurin aura le poste que Catherine destinait à mon frère d'Alembert? En ce cas, ce poste serait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en actions de grâce, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les Pompignan et sur les le Brun, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des sermons et des Meslier : la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère Thieriot est prié de me dire combien il y a encore de petits Corneille dans le monde ; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petits-fils de Pierre, par conséquent très-bon gentilhomme. Il a été long-temps soldat et manœuvre; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle Corneille, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi ; mais, comme

il ressemble plus à un petit-fils de Suréna et de Pulchérie qu'à celui de Cornélie et de Cinna, je ne crois pas que je fasse sitôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Écr. l'inf.*

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 7 mars 1763.

Votre éminence, monseigneur, doit avoir reçu une lettre du pauvre Tirésie, adressée à Vic-sur-Aisne, pendant qu'elle daignait me faire des reproches de mon silence. Vous êtes englobé dans l'académie française, qui a daigné signer en corps au mariage de notre Marie Corneille.

Il faut, pour vous amuser, que M. Duclos vous envoie l'*Héraclius* espagnol, dont on dit que Corneille a tiré le sien; vous rirez, et il est bon de rire.

Votre éminence a la bonté de me parler d'*Olympie;* j'aurai l'honneur de la lui envoyer dans quelque temps; elle en aura perdu la mémoire, et ne jugera que mieux de l'effet qu'elle peut faire.

L'affaire des Calas, ma fluxion sur les yeux, le mariage de madame Dupuits, une grosse maladie de ma nièce, m'ont un peu dérouté des amusemens tragiques; mais rien ne me détachera de votre éminence, à qui j'ai voué le plus profond et le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 mars 1763.

Assurément vous êtes bien anges, et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez

précisément comme Gabriel traita Tobie. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le tripot pour longtemps. Vous n'ignorez pas sans doute que mademoiselle Clairon est dans le cas de l'hémorrhoïsse, et que le sauveur Tronchin lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir, si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte, si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter Corneille et à admirer Racine.

Mais admirez dans quel embarras me jette Pierre Corneille. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite, Théodore, Agésilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice*, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes me relancer aux Délices.

C'est réellement l'arrière-petit-fils de Pierre. Il se nomme Claude-Étienne Corneille, fils de Pierre-Alexis Corneille, lequel Alexis était fils de Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, lequel Pierre était fils de Pierre, auteur de *Cinna* et de *Pertharite*.

Claude-Étienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente malvenant. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de M***, que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais il lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude-Étienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Dé-

lices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable enfin arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Étienne sans être obligés de demander une dispense au pape.

Mais comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, cousins germains de Pertharite, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie sœur de Marthe, elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé Dumolard, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de Marie. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangemens de M. Bertin; il nous envoie de l'argent comptant, autre destinée encore très-singulière.

Celle de la veuve Calas ne l'est pas moins; elle ne se

doutait pas, il y a un an, que le conseil-d'état s'assemblerait pour elle.

Olympie a encore sa destinée ; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très-mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis *Attila ;* mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de Racine, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que Racine dans le monde : s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter : mais, pour Campistron, la Grange-Chancel, Crébillon et moi, nous sommes des gens excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très-belles choses dans Corneille ; mais, pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mars 1763.

Pour peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards ; car me voici avec trois Corneille. La véritable est madame Dupuits, les deux autres sont les descendans en ligne directe de Pierre, et sa sœur dont on me menace est la troisième ; mais Pierre est beaucoup plus embarrassant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces ; et, à la réserve de la conférence de *Sertorius* et de *Pompée*, et de la moitié d'une scène d'*Othon,* qui ne sont, après tout, que de la politique très-froide, tout le reste est fort au-dessous de Pradon et de Danchet.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame Dupuits m'amuse par sa gaîté et sa naïveté ; mais son oncle Pierre est bien loin de m'amuser. M. Dupuits et elle présentent leurs très-humbles et très-tendres reconnaissances à leurs anges ; il y a beau temps qu'ils ont écrit au père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots remplissent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la messe tout comme s'ils y croyaient?

Je ne sais si mes anges sont de la paroisse de Saint-Eustache ; je les crois de Saint-Roch, et cela est fort égal, car *Roch* n'a pas plus existé qu'*Eustache ;* mais je hais Eustache où l'on ne voulut point enterrer Molière, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront sans doute quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Eustache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aisément de lui qu'il fasse examiner les registres de la paroisse. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de savoir comment mon confrère Pierre, gentilhomme ordinaire de Louis XIV, et fils de Pierre mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital ?

J'en reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Pierre Corneille demande l'aumône; Marie Corneille, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir.

Le prince Ferdinand de Brunswick nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et son frère, régent de Russie, est en prison depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur Ivan est enfermé chez des moines, et la fille de cette princesse de Zerbst, que vous avez vue à Paris, gouverne gaîment deux mille lieues de pays. George III nous a pris le Canada, tandis que le prétendant dit son chapelet à Rome, et que son fils s'enivre à Bouillon, et donne des coups de

pied au cul à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

Vivez gaîment, mes anges; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de Salomon pour dire que *tout est vanité*, et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Église ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à Salomon, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de service au genre humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame Denis est toujours bien malingre, et moi toujours un petit Homère, un petit la Motte, versifiant et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et surtout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens qui me l'ont donné.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 mars 1763.

C'est donc lundi passé, 7 du mois, que tout le conseil d'état assemblé a écouté M. de Crosne. Je ne sais pas encore ce qui aura été résolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'état n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouse. Ces huit indignes juges ont servi la philosophie plus qu'ils ne pensent. Dieu et

les philosophes savent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau Corneille? C'est un véritable coup de théâtre. Que dit frère Thieriot l'apathique? Vous réjouissez-vous à m'envoyer des pompignades? On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon le Franc. On en aurait ri sous Louis XI, comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtés sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains?

J'embrasse tendrement mon frère et mes frères. *Écr. l'inf.....*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'*Essai sur les mœurs;* rien n'est si difficile à dire aux hommes que la vérité.

A M. THIROUX DE CROSNE.

Aux Délices, mars 1763.

MONSIEUR, vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conseil, dont vous avez enlevé les suffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainsi que mes remercîmens. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons, moitié catholiques, moitié héritiques, vous verrez tous les cœurs voler au-devant de vous, et je vous assure que votre arrivée sera un triomphe. Je ne serai pas, monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérans mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte, et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes,

que votre réputation vous mène incessamment aux grandes places que vous méritez. En fesant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage, si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le désire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 mars 1763.

Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchans coquins, comme on le dit.

Il me semble que le jour du conseil d'état est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère; vous avez bien aidé à la victoire; vous avez servi les Calas mieux que personne.

Tout le monde dit que M. de Crosne a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable : le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis Simon le Franc est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de Dieu que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation du voyage*, imprimée à Paris, *aux dépens de Simon le Franc*.

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Écr. l'inf.....*

On dit que mademoiselle Clairon viendra bientôt

voir le sauveur Tronchin à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu Clairon et le Kain dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *maison à louer*.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 mars 1763.

M. Tronchin, mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagemens et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup, si vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de M. Tronchin; non seulement il n'y en a point, mais, s'il y en avait, il serait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève, d'ailleurs, n'est pas un séjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talens comme à Paris.

Nous sommes actuellement, madame Denis et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable; mais les appartemens que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux; ce sont plutôt des chambres que des appartemens. Madame Denis est malade, je le suis aussi; M. Tronchin viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Ferney, où vous serez beaucoup plus commodément logée. Ferney est à deux lieues de Ge-

nève; on rendra compte tous les jours de votre état à M. Tronchin, qui veillera sur votre santé.

Voilà, mademoiselle, ce que je vous propose : l'état de madame Denis et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant, si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de Corneille voie la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père, et que j'aie la consolation, dans ma vieillesse, de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, avec tous les sentimens qui vous sont dus, etc.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, etc.

Mars 1763.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez compris dans la réforme; mais consolez-vous : la France a la guerre tous les sept ans, et pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très-heureux, très-honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de Choiseul la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très-rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne dois pas,

en vérité, prétendre davantage ; mais s'il se présentait quelque occasion où je pusse, sans faire l'insolent, être votre commissionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai, avec reconnaissance, le manuscrit du bacha de Bonneval que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'usage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je serais curieux de savoir les motifs de sa conversion à la foi musulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de Mahomet que de l'humilité de Jésus-Christ. Il y a je ne sais quoi dans ce Mahomet qui impose. Les religions sont comme les jeux de trictrac et des échecs, elles nous viennent d'Asie. Il faut que ce soit un pays bien supérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas ; tout nous vient d'ailleurs, jusqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux Tobie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus vrais, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mars 1763.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'est que de la prose. Cette prose vaut mieux que des vers ; c'est un projet d'éducation que M. de la Chalotais doit présenter au parlement de Bretagne, et sur lequel il m'a fait l'honneur de me consulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en seront contens. Je vous supplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-signé, soit *duc de Praslin*, soit *Courteille*.

Si le procureur-général de Toulouse avait fait de

tels ouvrages, au lieu de poursuivre la mort de Jean Calas, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne sais point encore quel parti prendra mademoiselle Clairon. Je lui ai offert un logement chez moi; car assurément elle n'en trouvera pas à Genève, et cette ville à consistoire n'est pas trop faite pour une comédienne. M. Tronchin prétend que le voyage peut lui être funeste dans l'état où elle est. Il assure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière sans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'est aussi. Maman Denis est toujours malade, et je suis plus misérable que jamais. Ma consolation est la journée du 7 de mars, ce conseil d'état de cent personnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui est déjà la justification des Calas, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul David. Tous ces David me déplaisent, à commencer par le roi David, et à finir par David le libraire.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistaire d'un Corneille, fils d'un Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une le Cochois? Il ne m'est point venu de nouveaux Corneilles; mais s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la *Sophonisbe* du grand Pierre, que je fais actuellement imprimer. Je ne sais si je vivrai assez long-temps pour finir cet ouvrage. Je presse Cramer tant que je peux; car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 mars 1763.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer par M. d'Argental le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de Praslin, ou par quelque autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très-grande grâce, monsieur, de daigner me faire parvenir le *Mémoire sur l'origine du parlement*. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale*, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons.

Vraiment, monsieur, le *Jugement de la raison* est un joli sujet; mais les *Appels à la raison* sont déjà oubliés, et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien

difficile que la raison prononce sur les enfans de Loyola sans dire son avis sur ceux de cet extravagant François d'Assise, et de cet énergumène de Dominique, et de cet insolent Norbert, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernemens.

Je me chargerais bien pourtant, et très-volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président; mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante; c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus absurde, et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de cette aventure : elle intéresse toute l'Europe; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que, grâce à vous, monsieur, on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de Locke et de Newton, et les têtes toulousaines tiennent un peu de Dominique et de Torquemada.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le conseil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques toulousains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre *Société d'agriculture*, et j'en ai profité. J'ai fait semer du fromental; j'ai défriché; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des *Agésilas* et des *Suréna*. Cependant j'en fais encore pour

mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Mœrim deficit ;* ce qui ne me *deficit* point, c'est l'estime très-respectueuse et le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mars 1763.

Mon cher frère, l'illustre frère qui daigne tant aimer *Brutus* me paraît avoir suppléé par sa brillante imagination à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conscience lui en savoir mauvais gré. Un tel suffrage et le vôtre sont d'une grande consolation. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu Bernard de Fontenelle et compagnie prièrent l'ami Thieriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère Thieriot, il vous confirmera cette anecdote ; car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations sur le succès des Calas. J'ai appris une des raisons du jugement de Toulouse, qui va bien étonner votre raison.

Ces visigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux preuves complètes, et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger ? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes ? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami Pompignan, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme

serait bien dangereux, s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très-bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'*Hymne* est parsemée, seront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie;* je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très-chers frères, à la santé de votre vieux frère V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars 1763.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter *Othon*, *la Toison d'or* et *Sophonisbe*, etc.; la patience leur échapperait comme à moi; et si, pour se consoler, ils relisaient *Iphigénie*, ils se mettraient à genoux devant Jean Racine.

Que m'importe que Pierre soit venu avant ou après? Cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un *Brutus* et d'un *Orphelin;* j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais, encore une fois, vive Jean! plus on le lit, et plus

on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesses de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection, c'est Jean. Je n'ai commenté Pierre que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la relation du marquis de Pompignan, faite par lui-même; il y a là je ne sais quoi de naïf qui me fait plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine *Olympie* pour laquelle je me refroidissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouffais de caresses. Quand il était au berceau, je l'aimais trop, et peut-être à présent je ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde; car, à moins que le bûcher ne soit le plus beau des spectacles, il peut devenir grande matière à sifflets. Je vais sur-le-champ faire chercher *Olympie;* je dois en avoir encore une assez mauvaise copie; mais je vous l'enverrai telle qu'elle est, pour ne pas vous faire attendre.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

26 mars 1763.

Mon cœur est pénétré, mon cher philosophe, de vos démarches pleines d'amitié, et je ne les oublierai de ma vie. Les Calas ne sont pas les seuls immolés au fanatisme; il y a une famille entière du Languedoc condamnée pour la même horreur dont les Calas avaient été accusés. Elle est fugitive dans ce pays-ci; le conseil de Berne lui fait même une petite pension. Il

sera difficile d'obtenir pour ces nouveaux infortunés la justice que nous avons enfin arrachée pour les Calas après trois ans de soins et de peines assidues. Je ne sais pas quand l'esprit persécuteur sera renvoyé dans le fond des enfers dont il est sorti, mais je sais que ce n'est qu'en méprisant la mère qu'on peut venir à bout du fils ; et cette mère, comme vous l'entendez bien, est la superstition. Il se fera sans doute un jour une grande révolution dans les esprits. Un homme de mon âge ne la verra pas, mais il mourra dans l'espérance que les hommes seront plus éclairés et plus doux. Personne n'y pourrait mieux contribuer que vous ; mais en tous pays les bons cœurs et les bons esprits sont enchaînés par ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 mars 1763.

J'ai envoyé votre lettre à M. le duc de Villars à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps ; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingt, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours ; j'en doute beaucoup, car, lorsqu'on est dans la soixante et dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leurs septante ans, comme nous autres chétifs ; nos seigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte ; et je suis sûr que, quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de Pom-

pignan n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son sermon soit parvenu jusqu'à vous; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de Pompignan, et dont il est l'auteur; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiantpot-la-perruque*.

Un M. de Radonvilliers (1), ci-devant jésuite, est votre autre confrère académicien. Il était, comme vous savez, fort recommandé par la cour, et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres, tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vite dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur restaient, qu'ils en avaient donné de blanches; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de Radonvilliers. Cela fait voir qu'il y a des malins partout.

Pour M. le duc de Villars, votre confrère en pairie, en académie et en gouvernement de province, il est engraissé et embelli depuis environ trois semaines; ses créanciers ont appris avec une joie incroyable la mort de madame la maréchale sa mère, mais, pour moi, j'en ai été très-affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève; ce n'est pas qu'il y soit amoureux, mais Tronchin, qui est malade, et qui ne sort pas de son lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! monseigneur, je n'ai point du tout l'esprit plaisant, et je ne sais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous serez de loisir, faire des mémoires de votre vie; ils seraient écrits du style de ceux de M. le comte de Grammont, et ils contien-

(1) Qui, lors de la réception de Ducis, successeur de Voltaire à l'académie, répondit au récipiendaire.

draient des choses plus intéressantes, plus nobles et plus gaies. Est-ce que vous ne serez jamais assez sage pour passer trois ou quatre mois à Richelieu ? Vous repasseriez tout ce que avez fait dans votre illustre et singulière vie, et personne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre siècle. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit ; non seulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ses motifs.

Cette demande est déjà une espèce de réprimande ; quand on est content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils disent leurs raisons. Aussi M. Gilbert, grand-parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingt V. se met à vos pieds.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 31 mars 1763.

Je ne sais, monseigneur, si notre secrétaire perpétuel a envoyé à votre éminence l'*Héraclius* de Calderon que je lui ai remis pour divertir l'académie. Vous verrez quel est l'original, de Calderon ou de Corneille : cette lecture peut amuser infiniment un homme de goût tel que vous, et c'est une chose, à mon gré, assez plaisante de voir jusqu'à quel point la plus grave de toutes les nations méprise le sens commun.

Voici, en attendant, la traduction très-fidèle de la *Conspiration contre César* par Cassius et Brutus, qu'on joue tous les jours à Londres, et qu'on préfère infiniment au *Cinna* de Corneille. Je vous supplie de me dire comment un peuple qui a tant de philosophes peut avoir si peu de goût ! Vous me répondrez peut-être

que c'est parce qu'ils sont philosophes; mais quoi! la philosophie mènerait-elle tout droit à l'absurdité? et le goût cultivé n'est-il pas même une vraie partie de la philosophie?

Oserai-je, monseigneur, vous demander à quoi vous placez la vôtre à présent? Le Plessis, dont vous avez daté vos dernières lettres, est-il un château qui vous appartienne, et que vous embellissez?

On attrape bien vite le bout de la journée avec des ouvriers, des livres et quelques amis; et c'est bien assurément tout ce qu'il faut que d'attraper ce bout gaîment. Le *sufficit diei malitia sua* a bien quelque vérité. Mais pourquoi ne pas dire aussi *sufficit diei lætitia sua?*

Je suis toujours un peu quinze-vingt; mais j'ai pris la chose en patience. On dit que ce sont le neiges des Alpes qui m'ont rendu ce mauvais service, et qu'avec les beaux jours j'aurai la visière plus nette. Je vous félicite toujours, monseigneur, d'avoir vos cinq sens en bon état; *porrò unum est necessarium* (1); c'est apparemment *sanitas*. Je ne sais pas de quoi je m'avise de citer tant la sainte Écriture devant un prince de l'Église; cela sent bien son huguenot; je ne le suis pourtant pas, quoique je me trouve à présent sur le vaste territoire de Genève. M. le duc de Villars y est, comme moi, pour sa santé; il a été fort mal; Dieu et Tronchin l'ont guéri pour le consoler de la mort de madame la maréchale sa mère.

Notre canton va s'embellir. Le duc de Chablais établira sa cour près de notre lac, vis-à-vis mes fenêtres. C'est une cour que je ne verrai guère. J'ai renoncé à tous les princes; je n'en dis pas autant des cardinaux: il y en a un à qui j'aurais voulu rendre mes hommages

(1) Luc., ch. X, v. 42.

avant de prendre congé de ce monde : je lui serai toujours attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

A M. HELVÉTIUS.

Mars 1763.

ORATE, *fratres, et vigilate.* Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison ! Pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte ? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires ? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que, vous et vos amis, vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer ? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux ; et je n'ai pas vu depuis dix ans un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un Anglais vous a déjà remis. C'est

à peu près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît ; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir ; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse : il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à sa mort : je l'avoue ; et c'est par cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le distribuer ; mais, si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux âmes, pourquoi ne le pas faire ? Il y a cinq à six pages excellentes et de la plus grande force dans une petite brochure qui paraît depuis peu (1), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente, son ridicule amour-propre révolte : c'est Diogène ; mais il s'exprime quelquefois en Platon. Croiriez-vous que ces audacieuses sorties contre un monstre respecté n'ont révolté personne ; et que sa philosophie a trouvé autant de partisans que sa vanité cynique a eu de censeurs ? Oh ! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le servive de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais ! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre service au genre humain sans vous faire le moindre tort.

Ce sont là, monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus

(1) Lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

attachée. J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante servante, DEMITÈLE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 avril, veille de Pâques, 1763.

MES yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le père Mabillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a surtout un Corneille, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait *Suréna* et *Pulchérie ?* Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire *Attila* imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père Pierre toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin ou *le duc de Foix*, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose, c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le bonnet sale d'Adélaïde est encore plus sale que celui du duc de Foix.

Puisque me voilà sur l'article du tripot, je vous avouerai que j'ai du faible pour *le Droit du seigneur*, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort; je sens encore entrailles de père pour *Olympie*. Croyez-moi, cela fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour *Olympie* qu'une héroïne

fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesses de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. Olympie ressemble plus à Zaïre qu'à Cornélie.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du czar Pierre. Lisez les chapitres sur la religion et sur la mort d'Alexis.

Il y a une autre prose plus intéressante; c'est celle des derniers chapitres de l'*Histoire générale*. J'estime qu'il faut absolument que ni M. de Malesherbes ni personne n'en permette l'entrée en France avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On sait bien qu'il faut dire la vérité; mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

A M. MARMONTEL.

3 avril 1763.

Vous m'écrivez, mon cher ami, le dimanche des Rameaux : et moi je vous écris le dimanche de Pâques. Laissez-moi faire, je me charge de faire entendre raison aux personnes dont vous parlez. Vous moquez-vous du monde de m'envoyer votre *Poétique* par les frères Cramer ? Je ne l'aurai que dans un mois. Je suis sûr qu'il y a des choses excellentes : je veux la citer dans le *Commentaire* de notre père Pierre; cela ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques. On imprime notre père à force : il n'y a pas un moment à perdre. Envoyez-moi, je vous prie, votre *Poétique* par la poste, contre-signée le généreux Bouret. Je suis bien aise que notre ami Pompignan inspire la joie à sa famille. Mes respects, je vous prie, à sa belle-sœur, qui

ne rit point par oubli. Où demeurez-vous ? Que faites-vous ? Aimez-moi toujours.

Je suis toujours un peu quinze-vingt.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 d'avril 1763.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères Cramer se sont avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet *Essai sur l'Histoire générale*, où je peins le genre humain assez en laid pour le rendre ressemblant. Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. Messieurs peuvent très-bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque; mais j'ai toujours dit aux Cramer que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition est déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent assez pour être fidèles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un Cramer à Paris; vous me direz qu'il n'est point libraire, qu'il est prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que, s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals.

Les dernières pièces du père Pierre, et les dernières sottises de ma chère nation ne laissent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir, et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits Cramer ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à

la nouvelle édition de l'*Histoire générale ;* et de tous ces petits morceaux, ils ont fait un recueil qui se trouve être la satire du genre humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop piquans quand ils seront rassemblés dans un seul tome; ce sera là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'*Histoire*. Voilà donc dangers sur dangers; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. Messieurs devraient cependant me ménager un peu; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus?

Le parlement est puissant; mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils de Louis XIV, à l'ami de MM. les ducs de Praslin et de Choiseul, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très-peu qu'Omer dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince Cramer à ordonner à quelqu'un des officiers de sa garde d'ôter ce nom qui n'est pas en odeur de sainteté. Cette précaution et quelques cartons sont tout ce que je veux.

Si j'étais seulement commis de la chambre syndicale, j'arrêterais le débit d'*Olympie* jusqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou sifflée au théâtre; mais je ne suis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici:

Je ne sais quel Anglais fit mettre sur son tombeau : « Ci gît l'ami de Philippe Sidney »; je veux qu'on grave sur le mien : « Ci gît l'ami de M. et de madame d'Argental. »

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 avril 1763.

Mes divins anges, je vois à peine en écrivant ce que j'écris; mon clerc est bien malade, et moi aussi; maman Denis a un engorgement au foie. Nous sommes tous auprès d'Esculape-Tronchin, mais Esculape a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la santé à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les saints qui soit plus fort. Mes anges nous ne sommes nullement de votre avis sur la figure d'Antigone au mariage d'Olympie. Nous savons ce que c'est que d'assister à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raisons les plus fortes de s'op-*

poser à ce mariage? Il n'en a certainement aucune ; il n'a pas le moindre droit ; il n'a pas la possibilité ; il est hors du temple dans le parvis ; il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies sacrées. Comment peut-il empêcher que Cassandre donne la main à son esclave? Il n'est sûr de rien, il n'a encore pris aucune mesure; il n'a que des doutes ; il n'est venu que pour les éclaircir, dira-t-il : Je m'oppose à ce mariage, parce que je crois Olympie fille d'Alexandre ? Tout le monde, le grand-prêtre, Cassandre, Olympie répondraient: Tant mieux, c'est un mariage fort sortable; vous n'êtes point en droit de vous y opposer ; vous ne connaissez pas seulement Olympie; le droit civil et le droit canon sont contre vous; de quoi vous avisiez-vous de faire du bruit à la messe ?

Antigone n'est donc pas si sot que de faire un tapage inutile ; il s'y prend plus prudemment ; il soulève les peuples et fait venir des troupes ; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il serait ridicule de faire un mariage devant un confident, qui ensuite en rendrait compte à Antigone ? Je suis si convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de sentiment. Cette pièce d'ailleurs n'est point du tout dans le système ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très-grand effet, à nous autres habitans des Alpes qui ne connaissons point la tyrannie de l'usage. Le spectacle en est fort beau. Si vous aviez vu Statira entourée de ses prêtresses, et la scène où Olympie, en embrassant sa mère, lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de son père et de sa mère ; si vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaisir comme nous. L'hiérophante est un digne prêtre ; catholiques, huguenots, luthériens, déistes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de

Paris; je crois bien que la cabale de Fréron criera, et c'est pourquoi j'ai toujours été dans le dessein de hasarder cette tragédie plutôt à l'impression qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer, si vous voulez; je n'ai sur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe assez peu quelle pièce on représente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer *Catilina*, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris en croyant faire leur cour à madame de Pompadour. Après avoir vécu malheureusement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que l'an passé je fus un peu trop séduit d'*Olympie*, mais je me suis tempéré.

Jean-Jacques ne se tempère pas comme moi. Jean a écrit à Christophe. Il y a un mois que sa lettre est imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé Quesnel l'a eue à Versailles. Malheureusement l'auteur fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on aurait dû lui élever des statues*. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève : qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*Inri*. Enfin il cartonne, et moi je cartonne aussi l'*Histoire générale*, de peur de l'*Inri*.

Vous ne parlez point, mes anges, de l'incendie de l'Opéra; c'est une justice de Dieu : on dit que ce spectacle était si mauvais, qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président Hénault; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi; mais j'ai par-dessus lui une pro-

pension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture ; les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec les respects les plus tendres.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 avril 1763.

Le bon Dieu vous le rende, monsieur, d'avoir guéri M. le comte de Brassac de sa peur ! Non seulement vous êtes philosophe, mais vous en faites. Je suis bien fâché de n'avoir plus de sermons, mais vous aurez des curés Meslier tant que vous en voudrez. Je ne sais si le dernier ouvrage de J.-J. Rousseau, intitulé *Émile*, est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier : voilà le fond de ce livre ; mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse. Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques ; que Jean-Jacques, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. C'est de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée *Lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont.* Il est fort difficile d'en avoir des exemplaires : s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-signés. Adieu, monsieur ; continuez à

détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous sont le plus dévoués.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril 1763.

Mes chers anges, je vous envoie *Olympie*, que j'ai fait imprimer pour deux raisons assez fortes : la première, à cause des remarques, que je crois très-intéressantes et très-utiles, si utiles même, qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres sont persécutés, et où l'insolent et ridicule Omer de Fleury ose proscrire la religion naturelle, ainsi que le bon sens.

La seconde raison, c'est que ni le Kain ni mademoiselle Clairon ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où sont les choses, j'aime mieux les suffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'est aux seuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Russie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'Omer de Fleury veut qu'on vole à Paris les souscripteurs. On représente à Moscou et à Rome ce même *Mahomet* qu'Omer de Fleury voulait anéantir à Paris, etc.

J'avoue qu'on a protégé dans votre ville une comédie dont tout le mérite consistait à dire que Diderot et d'Alembert étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mausolée à un assez mauvais poëte boursoufflé, qui n'a presque jamais parlé français ; mais ces petites faveurs si bien appliquées ne me font pas changer de sentiment.

Je crois que mademoiselle Clairon est la plus grande actrice que vous ayez eue ; mais permettez-moi de ne

m'en rapporter en aucune manière à aucun de ses jugemens.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont assez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit Antigone au premier acte (sc. 3) :

> Nous verrons.... Mais on ouvre, et ce temple sacré
> Nous découvre un autel de guirlandes paré.
> Je vois des deux côtés les prêtresses paraître ;
> Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre.
> Olympie et Cassandre arrivent à l'autel !

Chaque mot que dit Antigone est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste ; et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie que de vouloir tout étriquer, tout tronquer ; d'ôter aux mouvemens et aux sentimens l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe à la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique ; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vite leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent *Olympie ;* et puisqu'on n'a pas voulu reprendre *le Droit du seigneur*, et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la représentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me fesais un plaisir de le consacrer aux amusemens de mes anges ; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit,

dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, ce que j'avais déjà dit dans celle de *Louis XIV*. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre. Malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève, il y a plus de trois mois, à ce que disent les Cramer; et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale, et d'amour de la vérité dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, je me tiens très-récompensé de mon travail; car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

Vous aurez incessamment la lettre de Jean-Jacques à Christophe. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait: il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler; il assure que, si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloisia* (1) que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à Christophe qu'il est chrétien, et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobre et de ridicule; il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est trop fort; car, après tout, le christianisme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de personnes de tout âge et de tout sexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que Jean-Jacques, dans son *Epître*, prouve à Omer qu'il est un sot, en quoi je suis entièrement de son avis.

Mes divins anges, la plus grande consolation de ma vie est votre amitié; il est vrai que je ne vous verrai plus; mais je songerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame Denis est infiniment sensible à toutes vos

(1) Par Chorier.

bontés. Tronchin prétend qu'elle sera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fussiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous dise que j'exige absolument des Cramer d'ôter mon misérable nom des frontispices de leur recueil. Vous savez que rien n'est plus aisé que de brûler un livre. Un Chaumeix, un Gauchat n'ont qu'à recueillir, falsifier, empoisonner quelques phrases, et donner un extrait calomnieux à un Omer; Omer fera son réquisitoire, et des hommes extrêmement ignorans condamneront au brasier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les Cramer n'en seront pas fâchés; mais moi, si mon nom est à la tête d'une histoire sage et instructive, je suis décrété en personne, et mes biens confisqués, si je ne comparais pas devant ces *messieurs*. Or, c'est ce qui est absolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure concession des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregistremens ne viennent que des *regesta*, des compilations qu'on s'avisa de faire sous Philippe-le-Bel, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir registre (habitude qui succéda au trésor des chartres); qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une histoire dans laquelle la conduite du parlement est toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela est dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'*Olympie*, et je finis. Un homme qui a été à moi, qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ses dépens: c'est un plaisir que je lui devais. Sera-t-il juste d'empêcher son édition d'en-

trer en France, et de le priver du fruit de ses avances ? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en suis sûr, trouvé sombre, chagrin dans mon épître. Je ne sais pourquoi je suis triste ; car votre humeur est toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'est parce que le vent du nord souffle ; mais je suis à vous à tout vent, ô anges !

Respect et tendresse.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril 1763.

J'ai lu, monsieur, la lettre de votre bacha (1) ; tout ce qui m'étonne, c'est qu'ayant été exilé dans l'Asie-Mineure, il n'alla pas servir le sophi de Perse Thamas Kouli-kan ; il aurait pu avoir le plaisir d'aller à la Chine, en se brouillant successivement avec tous les ministres : sa tête me paraît avoir eu plus besoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir se battre avec le prince Eugène, président du conseil de guerre ; c'est à peu près comme si un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne proposait-il aussi un duel au grand-visir ? Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambassadeur M. de Villeneuve, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha ; on lui passera tout, parce qu'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, monsieur, de vous prouver avec quels sentimens respectueux j'ai l'honneur d'être, etc.

(1) M. de Bonneval, qui s'était fait turc.

A M. HELVÉTIUS.

Le 1er mai 1763.

Voici, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très-instruit, et qui par conséquent vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié; car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. Makartney pense comme vous. Il croit, malgré Omer et Christophe, que, si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer, et des sifflets pour les bourdons de Simon le Franc, favori du roi, etc., etc.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé comme si les Anglais fesaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur sans montrer la main qui la frappe. Jean-Jacques dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa lettre à Christophe.

Pour prouver que dans notre secte la partie est plus grande que le tout, il suppose que notre Sauveur Jésus-Christ communie avec ses apôtres : en ce cas, dit-il, il est clair que Jésus mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé les deux extraits de Jean Meslier : il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse; mais qu'il rue bien à propos! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon en mourant d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles!

quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage.

Vale ; je vous estime autant que je vous aime.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 mai 1763.

Le pauvre vieux malade a reçu, monsieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira, s'il peut jamais boire ; il y a aussi des saucissons dont il mangera, s'il peut manger : il est dans un état fort triste, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de saucissons. Vraiment, monsieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils ; il est vrai que je me sens pour vous la tendresse d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, monsieur, qu'à ma vieillesse si je ne me souviens pas du père Pacciaudi ou Pacciardi ; je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il se peut faire que j'aie eu l'honneur de voir ce théatin ; mais je prie son ordre de me pardonner si je ne m'en souviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduisant quelques-uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très-rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher Goldoni ; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera long-temps à

Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agrémens. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre ermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai 1763.

ANGES exterminateurs, celui qui vous appelait *furie* avait bien raison. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlemens de votre ouaille misérable.

1° Vous voulez qu'on imprime la médiocre *Zulime* au profit de mademoiselle Clairon; très-volontiers, pourvu qu'elle la fasse imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus; mais je consens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2° Voulez-vous supprimer l'édition d'*Olympie*, ou en faire imprimer une autre, en adoucissant quelques passages sur ce détestable grand-prêtre Joad, et le tout au profit de mademoiselle Clairon? de tout mon cœur, avec grand plaisir assurément.

3° L'*Histoire générale* est peut-être un peu plus sérieuse. Le parlement sera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé. Mais laissons-

là le Canada, et parlons des Iroquois qui me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très-ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfans ? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne pas m'en savoir gré ; mais, de bonne foi, le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité ? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement ? et quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières ? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici :

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'état : Quoi ! vous voulez écrire mes fautes ? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, etc., etc.

Mais, s'il est vrai que j'aie altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de Chauvelin et à M. le président de Meynières. Ces dates et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de Meynières

et de Chauvelin ; et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses ; elles me paraissent absurdes comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de Praslin ; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre histoire de France ; il y a eu des temps plus funestes ; mais y en a-t-il eu de plus impertinens ? Je voudrais que vous fussiez aux Délices ; oui, assurément, je le voudrais ; vous y verriez des Anglais, des Tudesques, des Polacres, des Russes ; vous y verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation ; vous verriez comme l'Europe la traite ; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar Pierre Ier, vous en usez avec moi précisément comme le docteur Tronchin avec madame Denis : elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, Cramer imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire ; pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire ?

Voilà M. de Thibouville qui m'envoie vraiment de beaux projets pour *Olympie* : c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très-obligé de me procurer les remarques de MM. de Meynières et de Chauvelin. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur-le-champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlemens du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai ; de même que les trois états

du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlemens, je vous en prie; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France, dont je peux disposer; j'enverrai ma nièce avec M. et madame Dupuits à Paris; le parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 mai 1763.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait dit tant de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont faite mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourmens de mes yeux. Je viens de relire *l'Avventuriere onorato*, *il Cavaliero di buon gusto*, et *la Locandiera*. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très-grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! que je voudrais vivre avec lui! Il n'y a personne qui ne voulût ressembler au cavalier *di buon gusto*; et je suis toujours près de demander au marquis de Forlimpopoli sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes

rêveries, qui ne sont pas encore tout-à-fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens; ils donnaient des petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de Lélius Albergati, l'ami intime de Térence. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre Térence et Lélius!

Bonsoir, monsieur; je vous aime et je vous estime trop pour faire ici les plats complimens de la fin des lettres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mai 1763.

ENCORE un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de Meynières et de Chauvelin pour les remercier de la bonté qu'ils ont : voilà déjà un devoir de rempli pour la prose.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changemens dans *Zulime* pour la tirer, autant qu'il est possible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en sert, et on remercie Dieu; car les idées viennent, Dieu sait comment. J'ai beau rêver à *Olympie*, je suis à sec. Point de grâces à rendre à Dieu. Je dédie *Zulime* à mademoiselle Clairon; mais, dans ma dédicace, je suis si fort de l'avis de l'intendant des menus contre l'abbé Grizel, que je doute fort que cette brave dédicace soit honorée de l'approbation d'un censeur royal et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on pense! On le dit en Angleterre; quel mal en arrive-t-il? La liberté de penser empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des guinées?

Ah! Français! Français! vous avez beau chasser les jésuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre parlement examine les manuscrits de monsieur le contrôleur-général avec une extrême sévérité, et qu'on parle d'un lit de justice. Les arrangemens de finance ne laissent pas de nous intéresser, nous autres Génevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous seriez pourtant de vrais anges, si vous daigniez en toucher quelque chose.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour frère Damilaville. Je vous supplie de la lui faire tenir par la petite poste, ou de la lui donner, s'il vous fait sa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, soyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainsi un pauvre montagnard!

Mon Dieu! que je trouve les tracasseries des billets de confession, et tout ce qui s'en est suivi, ridicules! c'est la farce de l'histoire. Peut-on traiter sérieusement un sujet de farce? Passez-moi un peu de plaisanterie, je vous en prie; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne soyez pas impitoyables envers votre créature qui vous aime tant.

AU CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, ce 14 mai 1763.

Votre éminence m'a écrit une lettre instructive et charmante. Je pense comme elle; l'extravagant vaut mieux que le plat: ajoutons encore, je vous en prie, que des discours entortillés de politique sont encore pires que la fadeur. Je pousse le blasphème si loin, que, si j'étais condamné à relire ou l'*Héraclius* de Cor-

neille, ou celui de Calderon, je donnerais la préférence à l'espagnol.

> J'aime mieux Bergerac, et sa burlesque audace,
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
>
> (Boileau, Art poét., ch. IV, v. 39.)

Daignez donc me rendre raison de la réputation de notre *Héraclius*. Y a-t-il quelque vraie beauté, hors ces vers (Corneille, *Héraclius*, act. 4, sc. 4) :

> O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi;
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

et encore ces vers ne sont-ils pas pris de l'espagnol.

Cette Léontine qui se vante de tout faire, et qui ne fait rien; qui n'a que des billets à montrer; qui parle toujours à l'empereur comme au dernier des hommes dans sa propre maison, est-elle bien dans la nature? Et ce Phocas qui se laisse gourmander par tout le monde est-il un beau personnage? Vous voyez bien que je ne suis pas un commentateur idolâtre, comme ils le sont tous. Il faut tâcher seulement de ne pas donner dans l'excès opposé. Je tremble de vous envoyer *Olympie* après avoir osé vous dire du mal d'*Héraclius*. Si votre éminence n'a pas encore reçu *Olympie* imprimée, elle la recevra bientôt d'Allemagne; c'est toujours une heure d'amusement de lire une pièce bonne ou mauvaise, comme c'est un amusement de six mois de la composer, et qu'il ne s'agit guère dans cette vie que de passer son temps.

Votre éminence passera toujours le sien d'une manière supérieure; car, avec tant de goût, tant de talent, tant d'esprit, il faut bien qu'un cardinal vive plus agréablement qu'un autre homme. Je conçois bien que

le doyen du sacré collége, avec la gravelle et de l'ennui, ne vaut pas un jeune cordelier; mais vous m'avouerez qu'un cardinal de votre âge et de votre sorte, qui n'a devant lui qu'un avenir heureux, peut jouir, comme vous faites, d'un présent auquel il ne manque que des illusions. Vous êtes bon physicien, monseigneur; vous m'avez dit que je perdrais ma qualité de quinze-vingt avec les neiges. Il est vrai que la robe verte de la nature m'a rendu la vue; mais que devenir quand les neiges reviendront? Je suis voué aux Alpes. Le mari de mademoiselle Corneille y est établi. J'ai bâti chez les Allobroges, il faut mourir Allobroge. Il nous vient toujours du monde des Gaules; mais des passans ne font pas société: heureux ceux qui jouissent de la vôtre, s'ils en sont dignes! Je ne jouirai pas d'un tel bonheur, et je m'en irai dans l'autre monde sans avoir fait que vous entrevoir dans celui-ci. Voilà ce qui me fâche; je mets à la place le souvenir le plus respectueux et le plus tendre; mais cela ne fait pas mon compte. Consolez-moi en me conservant vos bontés. Relisez l'*Héraclius* de Corneille, je vous en prie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 mai 1763.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non, vraiment, ils ne sont point exterminateurs, et je les rétablis dans leur titre naturel et dans leur dignité d'anges sauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital, extrême-

ment ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des événemens terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grâce à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain; et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères, qui ne sont faites que pour le recueil *D*, ou le recueil *E*.

Je vous avoue que je suis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques semble marquer un peu d'aigreur. Est-il possible qu'on puisse me reprocher de n'avoir pas nommé, dans plusieurs endroits, un conseiller auquel je suis très-attaché, et dont je rapporte une belle action, quoique étrangère à mon sujet? Aurait-il fallu que je le nommasse dans ce vaste tableau des affaires de l'Europe, lorsque je ne nomme pas M. le duc de Praslin, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire: *Deux sages crurent la paix nécessaire, la proposèrent et la firent?* En vérité, la plupart des hommes ressemblent aux moines, qui pensent qu'il n'y a rien d'intéressant dans le monde que ce qui se passe dans leur couvent.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques sur les billets de confession en deux endroits différens. Au premier, il prétend qu'il n'est pas dans l'exacte vérité *qu'il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérens à la bulle; sans quoi, point d'extrême-onction, point de viatique.* Et au second endroit, il dit que *dans les remontrances du parlement on prouvait jusqu'à la démonstration combien il était absurde d'attacher la réception ou l'exclusion des sacremens à un billet de confession.*

Il dit donc précisément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le voyez bien mieux que moi, qu'il règne dans les esprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de sang-froid quand j'ai fait cette histoire ; on est un peu animé quand on la critique. Mes anges concilians ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le parlement brûle le livre, ce sera donc vous qu'il brûlera; je serai enchanté d'être incendié en si bonne compagnie.

Je tâcherai de servir M. le duc de Praslin dans sa *Gazette littéraire* qu'il protége. S'il le veut, je ferai moi-même les extraits de tout ce qui paraîtra en Suisse, où l'on fait quelquefois d'assez bonnes choses : on me gardera le secret; mais probablement M. l'ambassadeur en Suisse, et M. le résident à Genève, seront plus instruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne serait qu'un double emploi.

Il me semble que les yeux, chez un de mes anges et chez moi, ne sont pas notre fort; j'en ai vu de forts beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes.

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux, qui ne sont pas indifférens ; je les enverrai à M. de Montpéroux, notre résident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de *mérite ;* et, quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai 1763.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve très-bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des *Remarques*. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup : il respire l'esprit de parti; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas sitôt.

J'avais très-bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre précédente et celle de Philibert Cramer; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaissance que je vous en dois.

Je vous enverrai incessamment la *Zulime* dédiée à la nymphe Clairon. Vous aurez aussi une nouvelle édition d'*Olympie;* celle d'Allemagne n'est bonne que pour les pays étrangers; et il eût été bon qu'elle n'eût point transpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart: ramasse, Fréron!

Le cinquième acte d'*Olympie* n'est point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup; comptez que les yeux sont très-satisfaits; c'est tout ce qu'il m'est permis de dire. Si vous aviez vu une jeune Olympie venir en deuil sur le théâtre, au milieu des prêtresses vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres : la rareté! la curiosité! vous auriez même été très-attendris; et quant au bûcher,

on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reste, messieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous bénisse !

Pourvu que je ne sois pas maudit de mes anges, je suis content ; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 de mai 1763.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succinctes soient du président de M***, qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnaissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont ces abbés Arnaud et Suard (1); ce sont apparemment des gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de Praslin. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de Praslin trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques-uns ont de la réputation. J'ai eu grand soin de

(1) Tous deux entrèrent à l'académie française, et rédigèrent, de 1764 à 1766, la *Gazette littéraire de l'Europe*.

mettre en marge que ces esquisses informes n'étaient présentées que pour être mises en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux bruts pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entreprise. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me fasse craindre d'être inutile ; sans cela, je pourrais dégrossir tout ce qui se fait en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aisément me faire venir tous les livres par la poste ; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, servis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai proposé à M. le duc de Praslin cet arrangement, et, s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amusement convient à mon âge ; il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai jusqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

Comme je vous fais toujours des confessions générales, je dois vous dire que madame Denis, à qui j'ai donné Ferney, a présenté requête à M. le duc de Praslin pour avoir ses causes commises au conseil privé ; en voici le motif.

Les priviléges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis Charles IX jusqu'à Louis XV ; les parlemens s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interprète des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne et Genève. Si on attaque nos droits aux parlemens, nous les perdons infailliblement ; si nous plaidons au conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre ; ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de Bias et de Diogène, et je le prendrais peut-être, si j'étais

seul; mais il serait triste pour madame Denis de perdre de très-belles prérogatives et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du tripot; pas un mot de la tragédie de *Socrate;* profond silence sur les trois tomes immortels du modeste Palissot; vous ne parlez ni de l'opéra, ni des édits, ni de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe.* Les yeux me cuisent et refusent le service à votre créature.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 mai 1763.

Je suis très en peine, monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. Bouret. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grâce de m'instruire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de *Socrate?* Le sujet n'est pas trop intéressant; s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les Anitus, les Omer et les Christophe. Dieu soit béni!

Que dit-on de la lettre de Jean-Jacques à Christophe? Savez-vous que Palissot a fait imprimer ses œuvres? le sait-on? Tout son recueil est contre les pauvres philosophes, et cependant il pense comme eux; cela fait saigner le cœur. Consolez-moi en écrivant sur la poésie, puisque vous ne voulez plus me consoler en la cultivant. Est-il possible que ce coquin de Fréron vous ait fait abandonner un art où vous auriez

eu certainement de très-grands succès? Votre *Poétique* réussit beaucoup auprès des gens du métier et de ceux qui n'en sont pas; c'est la preuve du vrai mérite. Je suis toujours presque aveugle; j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaisir quelques mots de vous.

Conservez vos sentimens pour votre ancien ami.

A M. VERNES, MINISTRE A SÉLIGNY.

Aux Délices, 24 mai 1763.

NON assurément, Jean-Jacques n'est pas ce que vous savez, et peu d'êtres pensans sont ce que vous savez. S'il y a une bonne morale dans les *mille et une Nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient sous cape persécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voisins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très-cher curé; et vous savez bien..... (Je raie ceci par excès de discrétion.)

On dit que Jean-Jacques fait actuellement des fagots, comme le médecin malgré lui; il en a tant conté, qu'il est bien juste qu'il en fasse. A l'égard de son abdication, il se croit un Charles-Quint qui abdique l'empire.

La tolérance ne servira de rien, à moins qu'on n'ait des protections très-fortes. Il est difficile de persuader de si loin des âmes occupées de leurs intérêts et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts; mais j'ai peu d'espérance; je n'ai qu'un violent désir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce serait une bonne œuvre.

C'est bien dommage qu'on n'ait pas fait une histoire des conciles dans le goût naïf du *Précis du concile de Trente:* il faut espérer que quelque bonne âme rendra ce service aux honnêtes gens. Tout vient dans son temps,

et un temps arrivera où l'on n'enseignera aux hommes que la morale qui vient de Dieu, et qu'on laissera là les dogmes qui viennent des pères : car quels enfans que ces pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infâme procédure des infâmes juges de Toulouse est partie, ou part cette semaine. Nous espérons que l'affaire sera jugée au grand-conseil, où nous aurons bonne justice; après quoi je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouse, ayant roué le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces ; mais tout cela est fait par la justice. *Ah! manigoldi* (1) !

A M. PALISSOT.

Aux Délices, 31 mai 1763.

J'ai tardé long-temps à vous répondre, monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours des yeux ; ils sont, comme l'imagination, sujets à la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne et voyant : voilà ce que me vaut le climat des Alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vite, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déjà entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai cru découvrir des idées neuves dans vos *Réflexions sur les premiers temps de l'Histoire romaine.* Dès que le livre sera revenu de Genève, où je le fais relier dans le goût de ma petite bibliothèque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner : celui de les tenir

(1) Ah! bourreaux!

de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue si je n'entre pas dans les longs détails ; et comptez, monsieur, sur tous les sentimens, etc.

A M. COLLINI.

2 juin 1763.

J'AI reçu votre paquet, mon cher historiographe ; en vous fesant mes remercîmens, j'y ajoute une prière. S. A. E. a une suite de médailles de monnaies papales ; nous n'avons pas de telles curiosités à Genève. Je vous prie instamment de voir si le mot *dominus* se trouve sur la monnaie de quelque pape ; et en cas que vous trouviez un *dominus*, un *domnus*, ou *domn*, mandez-moi, je vous prie, à quel pape il appartient. Cette connaissance m'est nécessaire pour éclaircir un point d'histoire. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à un historiographe ? N'auriez-vous point aussi, dans votre belle bibliothèque, quelque notice concernant la *bulle d'or ?* Les derniers articles furent, comme vous savez, promulgués à Nuremberg, en présence du dauphin de France qui fesait là une pauvre figure, et qui fut placé au-dessous du cardinal d'Albe. Ce dauphin était celui qui fut depuis le roi Charles V. Auriez-vous quelque paperasse concernant cette séance ? Ce cardinal d'Albe était-il légat *à latere ?* siégeait-il avec les électeurs, devant ou après ? l'anecdote mérite d'être approfondie en faveur de la modestie ecclésiastique. *Vale, amice !*

A M. DE CIDDEVILLE.

A Ferney, le 4 juin 1763.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'est pas en Normandie, ou Launay dans le pays de Gex. Nous sommes quatre à présent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame Denis est languissante; je le suis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine; je vois avec peine mes caractères, et je les forme gros pour me soulager. Vous êtes seul, vous avez de la santé, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin il faut se voir avant de mourir. Il est clair que nous ne converserons pas ensemble quand nous serons *cinis, fabula et manes.*

J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie*, mais comment vous l'adresser ? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poste. La lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, a mis l'alarme partout. On a ouvert et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent; ainsi on a coupé les vivres à l'âme.

Notre *Corneille* avance; nous en sommes malheureusement à *Bérénice.* Vous savez qu'il ne sortit pas de ce combat à son avantage. Je fais imprimer la *Bérénice* de Racine avec des remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais peu sur la pièce de *Corneille;* vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de *Cinna.*

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques par celles que j'ai faites sur *Olympie;* elles sont un peu philosophiques. J'avais dès long-temps assez d'antipa-

thie contre le rôle de Joad, dans *Athalie*. Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfans? cela est absurde :

Quodcunque ostendis mihi sic, incredulus odi.
(Hor., Art poét., v. 188.)

Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas la sainte Écriture. Racine l'a trompé avec art; mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Au château de Ferney, 9 juin 1763.

Je n'ai point reçu, monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit. Il se pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contre-signé qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. Janel, intendant des postes et maître absolu de tous les imprimés qu'on envoie, ou qu'on me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Il y a depuis peu une petite inquisition sur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres âmes tant que l'on peut. Je crois

que nous en avons l'obligation à la lettre que M. Jean-Jacques Rousseau s'est avisé d'écrire à Christophe de Beaumont.

Je ne suis point du tout étonné, monsieur, que le *pédant, lourd, crasseux et vain* (1), soit fâché qu'un homme qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'université lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, messieurs, je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnet à trois cornes. La Fontaine a raison de dire (fab. 9, 5):

> Et ne sais bête au monde pire
> Que l'écolier, si ce n'est le pédant.

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le proposerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

Permettez-moi, monsieur, de vous dire que le sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlemens, et j'aimerais passionnément celui de Paris, si vous en étiez le procureur-général. Je voudrais surtout qu'il fût un peu plus philosophe; il ne l'est point du tout, et cela me fâche. Mais vous me consolez autant que vous m'instruisez. Dieu nous donne bien des magistrats comme vous, afin que nous puissions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque chose!

(1) Crevier (*).

(*) On lit dans la satire intitulée *les Chevaux et les Anes*:

> Ce lourd Crevier, pédant, crasseux et vain,
> Prend hardiment la place de Rollin,
> Comme un valet prend l'habit de son maître.

Agréez, monsieur, le très-sincère respect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conserver pour vous lire.

A M. AUDIBERT, A MARSEILLE.

A Ferney, 12 juin 1763.

On ne peut obliger, monsieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'esprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet si malade, que M. le marquis de *** a quelque raison de douter que je sois envie. Descartes disait : *Je pense, donc je suis ;* et moi je dis : *Je vous aime, donc je suis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant, s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait passionnément la vérité, et qui détestait souverainement la tyrannie ecclésiastique. On dit qu'on a trouvé dans ses manuscrits quelques morceaux qui répondent assez aux idées que vous vous proposez. Cet homme pensait que, de tous les fléaux qui affligent le genre humain, l'intolérance n'est pas le moins abominable.

Nous allons entreprendre un nouveau procès assez semblable à celui des Calas. Vous avez peut-être entendu parler de la famille Sirven, accusée d'avoir noyé sa fille que l'évêque de Castres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer Calas fit condamner Sirven à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à assister à la potence et à être bannies. Heureusement ce jugement, plus cruel encore que celui des Calas, et non moins insensé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ses biens, est dans le dernier malheur.

M. de Beaumont, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de cassation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des Calas. Il nous manque encore des pièces importantes : nous essuyons bien des longueurs ; mais nous ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monstrueux qui a fait deux fois des assassins de ceux dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, monsieur; madame Denis et toute ma famille vous fait les plus sincères complimens. Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier qui me parlâtes des Calas. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue, et de celle qu'on va bientôt achever de leur rendre. J'espère que vous verrez incessamment à Marseille un petit *Traité sur la tolérance* qui n'est pas fait pour scandaliser les honnêtes gens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de juin 1763.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé *Olympie* à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner : ce monstre craint la raison comme les serpens craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans le petit pays que j'habite. Ah ! que les Français sont encore loin des Anglais en philosophie et en marine !

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette lit-*

téraire en les servant; mais je ne les sers que pour vous déplaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de saint Michel, d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de Praslin veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai, rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'est monsieur le contrôleur-général qui a fait graver Tronchin; c'est lui qui donne ces estampes, et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver messieurs de la grand'chambre, ni que messieurs fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur.

Pour celle d'*Olympie*, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai proposée que comme nouvelle, et non comme heureuse. Songez qu'Antigone étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher Olympie de se faire religieuse; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple; et s'il craignait la violence de Cassandre, il démentirait son caractère, le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. Olympie entre les deux rivaux forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec Cassandre; et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'Antigone ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux amans en liberté, et ce

n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. Antigone mort ne serait qu'un personnage de moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut bien au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé ! oui, par ma foi, mes anges; c'est ainsi que la Providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une *Zulime* pour M. de Thibouville-Baron. Cette *Zulime* me paraît assez rondement écrite; c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les *Olympie* et les *Zulime* que j'ai déjà envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de Praslin et de M. de Courteille. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin et les étrangers qui y sont lui ont redemandé *Olympie ;* qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend, à Manheim, que je n'ai jamais rien fait, ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'aux bords du lac Léman, et sur ceux du Rhin, que j'obtiendrai un peu d'indulgence ?

J'en reviens toujours à Candide : il faut finir par cultiver son jardin ; tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose ; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité, excepté

de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

La nièce à Pierre, la nièce à François, et le vieux François baisent le bout de vos ailes.

A M. LA COMBE, AVOCAT.

Au château de Ferney, 13 juin 1763.

Je reçus avant-hier, monsieur, par madame la duchesse d'Enville, les *Lettres secrètes de la reine Christine*, dont vous avez bien voulu m'honorer. Je ne suis pas étonné de voir combien l'assassinat de Monaldeschi vous révolte. Vous faites bien de l'honneur aux autres états de dire qu'on aurait puni Christine partout ailleurs qu'en France. Elle l'eût été sans doute dans les pays où les lois règnent; mais ces pays sont en petit nombre, et Christine eût été impunie à Rome, à Madrid, à Vienne. Je vous serais très-obligé, monsieur, de vouloir bien me donner quelques éclaircissemens sur l'authenticité de ces lettres (1). J'ai donné quelques lettres de Henri IV, très-curieuses, dans la nouvelle édition de l'*Essai sur l'histoire générale*. Je les tiens de M. le chevalier de la Motte (2), qui les a copiées, à Andoin, sur l'original. J'ignore si ces *Lettres secrètes de Christine* sont écrites en italien et traduites en français. Je vois avec peine dans ces lettres les termes de *pompons* et de *calotins*, mots que j'ai vus naître dans notre langue. Au reste, si ces lettres sont de Christine, elles font peu d'honneur à son jugement. Quand on a abdiqué un trône, il faut être sage; mais, supposé qu'elle ait eu le malheur d'écrire avec un or-

(1) Ces lettres étaient de M. la Combe lui-même.

(2) De la Motte-Gefrard.

gueil si imprudent, ce livre est toujours un monument précieux. Je vous en remercie, et je vous supplie d'éclaircir mes doutes.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin 1763.

Mes anges, est-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite-vérole? Messieurs ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux Gilles. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses tréteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent, après qu'un Berrier a gouverné votre marine, il manquait un Omer, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette équipée; j'en ferai mention en temps et lieu pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse, qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur gazette. Si M. le duc de Praslin approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude; mais je ne reçois ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous; vous aurez plus le temps

de travailler à *Olympie*. Mes anges, je suis épuisé, rebuté ; je renifle sur cette *Olympie*. Il faut attendre le moment de la grâce, et cultiver le jardin de Candide.

Je baise les plumes de vos ailes.

A M. MARMONTEL.

19 juin 1763.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore ; mais saisir la lettre qui l'accompagne ! se rendre maître du secret des particuliers comme si nous étions dans une guerre civile ! cela n'est pas dans l'*Esprit des lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer *Olympie* qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on aura sans doute retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de Jean Meslier ; cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre entre bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut ; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parce qu'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vons envoyer Jean Meslier par voie bien sûre.

Mancocapac (1) est un étrange nom pour un héros

(1) Tragédie de le Blanc.

de tragédie ; Mahomet est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre ; on ne peut en parler mieux que vous ne faites dans votre excellent livre de *Poétique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais surtout d'avoir rendu justice à Quinault, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais Rousseau, je parle du poëte ; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu ; vous ne tomberez jamais dans ce péché infâme, et je vous aimerai toujours.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 juin 1763.

Si je pouvais rire, monseigneur le grand médecin, ce serait de voir maître Omer de Fleury usurper vos droits, et se mêler de l'inoculation en plein parlement sans vous avoir consulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de Forcalquier, et fait des vers pour Tronchin, non pas le fermier-général, mais Tronchin l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent sans doute sa prose, et vous aurez raison. Mais avouez qu'il est plaisant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite-vérole. Il est bien clair que la faculté de médecine sera contre l'inoculation, et que la sacrée faculté sera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra se faire inoculer à Genève ; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comtesse d'Egmont a eu la petite-vérole ; c'est bien dommage, sans cela, nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je

voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, M. le maréchal amener sa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'est pas si aimable que vous; elle est toute rassotée de vos lits de justice, de vos parlemens qui ne veulent pas obtempérer.

Je ne sais quelle maligne influence est tombée sur ce pauvre peuple; mais il m'est avis qu'il est sorti de son élément qui était la gaîté. Pour moi, il est vrai que je suis aussi dérouté que la nation; mais je suis vieux, aveugle et sourd, et ces petits agrémens ne rendent pas un homme excessivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais; vous le serez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la santé, de la gloire, de grands établissemens, de l'esprit, des amis, on peut se livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiselle d'Épinay; cela dit qu'elle est *buona roba;* mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice. Qu'elle soit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me prosterne devant votre force permanente, devant vos agrémens toujours nouveaux, devant votre esprit aussi sensé que gai, qui met aux choses leur véritable prix, et qui sait très-bien que la vie n'est qu'un pèlerinage qu'il faut semer de coquilles et de fleurs. Ma philosophie est la très-humble servante de la vôtre.

Ed in tanto la riverisco sommamente con ogni ossequio.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, 22 juin 1763.

MONSIEUR, j'ai reçu enfin et j'ai dévoré votre excellent *Traité de l'éducation*. Autrefois le triste emploi d'instruire la jeunesse était méprisé des honnêtes gens et abandonné aux pédans, et qui pis est, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de physique et de rhétorique ; vous faites de l'institution des enfans un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du sein de nos académies les meilleurs sujets qui voudraient se consacrer à des emplois devenus par vous si honorables ? Mais il faudrait Michel de l'Hôpital ou M. de la Chalotais pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre ; il est lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chose, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'est là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me semble, à l'empressement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on sera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires ; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon a parcourir l'espace qui s'étend de notre globe au soleil, que c'est en supposant la vitesse toujours égale ? c'est une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples en plus d'un genre au parquet de Paris. On prétend que maître Omer de Fleury ne les a pas suivis en fesant son réquisitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne soit si embarrassé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfans l'attention qu'elle mérite. *Curtæ nescio quid semper abest rei.* C'est assurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, monsieur, le respect, l'attachement et la reconnaissance de votre très-humble, etc.

A M. COLLINI.

28 juin 1763.

Mon cher ami, je ne puis trop vous remercier de vos instructions sur les monnaies de Rome. Il me serait fort doux de chercher avec vous de vieilles vérités dans votre bibliothèque électorale. Mais l'âge avance, la faiblesse augmente, et probablement je ne vivrai et ne mourrai ailleurs que chez moi. La médaille de Jules III n'est pas modeste; mais je voudrais qu'on eût mis au revers : *il ragazzo suo bardazza colla scimmia* (1). *Addio, caro!* Je vous écrirai plus au long quand j'aurai de la santé et du loisir, deux choses qui me manquent.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin 1763.

Divins anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout; voici le temps de

(1) « Ce que M. de Voltaire dit ici du pape Jules III n'est pas « un trait satirique; il appartient à l'histoire de ce pape, dont « la vie ne fut pas très-édifiante. » (*Note de Collini.*)

faire quelque chose. Il faut se presser ; l'âge avance ; il n'y a pas un moment à perdre. Il me faut jouer de grands rôles de tragédie pour amuser ces enfans et ces Génevois. Mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur ; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

Cela n'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre *Gazette*. Je suivrai très-exactement les ordres de M. le duc de Praslin, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que je n'aie pas vu une seule *Gazette littéraire :* qu'est-ce que cela veut dire ?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-mouton, et qu'on a ôté mon nom partout. Je désirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne s'agit que d'engager Merlin à veiller sur son propre intérêt ; c'est ce que j'ai mandé à frère Damilaville.

Au reste, il y a long-temps que j'ai pris mon parti sur cette affaire. Si on me poursuit, je crois la chose très-injuste, et tout le monde ici pense de même. Je n'ai pas écrit un seul mot qui puisse déplaire à la cour ; ma justification est toute prête. Je sais très-bien que le roi ne me soutiendra pas plus contre le parlement que le président d'Eguille ; mais je me soutiendrai très-bien moi-même. Je n'habite point en France ; je n'ai rien en France qu'on puisse saisir ; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien sur ma fortune, ni sur ma personne, ni sur mon âme, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait souvent de très-fausses démarches, il faut s'y attendre ; mais soyez très-sûrs qu'à mon âge tous les parlemens du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le sang ne me bout que pour les vers ; je

suis et serai serein en prose. Il m'importe fort peu où je meure ; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

J'ai été fidèle avec le dernier scrupule ; je n'ai envoyé à personne une seule ligne de ce que vous avez très-sagement supprimé. Je vous supplie de m'instruire si les Cramer ont laissé subsister mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point est très-important, car on ne peut procéder contre la personne que quand elle s'est nommée. Toutes les procédures générales et sans objet tombent. Mais enfin, qu'on procède comme on voudra, je suis aussi imperturbable que je suis dévot à mes anges.

Respect et tendresse.

A M. HELVÉTIUS.

2 juillet 1763.

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers temps, est de publier souvent ces mêmes vérités pour rendre service à ceux mêmes qui les combattent. Il est à désirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles; des libraires ne doivent point les débiter ; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages ; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérans. Il est

à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinens, et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu en Angleterre à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchans se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse faire chez nous ce qu'elle fesait chez les anciens; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilége.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, par Genève, 7 juillet 1763.

Voila le froid Bougainville mort (1), mon cher ami. Il faut que vous réchauffiez l'académie. Je vais

(1) Jean-Pierre de Bougainville, traducteur de *l'anti-Lucrèce.*

écrire à tous mes amis. Ce n'est pas que vous en aycz besoin ; c'est uniquement pour me faire honneur. J'ose croire même que vous n'aurez point de concurrent : votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes. Il n'y a pas long-temps qu'étant las de faire des commentaires sur Corneille, j'ai renvoyé le lecteur à votre *Poétique*, en lui disant qu'il n'y en a point de meilleure.

Figurez-vous que je vous avais envoyé, par M. Bouret, une jolie édition de *la Pucelle*, avec quelques remarques sur la poésie hébraïque, que j'ai trouvée toujours d'une extravagance très-insipide.

Adieu, mon cher confrère : je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

A. M. HELVÉTIUS.

12 juillet 1763.

Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques l'apostat n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard*. Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très-mauvais que le conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques. « Ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un « citoyen. » Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très-fortes remontrances ; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de *l'Oracle des fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet de chambre d'un conseiller clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Bercy, cloître Notre-

Dame. Il est venu chez moi ; il y est : c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous fesiez informer chez le conseiller Nigon de Bercy, ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bigex, qui a été chez lui en qualité de valet de chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bigex, auteur de *l'Oracle des fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable ; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les *Remontrances du parlement* un libelle séditieux ; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juillet 1763.

Eh ! qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame ? Je vous ai dit que le sang me bouillait : mais que de raisons de le faire bouillir quand je considère tout ce qui se passe dans ce monde ! Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans ; mais, s'il y en a avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène ; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois Pierre Corneille après sa *Rodogune*, dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et surtout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extravagante

et barbare pièce de ce vieux fou de Crébillon, ce fut parce qu'il était misérable, parce qu'il avait été vingt ans sans rien donner, et surtout parce qu'on voulait m'humilier. Je n'ai donné *Olympie* qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau *Livre des rois*, et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de Dieu que j'ai permis que Collini imprimât la pièce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte; mon zèle est actif.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très-grand effet sur le théâtre, et j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très-volontiers.

J'ai toujours trouvé très-bon que le Kain et mademoiselle Clairon imprimassent *Zulime*; mais ce n'est pas ma faute si un nommé Duchesne ou Grangé en donna une édition clandestine détestable, et si les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'est pas ma faute si ce monde est un brigandage. Je donne tout, et on ne me sait gré de rien; c'est un ancien usage.

Mais encore, si je fesais un drame, je ne le ferais pas en six jours; il m'en coûterait quinze ou seize; car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciseau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne serait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un style dur qui dérouterait le monde; la pièce serait un peu barbare, un peu à l'anglaise; il y aurait de l'assassinat; elle serait bien loin de nos mœurs douces; le spectacle serait assez beau, quelquefois très-pittoresque (1). Enfin, si les anges me juraient par

(1) C'est la tragédie du *Triumvirat*.

leurs ailes qu'ils cacheraient ce secret dans leur tabernacle, je leur jurerais de mon côté que les Thieriot et autres n'en croqueraient que d'une dent. Ce drame serait d'un jeune homme qui promettrait quelque chose de bien sinistre, et qu'il faudrait encourager. Ne serait-ce pas un grand plaisir pour vous de vous moquer de ce public si frivole, si changeant, si incertain dans ses goûts, si volage, si français ? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le tripot; en voilà les effets. *Mancocapac* est-il imprimé ? Il faut tâcher que le drame inconnu soit un petit Manco; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours ?

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment, le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à Charles Ier; cela est mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le président de la Marche combien je lui suis obligé. Le contrat de l'acquisition de Ferney est au nom de madame Denis; je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom ? Je n'ai point d'enfans; et si messieurs m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité est plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. de Chauvelin l'ambassadeur. Que lui dirais-je ? que je suis très-mécontent de son frère ?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthousiasme.

Respect et tendresse.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 juillet 1763.

Il n'y a point de cas pareil, monseigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiselle Hus; je donnai mon consentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des testamens, dont le dernier annule tous les autres; et l'envie de vous obéir est toujours ma dernière volonté. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambassadeur au tripot, et vous êtes maître absolu. Il est vrai qu'on dit que votre protégée n'est que jolie; tant mieux : vous la formerez, cela vous amusera. *Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, M. Grichard* (1)? pourquoi grondez-vous? à qui en avez-vous? serait-il vrai que vous dussiez amener ici madame votre fille? Venez loger aux Délices; vous y serez très-commodément, si mieux n'aimez Ferney. Je ne suis content ni du tripot de la comédie ni de celui du parlement; mais je suis si heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma santé et la mort qui approche.

Je vous souhaite vie longue et gaie.

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 juillet 1763.

O anges! sans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'est pas fade. Je ne

(1) Le *Grondeur*, comédie de Brueys.

crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce sujet; mais, comme on a imprimé au Louvre l'incomparable *Triumvirat* de l'inimitable Crébillon, j'ai cru que je pouvais faire quelque chose d'aussi mauvais, sans prétendre aux honneurs du Louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs assez fortes, assez anglaises pour soutenir ce spectacle, digne en partie des Romains et de la Grèce, vous vous donnerez le plaisir de le faire essayer sur le théâtre; *se no, no.*

Vous me direz : mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élevé de Raphaël, qu'on appelait *Far-presto* (2), et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vite, parce que la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon, et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique. Fulvie avait aimé Octave, témoin l'épigramme ordurière d'Auguste (2). Fulvie fut répudiée par Antoine. Sextus Pompée était un téméraire; il fesait des sacrifices à l'âme de son père. Lucius César, proscrit, à qui on pardonna, était père de Julie.

Antoine et Auguste étaient deux garnemens fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme, que vous passerez par Ferney; je le voudrais. Quel jour pour moi! que je mourrais content!

(1) Faire vite.

(2) Tome XVII, p. 178.

A M. HELVÉTIUS.

26 juillet 1763.

Une bonne âme envoie cette traduction du grec (1) à une bonne âme.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions.

Nous vous exhortons, mes très-chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! si vous nous aviez consultés quand vous donnâtes votre saint ouvrage !.... Mais enfin, le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilége; on vous fesait louer, à tours de bras, de très-mauvais vers, de petits génies et de mauvais cœurs : n'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage, et passer chez votre frère qui vous embrasse. Par quelle horrible fatalité les frères sont-ils dispersés et les méchans réunis!

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet 1763.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et le Kain! Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femme; cette aventure est

(1) *Le Caloyer et l'Homme de bien*, traduit du grec vulgaire, etc., tome XXIX, p. 119.

fort à l'honneur des acteurs. Le Kain m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire; s'il se met à voir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment, je serai fort aise que M. le duc de Praslin s'amuse de mes coupe-jarrets; mais il y a un rôle de Fulvie dont je ne suis pas content aux premiers actes; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'Antoine avait eu une passade avec Octave; mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté et de débauche. J'ai été trop loin, et j'ai avili Fulvie en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de Fulvie. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement; c'est un coup de la grâce: elle vient quand il lui plaît; elle est, comme l'amour, très-volontaire.

Je vous promets le secret: il n'y aura point de Thieriot dans cette affaire. La nymphe Clairon n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets: Julie est trop jeune, Fulvie trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle; il faudrait des passions plus tragiques. Fulvie réussirait à Londres; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature; nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de Fulvie avec M. le duc de Praslin, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie, qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur Ivan, que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie ?

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire*; je souhaite qu'on y répande un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami Fréron; mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'Argental sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme ? et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan ?

A M. LE KAIN.

27 juillet 1763.

MONSIEUR le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissemens du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais, quand une fois le roi aura sept cent quarante millions nets de revenu annuel qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle; vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici

la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi gare les actions forcées et mal amenées! gare le fracas puéril du collége! Tout a ses mouvemens, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame Denis vous fait mille complimens.

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 juillet 1763.

Je me suis imaginé, monseigneur, qu'à la longue je pourrais bien vous ennuyer en vous parlant de la douceur de vivre à la campagne, et de cultiver en paix la philosophie et son jardin. J'ai voulu un peu animer le commerce littéraire dont votre éminence veut bien m'honorer : je ne me suis pas borné à faire mes foins; j'ai fait une tragédie. Celle-ci n'a pas été faite en six jours. Il faut avouer que j'y en ai mis douze. Je ne puis travailler que rapidement, quand une fois je suis échauffé. Vous sentez bien qu'il vaut autant esquisser son sujet en vers qu'en prose; cela est moins ennuyeux pour les personnes qu'on prend la liberté de consulter, et l'on corrige ensuite les mauvais vers qu'on a faits, et les bons qu'on a faits mal à propos. Daignez donc agréer l'ouvrage que je soumets à vos lumières, et que je confie à vos très-discrètes bontés; car la chose est un secret. Je n'ai rien à vous dire sur le sujet; vous connaissez les masques; vous savez que Fulvie avait eu du goût pour Octave, du temps de son mariage avec Antoine, et que c'était une femme assez vindicative. Je sais bien que peu de belles dames pleureront à cette tragédie; elle est plus faite pour ceux qui lisent l'histoire

romaine que pour les lecteurs d'élégies. On ne peut pas toujours être tendre ; le genre dramatique a plus d'une ressource. J'étais apparemment dans mon humeur noire quand j'ai fait cette besogne.

Je ne vous demande point pardon d'avoir agrandi la petite île du Reno, où les triumvirs s'assemblèrent ; je crois qu'il n'y avait place que pour trois siéges ; mais vous savez que nous autres poëtes nous agrandissons et rapetissons tout selon le besoin. Enfin je souhaite que cette débauche d'esprit vous amuse une heure ; si vous avez la bonté d'en consacrer une autre à me dire mes fautes, je vous serai plus obligé que d'ordinaire les auteurs ne le sont en pareil cas. J'aimerais bien mieux entendre vos sages réflexions que les lire. Je ne vous dis pas combien je regrette de ne pouvoir vous faire ma cour, et présenter mon respect à celui que j'ai vu le plus aimable des hommes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet 1763.

J'ai pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'Argental veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma requête au roi en son conseil, il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir par la poste un si énorme paquet à M. Mariette.

Pardon, encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes

roués : êtes-vous de cet avis ? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf ? Vous voyez : je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Respect, tendresse et pardon.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 30 juillet 1763.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talent que de zèle ; et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante et dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma *Mère-l'Oie ;* mais les tragédies en cinq actes et en vers alexandrins demandent le feu d'un jeune homme : je n'ai plus, malheureusement, que celui de ma cheminée. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous toute sa vie le vieux de la montagne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er auguste 1763.

O anges de lumière ! voici donc ce que M. de Thibouville me mande sous votre cachet.

« Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, oui,

« oui, j'en sais plus que je n'en dis, peut-être plus que « vous-même qui me tenez rigueur, entendez-vous? « Mon Dieu! que cela sera beau! »

Il en sait plus qu'il n'en dit, donc il a lu mes roués (1); il en sait plus que moi, donc il sait votre sentiment sur mes roués, que je ne sais pas encore. Il est donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le secret : ce secret est essentiel; c'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose. Figurez-vous quel plaisir de donner cela sous le nom d'un adolescent sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme qui s'appelle, je crois, *Marcel!* Voilà la vraie tragédie, dira Fréron. Les soldats de Corbulon diront : Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand Crébillon; et mes anges de rire. Si on siffle, mes anges ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais.

Mais me voici à présent bien loin de la poésie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du conseil dont on l'a décrochée, je suis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaisir de me moquer d'un homme d'église, ingrat et chicanneur.

Il y a un siècle que je n'ai reçu de nouvelles de mon frère Damilaville; je ne sais plus comme le monde est fait.

Respect et tendresse.

(1) La tragédie du *Triumvirat*.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 auguste 1763.

Je dois cette lettre à le Kain, et je supplie mes anges de vouloir bien la lui faire donner quand ils iront à la comédie.

Si mes anges m'avaient renvoyé ma drogue, je la leur aurais dépêchée sur-le-champ, corrigée autant qu'on corrige pour la première fournée, et cela aurait été encore un amusement pour mes anges.

On dit que le président Hénault est fort malade. Il me semble qu'il retombe bien souvent : cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là avec l'esprit qu'il a ? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie ; c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué! c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 auguste 1763.

Mes divins anges sauront que je ne sais rien de la *Gazette littéraire* à laquelle ils s'intéressent. Il est toujours fort singulier qu'après les peines que je me suis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne

m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant? Mes anges, *servire e non gradire, è una cosa da morire* (1).

Le président Hénault m'a envoyé une préface anglaise, en son honneur, qui est à la tête de la traduction de sa *Chronologie;* il ne me parle que de cela, et date de Versailles. Et moi je ne lui parle point de la traduction anglaise de l'*Histoire générale;* je ne parle de cette *Histoire* qu'à vous. Nous avons imaginé, avec Cramer, une tournure pour que le parlement ne soit point fâché, et nous vous enverrons incessamment le petit avertissement. Je suis bien aise de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de soi.

M. de Thibouville crie toujours après un cinquième acte. Vraiment j'ai bien autre chose à faire. Il faut attendre que l'inspiration vienne : malheur à qui fait des vers quand il le veut! Quiconque n'en fait pas malgré soi en fait de mauvais.

Permettez encore ce petit billet pour la Kain; il vous apprendra que je suis le plus grand acteur qu'il y ait en Suisse. J'ai joué, à l'âge de près de soixante et dix ans, Gengis-kan avec un applaudissement universel. Nous avions parmi les spectateurs une espèce de kalmouk qui disait que je ressemblais à Gengis-kan comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geste tout-à-fait tartare; mais madame Denis jouait encore mieux que moi, s'il est possible.

Je prends toujours la liberté de vous adresser des paquets pour frère Damilaville. Il y a des choses concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je suis forcé de prendre ce tour, parce que M. Mariette, l'avocat des Ca-

(1) «Servir et ne pas plaire, c'est un malheur à faire mourir.»

las, n'a pas reçu une lettre-de-change que je lui avais envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été saisi, et la lettre-de-change avec lui. On ne sait plus comment faire ; on coupe les vivres à l'âme comme on coupe les bourses.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poste ; vous n'aurez pas même de changement pour la tragédie des roués, parce qu'il vaut mieux que je vous la renvoie avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Respect et tendresse, et pardon pour les paquets.

A M. PIGAL.

De Ferney, 10 auguste 1763.

Il y a long-temps, monsieur, que j'ai admiré vos chefs-d'œuvre, qui décorent un palais du roi de Prusse, et qui devraient embellir la France. La statue dont vous ornez la ville de Reims me paraît digne de vous ; mais je peux vous assurer qu'il vous est beaucoup plus aisé de faire un beau monument qu'à moi de faire une inscription. La langue française n'entend rien au style lapidaire. Je voudrais dire à la fois quelque chose de flatteur pour le roi et pour la ville de Reims ; je voudrais que cette inscription ne contînt que deux vers ; je voudrais que ces deux vers plussent au roi et aux Champenois ; je désespère d'en venir à bout.

Voyez si vous serez content de ceux-ci :

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Il me paraît que, du moins, ni le roi ni les Rémois ne doivent se fâcher. Si vous trouvez quelque meilleure

inscription, employez-la. Je ne suis jaloux de rien; mais je disputerai à tout le monde le plaisir de sentir tout ce que vous valez.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous méritez, etc.

A M. DAMILAVILLE.

De Ferney, 10 auguste 1763.

FRÈRE, vous m'avez donné une terrible commission. Notre langage gaulois n'est point fait pour les inscriptions. Quand vous voudrez du style lapidaire, commencez par retrancher les verbes auxiliaires et les articles. J'essaie pourtant de louer le roi et messieurs de Reims en deux vers, sans article et sans verbe *avoir*. Le roi est un bon prince, les Rémois sont de bons sujets, et il me paraît juste de dire un petit mot de ceux qui font la dépense de la statue :

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Si on ne veut pas de ce petit disticon, qu'on se couche auprès ; car je n'en ferai pas d'autre.

Je suis très-fâché que vous ne soyez pas voisin de mon autre frère ; mais je me flatte que vous le voyez souvent.

Il y a une profusion de poésie dans *les quatre Saisons*, qui fait grand plaisir aux gens du métier.

Je n'ai nulle nouvelle de Protagoras. J'ai lu les *Richesses de l'état*. On aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi. Ce petit roman de finances n'est point pris du tout de la dîme, attribuée au maréchal de Vauban, laquelle n'est point de ce maréchal, mais d'un Nor-

mand, nommé la Guilletière, autant qu'il peut m'en souvenir.

Il faut absolument que frère Marmontel soit de l'académie en attendant frère Diderot. Je voudrais les recevoir tous les deux, et puis m'en fuir dans mes montagnes. Tâchez, pour Dieu! de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. Frère, je vous embrasse tendrement.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste 1763.

L'UN des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 auguste. Je vous envoie, pour vous amuser, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à présent que j'ai un maudit procès pour mes dîmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela est bien honnête. Avouez, madame, qu'il sera bien plaisant d'être sous le masque; donnez-vous ce plaisir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de Praslin n'aime pas mon impératrice de Russie; j'ai peur qu'on ne la dégotte; il ne me restait plus que cette tête couronnée; il m'en faut une absolument.

J'ai lu *les quatre Saisons* du cardinal de Bernis: c'est une terrible profusion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets eussent été arrangés avec plus de soin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne savez pas, madame, combien l'on est heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le sait pas non plus.

Je ris aux anges, c'est-à-dire que je suis rempli pour vous, madame, du plus tendre respect.

Madame Denis, et ma petite famille qui rit et saute tout le jour, baisent humblement le bout de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

13 auguste 1763.

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes, et le cahier ci-joint concerne un dixième.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième (1). Je paie très-volontiers de justes impôts au roi; mais il serait dur d'être dépouillé d'une dîme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès dans le temps même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie. Cette conduite touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platon! ô Anaxagore! que dites-vous de mon vilain?

A M. D'ORNOY,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

Des Délices, 13 auguste 1763.

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondi, vous n'ayez

(1) Tome XIV et tome LXIII.

un furieux crédit en parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante. Il s'agit d'une farce anglaise (1) indignement tirée de la sainte Ecriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris et de débiter sous mon nom cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon âme, et vous embrasse de tout mon cœur.

Votre vieil oncle. V.

A M. DAMILAVILLE.

14 auguste 1763.

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque temps. Les vingtièmes et les dîmes ont été mes problèmes; et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane.

S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur; ils verraient que le titre qui porte *Genève* est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève. Mais Omer ne connaît point les preuves : je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Ornoy, conseiller au parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle, et à vous, mon cher frère, j'envoie cette déclaration que je vous supplie de faire mettre dans les

(1) *Saül*, tome LVI.

Petites-Affiches, en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé une procédure concernant les jésuites mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage. Les créanciers d'Ignace se sont imaginé que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt. Ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier; car il faut défendre les faibles, et je vous les ai adressées pour mon procureur Pinon du Coudray. A quoi faut-il passer sa vie? et quel embarras je vous donne! il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. *Vive felix!*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste 1763.

O MES anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviserai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués. Une autre farce vient à la traverse. On prétend que notre ami Fréron, très-attaché à l'ancien *Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül* et de *David*, qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce scélérat, plus méchant qu'Achitophel, a mis bravement mon nom à la tête. C'est du gibier pour Omer. Je n'y sais autre chose que de prévenir Omer, et de présenter requête, s'il veut faire réquisitoire. Je me joins d'esprit et de cœur à *messieurs*, en cas qu'ils veuillent poser sur le réchaud *Saül* et *David*, au pied de l'escalier du mai.

C'étaient, je vous jure, deux grands polissons que ce Saül et David, et il faut avouer que leur histoire et celle des voleurs de grand chemin se ressemblent parfaitement. Maître Omer est tout-à-fait digne de ce temps-là. Quoi qu'il en soit, je déshérite mon neveu le conseiller au parlement, s'il n'instrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille instrumenter.

Je lui donne tous pouvoirs par les présentes, et mes anges sont toujours le premier tribunal auquel je m'adresse.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction, s'il ne se démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

« Ayant appris qu'on débite à Paris, sous mon « nom et sous le titre de *Genève*, je ne sais quelle « farce intitulée, dit-on, *Saül et David*, je suis obligé « de déclarer que l'éditeur calomnieux de cette farce « abuse de mon nom, qu'on ne connaît point à Ge- « nève cette rapsodie, qu'un tel abus n'y serait pas « toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi « le public. »

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de Socrate, un si importun client; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt Omer; je ne finis point : je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sérieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère Damilaville fasse mettre dans les papiers publics le petit avertissement daté de la sainte ville de Genève. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là. Mes méchancetés à moi se terminent au *Pauvre diable*,

au *Russe à Paris*, aux *Pompignades*, aux *Berthiades*, à *l'Écossaise*; mais aller au criminel ! ah fi ! Respect et tendresse au bout de vos ailes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 auguste 1763.

J'ENVOIE à mes divins anges la lettre de M. Douet ou Drouet, fermier-général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de Pierre Corneille un nouvel emploi ; et il le trouve posté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je souhaite, c'est de voir un Drouet mesurer du bois et du charbon, et un Corneille fermier-général.

On m'a envoyé des choses assez plaisantes sur les sept cent quarante millions de M. Roussel. Je l'avais pris d'abord pour le trésorier d'Aboul-Cassem. Messieurs les Parisiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reste, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation ; je les supplie très-instamment de m'excuser auprès de M. de la Marche, si je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de Chauvelin ; à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur est bien empêché quand il faut faire des tragédies et des commentaires sur des tragédies : c'est bien pis pour l'histoire; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baise humblement le bout de vos ailes, mes anges.

A M. DUPONT,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE.

A Ferney, 16 auguste 1763.

Je vois, monsieur, que vous embrassez deux genres un peu différens l'un de l'autre, la finance et la poésie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de sept cent quarante millions. C'est apparemment le trésorier d'Aboul-Cassem qui a fait ce petit état de sept cent quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poésie; c'est une très-noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme pour achever la beauté du projet.

Vous avez très-bien fait de dédier à M. l'abbé de Voisenon vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière qu'en adressant quelque chose de si sérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que, si le roi a autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur; je sers l'état en défrichant des terres, et je vous assure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inséparables de la nature humaine, et surtout de la nature française; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très-justes, quoique très-lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chimères; un état ne peut

payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plus tôt quitte.

A l'égard des Fréron et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, monsieur, je vous paie avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste 1763.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste, de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière; car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame Denis n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes devenu très-méchant depuis que vous êtes ministre. C'est ce que je mande à M. le duc de Praslin; le crime ne vous coûte rien : nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que Fulvie voulût assassiner Antoine; que ce n'était point l'usage des dames romaines, quand on leur présentait des lettres de divorce; que deux assassinats à la fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les âmes tendres et les esprits délicats. Mais, puisque ce comble d'horreur vous fait tant de plaisir, je commence à croire que le public pourra le pardonner; mais je vous avertis que la combinaison de ces deux assassinats est horriblement difficile; il est à

craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un assassinat manqué peut faire un effet tragique; deux assassinats manqués peuvent faire rire, surtout quand il y en a un hasardé par une dame. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et *j'y rêve* déjà *en vous contant la chose seulement.*

Mes divins anges, mon affaire contre la sainte Église est entre les mains de M. Mariette : cette affaire est terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous seraient infailliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi qui le connaît, ou le parlement de Dijon qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. Cromelin d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de Praslin, afin que ce ministre puisse faire regarder au conseil cette affaire comme une affaire d'état, laquelle doit être jugée au conseil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conseil des parties, obtenu par défaut, et subrepticement contre MM. de Budé qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres en Savoie, quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'Eglise, et contre les déclarations de nos rois que MM. de Budé n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on fesait contre eux.

C'est à M. Mariette, chargé du pouvoir de MM. de

Budé et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres-patentes du roi, au rapport de M. le duc de Praslin. C'est ce que j'ignore, et sur quoi probablement M. Mariette m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de Saint-Florentin que cette affaire dépendait de son ministère, parce qu'il a le département de l'Église; mais M. le duc de Praslin a le département des traités.

Pompée et Fulvie disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser; que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout, et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant. M. de Martel, fils de la belle Martel, ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignace par-dessus ses cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou ?

A M. PALISSOT.

A Ferney, 18 auguste 1763.

Je deviens aveugle tout de bon, monsieur ; me voilà comme le bon-homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous, et je voudrais que vous pussiez être l'ami de tous les philosophes, car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi ne pas être uni avec eux ? Il me semble que nous ne devons avoir que les

sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Ferney avec les Diderot, les d'Alembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand-oncle; mais Fréron n'en serait pas.

Sans complimens, et à vous de tout mon cœur.

A LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 19 auguste (car il est trop barbare d'écrire *aoust* et de prononcer *ou*).

L'AVEUGLE VOLTAIRE A L'AVEUGLE MARQUISE DU DEFFANT.

Les gens de notre espèce, madame, devraient se parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux Quinze-Vingts, d'autant plus qu'ils sont dans le voisinage de M. le président Hénault. On m'a mandé qu'il avait été dangereusement malade ces jours passés, mais qu'il se porte mieux. Je m'intéresse bien vivement à votre santé et à la sienne; car enfin, il faut que ce qui reste à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne serait que pour l'honneur du pays.

Etes-vous de l'avis de Mécène qui disait: « Que je sois goutteux, sourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien? » Pour moi, je ne suis pas tout-à-fait de son opinion, et j'estime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être si horriblement mal. Mais, quand on n'a que yeux et une oreille de moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault au sujet de *François II* (1); et je vous en fais

(1) Tragédie en prose de ce président.

juge. Je voudrais que, quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événemens de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité tout entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie; mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir, déraisonner mademoiselle Corneille, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur *Agésilas* et *Attila*. Et vous, madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très-tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 auguste 1763.

O MES anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'est leur métier. J'y suis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience! cela finira. On a imprimé mon pauvre *Droit du seigneur* tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce sainte de *Saül et David*, qu'on dit aussi

ridiculement imprimée, est une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je pense que le petit avis ci-joint est l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je suppose que ma lettre à mon gros neveu est inutile. Je soumets le tout à votre prudence, et à la grande connaissance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvemens de guerre; je peux seulement dire en général : Si Omer avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur : si Fréron marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit *Avis au public*. Je m'en remets à la bonté de mes anges et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adressé à M. le duc de Praslin; ils ont dû voir qu'on s'est hâté de leur obéir. L'épithète d'*assassines* n'avait jamais été donnée jusqu'ici aux dames; mais, puisque vous le voulez, Fulvie est assassine. Je ne dis pas que j'aie exécuté tous vos ordres; car ce n'est pas assez d'assassiner son mari dans son lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apostillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baise les ailes de mes anges le plus humblement du monde.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 auguste 1763.

Votre excellence saura que je deviens quinze-vingt, que je suis des mois entiers sans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave, ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amusez, monsieur, à faire des enfans comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une fa-

mille nombreuse; tant mieux; il ne saurait y avoir trop de gens qui vous ressemblent. Je ne suis pas si content de M. le coadjuteur que de vous. Vous savez sans doute que nous appellions autrefois M. l'abbé *le coadjuteur*. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce qu'il a cru que je ne criais pas assez haut *vive M. le coadjuteur!*

> Je sais que je devrais, plus humble en ma misère,
> Me souvenir du moins que je parle à son frère;

aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

J'avais bien recommandé aux Cramer de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne; et je vois que votre excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute : je vous demande très-humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits; mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de Schouvalof, ci-devant empereur de Russie. Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois qui mangeaient à table d'hôte avec Candide et son valet Cacambo.

Votre excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses *Commentaires*. J'ai fait ma tâche plus vite que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon *Commentaire* n'est pas comme celui de don

Calmet, qui loue tout sans distinction. Il est vrai que Corneille est pour moi un auteur sacré; mais je ressemble au père Simon à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre: Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois. L'aveugle V.

A M. HELVÉTIUS.

25 auguste 1763.

PAX *Christi*. Je vois avec une sainte joie combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talens à réparer le scandale que vous avez pu donner en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme MM. Omer Joly de Fleury, Gauchat, Chaumeix et plusieurs de nos pères.

Les petites tribulations que nos pères éprouvent aujourd'hui les affermissent dans leur foi; et plus nous sommes dispersés, et plus nous fesons de bien aux âmes. Je suis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de monsieur le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir Dieu de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de

leur esprit jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue partout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits ; les trois quarts de la France, au moins, commencent à demander la liberté de conscience : on la prêche à Genève.

Enfin, monsieur, figurez-vous que, lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. J.-J. Rousseau, intitulé *Émile*, six cents citoyens sont venus par trois fois protester au conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât sans l'entendre un citoyen qui, à la vérité, avait écrit contre la religion chrétienne ; mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin ; monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, les philosophes Celse et Porphyre livrèrent dès les premiers temps à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme Bayle, Descartes, Fontenelle, Shaftesbury, Bolingbrocke, Collins, Woolston. Tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu ; que la sainte vierge Marie n'est pas mère de Dieu ; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que Dieu nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes, est entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui fesaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le *Sermon des cinquante* qu'on attribue au roi de Prusse ; tantôt c'est un extrait du *Testament* de ce

malheureux curé Jean Meslier (1), qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné le christianisme ; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'honnête homme* (2) fait par un certain abbé Durand. Quel titre, monsieur, que le *Catéchisme de l'honnête homme !* comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique ! Opposez-vous à ce torrent, monsieur, puisque Dieu vous a fait la grâce de vous illuminer. Vous vous devez à la raison et à la vertu indignement outragées ; combattez les méchans comme ils combattent, sans vous compromettre, sans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre justice à notre sainte religion d'une manière claire et sensible, sans recherche d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi Stanislas, père de notre illustre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer des petits livres chrétiens entièrement à ses dépens. Il eut toujours la modestie de cacher son nom, et on ne l'a su que par son digne secrétaire M. de Solignac. Le papier me manque ; je vous embrasse en Jésus-Christ. JEAN PATOUREL, ci-devant jésuite.

AU CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, 29 auguste 1763.

MONSEIGNEUR, ou votre éminence n'a pas reçu le paquet que je lui envoyai il y a plus d'un mois, ou elle est malade, ou elle ne m'aime plus ; et ces alternatives sont fort tristes. C'est quelque chose qu'un gros paquet de vers ou perdu ou méprisé. Renvoyez-moi mes vers,

(1) Tome XXVI, p. 145.

(2) Ou Dialogue d'un Caloyer et d'un homme de bien, tome XXIX, p. 119.

je vous en conjure, et rendez-les meilleurs par vos critiques. Il n'appartient qu'à vous de juger de la poésie. Je viens de lire et de relire vos *quatre Saisons*, très-mal imprimées : heureux qui peut passer auprès de vous les quatre saisons dont vous faites une si belle peinture! Je n'ai jamais vu tant de poésie. Il n'y a que nous autres poëtes à qui la nature accorde de bien sentir le charme inexprimable de ces descriptions, et de ces sentimens qui leur donnent la vie. C'était Babet (1) qui remplissait son beau panier de cette profusion de fleurs que le cardinal ne s'avise pas de dédaigner. J'aime bien autant votre panier et votre tablier que votre chapeau. Cette lecture m'a consolé des romans de finance qu'on imprime tous les jours, et des *Remontrances*. Je suis fâché que cette édition soit si incorrecte. Il y a des vers oubliés, et beaucoup d'estropiés. Oh! si vous vouliez donner la dernière main à ce charmant ouvrage! Pourquoi non? On ne peut pas dire toujours son bréviaire. Quand vous seriez archevêque, quand vous seriez pape, je vous conjurerais de ne pas négliger un talent si rare; mais vous ne m'avez rien répondu sur la tragédie de mes roués; est-ce que les Grâces rebutent le pinceau du Caravage? Cela pourrait bien être; mais ne rebutez pas le tendre respect du vieux de la montagne.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 auguste 1763.

J'AI trop tardé, mon cher monsieur, à vous remercier de la justice que vous avez bien voulu rendre aux

(1) Allusion à Babet la bouquetière, surnom plaisant de Bernis.

Calas, et de la générosité avec laquelle vous avez daigné confondre les calomnies de ce malheureux Fréron. On m'a dit qu'on avait été indigné de sa feuille; mais quelque horreur qu'il inspire, on le tolère, et il se fait un revenu du mépris qu'il inspire. J'aurais voulu vous envoyer une petite lettre de remercîment qu'on doit imprimer à la suite de la vôtre, mais je n'ai pu en avoir un exemplaire.

Mademoiselle Clairon m'a fait oublier les maladies qui persécutent ma vieillesse. Elle a joué dans *Tancrède* et dans *Oreste* sur mon petit théâtre que vous connaissez. J'ai vu la perfection en un genre pour la première fois de ma vie.

Elle est actuellement en Provence, vous auprès d'Angoulême; ainsi je passe ma vie dans les regrets.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre 1763.

Mes divins anges, à peine ai-je reçu votre paquet, que j'ai fait à peu près tout ce que vous désirez. Vous ne m'avez point renvoyé le premier acte : je vous prie de me le dépêcher, afin que je raccorde le tout. Vous aurez probablement la pièce entière dès que vous m'aurez fait tenir ce premier acte qui me manque (1). Il restera quelques vers raboteux : cela ne fait pas mal au théâtre, et nous sommes convenus qu'il en fallait pour dépayser le monde. J'avoue que c'est une grande vanité à moi d'en convenir; mais enfin j'ai passé dans mon temps, je ne sais comment, pour faire des vers assez coulans.

Vous avez bien raison; M. de Thibouville a le visage

(1) *Le Triumvirat*, tragédie.

trop rond pour un conspirateur. Vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah! mes anges, est-il possible que vous n'aimiez pas

A deux voluptueux a livré l'univers (1) !

C'est bien là pourtant le caractère d'Antoine et du jeune Octave. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que Suétone nous a conservées, y paraîtront avec les gros mots. Que je suis fâché contre vous d'avoir osé condamner ce vers qui dit tant de choses! Vous y reviendrez; vous l'aimerez; car vous êtes justes.

Madame Denis et moi nous baisons le bout de vos ailes, sous lesquelles vous mettez notre procès sacerdotal.

Je n'entends plus parler de la *Gazette littéraire;* je ne sais si elle paraît. J'ai fait venir des livres d'Angleterre et de Hollande; ils doivent être chez le duc de Praslin : s'il y a des doubles, je le supplie de me les envoyer; je les prendrai pour mon compte.

Mes anges, le diable est à Genève; mais il est aussi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutissent à donner une paralysie à la main de nos payeurs de rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries; vous ne songez qu'au tripot : cependant ces affaires-là sont un peu plus intéressantes.

Permettez, je vous en supplie, que je vous adresse ce paquet pour frère Damilaville, qui doit le rendre à M. Mariette. Il est bon de faire des tragédies; mais il faut aussi songer au solide.

Respect et tendresse.

(1) Ce vers ne s'y trouve plus, même dans les variantes.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, 15 septembre 1763.

Vous êtes, monsieur, dans le cas de Waller, qui proposait une question de philosophie à Saint-Évremont qui se mourait. Saint-Évremont lui répondit : *Vous me prenez trop à votre avantage.*

C'est à vous qu'il appartient de parler du héros aimable que vous avez le bonheur de voir (1).

Témoin de ses vertus, témoin de son courage,
C'est à vous de les peindre à la postérité.
On exprime avec vérité
Ce qu'on voit et ce qu'on partage :
Moi, je ne suis qu'un pauvre sage,
Vivant dans mes foyers, et mourant dans mon lit.
En vain j'aurais tout votre esprit,
Ma voix ne peut chanter l'audace extravagante
De tous ces grands Condés dont la France se vante :
Chacun d'eux à vingt ans, capitaine et soldat,
Va prodiguer un sang nécessaire à l'état ;
Cherchant tous à mourir aux champs de Vestphalie.
J'admire, en gémissant, cette illustre folie ;
Et tout ce que je puis, c'est de former des vœux
Pour que le ciel, en dépit d'eux,
Par charité pour nous leur conserve la vie.

Pardonnez à ces mauvais vers qu'un malade a dictés, et faites-en de meilleurs ; cela ne vous sera pas difficile.

(1) M. le prince de Condé.

A M. HELVÉTIUS.

15 septembre 1763.

Mon cher philosophe, vous avez raison d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes sont bons. Quelques expressions hasardées ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. On n'a cause gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaisant et du ridicule. Votre héros Fontenelle fut en grand danger pour les *Oracles*, et pour la reine Méro et sa sœur Énégu (1); et quand il disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné sur les doigts. Cependant cette raison tant persécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui est arrivé en Angleterre; nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation; nous prenons insensiblement leur noble liberté de penser et leur profond mépris pour les fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment; ceux qui sont destinés aux plus grandes places se sont défaits des infâmes préjugés qui avilissent une nation; il y aura toujours un grand peuple de sots et une foule de fripons; mais le petit nombre des penseurs se fera respecter. Voyez comme la pièce de Palissot est déjà tombée dans l'oubli; on sait par cœur les traits qui ont percé Pompignan, et l'on a oublié pour jamais son discours et son mémoire. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'u-

(1) Rome, Genève.

sage d'insulter les philosophes dans les discours de réception à l'académie aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que, tant que les gens de bien seront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensans. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère Croust et par frère Berthier? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient éclairés, et que le janséniste et le moliniste soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'état, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais, plus ces misérables sentiront votre supériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner prise par des paroles dont ils puissent abuser. Notre morale est meilleure que la leur, notre conduite plus respectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons: enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie. Conservons nos avantages; que les coups qui les écraseront partent de mains invisibles, et qu'ils tombent sous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maison, vous y rassemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous serez respecté même de ces indignes ennemis de la raison et de la vertu: voilà votre situation, mon cher ami. Dans ce loisir heureux, vous vous amuserez à faire de bons ouvrages, sans y exposer votre nom aux censures des fripons. Je vois qu'il faut que vous restiez en France, et vous y serez très-utile. Personne n'est plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui sera fort supérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'Omer Joly. Vivez gaîment, travaillez

utilement, soyez l'honneur de votre patrie. Le temps est venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit : *Vende omnia quæ habes, et sequere me* (1); mais votre situation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établissement qui, peut-être même, serait regardé comme un aveu de votre crainte par ceux qui empoisonnent tout. Restez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous serai toujours attaché avec toute l'estime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre 1763.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que, lorsqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille Corneille. M. Duclos, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve Brunet, décorée du malheureux titre de libraire de l'académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi elle a fait la *gambarouta* (2). Voilà le sort de la plupart des entreprises de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès sacerdotal, je vous dirai que messieurs

(1) Jésus dit dans l'évangile selon saint Marc, ch. X, v. 21 : *Quæcunque habes vende..... et veni, sequere me.*

(2) En italien, *banco rotto*, banqueroute.

de Berne et de Genève sont intéressés comme nous dans cette affaire ; qu'ils y interviennent, et que ce fut même sur la requête de messieurs de Berne que le conseil des dépêches se réserva à lui seul la connaissance de cette affaire, par arrêt du 23 juin 1756 ; que c'est contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous soutenons que c'est principalement à M. le duc de Praslin à juger cette cause, qui est plutôt une affaire d'état qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois depuis Charles IX. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités ni ces garanties ; mais le roi les maintient, et il a promis que ces sortes d'affaires ne seraient jamais jugées qu'en son conseil.

Au reste, le procès n'est pas directement intenté à madame Denis et à moi, il l'est à Berne, à Genève, au colonel de Budé, au colonel Pictet. S'ils perdent, nous perdons ; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions Octave, Pompée et Fulvie d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de Praslin. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui ; aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roué ; j'y ai mis tout mon savoir-faire, qui est bien peu de chose ; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire ?

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre 1763.

Je me doutais bien, mes divins anges, que mademoiselle Clairon n'était guère faite pour jouer Mariamne. Je ne me souviens plus du tout des anciennes imprécations qui finissaient le cinquième acte ; et en général je crois que ces imprécautions sont comme les sottises, les plus courtes sont les meilleures. Je vous avoue que je serais bien plus sûr d'*Olympie ;* c'est un spectacle magnifique ; on le donne dans les pays étrangers, quand on veut une fête brillante; il fait grand plaisir dans les provinces avec des acteurs de la foire ; jugez ce que ce serait avec vos bons acteurs de Paris. Mais je sais que dans toutes les affaires il faut prendre le temps favorable, et savoir prendre patience.

Notre petite conspiration m'amuse beaucoup actuellement, et je me flatte qu'elle égaie aussi mes anges. Avouez donc que cela sera fort plaisant. Je vous envoie un petit bout de vers ; madame d'Argental, qui est l'adresse même, coupera le papier avec ses petits ciseaux, et le collera bien proprement à sa place avec quatre petits pains qu'on nomme *enchantés*. Vous savez, par parenthèse, pourquoi on leur a donné ce drôle de nom.

Je vous demande toujours en grâce de ne me jamais ôter mes *deux voluptueux*. Voulez-vous que je mette mes deux débauchés, mes deux roués ? Ne voyez-vous pas que Fulvie est étonnée avec raison qu'un ivrogne et un jeune homme qui court après les filles soient les maîtres du monde ? C'est précisément *voluptueux* qui convient, c'est le mot propre ; et il est beau de hasarder sur le théâtre des termes heureux qu'on n'y a

jamais employés. Au nom de Dieu, ne touchez jamais à ces vers; gardez-vous-en bien; vous me tuez.

Mes anges, je vous fais juges de ma dispute avec Thieriot : le sculpteur Pigal a fait une belle statue de Louis XV pour la ville de Reims; il m'a mandé qu'il avait suivi le petit avis que j'avais donné dans le *Siècle de Louis XIV* (1), de ne point entourer d'esclaves la base des statues des rois, mais de figurer des citoyens heureux, qui doivent être en effet le plus bel ornement de la royauté.

Il m'a demandé une inscription en vers français, attendu qu'il s'agit d'un roi de France, et non d'un empereur romain. Voici mes vers :

Esclaves qui tremblez sous un roi conquérant,
Que votre front touche la terre.
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant;
Enfans, bénissez votre père.

Thieriot veut de la prose; mais de la prose française me paraît très-fade pour le style lapidaire.

M. l'abbé de Chauvelin m'a envoyé vingt-quatre estampes de son petit monument érigé dans son abbaye pour la santé du roi. L'inscription latine est des plus longues; ce n'était pas ainsi que les Romains en usaient.

Respect et tendresse.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 septembre 1763.

Non, monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre excellence; et l'un de ses talens a toujours été de séduire.

(1) Tome VII, p. 46.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'histoire. Vous y verrez quelque chose du temps présent, mais non pas tout ; car malheur à celui qui dirait tout ! Il faut qu'un Français passe rapidement sur les dernières années. Il y a un éloge du duc de Sully qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, qui remporte autant de prix à l'académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce ministre d'avoir eu toujours à Sully un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'est bon que pour Montmartel et pour madame sa femme, qui, ayant les jambes trop longues, sont obligés à cette cérémonie ; mais d'ailleurs Thomas fait un beau portrait de Rosny et de son administration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux Florentin assez plaisant, qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'académie a déjà commencé. Ce libraire est une femme ; et je me doutais bien qu'elle serait à l'aumône dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire ;* cela n'a pas manqué ; et le pis de l'affaire, c'est qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres Corneille. Je ne sais si c'est cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre *Suréna*, *Agésilas*, *Pulchérie* et une douzaine de pièces du grand homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur ; je parie qu'il n'y a que moi qui aie lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez ; cela est impossible. Ah ! que Racine est un grand homme ! Madame l'ambassadrice n'est-elle pas de cet avis-là ? Adieu nos beaux-arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation ; nous nous avisons d'être sérieux, et nous nous perdons ; mais nous fesions autrefois de jo-

lies chansons, et à présent nous ne fesons que de mauvais calculs : c'est Arlequin qui veut être philosophe.

Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un legs au roi, de *l'Art de gouverner*, en trois volumes in-4° ? C'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu. Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les états du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au parlement qui lui donne sept cent quarante millions tous les ans ! Tâchez, monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent ; cela est encore honnête.

Que vos excellences agréent toujours mon respect.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 septembre 1763.

Je reçus hier les ordres de mes anges concernant la conspiration des roués, et j'envoie sur-le-champ tous les changemens qu'ils demandent pour les assassins et assassines. Il faut assurément que M. le duc de Praslin ait une âme bien noire, pour vouloir qu'une femme égorge son mari dans son lit ; mais puisque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un ministre d'état. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez ; mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laissez-moi, je vous prie, ce vers :

L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire (1).

Il ne faut pas toujours que Melpomène marche sur

(1) Vers supprimé.

des échasses ; les vers les plus simples sont très-bien reçus, surtout quand ils se trouvent dans une tirade où il y en a d'assez forts. Racine est plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expressions simples, qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertissez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne sais s'il faut intituler la pièce *le Triumvirat ;* le titre me ferait soupçonner, et on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon; cependant il est difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez : tout ce que je puis vous dire, c'est que cette pièce ne sera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très-attachante, mais non attendrissante. Je crois toujours qu'*Olympie* ferait un bien plus grand effet; elle est plus majestueuse, plus auguste, plus théâtrale, plus singulière ; elle fait verser des pleurs toutes les fois qu'on la joue ; et les comédiens de Paris me paraissent aussi malavisés qu'ingrats de ne le pas représenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les spirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de Praslin, en cas que mon affaire sacerdotale ne soit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remercîmens, madame Denis et moi, de la bonté qu'il a eue de se charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de Saint-Florentin. Il est vrai que cette affaire, toute petite qu'elle est, étant fondée sur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame Denis et moi.

Comme je prends la liberté de lui adresser votre paquet, je suppose qu'il se saisira du mémoire qui est pour lui ; il est court, net et clair, point de verbiage ; pour un esprit de sa trempe,

> N'allongeons point en cent mots superflus
> Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.

Qu'est-ce que *la Défaite des bernardins?* Cela est-il plaisant ?

Respect et tendresse.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 28 septembre 1763.

MONSEIGNEUR, dans la dernière lettre dont votre éminence m'honora, elle me disait qu'on vous avait fait la niche de vous accuser d'avoir fait des vers à l'âge de trente-deux ans. Votre devancier le cardinal de Richelieu en fesait à cinquante ans passés. La différence entre vous et lui, c'est que ses vers étaient détestables. On vous a donc reproché d'être plein d'esprit, de goût et de grâces : assurément on ne vous a pas calomnié, et vous serez forcé de vous avouer coupable en justice réglée. Eh! que diriez-vous du roi de Prusse? il fait encore des vers : ce qui est permis à un roi ne l'est-il pas à un cardinal?

Et regibus æquiparantur.

> Pour moi, chétif, qui ne suis roi, ni rien,

je barbouille des rimes à soixante-dix ans sans craindre autre chose que les sifflets. Je fais plus, je lime, je rabote, je suis les conseils que vous avez bien voulu me donner. Ayez toujours la bonté de me garder un secret de conspirateur sur le petit drame que vous avez

bien voulu lire : j'admire que vous soyez toujours moine de Saint-Médard ; cela peut être fort bon pour la vie éternelle ; mais il me semble que vous étiez fait pour une vie plus brillante. Vous êtes assez philosophe pour être aussi heureux à Vic-sur-Aisne qu'à Versailles, et je suis persuadé que vous avez dit cela en vers, mais que vous les gardez dans votre sacré portefeuille. Il n'y aura donc que mes petits-neveux qui verront vos charmans amusemens, tels qu'ils sont sortis de votre plume? et vous laissez de maudits libraires défigurer aujourd'hui ce qui fera un jour les délices de tous les honnêtes gens ! On vient d'imprimer en Angleterre les *Lettres de madame de Montague*, morte à quatre-vingt-douze ans. Il y avait cinquante ans qu'elles étaient écrites. C'est cette dame à qui nous devons l'inoculation de la petite-vérole, et par conséquent le beau réquisitoire de messire Omer Joly de Fleury. On trouve dans ces lettres (1) des vers turcs d'un gendre du grand-seigneur pour sa femme. Je vous avoue que, quoiqu'ils aient été faits dans la patrie d'Orphée, ils ne valent pas les vôtres : mais voilà encore de quoi fermer la bouche à vos accusateurs. Vous avez en Turquie comme en pays chrétien des exemples qui vous autorisent.

Je suis quelquefois fâché d'être vieux et profane. Sans ces deux qualités, je viendrais vous faire ma cour ; mais je n'ai et je n'aurai que la consolation de vous assurer, du pied des Alpes, du respect et de l'attachement du vieux de la montagne.

(1) Lettre 30.

A M. PICTET, A PÉTERSBOURG.

Septembre 1763.

Mon cher géant, vraiment, votre lettre est d'un vrai philosophe : vous êtes un Anacharsis, et d'Alembert n'a pas voulu l'être. Je ne sais pourquoi le philosophe de Paris n'a pas osé aller chez la Minerve de Russie : il a craint peut-être le sort d'Ixion.

Pour votre Jean-Jacques, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétisé contre les établissemens de Pierre-le-Grand. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que, si jamais l'empire des Turcs était détruit, ce serait par la Russie, et, sans l'aventure du Pruth, je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'Isaïe.

Votre auguste Catherine seconde est assurément Catherine unique ; la première ne fut qu'heureuse. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du second tome de *Pierre-le-Grand*, par M. de Balk. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très-bons mémoires ; je n'ai songé qu'au vrai : je sais heureusement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à son géant me paraît d'un esprit bien supérieur. Oh ! qu'elle a raison quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit dire en dix lignes ! que j'ai de vanité de penser comme elle ! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse ; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres.

Savez-vous bien que madame la princesse sa mère m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa

perte? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponé. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de Corneille? Eh bien! n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord? ai-je tort?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet: n'allez pas le lui dire, au moins; cela n'est pas respectueux.

A M. PROST DE ROYER,

AVOCAT A LYON.

A Ferney, 1er octobre 1763.

Je vous remercie, monsieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis long-temps (1). La raison et l'éloquence l'ont dicté; on ne peut y répondre que par du fanatisme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque, ayant comme vous beaucoup d'esprit et de lumières, ne soit entièrement de votre avis dans le fond de son cœur. Il est trop bon citoyen pour soutenir une absurdité qui ruinerait l'état. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres doivent disparaître dans notre siècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois absurdes et contradictoires! On les doit à l'esprit monacal

(1) Sur *le Prêt à intérêt*.

qui a régné trop long-temps. Il est également triste et honteux pour nos tribunaux d'être réduits à éluder ce que sans doute ils voudraient abolir; mais on trouve la superstition en possession de la maison; on n'ose pas l'en chasser tout d'un coup, et on se contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talens qui devaient en produire cinq autres m'a toujours frappé : mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

Il est très-vrai, monsieur, que MM. Tronchin et Camp me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi; M. le cardinal de Tencin en tirait cinq : et si monsieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres au lieu de vingt mille.

A M. HELVÉTIUS.

4 octobre 1763.

Mon frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la Sorbonne et le réquisitoire de maître Omer (1). Je vous exhorte à le relire pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laissez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, est d'être terrassé par des ennemis absurdes. Comment n'employez-vous pas tous les momens de votre vie à

(1) Contre le livre *de l'Esprit.*

venger le genre humain en vous vengeant ? Vous vous trahissez vous-même en n'employant pas votre loisir à faire connaître la vérité. Il y a une belle histoire à faire, c'est celle des contradictions : cette idée m'est venue en lisant l'impertinent décret de la Sorbonne. Il commence par condamner cette vérité, que toutes les idées nous viennent par les sens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces marauds ont traité la philosophie comme ils traitèrent Henri IV, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis Luc et Matthieu, ou plutôt depuis Moïse. Ce serait une chose bien curieuse que de mettre sous les yeux ce scandale de l'esprit humain. Il n'y a qu'à lire et transcrire ; c'est un ouvrage très-agréable à faire ; on doit rire à chaque ligne. Moïse dit qu'il a vu Dieu face à face, et qu'il ne l'a vu que par-derrière ; il défend qu'on épouse sa belle-sœur, et il ordonne qu'on épouse sa belle-sœur ; il ne veut pas qu'on croie aux songes, et toute son histoire est fondée sur des songes.

Enfin dans chaque page, depuis la Genèse jusqu'au concile de Trente, vous trouvez le sceau du mensonge.

Cette manière d'envisager les choses est palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne seriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage ? Faites-le donc, vous y êtes intéressé ; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité si indignement.

Si l'idée que je vous propose n'est pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre humain. Travaillez ; vous êtes dans la force de votre génie ; je me charge de l'impression ; vous ne serez jamais compromis.

Adieu ; soyez sûr que votre Fontenelle n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 9 octobre 1763.

Me voilà, monsieur, redevenu taupe. Votre excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très-bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes ; mais enfin l'affaire est faite, et il faut faire contre neige bon cœur, aussi bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de disputer contre votre excellence. Je vous ai promis quelque chose pour le mois d'avril ; eh bien ! attendez donc le mois d'avril : vous m'avouerez que cet argument est assez bon. Si vous avez commandé votre souper pour dix heures, devez-vous gronder votre cuisinier de ce qu'il ne vous fait pas souper à huit ? Cependant je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes. Vous autres ministres, vous êtes discrets, et il y a plaisir de se confier à vous ; il y en aurait bien davantage à vous faire sa cour.

Il est à croire qu'un ambassadeur à Turin a lu le *Vicaire savoyard* de Jean-Jacques ; et votre excellence est trop bien instruite des grands événemens de ce monde pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de Jean-Jacques contre le conseil de cette auguste république. On a parlé pendant quelques momens d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue pour tâcher d'obtenir que vous eussiez daigné venir mettre

la paix dans mon voisinage. J'aurais voulu aussi que madame l'ambassadrice partageât ce ministère ; les Génevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles.

Je prie vos excellences de me conserver toujours leurs bontés, et d'agréer le respect du quinze-vingt.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 11 octobre 1763.

Je vous jure, madame, que je suis aveugle aussi ; n'allez pas me renier. Il est vrai que je ne le suis que par bouffée, et que je ne suis pas encore parvenu à être absolument digne des Quinze-Vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis long-temps sur tout ce qu'on peut voir et sur tout ce qu'on peut entendre ; et c'est ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, madame, et le très-petit nombre des personnes de votre espèce.

Je suis persuadé que madame la duchesse de Luxembourg est partie pour la vie éternelle avec de grands sentimens de dévotion ; et cela est bien consolant. Vivez gaîment, madame, avec quatre sens qui vous restent : quatre sens et beaucoup d'esprit sont quelque chose.

C'est vous qui êtes très-clairvoyante, et non pas moi ; vous voyez surtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité.

Il n'est pas juste que vous soyez sans *Pucelle*. Je vais prendre si bien mes mesures, que vous en aurez une incessamment. Il y a quelquefois de petits morceaux assez curieux qui me passent par les mains ; mais je ne

sais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire ? Ces petits ouvrages sont, pour la plupart, d'une philosophie extrêmement insolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poste.

Si vous aimiez l'histoire, vous auriez un amusement sûr pour le reste de votre vie ; mais j'ai peur que l'histoire ne vous ennuie. J'essaierai de vous faire parvenir un petit morceau dans ce genre, qui vous mettra au fait de bien des choses : cela est court, et n'est point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, madame, c'est qu'on se dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuse un quart d'heure, mais on retombe ensuite dans la langueur ; on vit tristement au jour la journée ; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oisiveté, et qu'il nous dise quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéressons point du tout. On n'a plus ni passion ni illusion ; on a le malheur d'être détrompé ; le cœur se glace, et l'imagination ne sert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu près notre état ; et quand avec cela on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a besoin de courage. Vous en avez beaucoup, madame, et il est soutenu par la société de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je lui serai bien sincèrement attaché pour tout le reste de ma vie; je l'estime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui sur François II ne roule point du tout sur le fond de l'ouvrage, qui me plaît beaucoup, mais sur quelques embellissemens que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de *Saül et David* qui est dans ce goût ; elle est traduite, dit-on, de l'anglais ; cette pièce est fort rare. Si vous pouvez vous la pro-

curer, elle vous amusera un quart d'heure, surtout si vous vous souvenez de l'histoire hébraïque, qu'on appelle *la sainte Écriture*. Les hommes sont bien bêtes et bien fous.

Adieu, madame; prenez-les pour ce qu'ils sont, et vivez aussi heureuse que vous le pourrez, en les méprisant et en les tolérant.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 octobre 1763.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très-tard, et que saint Jérôme ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec les Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe chez les Juifs pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion qui se trouve dans *les Machabées* était l'opinion des Juifs du temps de Moïse, serait une chose aussi absurde que de conclure qu'un usage de notre temps était établi du temps de Clovis. Il est indubitable que la loi attribuée à Moïse ne parle en aucun endroit de l'immortalité de l'âme, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des pharisiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant Jésus-Christ; elle ne fut connue des Juifs que long-temps après Alexandre, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page : on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité :

« Bénis soient les Romains et la nation juive, sur « terre et sur mer, à jamais! que le glaive et l'ennemi « s'écartent loin d'eux! »

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore; c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable Juif d'Alexandrie qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyre des Machabées, on représente la mère comme pénétrée de l'espérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorans que l'immortalité de l'âme était énoncée dans les lois judaïques. M. Warburton, évêque de Worcester, a démontré, dans un très-savant livre, que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De là on conclut évidemment que, si Moïse fut instruit de cette opinion si utile à la canaille, il fut bien malavisé de n'en pas faire la base de ses lois; et s'il n'en fut pas instruit, c'était un ignorant indigne d'être législateur.

Pour peu qu'un homme ait de sens, il doit se rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'*Histoire des Juifs*, il verra sans peine que c'est, de tous les peuples, le plus grossier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus absurde. Il y a plus d'absurdité encore à imaginer qu'une secte née dans le sein de ce fanatisme juif est la loi de Dieu et la vérité même; c'est outrager Dieu, si les hommes peu-

vent l'outrager. J'espère que mon cher frère fera entendre raison à la personne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la Pythonisse : cette histoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenses après la mort : elle est d'ailleurs postérieure à Moïse de plus de six cents ans. Elle est empruntée des peuples voisins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui se vantaient de faire paraître des ombres, sans attacher à ce mot d'*ombre* une idée précise : on regardait les mânes comme des figures légères ressemblantes aux corps; enfin la Pythonisse était une étrangère, une misérable devineresse : mais, si elle croyait à l'immortalité de l'âme, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, etc.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire autant qu'il pourra la superstition la plus infâme qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère; je m'intéresse à tous ses plaisirs; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand service, est d'éclairer les hommes; mon cher frère en est plus capable que personne; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 octobre 1763.

Puisque mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuser mes anges. M. Arnaud étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de Praslin. Si on ne me fait pas parvenir mes instrumens, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques quand on n'a point de paille, à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aie jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie ? M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presqu'à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges disent de la dame libraire de l'académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer le dépôt que les Cramer avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres qui ne se vendent point ; mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce ; ainsi il me paraît que les Cramer ont très-grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en paiement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé.

Quoi qu'il en soit, le *Corneille* devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard ; vous savez que je vais toujours vite en besogne. J'aurais fait imprimer le *Corneille* en six mois, si je m'étais mêlé de la presse. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'espère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des détestables pièces de Pierre Corneille.

M. de Chauvelin l'ambassadeur prétend que je

dois lui faire confidence de quelque chose pour le mois d'avril ; je lui ai répondu que, si je lui ai promis pour le mois d'avril, je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un ministre n'a pas à se plaindre quand on observe fidèlement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle son train ?

Respect et tendresse.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 octobre 1763.

Je présume que votre excellence a déjà fait l'acquisition d'un nouvel enfant, que madame l'ambassadrice se porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages qui, en vérité, valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loisir, j'enverrai donc à votre excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril ; mais je vous avertis, monsieur, que ce n'est que de la prose ; et voici de quoi il est question.

Lorsque la veuve Calas présenta sa requête au conseil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouse fit croire à plusieurs personnes que c'était le temps d'écrire quelque chose d'approfondi et de raisonné sur la tolérance. Une bonne âme se chargea de cette entreprise délicate ; mais elle ne voulut point publier son écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'esprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cause des Calas. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas indigne d'être lu par un homme d'état. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a aussi une petite brochure qui sert de supplément à l'*Histoire universelle* (1). Il y aurait de l'indis-

(1) Remarques sur l'*Histoire générale*, ou *Supplément à l'Essai sur les mœurs*, etc.

crétion à vous l'envoyer par la poste, et je ne prendrai cette liberté que sur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la prose. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et si je meurs avant ce temps-là, vous serez couché sur mon testament pour un paquet de vers.

Je présente mes respects à madame l'ambassadrice, à M. votre fils aîné, et à M. son cadet.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 3 novembre 1763.

J'AVAIS donc bien deviné, et vos deux excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée; c'est à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfans, un ambassadeur n'en a pas tant besoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres; mademoiselle Corneille, que j'ai mariée, va me rendre ce petit service, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, monsieur, avoir quelque chose de prêt pour amuser madame l'ambassadrice, lorsqu'elle sera quitte de toutes les suites de couche, et surtout des visites, des complimens. Je ne vous ai envoyé que de l'histoire. Un Anglais, qui doit passer par Turin, vous aura sans doute remis un petit paquet.

On fit partir, il y a six semaines, par les muletiers quelques volumes; mais, comme vous ne m'en avez jamais accusé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidèles. On dit même qu'il y a dans Turin des gens plus infidèles que les muletiers, qui saisissent tous les livres, sans respecter l'adresse;

mais je suis bien éloigné de croire qu'on ose ainsi violer le droit des gens. A tout hasard, ma ressource est dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la prose.

Toujours de la prose! me direz-vous; oui, sans doute, car nous ne sommes pas en 1764. Et pourquoi attendre l'année 1764? C'est que les vers ne se font pas si aisément qu'on pense; c'est qu'il faut du temps pour les corriger; c'est qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire; et que, pour y réussir, on lime, autant qu'on le peut, son ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'est leur apanage. Ne croyez point qu'on fasse des vers comme vous faites des enfans. Vous avez choisi pour vos ouvrages le plus beau sujet du monde. Il n'en est pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plutôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refusent le service.

Mille tendres respects.

A M. DAMILAVILLE.

4 novembre 1763.

Mon cher frère et mes très-chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent aujourd'hui sur ceux du Midi. Frère Protagoras se trouve dans une position qui me paraît embarrassante. Le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais quel de ses ouvrages, avait dit que la Russie redeviendrait bientôt esclave, malheureuse et barbare. L'impératrice l'a su; elle me fait l'honneur de me mander que, tant qu'elle vivra, elle donnera très-impoliment un démenti

à Jean-Jacques (1). Ne trouvez-vous pas comme moi cet *impoliment* fort joli? Sa lettre est charmante; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. d'Alembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très-bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter mademoiselle Clairon pour faire jouer *Olympie;* c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on la traduise dans plusieurs langues. On vient de la représenter à Amsterdam et à la Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope.* On va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'opéra-comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire; il faut lui laisser ses lauriers.

Le mandement du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse d'un évêque son confrère. Il me paraît que ce confrère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que, l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

A M. COLLINI.

Ferney, 7 novembre 1763.

Mon cher ami, je suis actuellement très-affligé des yeux. On n'a pas soixante-dix ans impunément dans un pays de montagnes. L'honneur dont vous me dites que S. A. E. pourrait me gratifier serait une grande consolation pour moi dans ma chétive vieillesse; je serais plus flatté du titre de votre confrère que d'aucun autre (2). Je vous supplie de présenter mon profond

(1) Première lettre de l'impératrice Russie.

(2) « Je lui avais mandé que l'électeur venait d'établir à

respect et ma reconnaissance à monseigneur l'électeur. Je lui ai écrit pour lui dire combien j'admire son établissement ; mais je n'ai pas osé lui demander d'en être.

L'édition de *Pierre Corneille*, dont j'ai été obligé de corriger toutes les épreuves pendant deux années, m'a retenu indispensablement à Ferney et aux Délices. Ce travail assidu, qui n'a pas été le seul, n'a pas peu contribué à la fluxion horrible que j'ai sur les yeux. Mon cher ami, quoi qu'en dise Cicéron *de Senectute*, la fin de la vie est toujours un peu triste. Je vous embrasse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre 1763.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de conspiration et d'assassinats. Je mets pour cette fois à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne songe qu'aux dîmes.

Voici une lettre de M. le président du parlement de Bourgogne, qui sans doute est conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de Praslin. J'ignore s'il est convenable que le roi fasse enregistrer aujourd'hui, au parlement de Bourgogne, les traités de Henri IV. Tout ce que je sais, c'est que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et qu'il est nécessaire que notre cause soit remise par-devant le conseil, qui ci-devant l'avait évoquée à lui. Les enregistremens n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger selon le droit commun. Il pourrait dire : Nous avons déjà jugé

« Manheim une académie des sciences, et que ce souverain « désirait qu'il en fût membre honoraire. Son altesse électo- « rale avait daigné m'y admettre. » (*Note de Collini.*)

cette affaire depuis plus de cent ans ; le conseil s'en est emparé depuis ; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un siècle à l'enregistrement que nous fesons aujourd'hui ; et cet enregistrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les seigneurs.

Vous m'avouerez qu'alors ma cause, qui est très-importante, serait très-hasardée. Il est plus simple, plus court, plus naturel que le conseil d'état retienne à lui l'affaire qui était entre ses mains, et qui n'en est sortie que par un arrêt par défaut, subrepticement obtenu.

C'est sur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de Praslin, et j'écris en conformité à M. Mariette, mon avocat au conseil.

Vous me direz que voilà un vrai style de dépêches, et que je suis un étrange homme : voilà trois parlemens du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse et Dijon ; cependant aucun n'a donné encore de décret de prise de corps contre moi, comme contre le beau M. Duménil.

Cette aventure de M. Duménil n'est-elle pas bien singulière ? et ne sommes-nous pas dans le siècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de Louis XIV, dans le siècle de la gloire ? De grâce, donnez-moi un petit mot de consolation en me parlant de vos roués et de vos assassinats. Mes anges, vivez heureux.

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1763.

Je présente encore à mes anges un exemplaire de la *Tolérance*, et je les supplie de le prêter à mon frère

Damilaville. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de long-temps. Je me flatte que M. le duc de Praslin et mes anges protégeront cet ouvrage. M. le duc de Choiseul me mande qu'il en est enchanté, ainsi que madame de Grammont et madame de Pompadour. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis sera d'un grand poids. Je ne sais si je leur ai mandé que je connais des millionnaires qui sont prêts à revenir avec leur argent, leur industrie et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence seulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raison bien tard.

J'enverrai incessamment les *Remarques sur l'histoire générale* à ce M. Hume, cousin de cet autre Hume charmant auteur de *l'Écossaise*. Ce Hume me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'*athée* dans le *Journal encyclopédique*. Je sens bien, mes anges, qu'il faut qu'un Français fasse les avances avec un Anglais; ces messieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil sur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéri, Gorée, et qu'avec environ dix mille hommes ils ont rendu les efforts des maisons d'Autriche et de Bourbon impuissans; mais sur ce qu'ils disent ce qu'ils pensent, et qu'ils l'impriment. Il est vrai que j'agis à peu près avec la même liberté qu'un Anglais, mais je ne fais qu'usurper le droit qu'ils ont, et partant je leur dois toute sorte de respects.

Permettez, mes anges, que je fourre ici, pour frère Damilaville, un paquet dans lequel il n'y a point de méprise.

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il est bien vrai qu'on critiqua autrefois

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains (1);

mais il est encore plus vrai que ce vers est admirable.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 novembre 1763.

AIMABLE peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre, que je serai mort avant que vous puissiez revenir en Italie et passer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées sous mon nom, et qui courent le monde. La raison en est que je lis vos ouvrages, et que plus je les lis, moins j'aime les miens; mais aussi je vous en aime davantage: cependant j'aurai soin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il est de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambassadeurs vénitiens; ils sont venus sur ma Brenta; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des Italiens fort aimables, et ils ne servent qu'à vous faire désirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le sénateur de Bologne, qui est aussi le sénateur de Melpomène et de Thalie. Je vois qu'il est constant dans son goût pour le théâtre, et que par conséquent Dieu le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes; et quand vous repasserez les Alpes, souvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura il y a un bassin d'environ quarante lieues, où demeure le plus constant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis.

(1) Racine, *Mithridate*, act. 5; sc. 5.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre 1763.

Mes chers anges, j'écrivais à M. Hume lorsque j'ai été prévenu par sa lettre. Je lui envoie ces remarques sur l'*Histoire générale*, que vous n'avez pas désapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait aussi amuser M. le duc de Praslin, si ses dépêches lui laissaient le temps de lire.

J'y joins un très-petit morceau pour la *Gazette littéraire;* il vous paraîtra assez curieux.

Mon neveu du grand-conseil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir son *Histoire de Jeanne;* ce neveu-là a une belle vocation pour écrire l'histoire des catins; il se prépare de l'occupation pour toute sa vie.

Comme je ne peux pas le payer en même monnaie, je lui envoie les *Remarques sur l'histoire générale*, et le *Traité sur la tolérance*, qui est, comme vous savez, d'un brave théologien que je ne connais pas. Je prends la liberté de m'adresser à vous pour lui faire tenir cette petite cargaison accompagnée d'une lettre qui est dans le paquet. J'abuse de vos bontés; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, madame Denis et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conseil du roi; c'est le seul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous supplions de nous mander les intentions de M. le duc de Praslin; cette affaire est pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre destinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de

succès, et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéressons pas au tripot? Un coquin de janséniste vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre; les jésuites du moins ne se seraient pas rendus coupables de ce fanatisme. On nous a défaits des renards, et on nous a mis sous la dent des loups. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 26 novembre 1763.

Agréez aussi, M. le prince, avec les remercîmens de ma nièce et de nos enfans, ceux d'un vieillard; car tous les âges sont également sensibles à votre mérite. Il est vrai que je ne peux plus jouer la comédie; mais il en est de ce plaisir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce : je les aime fort dans les autres; ma jouissance est de savoir qu'on jouit. Je désire plus que je n'espère de vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront long-temps. Nous serions trop heureux si nous étions faits pour vous posséder comme nous le sommes pour vous aimer et pour vous respecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs.

A M. MARMONTEL.

1er décembre 1763.

Enfin, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si long-temps. Jugez de la joie de madame Denis et de la mienne. Voilà notre académie bien fortifiée; les fripons et les

sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

1er décembre 1763.

L'AVEUGLE fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingt des Alpes convient que les remontrances des parlemens, leurs arrêts, leurs démissions, la pastorale de monseigneur du Puy, sont des choses fort amusantes; mais il croit que le présent conte pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très-bien dit dans ledit conte) que les soirées d'hiver sont longues. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle; car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leur respect à Saint-Joseph. On suppose que M. le président Hénault jouit d'une parfaite santé; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre 1763.

J'AVAIS déjà écrit à Marmontel avant que madame Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé.

Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désistement aux bontés de M. le duc de

Praslin et aux vôtres. Il m'avait juré les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolens répandus dans cette misérable parodie. Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous, ou à M. le duc de Praslin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'une lettre de félicitation fort simple, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnaissance pour ses bienfaiteurs.

Vous devez avoir reçu, mes divins anges, des corrections que je crois nécessaires aux roués : je ne sais si elles leurs paraissent si importantes qu'à moi.

Respect et tendresse.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, le 4 décembre 1763.

Mon cher et respectable confrère, celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts : il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume. Je vous demande en grâce que, si on met au bas de votre portrait ce petit vers,

Qu'il vive autant que son ouvrage !

on ajoute : *Par Voltaire et par le public.*

Il est bien triste que madame du Deffant ne puisse voir votre estampe.

La lumière est pour elle à jamais éclipsée ;
Mais vous vous entendez tous deux.
L'imagination, le feu de la pensée
Valent peut-être mieux
Que deux yeux.

Je me défais des miens, et j'en suis plus tranquille;
J'en ai moins de distractions.
Lorsque le cœur calmé renonce aux passions,
Deux yeux sont un meuble inutile.

Cela n'est pas tout-à-fait vrai, mais il faut tâcher de se le persuader. Mon espèce d'aveuglement est tout-à-fait drôle : une ophthalmie abominable m'ôte entièrement la vue quand il y a de la neige sur la terre, et je recommence quelquefois de voir honnêtement quand le temps se met au beau. Je vous prie, monsieur, vous qui avez de bons yeux (et cela doit s'entendre de plus d'une manière), de lire ce petit *Mémoire historique ;* vous y trouverez des choses curieuses.

J'ai envoyé à madame du Deffant un conte à dormir debout, qui est d'un goût un peu différent. Les aveugles s'amusent comme ils peuvent.

Tout le *Corneille* est imprimé; il y en a douze tomes. La *Bérénice* de Racine est à côté de celle de Corneille avec des remarques ; l'*Héraclius* espagnol est au-devant de l'*Héraclius* français; la *conspiration de Brutus et de Cassius contre César*, de ce fou de Shakespeare, est après le *Cinna* de Corneille, et traduite vers pour vers, et mot pour mot : cela est à faire mourir de rire.

Adieu, monsieur ; conservez vos bontés au vieux de la montagne.

A M. MARMONTEL.

4 décembre 1763.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque

M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très-instamment de dire très-hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remercîmens, soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à M. et madame d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie madame Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être. Madame Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre 1763.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. Turretin devait leur apporter des *Tolérances*, il y a environ quinze jours ; que ce jeune Turretin, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul ; c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais, comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la sainte Écriture, vous aurez des contes tant que vous en voudrez ; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez comme Léontine et Exupère en usent avec Héraclius ; ils font tout pour lui, et ne lui en disent pas un mot. Mais c'est, à mon sens, un grand défaut, dans *Héraclius*, que ce prince reste là pendant cinq actes comme un grand nigaud, sans savoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma Léontine et à mon Exupère, et je vous donne même la préférence sur ces deux personnages.

Nous sommes enterrés sous la neige ; c'est le temps de s'égayer, car la nature est bien triste. Je tâche de m'amuser et d'amuser mes divins anges. Je baise le bout de vos ailes avec la plus grande dévotion.

A M. DAMILAVILLE.

6 décembre 1763.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances*, mon cher frère. Un jeune M. Turretin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous ; il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Génevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape ; le bon grain lève de tous côtés malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis long-temps.

Je connaissais le livre (1) attribué à Saint-Évremont. Ce n'est pas assurément son style ; et Saint-Évremont d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de du Marsais ; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé.

On dit que toutes les affaires financières et parle-

(1) *Examen de la religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, 1745, in-12.

mentaires vont s'arranger. Dieu soit béni! *Et vive le roi et* Pompignan!

A M. DAMILAVILLE.

11 décembre 1763.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales à qui les premiers exemplaires ont été adressés; mais il faudra bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Évremont est de du Marsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à désirer qu'on en fasse une édition nouvelle, plus correcte. Je n'aime point le titre, *par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique. Je vous supplie de vouloir bien m'en envoyer encore un exemplaire; car j'ai marginé tout le mien, selon ma louable coutume.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick* (1), et que je conçois de grandes espérances de son auteur?

Ne pourriez-vous point, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique*, composé par M. Boucher d'Argis? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter.

Recevez mes tendres embrassemens, et embrassez pour moi les frères.

(1) Tragédie de la Harpe.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre 1763, jeudi au soir.

Je reçois une lettre céleste et bien consolante de mes anges, du 8 de décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus; mais je n'ai plus de *quakers* (1). Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce salutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à *Olympie*. Je demande quinze jours ou trois semaines ; car actuellement je suis surchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman n'est point de l'avis de M. de Thibouville; mais je prierai Dieu qu'il m'inspire, et s'il me vient quelque bonne pensée, je la soumettrai à votre hiérarchie.

Songeons d'abord aux conjurés et aux roués. Je commence à n'être pas si mécontent de cette besogne, et je crois que, si mademoiselle Dumesnil jouait bien Fulvie, et mademoiselle Clairon pathétiquement Julie, la pièce pourrait faire assez d'effet. Cependant j'ai toujours sur le cœur l'ordre qu'on donne à Julie, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans sa chambre ; c'est un défaut irrémédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts? Peut-être cet endroit défectueux rebutera mademoiselle Clairon ; elle aimera mieux le rôle de Fulvie: en ce cas, Julie serait, je crois, à mademoiselle Dubois, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je suis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* soit terminée ; mais je crains bien d'être inutile à cette

(1) *Lettre d'un quaker à Jean-Georges le Franc de Pompignan*. Facéties, tome LXIII.

entreprise ; il faut lire plusieurs livres, et je deviens aveugle ; heureusement un aveugle peut faire des tragédies ; et si les roués ne me découragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laissons là *Icile*, je vous en supplie ; c'est un point sur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure quand le renvoi de Julie dans sa chambre me donne la fièvre double tierce.

Le *Corneille* est entièrement fini depuis long-temps; on l'aura probablement sur la fin de janvier. La petite-nièce à Pierre avance dans sa grossesse, tantôt chantant, tantôt souffrant. Notre petite famille est composée d'elle, de son mari, d'une sœur et d'un jésuite ; voilà un plaisant assemblage, c'est une colonie à faire pouffer de rire. Je souhaite que celle de M. le duc de Choiseul à la Guiane (qui est, ne vous déplaise, le pays d'Eldorado), soit aussi unie et aussi gaie. La nôtre se met toujours à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie ; et si les roués réussissent, j'irai jusqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de Praslin, pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exister.

A M. DAMILAVILLE.

21 décembre 1763.

On me mande de Paris que l'édition publique de la lettre d'un *quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause ; que les doutes proposés à Jean-George sur une douzaine de questions absurdes rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur ; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe pour

faire naître un réquisitoire de maître Omer; que cet esclandre ferait grand tort à la *Tolérance;* qu'il ne faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban; que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très-cher frère à peser mûrement ces raisons; je me repose sur son zèle éclairé. Nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens. C'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer. On réduira la superstition à faire le moindre mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre, comme le plus libre.

Je sais l'aventure des Bigots. Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie.

A M. DE LA HARPE.

22 décembre 1763.

Après le plaisir, monsieur, que m'a fait votre tragédie (1), le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. Racine, qui fut le premier qui eut du goût, comme Corneille fut le premier qui eut du génie, l'admirable Racine, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet; autrement, ce n'est qu'une décoration. Les incidens ne sont un mérite que quand ils sont naturels,

(1) *Warwick.*

et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflures. Vous vous applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir; et moi, monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poëte cherche moins à paraître qu'à faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire; voilà les vers que j'aime : jugez si je dois être très-content de votre ouvrage.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère Vadeblé qu'il était janséniste; le frère Vadeblé le disait au père le Tellier, qui le disait au roi. Aujourd'hui, faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles de l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de *Cinna*. Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles pour que les rossignols les mangent afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 26 décembre 1763.

Mon cher doyen, car M. le maréchal de Richelieu n'est que le doyen des agrémens, et vous êtes le doyen de l'académie, je vous souhaite des années heureuses depuis 1764 jusqu'en 1784. Pour moi je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très-faible et très-peu durable. Je ne me

suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante et dix ans dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaîment ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite qui s'est avisé d'être mon aumônier. Je suis bien aise de vous dire que je mène dans mon petit château la plus jolie vie du monde, et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. Mademoiselle Corneille a été très-bien mariée; toute sa famille est chez moi; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté est tout imprimé On criera contre moi, on me trouvera trop critique, et je m'en moque; je n'ai cherché qu'à être utile; et pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout est un zoïle; quiconque admire tout est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre les deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

Madame Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses complimens, et moi, je vous fais mes condoléances : je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie, que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez-y aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous, c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie; mais je n'ai pas su les secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés longtemps. Adieu, mon cher doyen.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre 1763.

Je mets sous les quatre ailes de mes anges ma réponse à notre ami le Kain et aux comédiens ordinaires du rôi; je les supplie de donner au féal le Kain ces deux paperasses. Si je croyais que mes anges, les conjurés, eussent le dessein de faire passer *Olympie* avant les roués, j'y travaillerais sur-le-champ, quoique je ne sois guère en train; c'est à mes conjurés à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne suis que l'instrument de leur conspiration; c'est à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de ma *Mère-l'Oie* en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une sottise dans le récit, en petits vers, de *Téone la gaillarde* (1):

> Les dieux seuls *purent comparaître*
> A cet hymen précipité.

Il faut :

> Les dieux seuls *daignèrent paraître.*

Car les dieux ne comparaissent pas. Je vous supplie donc de corriger cette sottise de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx sur les fautes de mes contes à dormir debout, je suis taupe sur les défauts des tragédies. Mes anges, c'est qu'une tragédie est plus difficile à rapetasser qu'un conte. Il faut pour une tragédie un extrême recueillement; et j'ai à présent mon curé en tête. Il ne ressemble point du tout à l'hiérophante d'*Olympie* qui négligeait le temporel;

(1) *Les trois Manières*, conte.

mon prêtre me poursuit avec une vivacité tout-à-fait sacerdotale, et je ne sais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'exposer ma doléance en peu de mots à M. le duc de Praslin.

La *Tolérance* me tient aussi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réussira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne se déchaîne contre ma *Tolérance* : heureusement, mon nom n'y est pas ; et vous savez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît son nom à la tête d'un ouvrage ; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque : *Par monseigneur ;* CORTIAT, *secrétaire.*

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement, bien chrétien, bien séditieux, bien intolérant, bien absurde, et que le roi lui a fait supprimer sa petite drôlerie. Cela passe pour constant ; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je suis bon citoyen : vous croyez que je n'habite que le temple d'Éphèse et la petite île de Reno auprès de Bologne, où mes trois maroufles firent leurs proscriptions.

Comment va la *Gazette littéraire ?* Il me vient d'Angleterre des paquets énormes ; mais qu'en ferai-je avec mes pauvres yeux ? je ne sais où j'en suis. Dieu vous donne santé et longue vie !

Respect et tendresse.

A M. LE DOCTEUR BIANCHI, A RIMINI.

1763.

VOUS avez prononcé, monsieur, l'éloge de l'art dramatique, et je suis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier

de tous ceux à qui le mot de *beau* est attaché. On me dira : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ?* mais je répondrai que c'est Sophocle qui m'a donné mes lettres de maîtrise, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avez plaisir que dans l'Italie, cette mère de tous les beaux-arts, plusieurs personnes de la première considération non seulement font des tragédies et des comédies, mais les représentent. M. le marquis Albergati Capacelli a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, monsieur, ne prétendons qu'on fasse de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amusement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer ? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter au pharaon ? C'est l'occupation de ceux qui n'ont point d'âme; ceux qui en ont doivent se donner des plaisirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer Auguste à un jeune prince, et Émilie à une jeune princesse ? On apprend en même temps à bien prononcer sa langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du goût, le corps acquiert des grâces; on a du plaisir, et on en donne très-honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de mademoiselle Corneille; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand homme dont elle porte le nom.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires en présence de leurs parens. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites! Les jansénistes ont tant fait, qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles. Ce n'est pas mon avis;

(1) *L'Amour Médecin*, act. 1, sc. 1.

je crois qu'il faut les soutenir et les contenir; leur faire payer leurs dettes quand ils sont banqueroutiers; les pendre même quand ils enseignent le parricide; se moquer d'eux quand ils sont d'aussi mauvais critiques que frère Berthier. Mais je ne crois pas qu'il faille livrer notre jeunesse aux jansénistes, attendu que cette secte n'aime que le *Traité de la grâce*, de saint Prosper, et se soucie peu de Sophocle, d'Euripide et de Térence, quoique, par une de ces contradictions si ordinaires aux hommes, Térence ait été traduit par les jansénistes de Port-Royal. Faites aimer l'art de ces gands hommes (je ne parle pas des jansénistes, je parle des Sophocle). Malheur aux barbares jaloux à qui Dieu a refusé un cœur et des oreilles! malheur aux autres barbares qui disent : On ne doit enseigner la vertu qu'en monologue ; le dialogue est pernicieux! Eh! mes amis, si l'on peut parler de morale tout seul, pourquoi pas deux ou trois? Pour moi, j'ai envie de faire afficher : On vous donnera mardi un sermon en dialogue, composé par le révérend père Goldoni.

N'êtes-vous pas indigné comme moi de voir des gens qui se disent gravement : Passons notre vie à gagner de l'argent; cabalons, enivrons-nous quelquefois; mais gardons-nous d'aller entendre *Polyeucte*, etc.?

A M. DAMILAVILLE.

1er janvier 1764.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 de décembre, avec la lettre de frère Thieriot, et *ce qui plaît aux dames*, et *l'Éducation des filles*. Cette *Éducation des filles* était destinée à figurer avec d'autres éducations; car nous avons aussi élevé des

garçons. Il est vrai que je m'amuse cet hiver à faire des contes pour réjouir les soirs ma petite famille. Mais frère Cramer a fait une action abominable de copier chez moi *l'Éducation des filles*, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me souviens trop que la Serre

Volume sur volume incessamment desserre.

Et frère Thieriot, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort sensément qu'il faut user de sobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères; vous en aurez, et de très-honnêtes; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reste, votre lettre du 25 est encore plus consolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle ni l'évêque d'Aléthopolis (1), ni *quakre*, ni *Tolérance*. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James? Je vous l'envoie, mes frères; la pièce est rare, et vaut mieux qu'un conte.

Vous remplissez mon âme d'une sainte joie en me disant que le *Saint-Évremont* (2) perce dans le monde; il fera du bien malgré les fautes horribles d'impression. Béni soit à jamais celui qui a rendu ce service aux hommes !

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente; c'est le mandement de votre archevêque. On le dit imprimé clandestinement, comme les *Contes de la Fontaine*, et on dit qu'il ne sera pas si bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandemens, et un *anti-Financier* (3)? Si par hasard vous aviez mis par écrit vos

(1) Tome LXIII.

(2) *Voyez* la lettre du 6 décembre précédent, à M. Damilaville.

(3) 1763, in-8°, ouvrage anonyme de l'avocat Darigrand.

idées sur la finance, je vous avoue que j'en serais plus curieux que de tous les anti-financiers du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus saines, et des connaissances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre par un arrêt de payer les nouveaux impôts; j'avoue que je suis bien mauvais serviteur du roi, car j'ai tout payé.

Adieu, mon cher frère. Saint-Évremont est un très-grand saint.

A M. GUY DUCHESNE, LIBRAIRE A PARIS.

Aux Délices, 1er janvier 1764.

Le dessein que vous me communiquez, monsieur, de faire une jolie édition de *la Henriade*, sera, je crois, approuvé, parce que notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime Henri IV davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poëte du temps de Louis XIII et de Louis XIV, n'eût rien fait à la gloire de ce grand homme. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

Le bel éloge de Maximilien de Sully, par M. Thomas, a rendu le grand Henri IV plus cher à la nation : ainsi je pense que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer *la Henriade*, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune; et à présent je suis trop vieux pour l'embellir.

La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'est très-honorable; mais, en me dressant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en sacrifice votre *Zulime* et

votre *Droit du seigneur* que vous avez imprimés sous mon nom, et qui ne sont point du tout mon ouvrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuscrits; et cela n'arrive que trop souvent; c'est le moindre des inconvéniens de la littérature.

Quant aux souscriptions pour le *Corneille*, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève; je ne me suis mêlé que de commenter et de souscrire : tout ce que je sais, c'est que l'édition est finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, sachant bien que les belles pièces de Corneille n'ont pas besoin de louanges, et ses fautes ne font aucun tort à ce qu'il a de sublime.

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé *ce qui plaît aux dames*. J'y ai trouvé *remormora* pour *remémora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée, et d'autres fautes; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle Robert Étienne.

Je suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble, etc.

A M. MARMONTEL.

4 janvier 1764.

Mon cher confrère, il y a un endroit de votre beau discours qui m'a bien fait rougir. Tout le reste m'a paru très-digne de vous, et la fin m'a attendri. Vous donnez un bel exemple aux gens de lettres en rendant les lettres respectables. Je ne désespère point de voir tous les vrais philosophes unis pour se défendre mutuellement, pour combattre le fanatisme, et pour rendre les persécuteurs exécrables au genre humain. Apprenez-leur, mon cher ami, à bien sentir leurs forces. Ils peuvent aisément diriger à la longue tous ceux qui sont nés avec un esprit juste. Ils répandent insensible-

ment la lumière, et le siècle sera bientôt étonné de se voir éclairé.

Quoi ! des fanatiques auraient été unis ! et des philosophes ne le seraient pas ! Votre discours, aussi sage que noble, et qui en fait entendre plus que vous n'en dites, me persuade que les principaux gens de lettres de Paris se regardent comme des frères. La raison est leur héritage. Ils combattront sagement pour leur bien de famille. J'en connais qui ont un très-grand zèle, et qui ont fait beaucoup de bien sans éclat.

Vous ne me dites rien sur M. le duc de Praslin et sur M. d'Argental. Croyez-moi ; faites-moi l'amitié de m'écrire quelques mots que je puisse leur envoyer, afin qu'ils puissent connaître vos sentimens qui ne se sont jamais démentis.

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde en relation avec M. le prince de Rohan, je prendrais la liberté de lui écrire pour le remercier des obligations que vous lui avez ; c'est-à-dire, que je lui ai. Je vous supplie de lui présenter ma respectueuse reconnaissance.

Que tout ceci soit entre nous : les profanes ne sont pas faits pour les secrets des adeptes.

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 6 janvier 1764.

Non seulement j'ai craint de vous importuner, monseigneur, mais je n'ai pu vous importuner. Mes fluxions sur les yeux ont si fort augmenté, que je suis devenu un petit Tirésie ou un petit Tobie. Le vieux de la montagne ne sera pas long-temps le vieux de la montagne ; mais, pour égayer la chose, je me suis mis à faire des contes et à les dicter : il y en a un qu'on a

imprimé à Paris aussi mal que *les quatre Saisons*. Je n'ai point osé l'envoyer à un prince de la sainte église romaine. Je l'aurais autrefois présenté à Babet, et je l'aurais priée d'y jeter quelques-unes de ses fleurs. Mais si votre éminence veut s'amuser d'un conte plus honnête, je lui en enverrai un pour ses étrennes ; elle n'a qu'à dire. Je ne peux et ne dois vous parler que de belles-lettres; ainsi je prendrai la liberté de vous demander si vous avez lu le discours de votre nouveau confrère à l'académie. Il m'a paru qu'il y avait de bien belles choses dans l'éloge du duc de Sully, qui, après avoir rendu de grands services à la France, alla vivre à la campagne, et finit sa belle vie comme Scipion à Linternes. La campagne est un port d'où l'on voit tous les orages :

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis, etc.
(Lucrèce, liv. II, v. 1.)

On m'envoie de Paris une lettre d'un honnête quaker à un frère du célèbre M. de Pompignan ; je ne sais si votre éminence l'a vue ; c'est une réponse très-courte à un gros ouvrage ; mais tout cela est déjà oublié: et que n'oublie-t-on pas ! toutes les pièces nouvelles sont déjà hors de la mémoire des hommes. Il n'en est pas de même de celles de Pierre Corneille ; l'édition est entièrement finie : votre éminence aura incessamment ses exemplaires. Elle a vu par quelques échantillons dans quel esprit j'ai travaillé. Je n'ai voulu être ni panégyriste ni censeur : je n'ai songé qu'à être utile. C'est précisément en ne songeant qu'à cela qu'on s'attire quelquefois des reproches ; mais je suis endurci. Mon cœur ne l'est certainement pas ; il est plein de l'attachement le plus respectueux pour votre éminence.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 6 janvier 1764.

Je ne m'étonne plus, madame, que vous n'ayez pas reçu la *Jeanne* que je vous ai envoyée par la poste sous le contre-seing d'un des administrateurs. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par les commis, qui se font depuis quelque temps une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tout sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, madame, comptez que la poste est infiniment curieuse; et à moins que M. le président Hénault ne se serve du nom de la reine pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amusais à faire des contes de ma *Mère-l'Oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne suis pas précisément comme vous, madame; mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie? Figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui, c'est précisément ma situation.

Je pense avec vous, madame, que, quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris; il est ridicule de l'être dans une campagne avec les plus beaux aspects de l'Europe.

On a besoin absolument, dans cet état, de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage; la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime.

Je sens bien que cette consolation est médiocre; rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable;

on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie; et à la fin tout ce qu'on peut faire, c'est de la supporter. Soutenez ce fardeau, madame, tant que vous pourrez; il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable.

On a encore en vieillissant un grand plaisir qui n'est pas à négliger; c'est de compter les impertinens et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. Si, de cinquante ouvrages nouveaux qui paraissent tous les mois, il y en a un de passable, on se le fait lire, et c'est encore un petit amusement. Tout n'est pas le ciel ouvert; mais enfin on n'a pas mieux, ou c'est un parti forcé.

Pour M. le président Hénault, c'est tout autre chose; il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif et moi nous sommes probablement fort sérieux. Dieu donne ses grâces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. d'Alembert? Non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très-décidé, et c'est beaucoup; car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, madame; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect; car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a long-temps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie; mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard.

A M. DUCLOS.

6 janvier 1764.

QUELQUE répugnance que j'aie toujours eue, monsieur, à mettre mon nom à la tête de mes ouvrages, et quoique aucune de mes dédicaces n'ait été accompagnée de la formule ordinaire d'une lettre; quoique cette formule m'ait paru toujours très-peu convenable, et que j'en sois l'ennemi déclaré, cependant, puisque l'académie veut cette pauvre formule, inconnue à tous les anciens, puisqu'elle veut mon nom, elle sera obéie (1).

Je suppose que M. Cramer vous a envoyé sous enveloppe, à l'adresse de M. Janel, le livre que vous demandez. Je sais que plusieurs personnes considérables, dont quelques-unes sont connues de vous, en ont été assez contentes. Mais je doute que cette requête (2), présentée par l'humanité à la puissance, obtienne l'effet qu'on s'est proposé; car je ne doute pas que les ennemis de la raison ne crient très-haut contre cet ouvrage. L'auteur, quel qu'il soit, fera plus de cas de votre suffrage qu'il ne craindra leurs clameurs. Quel homme est plus en droit que vous, monsieur, d'opposer sa voix aux cris des fléaux du genre humain?

A M. DAMILAVILLE.

7 janvier 1764.

GABRIEL ne tâtera plus de mes contes, ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que

(1) Voltaire dédia à l'académie française, ainsi qu'elle le désirait, le *Commentaire sur Corneille*.

(2) La *Tolérance*.

quand on ne les porte pas au marché ; mon cher frère a raison.

J'ai été enchanté du discours de M. Marmontel, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris avec une habileté bien noble et bien adroite le parti de nos frères contre les Pompignan. Tout annonce, Dieu merci, un siècle philosophique ; chacun brûle les tourbillons de Descartes avec l'*Histoire du peuple de Dieu*, du frère Berruyer. Dieu soit loué !

Il y a long-temps que je n'ai reçu de lettres de M. et de madame d'Argental. Je ne sais plus de nouvelles ni des belles-lettres ni des affaires. Frère Thieriot écrit quatre fois par an tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble est exilé. Le roi paraît mêler à sa bonté des actions de fermeté : d'un côté il cède à ce que les remontrances des parlemens peuvent avoir de juste ; de l'autre il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la postérité rendra justice à cette conduite digne d'un roi et d'un père.

On m'assure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris est imprimé clandestinement, et qu'on en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces instructions pastorales et un *anti-Financier*, vous me soulagerez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimas, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal, mais je me ferai lire ces deux ouvrages que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre ; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que Dieu vous a inspiré à vous et à vos amis, et ce beau projet est.....

Ecr. l'inf.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

8 janvier 1764.

Je ne cesserai, mon cher monsieur, de prêcher la tolérance sur les toits malgré les plaintes de vos prêtres et les clameurs des nôtres, tant qu'on ne cessera pas de persécuter. Les progrès de la raison sont lents, les racines des préjugés sont profondes. Je ne verrai pas sans doute les fruits de mes efforts; mais ce seront des semences qui peut-être germeront un jour.

Vous ne trouvez pas, mon cher ami, que la plaisanterie convienne dans les matières graves. Nous autres Français, nous sommes gais: les Suisses sont plus sérieux. Dans le charmant pays de Vaud, qui inspire la joie, la gravité serait-elle l'effet du gouvernement? Comptez que rien n'est plus efficace pour écraser la superstition que le ridicule dont on la couvre. Je ne la confonds point avec la religion, mon cher philosophe. Celle-là est l'objet de la sottise et de l'orgueil; celle-ci est dictée par la sagesse et la raison. La première a toujours produit le trouble et la guerre; la dernière maintient l'union et la paix. Mon ami Jean-Jacques ne veut point de comédie, et vous ne voulez pas être amusé par des plaisanteries innocentes. Malgré votre sérieux, je vous aime bien tendrement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier 1764.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de *l'anti-Financier*, et il me fait trem-

bler pour celui de *la Tolérance;* car, si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une *Tolérance* par la poste; mais je demande comment un livre qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de Praslin, de M. le duc de Choiseul, de madame la duchesse de Grammont et de madame de Pompadour, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets; si ma réponse à l'aréopage comique leur est parvenue; s'ils ont été contens des *trois Manières;* s'ils conduisent toujours leur conspiration. Je les accable de questions depuis quinze jours. Je sais bien que les cérémonies du jour de l'an, les visites, les lettres ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loisir; mais alors je les supplie de me mettre un peu au fait de toutes les choses sur lesquelles j'ai fatigué leur complaisance.

Je ne sais encore si la *Gazette littéraire* est commencée; mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que, si mes yeux guérissent, la cure sera longue, et je ne serai de long-temps en état de servir M. le duc de Praslin; s'ils ne guérissent pas, je ne le servirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point me laisse toujours dans l'ignorance sur ses yeux et sur l'état de sa santé; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéresse le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec laquelle *l'anti-Financier* peint la misère du peuple et les vexations des publicains? Mais il est, ce me semble, comme tous les philosophes qui réussissent très-bien à ruiner les systèmes de leurs adversaires, et qui n'en établissent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce espérance que je serai consolé par un mot de mes anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier 1764.

Je suis affligé que le tyran du tripot se brouille avec vous. Voilà un beau sujet de guerre ; cela est bien ridicule, bien petit. Ah ! que de faiblesses chez nous autres humains ! mais existe-t-il un tripot ? On dit qu'il n'y a plus que celui de l'Opéra-comique, et que c'est là que tout l'honneur de la France s'est réfugié.

Autre sujet d'affliction, mais légère : la discorde est toujours à Genève. Rousseau a trouvé le secret d'allumer le flambeau du haut de sa montagne, sans qu'en vérité il y ait le moindre fondement à la querelle. Le peuple est insolent, et le conseil faible ; voilà tout le sujet de la guerre. Le plaisant de l'affaire, c'est, comme je vous l'ai déjà dit, que le peuple de Calvin prétend qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le christianisme, sans que le conseil soit en droit de le trouver mauvais ; et, pour rendre la farce complète, les ministres du saint Évangile sont du parti de Jean-Jacques, après qu'il s'est bien moqué d'eux. Cela paraît incompréhensible, mais cela est très-vrai. Il faudrait cette fois recourir à la médiation de Spinosa. Ce petit magot de Rousseau a écrit un gros livre contre le gouvernement, et son livre enchante la moitié de la ville. Il dit en termes formels qu'il faut avoir perdu le bon sens pour croire les miracles de Jésus-Christ. Malheureusement il m'a fourré là très-mal à propos. Il dit au conseil que j'ai fait le *Sermon des cinquante*. Ah ! Jean-Jacques ! cela n'est pas d'un philosophe : il est infâme d'être délateur ; il est abominable de dénoncer son confrère et de le calomnier aussi injustement. En un mot, mon cher ange, vous pouvez

compter qu'on est aussi ridicule dans mon voisinage qu'on l'était à Paris du temps des billets de confession ; mais le ridicule est d'une espèce toute contraire.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier 1764.

Je ne sais qui me tient que je ne.... me plaigne de mes anges ; si je m'en croyais, je ferais.... des remontrances à mes anges, je leur dirais.... leur fait ; mais je veux bien encore suspendre mon juste courroux pour cette poste ; je fais plus;

Je t'ai comblé de *vers*, je t'en veux accabler.

Je me suis aperçu que le cinquième acte de leur conspiration demandait encore quelques touches ; qu'il y avait des morceaux trop brusques qui n'avaient pas leur rondeur nécessaire; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me suis souvenu surtout que mes anges, dans le temps qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me disaient que Julie, en parlant à Octave, ressemblerait trop à Junie parlant à Néron (1).

Enfin hier, ne fesant plus de contes, je repris ce cinquième acte en sous-œuvre ; et, au lieu de fatiguer les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter sur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils se souviennent qu'on connaît l'écriture de mon secrétaire, et qu'ils risqueraient d'être découverts ! Ainsi, selon leur grande prudence, ils feront transcrire le tout par une main

(1) *Britannicus* de Racine.

inconnue et fidèle ; ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais, selon leur grande indifférence, ils me laissent dans ma grande ignorance sur tout ce que je leur ai demandé, sur les paquets que je leur ai envoyés, sur leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Respect, tendresse et douleur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier 1764.

C'EST donc aujourd'hui le 13 de janvier ; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse depuis le 22 de décembre ; je meurs ; les anges m'ont tué par leur silence. Le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *de profundis*, s'il vous plaît, à V.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 janvier 1764.

VOUS voulez donc, monsieur, que les aveugles vous écrivent ; mais Tirésie et le vieux bonhomme Tobie écrivaient-ils ? Que pouvaient-ils mander ? que pouvaient-ils dire ? Les pauvres gens étaient sûrement bien empêchés. Quand Tobie aurait écrit trois ou quatre fois à un sénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, pensez-vous que le sénateur eût été bien réjoui des bavardages de Tobie ? Vous dirai-je que nous avons beaucoup de neige sur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je

fais ce que je peux pour guérir mes yeux, et que je n'en peux venir à bout, que mon théâtre est fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes ces privations? Dieu vous préserve de jamais tomber dans cet état! Heureusement vous êtes encore jeune; vous avez l'occupation des affaires et l'amusement des plaisirs : voilà tout ce qu'il faut à l'homme. Conservez long-temps tous vos avantages; gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie; je supporte la mienne; et, tant qu'elle durera, je vous serai bien tendrement attaché.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 janvier 1764.

J'ÉTAIS mort, comme vous savez; la lettre de mes anges du 12 janvier ne m'a pas tout-à-fait ressuscité, mais elle m'a dégourdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poste. On ne veut absolument point de livres étrangers par les courriers; il faut subir sa destinée : mais avec ces livres on a retenu le conte des *trois Manières*, qui était adressé à M. de Courteille, et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'est que ce conte manuscrit était tout seul de sa bande, et ne fesait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir donné ordre qu'on saisît mon conte; et, s'il l'a lu, il en aura été amusé, pour peu qu'il aime les contes.

Je soupçonne donc que ce conte est actuellement entre les mains de quelque commis de la poste qui n'y entend rien. Comment fléchir M. Janel? Est-il possible que la plus grande consolation de la vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains! Cela fait saigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'est que M. le duc de Praslin n'ait point reçu de réponse de M. le premier président de Dijon. Cette réponse serait-elle avec mon conte ? J'ai supplié M. le duc de Praslin de vouloir bien signifier ses volontés à mon avocat Mariette. Il fera ce qu'il jugera à propos.

Mais quoi ! la conspiration des roués s'en est donc allée en fumée ? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des roués ; il est sans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraissait assez bien ; la conspiration allait son train. Ce cinquième acte me paraissait très-fortifié ; mais, s'il est entre les mains de M. Janel, que dire ? que faire ? M. le duc de Praslin ne pourrait-il pas me recommander à M. Janel comme un bon vieillard qu'il honore de sa pitié ? Je suis sûr que cela ferait un très-bon effet.

Par où, comment enverrai-je une *Olympie* rapetassée qu'on me demande ? M. Janel me saisira tous mes vers.

M. le Franc de Pompignan envoie par la poste autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi je ne pourrai pas envoyer un quatrain ! et mes paquets seront traités comme des étoffes des Indes !

Vous me parlez, mes divins anges, de distribution de rôles ; mais auparavant il faut que la pièce soit en état, et j'enverrai le tout ensemble.

Mes anges peuvent être persuadés que je leur ai écrit toutes les postes depuis un mois, sans en manquer une, et toujours sous l'enveloppe de M. de Courteille ; qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras !

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte ; je n'entends parler de rien, et je reste dans la banlieue de Genève, tapi dans les neiges comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles, et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que depuis un mois je n'ai reçu d'eux aucune lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout mon cœur l'idée du père Corneille. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à Gabriel Cramer, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris pour que le père Corneille en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très-bien accueilli du roi.

A M. DAMILAVILLE.

18 janvier 1764.

Il faut se résigner, mon cher frère, si les ennemis de la tolérance l'emportent : *Curavimus Babylonem, et non est sanata ; derelinquamus eam* (1). Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre.

Je vous remercie de *l'anti-Financier*. L'ouvrage est violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conseiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de son impôt unique, tandis qu'un autre conseiller, devenu contrôleur-général, est indispensablement obligé de conserver tant d'autres taxes ? De plus on confond trop souvent dans cet ouvrage le parlement, cour supérieure à Paris, avec le parlement

(1) *Jérémie*, ch. LI, v. 9.

de la nation, qui était les états-généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au hasard ; Dieu veuille qu'on ne se conduise pas de même !

Je suis bien aise d'amuser les frères de quelques notes sur Corneille, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philosophes les Diderot, les d'Alembert, les Marmontel vissent ces remarques. Je pense qu'ils seront de mon avis, et j'en appelle au sentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit ecclésiastique* qu'il m'a fait parvenir par l'enchanteur Merlin. On dit que Lambert est en prison ; et ce qui est étrange, ce n'est pas pour avoir imprimé les males-semaines de Fréron.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de Bernis ; on l'a regardé comme un grand événement, et c'en est un fort petit. Mais est-il vrai que vingt-quatre jésuites du Languedoc se sont choisi un provincial ? est-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulsion de tous les jésuites de Versailles ? est-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque sur le bureau, et qu'on s'expose à l'excommunication mineure ou majeure ?

Je ne peux plus que faire des vœux pour la tolérance ; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis sont ardens, et les fidèles sont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère d'Alembert ce qu'était devenu le pauvre frère de Prades. N'en savez-vous point de nouvelles ? Prions Dieu pour lui, et *écr. l'inf.....* Priez aussi Dieu pour moi, car je suis bien malade.

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 janvier 1764.

Huc quoque clara tui *pervenit fama triumphi,*
Languida quò fessi vix venit aura noti.
(Ovid., *ex Ponto*, liv. II, Ép. 1, v. 1.)

Le philosophe de Vic-sur-Aisne est donc actuellement le philosophe de Paris-sur-Seine; car il sera toujours philosophe, et il connaîtra toujours le prix des choses de ce monde.

Je fais, monseigneur, mes complimens à votre éminence, et c'est assurément de bon cœur : je vous avais parlé de contes pour vous amuser; mais il n'est plus question des contes de *ma Mère-l'Oie*. J'avais soumis à vos lumières certain drame barbare que j'ai *débarbarisé* tant que j'ai pu, et sur lequel *motus :* il n'est plus question vraiment de bagatelles. Vous devez être accablé de nouveaux amis, de serviteurs zélés qui ont tous pris la part *la plus vraie, la plus tendre*, qui ont eu l'attachement *le plus inaltérable*, qui *ont été pénétrés*, qui *seront pénétrés*, etc., etc., etc. Et votre éminence de sourire.

Si vous n'êtes pas toujours à Versailles, n'irez-vous pas quelquefois à l'académie? Tant mieux ; vous y serez le protecteur de mes remarques impartiales sur *Corneille*. Vous aimez les choses sublimes ; mais vous n'aimez pas le galimatias, les pensées alambiquées et forcées, les raisonnemens abstrus et faux, les solécismes, les barbarismes, et certes vous faites bien.

Monseigneur, quelque chose qui arrive, aimez toujours les lettres : j'ai soixante-dix ans, et j'éprouve que ce sont de bonnes amies; elles sont comme l'argent comptant, elles ne manquent jamais au besoin. Que

votre éminence agrée le tendre respect du vieux de la montagne ; honorez-le d'un mot de souvenir quand vous aurez expédié la foule.

P. S. Puis-je avoir l'honneur de vous envoyer un *Traité sur la tolérance*, fait à l'occasion de l'affaire des Calas, qui va se juger définitivement au mois de février ? Ce n'est pas là un conte de *ma Mère-l'Oie;* c'est un livre très-sérieux, votre approbation serait d'un grand poids. Puis-je l'adresser en droiture à votre éminence ? ou voulez-vous que ce soit sous l'enveloppe de M. Janel ? ou voulez-vous que je ne vous l'envoie point *du tout ?*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier 1764.

Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir de bout, et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet sur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adressée à M. le duc de Praslin, j'adresse aussi mes complaintes douloureuses et respectueuses à M. Janel, qui, étant homme de lettres, doit favoriser mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que *l'anti-Financier* causait tant d'alarmes, on ait eu aussi quelques inquiétudes sur *l'anti-Intolérant* (1); ce dernier ouvrage est pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de Praslin et de Choiseul lui donnaient leur suffrage, madame de Pompadour en était satisfaite. Il n'y a donc que le sieur évêque du Puy et ses consorts qui puissent crier. Cependant, si

(1) Le *Traité de la tolérance.*

les clameurs du fanatisme l'emportent sur la voix de la raison, il n'y a qu'à suspendre pour quelque temps le débit de ce livre qui aurait le crime d'être utile; et, en ce cas, je supplierai mes anges d'engager frère Damilaville à supprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande discrétion. Ah! si mes anges pouvaient m'envoyer la petite drôlerie de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaisir! car je suis fou des mandemens depuis celui de Jean-George. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne se soucient point de ces bagatelles épiscopales, qui veulent qu'Olympie meure au cinquième acte; que c'est là l'essentiel; je leur enverrai incessamment des idées et des vers; mais pourquoi avoir abandonné la conspiration? pourquoi s'en être fait un plaisir si long-temps pour y renoncer? Si vous trouvez les roués passables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez déstinée? Si vous trouvez les roués insipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme : je vous en défie; au reste, votre volonté soit faite en la terre comme au ciel! Je me prosterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre fort bien raisonnée à M. le duc de Praslin sur les dîmes.

Respect et tendresse.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 janvier 1764.

J'AI des remercîmens à faire à monseigneur mon héros de la pitié qu'il a eue du sieur Ladouze, incendié à Bordeaux; et si j'osais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre Ladouze; mais mon

héros n'a besoin des importunités de personne quand il s'agit de faire du bien.

On a ri, de Grenoble à Gex, d'une lettre de M. le gouverneur de Guienne à M. le commandant de Dauphiné, dans laquelle il demande quelle est l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'espère qu'en effet on finira par rire de tout ceci, selon la louable coutume de la nation. Je ris aussi, quoiqu'un pauvre diable de quinze-vingt ne soit pas trop en joie.

On n'a pu envoyer à monseigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les estampes, que la liste des souscripteurs n'est pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retardemens dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de Bernis finira par être archevêque; mais d'Alembert doute qu'ayant fait les *quatre Saisons*, il fasse encore la pluie et le beau temps.

On prétend que l'électeur palatin se met sur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien bon, et je suis fort fâché pour ma part qu'il veuille se ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros.

A M. COLLINI.

A Ferney, 26 janvier 1764.

Les pauvres aveugles écrivent rarement, mon cher ami; non seulement les fenêtres se bouchent, mais la maison s'écroule. J'ai travaillé pendant deux ans à l'édition de *Corneille;* tous les détails de cette opération ont été très-fatigans; je n'ai pu m'absenter un moment pendant tout ce temps-là; et à présent que je pourrais respirer en fesant ma cour à LL. AA. EE., me voilà

dans mon lit ou au coin de mon feu, dans une situation assez triste. Vous connaissez ma mauvaise santé ; l'âge de soixante-dix ans n'est guère propre à rétablir mes forces. Je vous prie de me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur ; il y a long-temps qu'il n'a daigné me consoler par un mot de sa main ; je ne lui en suis pas assurément moins attaché avec le plus profond respect, et je porte toujours envie à ceux qui ont le bonheur d'être à sa cour. Je vous embrasse bien tendrement. Les lettres d'un malade ne peuvent être longues.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 27 janvier 1764.

Oui, je perds les deux yeux ; vous les avez perdus,
O sage du Deffant ; est-ce une grande perte ?
Du moins nous ne reverrons plus
Les sots dont la terre est couverte.
Et puis tout est aveugle en cet humain séjour ;
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde.
On a les yeux bouchés à la ville, à la cour :
Plutus, la Fortune et l'Amour
Sont trois aveugles-nés qui gouvernent le monde.
Si d'un de nos cinq sens nous sommes dégarnis,
Nous en possédons quatre ; et c'est un avantage
Que la nature laisse à peu de ses amis,
Lorsqu'ils parviennent à notre âge.
Nous avons vu mourir les papes et les rois ;
Nous vivons, nous pensons, et notre âme nous reste.
Épicure et les siens prétendaient autrefois
Que ce sixième sens était un don céleste
Qui les valait tous à la fois.
Mais quand notre âme aurait des lumières parfaites,
Peut-être il serait encor mieux
Que nous eussions gardé nos yeux,
Dussions-nous porter des lunettes.

Vous voyez, madame, que je suis un confrère assez occupé des affaires de notre petite république de Quinze-Vingts. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois ; cependant les perdrix et les gélinottes ont tout autant de fumet aujourd'hui qu'elles en avaient dans votre jeunesse ; les fleurs ont les mêmes couleurs. Il n'en est pas ainsi des hommes ; le fond en est toujours le même, mais les talens ne sont pas de tous les temps : et le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénère comme un autre. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est la cour et la ville, à ce que j'entends dire aux connaisseurs. Cela vient peut-être de ce qu'on ne lit pas assez les *Moyens de plaire*, de Moncrif. On n'est occupé que des énormes sottises qu'on fait de tous côtés :

Le raisonner tristement s'accrédite (1).

Comment voulez-vous que la société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque !

Vraiment, on vous doit l'hommage d'une *Pucelle*. Un de vos bons mots est cité dans les notes de cet ouvrage théologique (2). Il n'y a pas moyen de vous l'envoyer, comme vous dites, sous le couvert de la reine ; on n'aurait pas même osé l'adresser à la reine Berthe. Mais sachez que dans le temps présent il est impossible de faire parvenir aucun livre imprimé des pays étrangers à Paris, quand ce serait le *nouveau Testament*. Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son enveloppe, ni à lui-même. On est effarouché, et je ne sais pourquoi.

(1) *Ce qui plaît aux dames*, contes, t. LXII.

(2) Sur saint Denis qui portait sa tête dans ses deux mains et la baisait tendrement. *Voyez* les notes de *la Pucelle*, chant Ier, t. LX, p. 280.

Prenez votre parti. Si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le président Hénault qu'il vous en fasse trouver une par quelque colporteur. Cela doit coûter trente ou quarante sous; il n'y a point de livre de théologie moins cher.

Je suis fâché que votre ami soit si couru; vous en jouissez moins de sa société, et c'est une grande perte pour tous deux. J'achève doucement ma vie dans la retraite et dans la famille que je me suis faite.

Adieu, madame; courage; *fesons de nécessité vertu :* savez-vous que c'est un proverbe tiré de Cicéron ?

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 janvier 1764.

DITES-MOI donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se serait-elle étendue jusque sur ces bagatelles ? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses états, faut-il aussi que les lièvres craignent pour leurs oreilles ? L'aventure de *la Tolérance* me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai d'ailleurs, et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de sainte Écriture, trop de citations pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre feseur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si la tolérance n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand madame de Pompadour en est satisfaite, quand MM. les ducs de Choiseul et de Praslin témoi-

gnent leur approbation, quand M. le marquis de Chauvelin joint son enthousiasme au vôtre, qui donc peut proscrire un livre qui ne peut enseigner que la vertu?

Si le roi avait eu le temps de le lire chez madame de Pompadour, l'auteur oserait se flatter que sa majesté n'en aurait pas été mécontente; et c'est sur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette espérance.

M. le chancelier, dans les premiers jours d'un ministère difficile, aurait-il abandonné l'examen de ce livre à quelqu'un de ces esprits épineux qui veulent trouver du mal partout où le bien se trouve avec candeur et sans politique?

Enfin pourquoi a-t-on retenu à la poste de Paris tous les exemplaires que plusieurs particuliers de Genève et de Suisse avaient envoyés à leurs amis sous les enveloppes qui paraissaient devoir être les plus respectées? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonspection dangereuse d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à M. le chancelier, de le soumettre à ses lumières, et de le recommander à sa protection. Il se peut que les précautions qu'on a prises pour faire agréer le livre soient précisément ce qui a causé sa disgrace. Mes chers anges sont très à portée de s'en instruire. On peut parler ou faire parler à M. le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout Suisse que je suis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me rassurer en me figurant que, dans la fermentation où sont les esprits, on ne veut pas s'exposer aux plaintes de la partie du clergé qui persécute les protestans, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlemens du royaume. Si ce qu'on propose dans la *Tolérance* est sage, on n'est pas dans un temps assez sage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne sache pas mauvais gré à l'auteur, je suis très-content, et j'attends ma consolation de mes anges.

On me mande que plusieurs évêques font des mandemens à l'exemple de M. de Beaumont, et qu'ils iront tenir un concile à Sept-Fons. Je ne sais si le rappel de tous les commandans est une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événemens, et je n'y fais point de commentaires comme sur Corneille. Les graveurs seuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conspiration? Est-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une chose pour ne pas la finir?

Je vous aime de loin, mes divins anges, et je crois que ces mots *de loin* sont bien convenables dans le temps présent; mais je vous salue avec la plus vive tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

27 janvier 1764.

Vos lettres, mon cher frère, sont une grande consolation pour le quinze-vingt des Alpes; elles me font voir combien les philosophes sont au-dessus des autres hommes. Il me semble que vous voyez les choses comme il faut les voir.

Il est certain que les inondations ont arrêté quelquefois les courriers; mais il n'est pas moins vrai que les premières personnes de l'état n'ont pu recevoir de *Tolérance* par la poste. Vous savez qu'on me fait trop d'honneur en me soupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage; il est au-dessus de mes forces. Un pauvre faseur de contes n'en sait pas assez pour citer tant de pères de l'Eglise avec du grec et de l'hébreu.

Quel que soit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres des hommes les plus considérables de l'Europe qui sont entièrement

de l'avis de l'auteur depuis le commencement jusqu'à la fin; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les esprits, qui ne sont que trop en fermentation. J'oserais conseiller à ceux qui s'intéressent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques semaines, et d'empêcher que la vente ne soit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis de Créqui (1). Voilà, de tous les exploits qu'ont faits les Français depuis vingt ans, le meilleur, assurément. Cela vaut mieux que les mandemens que vous pourriez m'envoyer. Christophe à Sept-Fons aura l'air d'un martyr, et j'en suis fâché; mais on se souviendra que *non* Sept-Fons, *sed causa facit martyrem*. Les mandemens des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation; mais le rappel des commandans, le triomphe des parlemens, etc., sont une énigme dont je ne puis ou n'ose deviner le mot. C'est le combat des élémens dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va cesser comme la mode des pantins. Mais celle de l'opéra comique subsistera long-temps; c'est là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet pour le frère Thieriot. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce notaire. C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier; mais depuis que Mazade, Porlier, conseillers au parlement, Bernard, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître Bernard, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et monsieur son fils, l'avocat-

(1) *Voyez* la lettre du 1er février, au même.

général, ont emporté, à madame Denis et à moi, environ quatre-vingt mille livres ; et M. le président Molé a toujours été si occupé des remontrances sur les finances, qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de monsieur son beau-frère.

Est-il vrai que M. de Laverdy a déjà fait beaucoup de retranchemens dans les dépenses publiques et dans les profits de quelques particuliers? Si cela est, il sauve quelques écus, mais il doit des millions.

Je ne sais aucune nouvelle du tripot de la comédie, ni des autres tripots qui se croient plus essentiels. Je serai affligé si la pièce de frère Saurin essuie un affront; c'est un des frères les plus persuadés; je souhaite qu'il soit un des plus zélés. Frère Helvétius est-il à Paris? Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et *écr. l'inf.*

A M. MARMONTEL.

28 janvier 1764.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerai si la littérature jouit à Paris de la liberté, sans laquelle elle ne peut exister; si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'université écrit déjà contre l'*Esprit des lois*. Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-

mêmes. Voilà les vraies libertés de l'église gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg soutienne. Il y aura toujours en France une espèce de sorciers vêtus de noir qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes; mais c'est à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce Bougainville, à qui un homme de tant de mérite a succédé, n'était en effet qu'une très-méchante bête; que c'était lui qui avait accusé Boindin d'athéisme, et qui l'avait persécuté, même après sa mort. Si cela est, ce malheureux, connu seulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques restrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il se trouve que l'auteur et le traducteur étaient persécuteurs.

L'auteur de *l'anti-Lucrèce* sollicita l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre, et le translateur prosaïque de *l'anti-Lucrèce* priva Boindin de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleuse du cardinal; l'impression lui a fait tort. J'aime mieux un de vos contes moraux que tout *l'anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottes, certaines méchancetés et certains méchans; le tout avec discrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes complimens à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront! qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière! Vous serez bénis de Dieu et des anges.

Madame Denis et moi nous vous serons toujours bien attachés.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 janvier 1764.

Mes anges trouveront ici un mémoire qu'ils sont suppliés de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin. On dit qu'ils sont extrêmement contens du nouveau mémoire de Mariette en faveur des Calas. Je crois que leur affaire sera finie avant celle des dîmes de Ferney. Melpomène, Clio et Thalie, c'est-à-dire les tragédies, l'histoire et les contes, n'empêchent pas qu'on ne songe à ses dîmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas être un sot qui abandonne ses affaires pour barbouiller des choses inutiles.

Je sais la substance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte sacré. On dit que l'exécuteur des hautes œuvres de messieurs a brûlé la *Pastorale* de monseigneur. Si monsieur l'exécuteur a lu autant de livres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus savans hommes du royaume.

Mons du Puy en Velay n'a pas les mêmes honneurs : il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'historiographe des singes aura beau jeu quand il écrira l'histoire du temps.

Je suppose que mes anges ont reçu les deux derniers mémoires envoyés à M. de Courteille. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de Thibouville. Le Kain écrit aussi, et je suis fâché qu'il soit dans le secret de la conspiration.

Je ne réponds à personne, je n'envoie rien; mes raisons sont qu'on joue *Castor et Pollux;* qu'on va jouer *Idoménée;* qu'on est fou de l'opéra comique;

qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me prosternant sous leurs ailes.

A M. LE COMTE DE VALBELLE,

Qui avait fait graver le beau portrait de mademoiselle Clairon en Médée.

Ferney, 30 janvier 1764.

Je prie celui qui éternise les traits de mademoiselle Clairon sur le bronze comme ses talens le sont dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très-humbles remercîmens. J'espère que mes yeux me permettront bientôt de reconnaître des traits qui sont si chers au public. Je me consolerai, en voyant la figure de Melpomène, du malheur de ne la pas entendre, et je respecterai toujours les monumens de l'amitié.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier 1764.

Je demeure toujours persuadé avec vous, mon cher frère, que ce temps-ci n'est pas propre à faire paraître le *Traité sur la tolérance*. Je n'en suis point l'auteur, comme vous savez, et je ne m'intéressais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité. Ce même principe me fait désirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qui ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandemens, de remontrances, d'opéras comiques, etc. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du mai, la *Pastorale* de monsei-

gneur ? L'auteur sera assurément inséré dans le Martyrologe romain. Tout ceci ne fait pas de bien à *l'inf*... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlemens jansénistes sont capables de faire des Français un peuple d'atrabilaires. Il n'y a plus de gaîté qu'à l'Opéra-comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par *l'Ami des hommes*, et à finir par les *Richesses de l'état*. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd* Crévier. Je vous demande en grâce de le joindre aux *Fonctions du parlement*. Je souhaite que le livre attribué à Saint-Évremond, dont vous m'avez régalé, puisse être sur toutes les cheminées de Paris. Il a beau être farci de fautes d'impression, il fera toujours beaucoup de bien. *Écr. l'inf.*, *écr. l'inf.*

A M. DE CHAMFORT.

Janvier 1764.

Je saisis, monsieur, avec vous et avec M. de la Harpe, un moment où le triste état de mes yeux me laisse la liberté d'écrire. Vous parlez si bien de votre art, que, si même je n'avais pas vu tant de vers charmans dans *la jeune Indienne* (1), je serais en droit de dire : Voilà un jeune homme qui écrira comme on fesait il y a cent ans. La nation n'est sortie de la barbarie que parce qu'il s'est trouvé trois ou quatre personnes à qui

(1) Comédie de Chamfort.

la nature avait donné du génie et du goût qu'elle refusait à tout le reste. Corneille, par deux cents vers admirables répandus dans ses ouvrages; Racine, par tous les siens; Boileau, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers; un Pascal, un Bossuet, changèrent les Welches en Français; mais vous paraissez convaincu que les Crébillon et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Welches. Notre nation n'a de goût que par accident, il faut s'attendre qu'un peuple qui ne connut pas d'abord le mérite du *Misanthope* et d'*Athalie*, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme Fréron ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

J'attends avec impatience votre *jeune indienne;* le sujet est très-attendrissant. Vous savez faire des vers touchans; le succès est sûr; personne ne s'y intéressera plus que votre très-humble et obéissant serviteur.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er février 1764.

Le mot *episcopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu *prêcheur*, *apôtre, envoyé à Jérusalem*. Ce ne fut qu'à la fin du premier siècle, et au commencement du second, qu'on distingua les *episcopoi*, les *presby-*

tériens, les *pistoi*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes*. Il n'est fait aucune mention, dans les *Actes des Apôtres*, du voyage de Simon Barjone à Rome. Justin est le premier qui ait imaginé la fable de Simon Barjone et de Simon le magicien à Rome. Nul primauté ne peût être dans Barjone, puisque Paul s'éleva contre lui sans en être repris par personne.

Il est clair, depuis les premiers siècles jusque aujourd'hui, que l'Église grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. Saint Cyprien, dans ses lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que *frères* et *compagnons*.

Quant au Pentateuque, ces mots *au-delà du Jourdain; le Cananéen était alors en ce pays-là; le lit de fer d'Og, roi de Bazan, est le même qui se trouve aujourd'hui en Rabbath; il appela tout ce pays Bazan, et le village de Jaïr jusque aujourd'hui; Abraham poursuivit ses ennemis jusqu'à Dan; avant qu'aucun roi ait régné sur Israël.* Tous ces passages et beaucoup d'autres prouvent que Moïse n'est point l'auteur de ces livres, puisque Moïse n'avait point passé le Jourdain, puisque le Cananéen était de son temps dans le pays, etc. Le grand Newton et le savant le Clerc ont démontré la vérité de ce sentiment.

Cette fausse citation *et il sera appelé Nazaréen* n'est pas la seule; et, pendant deux siècles entiers, tout est plein de citations fausses et de livres apocryphes. On poussa l'impudence jusqu'à supposer ces vers acrostiches de la sibylle Érythrée :

Avec cinq pains et trois poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert,
Et, en ramassant les morceaux qui resteront,
Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre

aux questions dont M. l'abbé veut bien honorer son serviteur et son ami. M. l'abbé ne peut rendre un plus grand service aux hommes qu'en favorisant la nouvelle édition du curé de But et d'Étrepigni en Champagne.

M. l'abbé devait avoir reçu un sermon qui lui avait été dressé en droiture; mais il y a trop de curieux dans le monde : il faudra, quand il voudra écrire à son serviteur, qu'il fasse passer ses lettres par la couturière à laquelle on adresse celle-ci.

On fait mille tendres complimens à M. l'abbé.

A M. DAMILAVILLE.

1er février 1764.

Mon cher frère, je n'ai point été trompé dans mes espérances. Le réquisitoire de maître Omer est un des plus plats ouvrages que j'aie jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui soient écrites en français, et son style pédantesque est digne de lui. Je suppose, par les citations, que le mandement de maître de Beaumont est aussi ennuyeux que le discours de maître Omer.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans sur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énergumènes, je ne connais de raisonnable que la déclaration qui impose silence à tous les partis. Le roi me paraît très-sage, mais il me paraît le roi des Petites-Maisons. Qu'on se donne un peu la peine de se retracer dans l'esprit un tableau fidèle de tout ce qui s'est fait depuis les billets de confession jusqu'à l'arrêt du parlement de Toulouse qui défend qu'on reconnaisse le commandant du roi pour commandant; qu'on aille ensuite chez le directeur des Petites-Maisons prendre un relevé de tout ce qui s'y est fait et dit depuis dix ans; et ce n'est pas pour les Petites-Maisons que je parierai.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en liberté les belles-lettres, loin de tant de fous, et qui préfèrent Cicéron et Démosthène à Beaumont et à Omer!

J'ai bonne opinion du contrôleur-général, parce qu'on n'entend point parler de lui. Le plus sage ministre est toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de Praslin rapportera bientôt au conseil mon affaire des dîmes. J'espère que je me moquerai alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers possesseurs des dîmes inféodées. J'ai plusieurs causes assez agréables de damnation par-devers moi. Il est vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et que je ne peux ni lire ni écrire; mais on dit que je serai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'est pas encore, je crois, le temps des contes; mais on enverra, le plus tôt qu'on pourra, à mon cher frère quelque bagatelles, sur laquelle on lui demandera son avis.

J'ai peur que l'exploit signifié par M. de Créqui (1) à son curé ne soit une plaisanterie. Les Français ne sont pas encore dignes que la chose soit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps; ma santé est encore plus mauvaise. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir sans avoir vu mon cher frère. Recommandez-moi aux prières des fidèles. *Orate, fratres. Ecr. l'inf.*

(1) M. de Créqui-Canaples. Il demandait à ne plus être nommé dans les prières du prône, etc. (*Voyez* le *Dictionnaire philosophique*, t. XXI, article *Prières.*)

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février 1764.

L'AVEUGLE des Alpes a lu comme il a pu, et avec plus de plaisir que de facilité la consolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ses anges gardiens l'ont régalé. Le grand docteur Tronchin lui couvre les yeux d'une pommade adoucissante où il entre du sublimé corrossif. Jésus-Christ ne se servait que de boue et de crachat, en criant *ephpheta* (1); mais les arts se perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjuration un peu radoubé; ils en sont donc contens; on pourrait donc se donner le petit plaisir de se moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jésuite, en disant toujours qu'on va jouer *Olympie*. Ce serait un chef-d'œuvre de politique comique, qui me paraît si plaisant, que je ne conçois pas comment mes conjurés ne se donnent pas cette satisfaction.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges soit faite au tripot comme au ciel!

Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés; c'est à eux que je dois celles de M. le duc de Praslin, qui me conservera mes dîmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaisir ce sera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très-joliment bâtie de ma façon, ne payant rien ni au roi ni

(1) *Diceremus ephpheta, quod est aperire.* (Lib. de Myster. I.)

à l'Église, et ayant d'ailleurs le droit de main morte sur plusieurs petites possessions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de Praslin. Il n'y a que le succès de la conspiration qui puisse me faire un aussi grand plaisir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire* qui fera braire l'âne littéraire. On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adressé, il y a un mois, à M. le duc de Praslin, pour travailler à sa *Gazette*, dans le temps que j'avais encore un œil; mais il faut que le diable, comme vous dites, soit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je suis très-bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Versailles sur la *Tolérance*, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contens. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je m'intéresse vivement à l'auteur, qui est un bon théologien et un digne prêtre; je ne m'intéresse pas moins à l'objet de son livre, qui est la cause de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre chose à faire, dans de telles circonstances, qu'à prier frère Damilaville de vouloir bien employer son crédit et ses connaissances dans la typographie pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique, où l'on prouve que tous les hommes sont frères.

Je supplie très-instamment mes anges consolateurs de savoir, par le protecteur de la conspiration des roués, si l'on me sait mauvais gré à Versailles de cette *Tolérance* si honnête. Il peut en être aisément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux; car, quoique je ne sois pas un moine de couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à M. le prieur. La liberté a quelque chose de céleste; mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois

nos anges ; nous présentons à M. le duc de Praslin les plus sincères remercîmens ; nous en disons autant à frère Cromelin, qui d'ailleurs est un des fidèles de notre petite église. J'ai lu, à propos d'église, le réquisitoire de maître Omer contre maître de Beaumont. Je ne sais rien de plus ennuyeux, si ce n'est peut-être le mandement de Beaumont que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raisonnable dans toutes ces fadaises importantes que la déclaration du roi qui ordonne le silence.

A M. DAMILAVILLE.

4 février 1764.

Mon cher frère, je suis dans les limbes de toute façon ; car mes yeux ne voient plus, et je ne sais rien de ce qui se passe. Mais je vois à vue de pays la paix renaître dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'opéra comique triompher, Grandval revenir grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi ; et l'opéra attirer la foule dans la belle salle du Louvre ; mais si j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux souper avec vous et Platon que de voir toutes ces belles choses.

Laissons toujours dormir *la Tolérance*. Le bon prêtre qui est l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il serait au désespoir de scandaliser les faibles. Mais, si vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler avec votre prudence ordinaire entre des mains sûres et fidèles, vous rendriez par là un grand service aux honnêtes gens, sans alarmer la délicatesse de ceux qui craignent que cet ouvrage ne soit trop répandu.

De tous les contes, j'ai choisi le plus court et le plus philosophique pour l'envoyer à mon cher frère. Les

dames n'y entendront rien, mais les philosophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reste, *Thélème* (1) ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un jour. L'ouvrage est trop petit et trop sage pour être imprimé séparément.

Je suppose à présent tout tranquille, ce qui est bien triste pour les Français. Il ne s'agit plus que des plaisirs qu'ils peuvent goûter à la comédie italienne. Qu'est-ce que c'est que cet *Idoménée* (2) ? l'a-t-on joué ? cela vaut-il mieux que celui de Crébillon ?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du *lourd* Crévier contre Montesquieu, ni du livre intitulé *Fonctions du parlement*. Si frère Thieriot veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaisir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluse à frère Dumolard, au Gros-Caillou. Frère Dumolard est un bon kakouac,

> Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.
> (Molière, *les Femmes savantes*, act. 3, sc. 5.)

Le petit livret attribué à Saint-Evremont fait-il un peu de fortune ? L'âge, la maladie, les fluxions sur les yeux n'attiédissent point mon saint zèle.

Vivez heureux, et *écr. l'inf.*

A M. DAMILAVILLE.

8 février 1764.

Bon ! tant mieux ! ils sont piqués : c'est ce que nous voulions. Quand les mulets de ce pays-là ruent, c'est une preuve qu'ils ont senti les coups de fouet.

(1) *Thélème et Macare*, t. LXII.
(2) Tragédie de le Mière.

Mon cher frère doit avoir reçu *Thélème*, et je suis bien sûr que *Macare* (1) est chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de Briasson ; je vois que l'*Encyclopédie* sera un des plus beaux monumens de la nation française malgré certains petits polissons qui y ont mis la main, et d'infâmes polissons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage si utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles assez satisfesantes sur *la Tolérance*. On souhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des personnes qui les trompetteront dans le monde comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, etc. Alors il aura son passe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce service aux honnêtes gens. Que frère Thieriot, dont on n'a jamais de nouvelles, en fasse passer quelques-uns à M. de Crosne, à M. de Montigny-Trudaine, à M. le marquis de Ximenès. C'est une œuvre charitable que je recommande à votre piété.

Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de Crévier sur Montesquieu. Je le paierai sans faute de toutes ses peines dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une *seconde Lettre du quaker*, qui est un sermon très-orthodoxe et très-charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes âmes, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise ; les fenêtres de la maison tombent : les Frérons seront bien aises.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !
(Virgile, Én., liv. 4, v. 624.)

(1) *Macare*, le bonheur.

Il y a des gens qui font du bien dans les provinces; faites-en à Paris, mon cher frère. *Écr. l'inf.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février 1764.

Et pour vous souhaiter tous les *bonheurs* ensemble,
Ayez un petit-fils, *seigneur*, qui *vous* ressemble.
(Corneille, *Rodogune*, act. 5, sc. 4.)

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est l'éclat, la gaîté, le brillant qui vous accompagnaient de mon temps? Votre nom allait noblement et gaîment d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laissera peu d'imitateurs.

Monseigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait M. le duc de Fronsac; mais le nom de la future est resté au bout de la plume; ainsi je ne lui fais qu'un demi-compliment; mais puisse votre maison s'éterniser comme vous avez immortalisé votre nom! Je commence à espérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils soient dans un très-piteux état; et si jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un ordre signé *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour.

Je ne sais pas si vos noces sont déjà faites; mais je suis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouissez long-temps de toutes les belles grâces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant; et les occupations de la noce, des présentations, des visites m'avertissent de vous renouveler mon tendre et profond respect sans bavarderie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février 1764.

Si Pigmalion la forma,
Si le ciel anima son être,
L'amour fit plus, il l'enflamma ;
Sans lui, que servirait de naître.

Si mes anges trouvent ces versiculets supportables, à la bonne heure, sinon au rebut. J'aurai du moins le mérite de leur avoir obéi sur-le-champ ; c'est un mérite que j'aurai toujours.

Mes anges me donnent de très-bonnes raisons d'avoir mis le Kain de la conspiration ; ils ont très-bien fait ; je les applaudis ; je leur ai toujours dit : « Votre volonté soit faite » ; mais je joins l'approbation à la résignation.

Je répète à mes anges que la nation a enfin trouvé son vrai génie, sa vraie gloire, qui est l'opéra comique. On me mande pourtant qu'il y a de très-belles choses dans *Idoménée ;* car je suis encore assez bon Français pour aimer le tripot de Melpomène.

Je joins la liste des tripotiers que mes anges me demandent ; j'y joins aussi un petit extrait pour la Gazette littéraire, dont j'envoie le double à M. Arnaud ; je l'ai cru digne de votre curiosité. Tout Ferney (au curé près) remercie mes anges et M. le duc de Praslin. Bien est-il vrai que M. le duc de Praslin m'a fait tenir hier un petit paquet de je ne sais où, et qui contient les sermons dont j'envoie l'extrait; mais pour le gros paquet délivré à M. le comte de Guerchy par Paul Vaillant, shérif de Londres, je n'en ai point de nouvelles ; et tout ce que je peux faire, c'est de joindre ici un petit mémoire de ce que contenait ce tardif paquet, qui

était préparé depuis six mois, et qui viendra probablement en qualité d'almanach de l'année passée.

Mes yeux sont encore en très-mauvais état : mais, dès que j'aurai des yeux et des livres nouveaux, je fournirai à M. l'abbé Arnaud tous les mémoires dont je pourrai m'aviser.

N. B. Pour peu qu'il y ait encore de bonne foi chez les hommes, mes anges doivent avoir reçu un double des *trois Manières* (1). M. Janel lui-même doit leur avoir envoyé deux *Olympies ;* plus, des remontrances sur *Olympie*, accompagnées d'une lettre. Il y avait aussi une lettre avec *les trois Manières*, dans un paquet adressé à M. de Courteille. Si rien de tout cela n'est arrivé, à quel saint désormais avoir recours? Je présente à mes anges la plus respectueuse tendresse.

A M. LE COMTE DE SADE,

Qui lui avait envoyé le premier volume in-4° des mémoires sur la vie de Pétrarque.

A Ferney, 12 février 1764.

Vous remplissez, monsieur, le devoir d'un bon parent de Laure (2), et je vous crois allié de Pétrarque, non seulement par le goût et par les grâces, mais parce que je ne crois point du tout que Pétrarque ait été assez sot pour aimer vingt ans une ingrate. Je suis sûr que vos *Mémoires* vaudront beaucoup mieux que les raisons que vous donnez de m'avoir abandonné si long-temps ; vous n'en avez d'autres que votre paresse.

(1) Tome LXII.

(2) La célèbre Laure avait épousé Hugues de Sade.

Je suis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite ; vous me justifiez par là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas vieux et presque aveugle, Paul irait voir Antoine, et je dirais avec Pétrarque.

Moves'il vecchierel canuto e bianco
Del dolce loco, ov' ha sua eà fornita,
E dalla famigliuola sbigottita
Che vede il caro padre venir manco (1).
(Pétrarque, p. 1, son. 14.)

J'irais vous voir assurément à la fontaine de Vaucluse. Ce n'est pas que mes vallées ne soient plus vastes et plus belles que celles où a vécu Pétrarque; mais je soupçonne que vos bords du Rhône sont moins exposés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex où j'habite est un vaste jardin entre deux montagnes; mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très-petit, mais très-commode, où je me suis précautionné contre ces ennemis de la nature : j'y vis avec une nièce que j'aime; nous y avons marié mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, qui demeure avec nous; je me suis donné une nombreuse famille que la nature m'avait refusée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne peux laisser la *famiglia sbigottita :* vous feriez donc fort bien, vous, monsieur, qui avez de la santé et qui n'êtes point dans la vieillesse, de faire un pèlerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le souffle empesté de Genève; M. le légat vous chargera d'agnus et de reliques; vous en trouverez d'ailleurs

(1) « Le vieillard aux cheveux blancs a quitté la douce contrée où il a fourni sa carrrière ; il a quitté sa chère famille, qui voit avec effroi se courber sous les infirmités le père qu'elle chérit. »

chez moi; et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé par M. le duc de Choiseul un petit morceau de l'habit de saint François, mon bon patron. Ainsi vous voyez que vous ne risquez rien à faire le voyage: d'ailleurs la ville de Calvin est remplie de philosophes, et je ne crois pas qu'on en puisse dire autant de la ville de la reine Jeanne. Il y a long-temps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage si jamais vous daigniez prendre une cellule dans ce couvent : vous m'y verrez cultiver les lettres et les arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que nous avons chez nous un jésuite qui nous dit la messe; c'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant,

non tanta superba victis.
(Virg., Én., liv. I, v. 533.)

Il joue très-bien aux échecs; dit la messe fort proprement; enfin c'est un jésuite dont un philosophe s'accommoderait (1). Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre en demeurant sur le même fleuve!

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne tient qu'à vous de venir voir sa source; vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché.

(1) Le père Adam était de Dijon, où il avait professé la rhétorique.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

14 février 1764.

Votre ami, monsieur, me fait trop d'honneur, et je suis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voisinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la situation dont on m'avait fait des éloges très-mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de neiges éternelles gâte tout ce que la nature a fait pour nous. En vain nous sommes sous le quarante-sixième degré de latitude, les vents sont toujours froids et chargés de particules de glace. Presque aucune plante délicate ne réussit dans ce climat; on est obligé de semer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produisent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un tout au plus; les figues n'ont point de saveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin nous avons un très-bel aspect avec un très-mauvais terrain; mais aussi nous lisons, nous imprimons ce qui nous plaît, et cela vaut mieux que des olives et des oranges.

Je vous avoue à la fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur serait parfait, si je pouvais jamais embrasser un homme de votre mérite. Ma vieillesse et mes maux me privent d'une si douce espérance, sans m'ôter aucun de mes sentimens.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 15 février 1764.

Ah! mons Crévier! ah! pédant! ah! cuistre! vous aurez sur les oreilles. Vous l'avez bien mérité, et nous travaillons actuellement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il soit peu, mons Crévier.

Mes chers frères auront des contes de toutes les façons; un peu de patience, et tout viendra à la fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres historiques sur les fonctions du parlement*. Il est plaisant que cela paraisse imprimé à Amsterdam : il faut que l'auteur croie avoir dit pourtant la vérité, puisqu'il a fait imprimer son livre hors de France. Je remercie bien mon cher frère, et j'espère qu'il aura la bonté de me faire tenir la seconde partie. Je fais venir souvent des livres sur leur titre, et je suis bien trompé. Ils ressemblent presque tous aux remèdes des charlatans; on les prend sur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque chose de consolant dans les mauvais livres; quelque mauvais qu'ils soient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd Crévier contre le sautillant Montesquieu.

Tout ce que j'apprends des dispositions présentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de *la Tolérance*. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de servir la bonne cause, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne sais si je lui ai mandé que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu en plein champ de mauvais

sermons de sots prêtres calvinistes. Il est évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages; mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendisti, incende quod adorâsti* (1). Puissent les frères être toujours unis contre les méchans! Qu'ils fassent seulement pour l'intérêt de la raison la dixième partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront.

On dit que le contrôleur-général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenans-bon des financiers. Ces ménages de bouts de chandelles ne sont peut-être pas ce qui fait fleurir un état; mais si on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque chose de nous.

J'embrasse tendrement mon cher frère et les frères. *Ecr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 février 1764.

J'ENVOIE à mes anges de petits extraits où il y a des choses assez curieuses qui pourront les amuser un moment, après quoi ils pourront envoyer ce chiffon à messieurs Arnaud et compagnie, qui mettront mes matériaux en ordre. S'ils n'ont pas reçu un paquet des *trois Manières*, il y a certainement quelqu'un qui a une quatrième manière sûre de voler les paquets à la poste; et c'est à quoi M. le duc de Praslin pourrait interposer doucement son autorité et ses bons offices.

Le déposant affirme de plus avoir adressé à M. Janel (remarquez bien cela), à M. Janel lui-même, deux

(1) C'est le mot de saint Remi à Clovis lors de son baptême.

exemplaires d'*Olympie*, dont plusieurs pages griffonnées à la main.

Plus, un mémoire justificatif contre les cruels qui veulent faire mourir Statira au cinquième acte.

Plus, un petit conte; mais je ne suis pas sûr que ce conte ait été mis dans les paquets. Ce n'est qu'une opinion probable: ce qui est démontré, c'est que je suis à mes anges avec respect et tendresse.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 février 1764.

Il y a long-temps, monseigneur, que j'hésite à vous envoyer ce petit conte (1); mais, comme il m'a paru un des plus propres et des plus *honnêtes*, je passe enfin par-dessus tous mes scrupules; vous verrez même, en le parcourant, que vous étiez un peu intéressé; et vous sentirez combien je suis fâché de ne pouvoir vous nommer. Votre éminence a beau dire que le sacré collége n'est pas heureux en poëtes, j'ai dans mon porte-feuille des choses qui feraient honneur à un consistoire composé de Tibulles; mais les temps sont changés: ce qui était à la mode du temps des cardinaux du Perron et de Richelieu ne l'est plus aujourd'hui; cela est douloureux.

Je ne sais si votre éminence est au Plessis ou à Paris; si elle est à la campagne, c'est un vrai séjour pour des contes; si elle est à Paris, elle a autre chose à faire que de lire ces rapsodies. On m'a dit que vous pourriez bien être berger d'un grand troupeau; si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai pas l'idée de vous voir une houlette à la main; au contraire je féliciterai vos ouailles, et je suis bien sûr que vos pastorales

(1) *Les trois Manières*, t. LXII.

seront d'un autre goût que celles du Puy en Velay; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature et plus destiné par la fortune pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes; toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien; ce ne sera qu'un fardeau de plus; mais faites comme il vous plaira, il faut que chacun suive sa vocation. Je n'en ai aucune pour jouer de la harpe dont vous m'avez parlé; cet instrument ne me va pas; j'en jouerais trop mal :

Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ.
(Hor., Art poét., v. 385.)

J'ai été enchanté que vous ayez retrouvé à Versailles votre ancienne amie; cela lui fait bien de l'honneur dans mon esprit. Je suppose que M. Duclos, notre secrétaire, est toujours très-attaché à votre éminence. Il a le petit livre de *la Tolérance;* je vous demande en grâce de le lire et de le juger.

Je n'ai plus de place que pour mon profond respect et mon tendre attachement. *Le vieux de la Montagne.*

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 18 février 1764.

MONSIEUR LE PRINCE, il n'y a que le bel état où mes yeux sont réduits qui m'ait pu priver du plaisir et de l'honneur de vous répondre. Je suis devenu à peu près aveugle, et je suis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce. Il faut savoir se soumettre aux ordres de la nature; nous ne sommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre: il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de Tirésie. Je

n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation; car sans cela ma vie serait insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens; mais, Dieu merci! je ne suis point errant comme eux, et je ne voudrais pour rien au monde mener la vie d'Abraham qui s'en allait comme un grand nigaud de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Egypte, de l'Égypte dans l'Arabie pétrée, ou à pied, ou sur son âne, avec sa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux rester dans mon ermitage avec ma nièce et la petite famille que je me suis faite.

Madame Denis a dû vous dire, monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, M. le prince, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 février 1764.

L'UN de mes anges peut donc écrire de sa main! Dieu soit loué! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuose Clairon? Votre conspiration me paraît de plus en plus très-plaisante; je ris aussi dans ma barbe. Je vous réponds que, si nosseigneurs du tripot y ont été attrapés, nos seigneurs du parterre y seront pris. Puissions-nous jouir de ce plaisir vite et long-temps!

A l'égard d'*Olympie*, je n'ai plus qu'un mot à dire,

c'est qu'à l'impossible nul n'est tenu, et qu'il m'est absolument impossible de faire le remue-ménage qu'on me propose. J'ai tourné la chose de mille façons; je me suis essayé. J'ai travaillé, et mon instinct m'a dit : Vieux fou, de quoi t'avises-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adressé à M. le duc de Praslin. Je le servirai assurément tant que je pourrai.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait consulté MM. Gilbert de Voisins et d'Aguesseau de Frêne. Je leur ai sur-le-champ envoyé un mémoire qui n'est pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, si la poste qui va partir nous en donne le temps.

N. Voici mon consentement pour ce gros Grandval; mais, pour mademoiselle Dubois, comment voulez-vous que je fasse? dites-le-moi. Je serais fort aise qu'on jouât *le Droit du seigneur*, quoique je ne sois guère homme à jouir d'un si beau droit. Vous pensez bien que je ne connais mademoiselle d'Epinay que par le droit que les premiers gentilshommes ont sur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables sur mon cœur pour jamais.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

Ferney, 21 février 1764.

Mon cher philosophe, si j'avais eu du crédit, j'aurais dit *lapidibus istis ut aurum fiant.* Je vous en aurais au moins fait avoir le double : mais les occasions sont si rares, qu'il ne fallait pas manquer celle-là. Je n'ai

d'autres cabinets que mes champs, mes prés et mes bois : le soleil et le coin du feu me paraissent les plus belles expériences du monde.

J'ignore encore pourquoi ma bougie et mes bûches se changent en flamme, et pourquoi un épi en produit d'autres; c'est ce qui fait que je m'amuse à faire des contes de *ma Mère-l'Oie*. Ce n'est pas un conte que ma tendre amitié pour vous.

A M. CIDDEVILLE.

22 février 1764.

Mon cher et ancien ami, vous en usez avec nous comme les jansénistes avec la communion; vous nous écrivez

A tout le moins une fois l'an.

Cela n'empêche pas que nous nous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philosophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launai; car nous ne fesons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes; mais il me paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes, en voici un que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous ressouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine; et si vous n'aviez pas quitté Launai, j'aurais cru que *Macare* était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. *Macare* est certainement chez mademoiselle Corneille, aujourd'hui madame Dupuits : elle est folle de son mari, elle saute du matin au soir avec un petit enfant dans le ventre, et dit qu'elle est la plus heureuse personne du monde. Avec tout cela, elle n'a

pas encore lu une tragédie de son grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il soit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, disent que toutes nos tragédies sont *à la glace;* il pourrait bien en être quelque chose; mais les leurs sont *à la diable.*

Il est fort difficile à présent d'envoyer à Paris des *Tolérances* par la poste; mais frère Thieriot, tout paresseux qu'il est, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pourvu que vous vouliez le réveiller.

Adieu, mon cher et ancien ami; madame Denis vous fait les plus tendres complimens.

Si vous aimez les contes, dites à M. d'Argental qu'il vous fasse lire chez lui *les trois Manières.*

A M. ROBERT,

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE PHILOSOPHIE, A PA R.

Au château de Ferney, 23 février 1764.

Je vous remercie, monsieur, et je vous félicite de votre plan d'études. Il semble qu'autrefois les colléges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et par votre méthode on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation; mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir. Descartes devinait tout; aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche

et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

Votre plan, monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que tous ces nouveaux secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière ; mais je me consolerai par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue. J'ai l'honneur d'être, etc.

A. M. DAMILAVILLE.

26 février 1764.

Ce n'est pas assurément un ministre d'état qui a écrit les *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement*. J'ai reçu, grâces aux bontés de mon cher frère, le tome second de cet ouvrage. L'auteur est un homme très-instruit; mais il ressemble à don Quichotte, qui voyait partout des chevaliers et des châteaux quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre?

J'ai lu *Blanche* (1). Nous prenons donc à présent nos tragédies chez les Anglais? Quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon ?

Il y a un petit volume du doux Caveyrac, intitulé *il est temps de parler* (2). On ne devrait pas avoir

(1) *Blanche et Guiscard*, tragédie de Saurin, imitée de de l'anglais de Thompson.

(2) On compte rendu des pièces légales de Ripert de Monclar, et de tous les événemens arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des jésuites. Cet ouvrage est de l'abbé Dazès.

le temps de le lire ; mais je suis curieux. J'ai à peu près tout ce qui s'est fait pour et contre les jésuites ; envoyez-moi, je vous prie, le doux Caveyrac. Voudriez-vous aussi avoir la bonté de me faire connaître le conte de Piron, intitulé *la Queue*. On prétend que le public a dit comme le compère Matthieu (1) :

Messire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Toulouse qui ne veut pas enregistrer l'ordre du roi de garder le silence? Il faut que ces gens-là soient de grands bavards. A-t-on répondu à ce faquin de Crévier ? Nous le tenons d'un autre côté sur la sellette ; il sera condamné au moins à l'amende honorable.

Quid novi ? Écr. l'inf.

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir par M. de Laleu un certificat de vie par lequel il apparaît que je suis possesseur de soixante-dix ans. Je souhaite vivre encore quelques années pour embrasser mon frère et pour aider à *écr. l'inf.*

A M. SAURIN.

28 février 1764.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à ce Thompson. Je l'ai connu il y a quelque quarante années. S'il avait su être un peu plus intéressant dans ses autres pièces, et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais que Gilles Shakespeare a fait naître et a gâté. Mais ce Gilles Shakespeare, avec toute sa barbarie et son ridicule, a, comme Lopez de

(1) *Le compère Pierre*, conte de la Fontaine.

Vega, des traits si naïfs et si vrais, et un fracas d'action si imposant, que tous les raisonnemens de Pierre Corneille sont à la glace en comparaison du tragique de ce Gilles. On court encore à ses pièces, et on s'y plaît en les trouvant absurdes.

Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est de se passer de la rime. Le mérite de nos grands poëtes est souvent dans la difficulté de la rime surmontée, et le mérite des poëtes anglais est souvent dans l'expression de la nature. Le vôtre, monsieur, est principalement dans des pensées fortes, exprimées avec vigueur; je vois dans tous vos ouvrages la main du philosophe.

Vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire de *Sigismunda* et de *Guiscardo;* mais je vous sais bon gré d'avoir donné des louanges à ce Mainfroi dont les papes ont tant dit de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra sans doute où nous mettrons les papes sur le théâtre comme les Grecs y mettaient les Atrées et les Thyestes qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthélemi sera un sujet de tragédie (1), et où l'on verra le comte de Raimon de Toulouse braver l'insolence hypocrite du comte de Monfort. L'horreur pour le fanatisme s'introduit dans tous les esprits éclairés. Si quelqu'un est capable d'encourager la nation à penser sagement et fortement, c'est vous sans doute. Je ne suis plus bon à rien; je suis comme ce Danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hoschtet, disait à un Anglais : *Brave Anglais, va-t'en tuer le reste, car je n'en peux plus.*

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage; je me flatte qu'il est toujours heureux. Conservez un peu d'amitié à votre véritable ami.

(1) *Charles IX*, ou *l'Ecole des rois*, tragédie de Chénier.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 février 1764.

Voici ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : je les remercie du fond de mon cœur de toutes leurs bontés; je leur envoie une lettre de M. le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de Praslin qu'il peut en toute sûreté protéger les mécréans contre les prêtres.

J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts services en italien qu'en anglais, quand les choses seront en train. La raison en est que les Alpes sont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me semble que je ne dois établir aucune correspondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie sans un ordre exprès de M. le duc de Praslin. Je le servirai tant que l'âme me battra dans le corps, et que j'aurai un reste de visière; et quand je serai aveugle tout-à-fait, je dirai *buona notte*.

Mes anges, *que servirait de vivre* est fort bien; mais trouvez-moi une rime à *ivre*.

Pour *Olympie*, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je suis avec elle comme M. de Ximenès avec mademoiselle Clairon; vous savez qu'en trois rendez-vous il perdit partie, revanche et le tout. Il arrive à mon imagination le même désastre qu'essuya sa tendresse. Mais j'aime bien les roués! Je suis fâché à présent de n'avoir pas joué un tour; c'était de faire attendre des changemens pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués : mais n'en parlons plus; il faut se soumettre à sa destinée.

Il y a du malheur cette année sur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatons; j'y joins une lettre ostensible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de Duras; je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Respect et tendresse à mes anges.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 mars 1764.

Mon cher frère, j'aireçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable, et plût à Dieu que vous fussiez imité! Vous favorisez les fidèles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre.

M. Herman, qui est l'auteur de *la Tolérance*, vous doit mille tendres remercîmens en qualité de votre frère; et Cramer, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aie été très-fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu, et de citations de rabbins.

M. Herman trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que, si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer, et en réserver le débit pour un temps plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très-aise qu'on sache que je n'y suis pas); mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. Herman, mais je ne veux point faire pour

lui des démarches qu'on puisse me reprocher. Il pense lui-même comme moi, quoiqu'il ne soit pas Français; et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé *les trois Manières* qu'à M. d'Argental, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préserve d'être assez ingrat pour vous cacher quelque chose! Vous me rendrez un très-grand service d'empêcher ce corsaire de Duchesne d'imprimer *les trois Manières*. Ce chien de Temple du goût (1), ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou six de mes ouvrages : je suis indigné contre lui.

Tout ce qui s'est fait depuis quelque temps étonne les étrangers; mais on est persuadé de la prudence du roi, et on croit que le royaume lui devra sa paix intérieure comme il lui doit la paix publique.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés du parlement de Toulouse; j'espère qu'ils ne nuiront point aux pauvres Calas.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les protestans d'Alsace : vous savez qu'il n'y a point de calvinistes dans cette province, mais des luthériens à qui on a laissé tous leurs priviléges. Ils sont des sujets très-fidèles, et n'ont jamais remué : je serais bien surpris qu'on les molestât. Ce n'est assurément pas l'intention de M. le duc de Choiseul qu'on persécute personne.

J'ai communiqué à M. Herman votre remarque sur le peuple juif. On ne peut être plus atroce et plus barbare que cette nation, cela est vrai; mais, si on trouve des exemples incontestables de la plus grande tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui se vantent d'avoir de la politesse et de

(1) L'enseigne du libraire Duchesne.

la douceur! Si je voulais persuader à une nation d'être fidèle à ses lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux des lois qu'ils se sont faites. Ainsi M. Herman dit aux chrétiens : Si les barbares juifs ont toléré les Saducéens, tolérez vos frères.

Voyez si vous êtes content de cette réponse de M. Herman.

Vous ne me parlez plus de Thieriot : est-il, dans votre société, aussi négligé que négligent?

Adieu, mon cher frère. Est-il vrai qu'il y ait des prêtres embastillés? c'est un bon temps pour *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 mars 1764.

Je reçois la lettre du 27 de février dont mes anges m'honorent. Je suppose qu'ils ont reçu l'épître aux auteurs de la *Gazette littéraire* (1); je suppose aussi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adresser par M. de Ciddeville qui probablement a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je suppose encore qu'ils ont la lettre de M. le premier président de Dijon, qui est tout-à-fait encourageante, conciliante, qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à son aise.

Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la disposition de mes rôles; je l'envoie *in quantùm possum, et in quantùm indigent.* Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre pour M. le duc de Duras suffise, il faudra bien en écrire une directe-

(1) *Voyez* Mélanges littéraires.

ment, car j'aime à obéir à mes anges; leur joug est doux et léger.

Non, pardieu, il n'est pas si doux! ils voudraient que, d'ici au 12 du mois qu'on doit jouer cette *Olympie*, je leur fisse un cinquième acte. Je le voudrais bien aussi; ce n'est pas la mort de Statira au quatrième qui me fait de la peine, c'est la scène des deux amans au cinquième. C'est une situation assez forcée, assez peu vraisemblable, que deux amans viennent presser mademoiselle de faire un choix dans le temps même qu'on brûle madame sa mère; mais je voulais me donner le plaisir d'un bûcher; et si Olympie ne se jette pas dans le bûcher aux yeux de ses deux amans, le grand tragique est manqué. La pièce est faite de façon qu'il faut qu'elle réussisse ou qu'elle tombe telle qu'elle est. Ne croyez pas que je suis paresseux, je suis impuissant. Et puis d'ailleurs comment voulez-vous que je fasse à présent des vers? Savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur; et au bout de cet horizon j'ai l'agrément de voir cinquante à soixante montagnes de glace en pain de sucre. Vous m'avouerez que cela ne ressemble pas au mont Parnasse : les Muses couchent à l'air, mais non pas sur la neige. Mon pays est fort au-dessus du paradis terrestre pendant l'été; mais pendant l'hiver il l'emporte de beaucoup sur la Sibérie. Si je fesais actuellement des vers, ils seraient à la glace.

On dit qu'on tolérera un peu la *Tolérance;* Dieu soit béni! D'ailleurs je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous; il semble que ce soit un rêve; je souhaite qu'il soit heureux. Mes anges le seront toujours, quelque train que prennent les affaires; ainsi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le mandement de votre archevêque?

Je sais que la pièce est sifflée; mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire? Certes, ce que vous avez vu depuis quelques années est curieux.

Respect et tendresse.

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me sont venus au coin du feu. La scène d'Olympie entre ses deux amans, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle : je la soumets à mes anges : ils la jetteront dans le feu, si elle leur déplaît.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 7 mars 1764.

Vous dites des bons mots, madame, et moi je fais de mauvais contes; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons : j'obéis; mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles. Si ce pauvre Formont vivait encore, il me favoriserait auprès de vous; il vous ferait souvenir de votre ancienne indulgence pour moi; il vous dirait qu'un demi-quinze-vingt a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaises. J'ose même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'est là le comble de la vertu pour une femme d'esprit.

Vous me répondrez que la chose est bien difficile, et que la société serait perdue, si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont le plus attachés. C'est le train du monde; mais ce n'est pas le vôtre, et nous n'avons dans l'état où nous sommes, vous et

moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un et l'autre.

Je voudrais vous amuser davantage et plus souvent; mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neige. Les jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour, servent à vous distraire, et moi je suis dans la Sibérie.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeasse quelquefois de vos amusemens. Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné; c'est à vous que je prêche la tolérance : un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés, en mérite un peu.

A M. DAMILAVILLE.

11 mars 1764.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il est vrai qu'on va jouer *Olympie;* si les *Moyens de rappel en faveur des huguenots* est un bon livre; si on peut avoir le mandement de Christophe, et celui du doux Caveyrac; si l'ouvrage attribué à Saint-Évremont produit quelque bon fruit dans le monde; si vous avez reçu un petit billet que j'écrivais à Mariette, dans lequel je l'avertissais que M. le premier président de Dijon avait envoyé faire f.... mon adverse partie; si on continue ou si on abandonne le procès de la pauvre Calas, etc., etc., etc.

Je crois que frère Berthier a passé aujourd'hui auprès de chez moi pour aller à Soleure. Je suis très-fâché de ne lui avoir pas donné à dîner; j'avais quelques Anglais avec moi qui auraient augmenté le plaisir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remar-

quais avec douleur qu'excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours; c'est un de mes grands chagrins. Vous ne sauriez croire à quel point cette maudite philosophie a corrompu le monde; la révolution des jésuites est bien moins étonnante et moins grande.

Mon frère, *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars 1764.

C'EST donc demain, mes anges, que vous prétendez qu'on fera le service d'*Olympie* dans le couvent d'Éphèse. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai représenté ce personnage, moi qui vous parle; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'Aaron. Mais quelle onction était dans mes paroles! je fesais pleurer les petits garçons. Mais votre Brizard est un prêtre à la glace; il n'attendrira personne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid; cela me passe. Quiconque n'est pas animé est indigne de vivre; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de notre *Gazette littéraire;* j'ai peur qu'elle n'étrenne pas. Si elle est sage, elle est perdue; si elle est maligne, elle est odieuse. Voilà les deux écueils; et tant que Fréron amusera les oisifs par ses méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne seront qu'utiles et raisonnables. Voilà comme le monde est fait, et j'en suis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs est de n'avoir jamais pu parvenir à lire le mandement de

Christophe, ni celui du doux Caveyrac, dont la grosse face a, dit-on, été piloriée en effigie.

Vous avez reçu sans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conseil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de Praslin à son aise.

Voici une grande nouvelle : on m'assure qu'on a vu frère Berthier avec un autre frère ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plus tôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges ; vous vivez au milieu des facéties : mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlez de Grandval plus que de Christophe ; vous oubliez les autres comédies pour celle du faubourg Saint-Germain ; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en soit, je vous adore.

A M. LE CLERC DE MONTMERCY,

Avocat au parlement de Paris, qui lui avait envoyé le poëme intitulé VOLTAIRE.

Aux Délices, 13 mars 1764.

Vous êtes donc, monsieur, comme Raphaël qui s'amusait quelquefois à peindre des fleurs sur des pots de terre. Vraiment, je vous suis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot cassé. Vous avez prodigué des vers charmans sur le sujet le plus mince ; j'en suis aussi honteux que reconnaissant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de Vauvenargues, homme trop peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philosophe ; il a vécu en sage, et est mort en héros, sans que personne en ait rien su : je chérirai

toujours sa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers si faciles, si agréables, si remplis de philosophie et de grâces, vous ne choisissiez pas quelque sujet digne d'être embelli par vous. La nature vous a donné la pensée, le sentiment et l'expression ; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens sentiront votre mérite, vu le sujet que vous avez traité ; et moi je le sens malgré le sujet. Je m'intéresse à vous indépendamment de la reconnaissance ; je voudrais savoir ce que vous faites ; si vous êtes aussi heureux que philosophe ; et je suis très-fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une santé misérable et une fluxion horrible sur les yeux m'empêchent de vous remercier de ma main ; mais elles n'ôtent rien aux sentimens avec lesquels je serai toujours le plus sincèrement du monde, monsieur ; votre, etc.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 mars 1764.

Je vous conjure, mon cher monsieur, de ne point disputer avec les gens entêtés : la contradiction les irrite toujours ; au lieu de les éclairer ; ils se cabrent, ils prennent en haine ceux dont on leur cite les opinions. Jamais la dispute n'a convaincu personne ; on peut ramener les hommes en les fesant penser par eux-mêmes, en paraissant douter avec eux, en les conduisant comme par la main, sans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils lisent à loisir, fait bien plus sûrement son effet, parce qu'alors ils ne rougissent point d'être subjugués par la raison supé-

rieure d'un antagoniste. Cette méthode est la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de se procurer le repos.

Je suis très-édifié, monsieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les justes mesures que vous avez prises, vous guérirez trois cents personnes par année. Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jésuites a effarouché quelques esprits; mais tout sera calmé par la sagesse du roi. Vous savez sans doute qu'on a condamné au bannissement l'abbé de Caveyrac qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi, et qui s'était mis à faire celle des jésuites. Vous savez que ces pères ne sont plus à Versailles; leur éloignement semble dissiper tout esprit de faction; mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que les finances sont en très-bon état. Les voisins de la France s'y intéressent autant que les Français; le crédit public renaît : jamais on n'a été plus en droit d'espérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres secrètes de la part des jésuites qui ont donné un peu d'alarmes, et qui ont peut-être fait saisir dans le bureau des postes des paquets indifférens qui ont pu être soupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracasseries : c'est un mal très-médiocre dans la félicité publique. Je ne sais ce que c'est que la *Lettre du quaker;* j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue, et, sur ce qu'on m'en a dit, je serais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous savez, monsieur, avec quels sentimens je vous suis dévoué pour la vie.

A M. DAMILAVILLE.

14 mars 1764.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle âme. Mais rassurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez. Quand même cette satire (1) aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas long-temps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France : mais, puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu.

(1) *La Dunciade* de Palissot.

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier *la Tolérance*. Mais rien ne m'étonne; il faut savoir souffrir et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de la Tour-du-Pin est à la Bastille pour les affaires des jésuites; c'est un parent de mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits. C'est lui qui sollicita si vivement une lettre de cachet pour ravir à mademoiselle Corneille l'asile que je lui offrais chez moi. Où en serait cette pauvre enfant, si elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent! Mon cher frère, les hommes sont bien injustes; mais, de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie, déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot qu'il ne connaît pas; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite!

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres! Je serais mort de chagrin, si je n'avais pas fui la France; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles; il les aura, puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon ambition est qu'il soit de l'académie; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très-aisé de lui concilier les personnes de la

cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit assurément; mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il est plus aisé d'avoir des satires contre le prochain que d'avoir le mandement de Christophe, et le livre intitulé *il est temps de parler* (1).

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mars 1764.

Divins anges, j'ai reçu la *Gazette littéraire*, et j'en suis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la sagesse à laquelle il est condamné, me fesaient trembler; mais, malgré sa sagesse, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues; ainsi ce ne serait pas la peine que je fisse venir des livres d'Angleterre. Paris est plus près de Londres que Genève, mais Genève est plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Espagne, si on voulait. J'entends l'espagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudesques me font un mal horrible aux yeux, qui ne sont que trop faibles. Je pense donc que, pour l'économie et la célérité, il ne serait pas mal que j'eusse ces deux départemens, et que je renonçasse à celui d'Angleterre; c'est à M. le duc de Praslin à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'est pas à moi qui ne

(1) *Voyez* ci-dessus deuxième note de la lettre à Damilaville, du 26 février.

suis pas sur les lieux à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter les objets au public; je ne veux que servir et être ignoré.

A l'égard des roués, je n'ai pas encore dit mon dernier mot, et je vois avec plaisir que j'aurai tout le temps de le dire.

Madame Denis et moi nous baisons plus que jamais les ailes de nos anges, nous remercions M. le duc de Praslin de tout notre cœur. Les dîmes nous feront supporter nos neiges.

Je suis enchanté que l'idée des exemplaires royaux au profit de Pierre, neveu de Pierre, rie à mes anges; je suis persuadé que M. de la Borde, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amusons toujours à marier des filles; nous allons marier avantageusement la belle-sœur de la nièce à Pierre; tout le monde se marie chez nous; on y bâtit des maisons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge; nous nous égayons, et nous engraissons un pays barbare; et si nous étions absolument les maîtres, nous ferions bien mieux. Je déteste l'anarchie féodale; mais je suis convaincu par mon expérience que, si les pauvres seigneurs châtelains étaient moins dépendans de nos seigneurs les intendans, ils pourraient faire autant de bien à la France que nosseigneurs les intendans font quelquefois de mal, attendu qu'il est tout naturel que le seigneur châtelain regarde ses vassaux comme ses enfans.

Je demande pardon de ce bavardage; mais quelquefois je raisonne comme Lubin, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner; mais je ne radote point quand je vous adore.

A M. DAMILAVILLE.

16 mars 1764.

En réponse, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne suis point surpris que la plate et ennuyeuse satire pour laquelle on avait obtenu une permission tacite ait attiré à son auteur l'indignation et le mépris. Madame Denis, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéressés qui puissent avoir le courage de lire un tel ouvrage jusqu'au bout; et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque chose de plaisant, ce serait de voir M. Diderot au nombre des sots.

Il faut bien se donner de garde de répondre en forme à une telle impertinence; mais je pense qu'on ne ferait pas mal de désigner cet infâme ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Satire*, et d'inspirer au public et à la postérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'insulter les plus honnêtes gens parce que Despréaux s'est moqué, en passant, de quelques poëtes. Il faut avouer que le premier qui donna cet affreux exemple a été le poëte Rousseau, homme, à mon sens, d'un très-médiocre génie. Il mit ses chardons piquans dans des satires où Boileau jetait des fleurs. Les mots de *bélître*, de *maroufle*, de *louve*, etc., sont prodigués par Rousseau; mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque et ceux qu'il loue doivent être également mécontens: le public doit bien l'être davantage, car il veut être amusé, et il est ennuyé: c'est ce qui ne se pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'est pas encore

temps de songer à la publication de *la Tolérance*; mais il est toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de Sartine. Vous les donneriez à vos amis, qui les prêteraient à leurs amis; cela composerait une centaine de suffrages qui feraient grand bien à la bonne cause; car, entre nous, les notes qui sont au bas des pages sont aussi favorables à cette bonne cause que le texte l'est à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de soins aux belles-lettres, à la philosophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques, et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puisque votre belle âme prend un intérêt si sensible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la société, il faut vous apprendre que Jean-Jacques, ayant voulu imiter Platon après avoir imité Diogène, vient de donner *incognito* un détestable opuscule sur les dangers de la poésie et du théâtre. Il m'apostrophe dans cet ouvrage, moi et frère Thieriot, sous des noms grecs; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que Thieriot, et que je n'ai réussi qu'à en faire un ingrat. Si la chose était vraie, je serais très-fâché : j'ai toujours voulu croire que Thieriot n'était que paresseux.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère.

Écr. l'inf.

A MADAME DE FONTAINE.

Ferney, 19 mars 1764.

Ma chère nièce, je n'ai qu'un moment pour vous dire combien je vous approuve et vous félicite. Il n'y a rien de si doux ni de si sage que d'épouser son ami intime. Vos arrangemens, dont vous voulez bien me

faire part, me paraissent très-convenables pour toutes les parties intéressées; Ornoy y gagnera, votre château s'embellira, la vie y sera plus animée; tout le mal est dans cette horrible distance de votre château au mien.

Je vous prierai de m'instruire du jour de votre départ: il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit présent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie, et signer au contrat. Je vais annoncer dans l'instant cette nouvelle à madame Denis, qui répète actuellement son rôle de Statira, et qui le jouera bientôt sur un théâtre mieux entendu, mieux orné, mieux éclairé que celui de Paris.

Je suis très-fâché de ne vous pas marier dans mon église en présence d'un grand Jésus, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui j'ai ôté sa physionomie niaise. Nous vous donnerions vraiment une belle fête; car nous sommes en train, et la tête m'en tourne.

Madame Denis arrive; elle pense comme moi. Nous vous embrassons tendrement, vous et le grand écuyer de Cyrus (1), devenu mon neveu.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 mars 1764.

Je ne vous dirai pas, madame, que nous sommes plus heureux que sages; car nous sommes aussi sages qu'heureux. Vous tremblez que quelque malintentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère Moncrif pour une mauvaise plaisanterie. J'ai reçu de lui une lettre remplie des plus tendres remercîmens. S'il n'est

(1) M. le marquis de Florian.

pas le plus dissimulé de tous les hommes, il est le plus satisfait. C'est un grand courtisan, je l'avoue ; mais ne serait-ce pas prodiguer la politique que de me remercier si cordialement d'une chose dont il serait fâché ? Pour moi, je m'en tiens comme lui au pied de la lettre, et je lui suppose la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuse lettre que des corsaires ont publiée.

Sérieusement, je serais très-fâché qu'un de mes confrères (et surtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrai parvenir avec le temps ; car enfin je n'ai que dix ans de moins que Moncrif, et l'exemple du cardinal de Fleuri qui commença sa fortune à soixante et quatorze ans me donne les plus grandes espérances.

Vous ferez fort bien, madame, de ne plus confier vos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. Je savais votre histoire du lion ; elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'Androclès. D'ailleurs mon goût pour les contes est absolument tombé ; c'était une fantaisie que les longues soirées d'hiver m'avaient inspirée. Je pense différemment à l'équinoxe : l'esprit souffle où il veut, comme dit l'autre.

Je me suis toujours aperçu qu'on n'est le maître de rien : jamais on ne s'est donné un goût ; cela ne dépend pas plus de nous que notre taille et notre visage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines ? J'ai senti cette vérité par une expérience continue ; sentimens, passions, goûts, talens, manière de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment. Tout est comme les idées que nous avons dans un rêve ; elles nous viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela ; car nous

autres, qui avons la vue basse, nous sommes plus faits pour la méditation que les autres hommes qui sont distraits par les objets.

Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer ; je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature ; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous ; vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a comme vous de l'imagination et de la justesse dans l'esprit peut trouver dans lui seul, sans autre secours, la connaissance de la nature humaine ; car tous les hommes se ressemblent pour le fond, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous assure, madame, que je voudrais bien voir une petite esquisse de votre façon. Dictez quelque chose, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire : quel plus bel emploi de votre temps que de penser ! Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne sera pas une médiocre satisfaction pour moi de voir la supériorité d'une âme naïve et vraie sur tant de philosophes orgueilleux et obscurs : je vous promets d'ailleurs le secret.

Vous sentez bien, madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle n'est point faite pour moi ; je donne sans difficulté la première à la personne à qui vous accordez la seconde. Mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur ; car je vous assure que vous êtes dans le mien.

Je finis, madame, parce que je suis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre respect, et empêchez que M. le président Hénault ne m'oublie.

A M. DAMILAVILLE.

26 mars 1764.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au sujet de frère Platon, et qu'un aussi mauvais ouvrage que *la Palissotie* ne pouvait nuire en aucune manière qu'à son auteur. Il est vrai qu'il est protégé par un ministre (1); mais ce ministre, plein d'esprit et de mérite, aime fort la philosophie, et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu sévère il y a quelques années envers l'abbé Morellet, il faut lui pardonner. L'article indiscret inséré dans une brochure au sujet de madame la princesse de Robecq indigna tous les amis de cette dame, qui en effet n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je suis persuadé que tous nos chers philosophes, en se conduisant bien, en n'affectant point de braver les puissances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection.

Ce serait assurément grand dommage que nous perdissions madame de Pompadour; elle n'a jamais persécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à plusieurs. Elle pense comme vous; et il serait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me console de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Caveyrac, et je suis honteux de m'être fait une bibliothèque de tout ce qui s'est écrit depuis deux ans pour et contre les jésuites. Il vaut mieux relire Cicéron, Horace et Virgile.

Vous aurez incessamment *le Corneille* commenté;

(1) M. le duc de Choiseul.

j'ai pris la liberté de vous en adresser un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous supplie d'envoyer douze à M. de Laleu; vous ferez présent des autres à qui il vous plaira; c'est à vous à distribuer vos faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne sont pas assez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers gratis. Je vous supplie en grâce d'en faire relier un pour M. Goldoni, d'en donner un exemplaire à M. de la Harpe, un autre à M. le Mière. Je compte bien que M. Diderot sera le premier qui aura le sien, quoique le fardeau immense dont il est chargé ne lui laisse guère le temps de lire des remarques sur des vers. Les fanatiques de Corneille n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage. J'ai tout examiné sans passion et sans intérêt; j'ai toujours dit ce que j'ai pensé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne pense point. Comptez, mon cher frère, que je dis la chose du monde la plus vraie quand je vous assure de mon très-tendre attachement.

A M. COLLINI.

A Ferney, 28 mars 1764.

Mon cher ami, je vous adresse un voyageur qui est digne de voir Manheim, votre bibliothèque, votre académie et toutes vos raretés, mais surtout le respectable maître de toutes ces belles choses; c'est M. Mallet, d'une très-bonne famille de Genève, homme d'un vrai mérite. Il a été long-temps à la cour de Copenhague, où il est fort regretté; il a fait l'histoire du Danemarck, comme vous celle Palatinat. Je vous prie de le recommander à M. Harold avec le même empressement que je vous le recommande.

Votre théâtre de Schwetzingen a porté bonheur à *Olympie ;* on dit qu'elle est bien jouée et bien reçue à Paris. Le public a témoigné qu'il ne serait pas fâché de voir l'auteur ; mais si je pouvais faire un voyage, ce serait vers le Rhin que j'irais, et non vers la Seine ; mon état me permet moins que jamais ce bonheur. Je dépéris tous les jours ; je suis actuellement au lit, avec un peu de fièvre ; mes souffrances sont continuelles ; je fais ce que je peux pour ne pas perdre patience. On dit que la philosophie rend heureux ; mais je crois que les gens qui ont dit cela se portaient bien. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

30 mars 1764.

J'ai à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier en deux mots de tout ce que vous m'avez écrit de charmant le 22 de mars. Les belles-lettres sont dans un étrange avilissement à Paris ! Mais je me trompe ; ce ne sont pas les belles-lettres, ce sont les vilaines, les infâmes lettres ; c'est la satire sans sel, la grossièreté sans esprit, l'envie sans aucune raison d'être envieux, la méchanceté dans toute sa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami Platon, et plus plus je lui suis attaché. Votre zèle pour la saine littérature est infatigable : vous êtes bien loin de ressembler à ceux (1) qui ont le temps d'aller dîner tous les jours très-loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps pendant six mois d'écrire une seule lettre à leurs amis ; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je serais fort étonné si l'on permettait actuellement *la Tolé-*

(1) Thieriot.

rance. J'ai toujours pensé qu'il fallait attendre ; mais mon cher frère voit les choses de plus près et mieux que moi.

Je crois que frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé.* Il y a des choses un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de *Jérôme Carré* (1). Jérôme et Guillaume sont des gens hardis ; mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pouvez dire dans l'occasion aux gens difficiles que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun, ne se donnant pour un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur. Adieu, mon très-cher frère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 avril 1764.

Il faut que je demande les ordres de mes anges sur une affaire d'état de la plus haute importance. Je sais que la grande règle des conspirateurs est de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les servir, et de tuer sans miséricorde tous ceux qui peuvent se douter de la conspiration. Il y a plusieurs mois que je balance sur la manière dont je dois m'y prendre pour assassiner M. de Chauvelin, l'ambassadeur. Il prétend depuis un an que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui ai promis. Il était alors très-vraisemblable qu'Octave et Antoine paraîtraient avant Pâques ; la destinée a voulu que le couvent d'Ephèse eût la préférence. Enfin nous voici au mois d'avril ; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de Chauvelin soit de la conspiration : son caractère semble l'en rendre digne ; cela est

(1) Du théâtre anglais, par Jérôme Carré, tom. LII.

absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

Il n'en est pas de même de M. de Thibouville; il croit fermement, avec mademoiselle Clairon, que je travaille à *Pierre-le-Cruel*. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux; mais le fait est que je ne puis travailler à rien; je suis très-malade; la fin de l'hiver et le commencement du printemps m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre gazette. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, supposé que vous ayez été contens des premiers; mais après cela je ne sais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces aussi.

Je vous supplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la santé de M. le duc de Praslin; je suis fâché de le voir goutteux avant le temps; car il me semble que la goutte n'est bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un ministre soit malade. C'est une chose affreuse que de souffrir et d'avoir à travailler; cela mine l'esprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes momens, qui m'ait fait supporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs avec M. le duc de Praslin si vous voulez que j'assassine M. de Chauvelin, ou que je lui révèle le secret. Je sais bien qu'assassiner est le plus sûr; mais c'est un parti que je ne peux prendre sans votre permission expresse.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 avril 1764.

Votre excellence est assez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort; c'est que je n'en peux plus, c'est que j'ai absolument perdu la santé, et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'est de dicter une malheureuse lettre. Je suis tombé tout d'un coup, mais ce n'est pas de bien haut. Je ne savais pas que madame l'ambassadrice eût été malade; je vous assure que je m'y serais plus intéressé qu'à ma propre misère, par la raison que j'aime beaucoup mieux les pièces de Racine que celles de Pradon, et que les beaux ouvrages de la nature inspirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer *les trois Manières;* mais, puisque vous les avez, je ne peux plus réparer mon tort : tout ce que je peux faire, c'est de vous donner madame *Gertrude*, si vous ne l'avez pas.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un poisson d'avril, s'il vous plaît; je tiendrai ma parole tôt ou tard : mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter; et dans l'état où je suis réduit il m'est impossible de m'appliquer. J'ai consumé la petite bougie que la nature m'avait donnée ; il ne reste plus qu'un faible lumignon, que le moindre effort éteindrait absolument.

Oserais-je demander à votre excellence si elle est contente de la *Gazette littéraire ?* Il me semble que cette entreprise est en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'est celui qui met le plus au fait des sciences de l'Europe; c'est dommage qu'il ne parle point des

mandemens d'évêques qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses.

A propos, je n'ose vous envoyer un conte à dormir debout, qui est très-indigne d'un brave ambassadeur; mais, pour peu que madame l'ambassadrice se plaise aux *mille et une Nuits*, je l'enverrai par la première poste. En attendant, voici un petit avis d'un nommé Vadé à mes chers compatriotes (1). Ce Vadé-là était un homme bien difficile à vivre. Mille sincères et tendres respects.

A M. DAMILAVILLE.

2 avril 1764.

Mon cher frère, je vous envoie l'avis d'Esculape-Tronchin. Tout Esculape qu'il est, il ne vous apprendra pas grand'chose : vous savez assez que la vie sédendaire fait bien du mal aux tempéramens secs et délicats. Si j'étais assez insolent pour ajouter quelque chose aux oracles d'Esculape, je conseillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui permette de faire ce voyage sans s'incommoder; car il n'est permis qu'aux gens riches d'aller chercher la santé

(1) Discours aux Welches, par Antoine Vadé, Facéties, t. LXIII.

loin de chez eux; et à l'égard des pauvres, ils travaillent, et guérissent. Le voyage, l'exercice, des eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux, rétablissent presque toujours la machine. Je voudrais aussi qu'on fît lit à part; un mari malsain et une femme malade ne se feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal sur mal n'est pas santé. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'est pas médecin, mais qui depuis long-temps ne doit la vie qu'à une extrême attention sur lui-même.

J'ai oublié dans ma dernière lettre de vous prier de m'envoyer *Macare* imprimé, avec la *lettre au grand-fauconnier* (1). Il faut que ce grand-fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'*Instruction pastorale* de Christophe? Je suis fou des pastorales; depuis celle de Jean-George, elles m'amusent infiniment. Est-il vrai qu'il y a un jésuite, nommé *Desnoyers*, qui a bravement signé le formulaire imposé aux ci-devant soi-disant jésuites?

Est-il vrai qu'on a mis au pilori la grosse face de l'abbé Caveyrac, apologiste de la Saint-Barthélemi et de l'institut de Loyola? S'il est de la maison de Caveyrac, c'est un homme de grande qualité; mais il se peut que ce soit un polisson qui ait pris le nom de son village.

Il me paraît que nosseigneurs de parlement vont grand train. Quand serai-je assez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre! c'est un coquin qui ne manque pas d'esprit; il est même fort instruit des fadaises ecclésiastiques, et il a une sorte d'éloquence. Frère Thic-

(1) Lettre au duc de la Vallière, grand-fauconnier de France, sur Urceus Codrus, t. XXXII.

riot devrait bien s'amuser un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce paresseux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui passe sa vie à manger, à dormir, et à oublier ses amis. Il n'a rien à faire, et vous, qui êtes accablé d'occupations désagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère.

Dieu vous le rende! Vous avez une âme charmante.

Écr. l'inf.

A M. PALISSOT.

Ferney, 4 avril 1764.

Je n'avais pas envie de rire, monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie (1). J'étais fort malade. Mon aumônier qui est, ne vous déplaise, un jésuite, ne me quittait point. Il me fesait demander pardon à Dieu d'avoir manqué de charité envers Fréron et le Franc de Pompignan, et d'avoir raillé l'abbé Trublet qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je lusse votre *Dunciade*. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés, si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques dont vous parlez dans votre poëme. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot, qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle bien librement : mais je suis si vieux, qu'il faut me pardonner de dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. Il est triste de voir les gens de lettres se traiter les

(1) *La Dunciade*, ou *la Guerre des sots*.

uns les autres comme les parlemens en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel : sauve qui peut. Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux : je suis bien détrompé ! Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril 1764.

J'AI vu, mes anges, de fort bons vers de M. de la Harpe sur les talens naturels de mademoiselle Dumesnil, et sur les talens acquis de mademoiselle Clairon. Je me souviens qu'autrefois cette petite innocente de Gaussin me disait tout doucement : « Allez, allez, mademoiselle Clairon sera une grande actrice, mais ne fera « jamais pleurer. »

Mais quoi ! est-il possible que mademoiselle Clairon ne dise pas,

> Empêchez-moi surtout de le revoir jamais,
> (*Olympie*, act. 3, sc. 3.)

d'une manière à se faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure ? On trouve qu'il n'y a pas assez d'amour dans son rôle ; je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une églogue. Allez, allez, la pièce est pleine d'intérêt ; et voilà ce qui la soutient. Que quelque auteur s'avise un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans sa pièce, comptez qu'on y jettera monsieur pour réchauffer son ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au spectacle, c'est mon avis ; mais il faut que

cet appareil fasse toujours une situation intéressante, et qui tienne les esprits en suspens : tel est le troisième acte de *Tancrède*, tel est le quatrième acte de *Mahomet*. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles et à l'âme; on critiquera, mais ce sera en pleurant. Je suis bien las des drames qui ne sont que des conversations; ils sont beaux, mais, entre nous, il sont un peu à la glace.

Je suis très-fâché que madame d'Argental ait pris médecine par nécessité; mais je serais plus fâché encore si elle l'avait prise sans nécessité; car c'est alors que les médecines font très-grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant, et sans hésiter un moment, malgré toute la faiblesse de mes yeux. Mon cœur aime passionnément les caractères des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire, toutes les critiques possibles d'*Olympie* : qui sait si elles ne me piqueront point d'honneur, et si à la fin je ne trouverai pas quelque chose de nouveau ?

M. Gilbert de Voisins n'est-il pas infiniment plus vieux que moi ? J'ai une très-mauvaise opinion de ce corps-là, et je m'imagine qu'il pourra bien m'aller juger incessamment dans l'autre monde : mais surtout, que M. le duc de Praslin se débarrasse vite de sa goutte, et qu'il songe bien sérieusement à sa santé. Je vous le répète, le ministère est un fardeau affreux quand on souffre.

On m'avait mandé que madame de Pompadour était absolument hors d'affaire; mais ce que vous me dites le 29 mars me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment sur sa convalescence; je suis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres respects; tout Ferney baise le bout des ailes de mes anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril 1764.

Mes divins anges, voilà le tripot fermé; il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira; et ce sera à vous à me dire comment j'en dois user avec les ambassadeurs de France à Turin; c'est une affaire d'état dans laquelle je ne puis me conduire que par vos instructions et par vos ordres. Mais une affaire d'état plus considérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'est cette fatale dîme pour laquelle on recommence vivement les poursuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agrémens dont nous jouissons vont être perdus, si M. le duc de Praslin n'a pas de pitié de nous. Cette affaire est enfin portée sur le rôle, et elle est la première pour la rentrée du parlement : on dépouillera le vieil homme à la Quasimodo. Maman m'a proposé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce serait en effet un parti fort agréable à prendre, surtout après m'être ruiné à embellir cette terre; mais je crois qu'un bel arrêt du conseil vaudrait bien mieux, et je l'espérais jusqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grâce de vouloir bien nous dire sur quoi nous pouvons compter et ce que nous devons faire.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu touchant son bellâtre de Bellecour; mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour le *Droit du seigneur*, et que je serais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par Grandval. Est-il possible que vous n'ayez que le Kain pour

le tragique, et qu'il soit si difficile de trouver des acteurs? Cela décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge.

Si vous le jugez à propos aussi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé Arnaud le petit mémoire ci-joint. J'ai cru que ces discussions littéraires pourraient quelquefois piquer la curiosité du public, que le simple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas assez. Si l'on ne peut faire nul usage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il est difficile d'ailleurs de rencontrer de si loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

12 avril 1764.

Mon cher frère, c'est un ex-jésuite, archi-fanatique et archi-fripon, qui a fait le mandement de l'archevêque gascon, archi-imbécille. On dit que l'archi-bourreau de Toulouse l'a brûlé au haut ou au bas de l'escalier des plaids. Je ne sais si vous vous souvenez d'un chant de *la Pucelle* (1) dans lequel tous les personnages deviennent fous, et où chacun donne sur les oreilles à son voisin, qui le lui rend du plus grand cœur, de sorte que tous combattent contre tous sans savoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui se passe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que se font les méchans. La seule chose qui m'afflige, c'est l'inaction des frères. C'est une chose déplorable que

(1) Chant XVII.

l'auteur de la *Gazette ecclésiastique* puisse imprimer toutes les semaines les sottises qu'il veut, et que les frères ne puissent donner une fois par an un bon ouvrage qui achèverait d'extirper le fanatisme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés; ils se contentent de dire à souper ce qu'ils pensent, quand ils se rencontrent. Si Dieu avait permis que frère Platon, vous et moi, eussions vécu ensemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur est desséché quand je songe qu'il y a dans Paris une foule de gens qui pensent comme nous, et qu'aucun d'eux ne sert la cause commune. Il faudra donc finir, comme Candide, par cultiver son jardin.

Puisse seulement notre petit troupeau demeurer fidèle! Adieu, mon cher frère. *Écr. l'inf.*

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 avril 1764.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de Simon Le Franc en les fesant servir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la prose de ce grand homme à un usage qui n'est pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'est que, lorsque maître Simon nous fit l'honneur de demander une place à l'académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui M. son frère Aaron. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans; Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me semble que les lettres sont peu protégées, et peu honorées dans le moment présent; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'al-

lons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes? Je plains surtout les pauvres philosophes; je les vois éparpillés, isolés et tremblans. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables en comparaison des Grecs, des Romains et des Anglais!

Je ne sais nulle nouvelle de Pierre Corneille: les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très-librement ce que je pensais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient sera arrivé à Paris. La nièce de Pierre va vous donner incessamment un ouvrage de sa façon, c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à Émilie et à Cornélie; si c'est un garçon, je serai fort attrapé de le voir ressembler à Cinna: la mère n'a rien du tout des anciens Romains; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 avril 1764.

Mon cher frère, mon cher philosophe, voici le temps arrivé où le fanatisme va triompher de la raison; mais la philosophie ne serait pas philosophie, si elle ne savait s'accommoder au temps. On reprochait aux jésuites la persécution et une morale relâchée : les jansénistes persécuteront bien davantage, et auront des mœurs intraitables; il ne sera plus permis d'écrire; à peine le sera-t-il de penser. Les philosophes ne peuvent opposer la force à la force; leurs armes sont le silence, la patience, l'amitié entre les frères. Plût à Dieu que je fusse avec vous à Paris, et que nous puissions parvenir à les réunir tous! Plus on cherche à les écraser, plus ils doivent être unis ensemble. Je le répète, rien n'est plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatisme rassembler dans tous les temps sous ses drapeaux, faire marcher sous les mêmes lois des sots et des furieux, tandis que le petit nombre des sages est toujours dispersé et désuni, sans protection, sans ralliement, exposé sans cesse aux traits des méchans et à la haine des imbécilles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponse que j'ai faite à M. Marin; je vous ai supplié de la lui faire tenir après l'avoir lue : il est même essentiel pour moi que M. de Sartine la voie. Frère Cramer a imprimé *les Contes de Guillaume Vadé* (1), qui sont très-innocens, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raison, et fournir des armes aux persécuteurs. Je suis bien aise qu'on sache

(1) Tome LXII.

que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos. Il faut me laisser perdre mes yeux, et aller à la mort par la maladie, sans persécuter mes derniers jours.

Je ne vous parlerai point de frère Thieriot; il a mis l'indifférence à la place de la philosophie. Il me faut des cœurs plus sensibles; le vôtre inspire bien de la chaleur au mien. *Écr. l'inf.*

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 17 avril 1764.

VOILA *les trois Manières.* La discrétion et la crainte d'envoyer de gros paquets qui ne valent pas le port m'empêchent d'envoyer à votre excellence d'autres rogatons, et d'ailleurs je crois que *les trois Manières* sont la moins mauvaise rapsodie du recueil.

Quant au poisson d'avril, vous ne l'aurez probablement qu'à la fin de mai, attendu que la sauce de ce poisson est trop difficile à faire, et qu'à mon âge je suis un assez mauvais cuisinier. Je me flatte que madame l'ambassadrice jouit actuellement d'une parfaite santé. Quand on est faite comme elle, comment peut-on être malade? Je lui ai vu l'air d'Hébé et d'Hygiée; mais l'air des Alpes est toujours dangereux à quiconque n'y est pas né.

On dit que madame de Pompadour est retombée, et que la rechute dans ces maladies-là est toujours dangereuse.

Adieu, monsieur, conservez vos bontés à ce vieux

solitaire qui vous sera toujours attaché avec la tendresse la plus respectueuse.

A M. DAMILAVILLE.

18 avril 1764.

Ah ! ah ! mon cher frère, vous faites donc de très-jolis vers ! et vous les faites sur un bien triste sujet ! voilà la seule consolation de nous autres pauvres Français : il nous reste de pouvoir gémir avec nos amis, soit en vers, soit en prose.

Je vous disais, à propos de nos sages dispersés, ce que vous me disiez quand nos lettres se sont croisées. Nous pensons de même en tout. Je vous demande en grâce de penser comme moi sur Guillaume Vadé et Jérôme Carré. Je vous répète qu'il y a dans ce recueil de Guillaume et de Jérôme deux ou trois pièces que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites : car enfin il faut un peu de politique, et il ne serait que ridicule de se sacrifier pour des gens qui ne se soucient point du tout du sacrifice.

J'ai très-grand'peur que les ouvriers de Gabriel Cramer n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des œuvres de V.* Ce V. ne s'accommoderait point du tout de cette sottise, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de Sartine pour désavouer le livre, et le prier très-instamment de le supprimer. Je laisse aux le Beau, aux Crévier la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités en gros caractères, à la tête de leurs déclamations de collége ; je n'ai jamais eu cette ambition ; et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la

bonté de donner ma lettre à M. Marin. Je souhaite que M. de Sartine sache combien je m'intéresse peu à la plate gloire d'auteur et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra ; pourvu qu'on ne me défigure pas, je suis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du *Corneille* que Cramer doit vous avoir envoyés ? Je m'attends bien que des gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne seront pas contens de moi ; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous !

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril 1764.

Nous élevons nos cris à nos anges du sein des mers qui submergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dîme de tout cela ; mais, pour la dîme de nos blés, Dieu nous en préserve !

Après nos dîmes, l'affaire la plus intéressante est que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués. J'y ai fait tant de corrections, tant de changemens, j'y en ferai tant encore, qu'il faut absolument que je fasse porter sur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail assidu, à mériter vos bontés. Le Ximenès a beau me trouver décrépit, je veux que mes anges me trouvent jeune ; je veux que la conspiration à la tête de laquelle ils sont réussisse. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conspiration. Mettez tout votre esprit, mes anges, toute votre adresse, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaisante aventure le plus promptement que

vous pourrez. Je vous renverrai votre copie, la première poste après celle où je l'aurai reçue.

Les frères Cramer ont envoyé à Paris les *Contes de Guillaume Vadé*, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très-bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous pensez bien que ces pièces ne sont pas de moi. Lesdits frères Cramer se sont imaginé très-mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui est très-ridicule. Ils intitulent ce volume des *Contes de Guillaume Vadé, suite de la collection des œuvres de V.*, etc. J'en ai été indigné; ils m'ont promis de supprimer cette impertinence; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait; en ce cas, je vous demande en grâce de vous servir de tout votre crédit pour faire saisir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de Sartine avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les *Contes de Guillaume Vadé;* mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom; car, si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire que c'est un jeune jésuite, par exemple, celui au derrière duquel Pompignan marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi.

Que voulez-vous que je dise à M. de Richelieu, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays génevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé,

persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette littéraire*. Je n'ai encore rien reçu d'Italie et d'Espagne. Je tire de mon cerveau ce que je peux ; mais ce cerveau et bientôt desséché : il n'y a que le cœur d'inépuisable.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 avril 1764.

Il faut donc que vous sachiez, madame, qu'il y avait un prêtre dans mon voisinage ; son nom était d'Estrées. Ce n'était point la belle Gabrielle, et ce n'était point le cardinal d'Estrées ; car c'était un petit laquais natif du village d'Estrées, lequel vint à Paris faire des brochures, se mettre dans ce qu'on appelle *les ordres sacrés*, dire la messe, faire des généalogies, dénoncer son prochain, et qui enfin a obtenu un prieuré à ma porte, et non pas à ma prière.

Il était là le coquin, et il écrivait en cour, comme nous disons, nous autres provinciaux ; il écrivait même en parlement, et il y avait du bruit, et j'étais très-peu lié avec madame de Jaucourt, et je ne savais pas si elle était plus philosophe qu'huguenote ; et il y a des occasions où il faut ne se mêler absolument de rien ; m'entendez-vous, à présent ?

M'entendez-vous, madame ? et ignorez-vous combien l'inquisition est respectable ? Vous êtes au physique malheureusement comme les rois sont au moral ; vous ne voyez que par les yeux d'autrui. Mandez-moi *s'il y a sûreté*, et soyez très-sûre que toutes les fois qu'on pourra vous amuser sans rien risquer, sans vous compromettre, on n'y manquera pas.

Ma situation est un peu épineuse ; il y a des curieux

qui ouvrent quelquefois les lettres arrivantes de Genève. Vous m'entendez parfaitement, et vous devez savoir que je vous suis tendrement attaché. Je donnerai, quand on voudra, un de mes yeux pour vous faire rattraper les deux vôtres.

M. le chevalier de Boufflers, avec son esprit, sa candeur, sa gaucherie pleine de grâces, et la bonté de son caractère, ne sait ce qu'il dit. Le fait est que je suis dans un climat singulier, qui ne ressemble à rien de ce que vous avez vu. Il y a dans une vaste enceinte de quatre-vingts lieues un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle. Il part quelquefois de cet olympe de neige un vent terrible qui aveugle les hommes et les animaux; c'est ce qui est arrivé à mes chevaux et à moi par notre imprudence. Mes yeux ont été deux ulcères pendant près de deux ans. Une bonne femme m'a guéri à peu près; mais quand je m'expose à ce maudit vent, adieu la vue. C'était à M. Tronchin à m'enseigner ce qu'il fallait faire, et c'est une vieille ignorante qui m'a rendu le jour.

Il faut à la gloire des bonnes femmes que je vous dise que dans notre pays nous sommes fort sujets au ver solitaire, à ce ver de quinze ou vingt aunes de long, qui se nourrit de notre substance, comme cela doit être dans le meilleur des mondes possibles. C'est encore une bonne femme qui en guérit, et le grand Tronchin en raisonne fort bien.

Sachez encore, madame, que les femmes commencent à inoculer la petite-vérole; qu'elles en font un jeu, tandis que votre parlement donne des arrêts contre l'inoculation, et que vos facultés welches disent des sottises. Voyez donc combien je respecte le beau sexe.

La Destruction des jésuites (1) est la destruction du

(1) Par d'Alembert, 1 vol. in-12.

fanatisme. C'est un excellent ouvrage ; aussi votre inquisition welche l'a-t-elle défendu. Il est d'un homme supérieur qui vient quelquefois chez vous : c'est un esprit juste, éclairé, qui fait des Welches le cas qu'il en doit faire ; il contribue beaucoup à détruire, chez les honnêtes gens, le plus absurde et le plus abominable système qui ait jamais affligé l'espèce humaine. Il rend en cela un très-grand service ; avec le temps les Welches deviendront Anglais : Dieu leur en fasse la grâce !

M. le président Hénault m'a mandé qu'il avait quatre-vingt-un ans; je ne le croyais pas. La bonne compagnie devrait être de la famille de Mathusalem. J'espère du moins que vous et votre ami serez de la famille de Fontenelle. Mais voici le temps de dire avec l'abbé de Chaulieu :

Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfans de la peur, etc. (1).

Voici surtout le temps de vivre pour soi et ses amis, et de sentir le néant de toutes les brillantes illusions.

Madame la maréchale de Luxembourg n'a point répondu au petit mémoire dont vous me parlez. Il est clair que son protégé a tort avec moi ; mais il est sûr aussi que je ne m'en soucie guère, et que je plains beaucoup ses malheurs et sa mauvaise tête.

Vous ne me parlez point des Calas. N'avez-vous pas été un peu surprise qu'une famille obscure et huguenote ait prévalu contre un parlement, que le roi lui ai donné trente-six mille livres, et qu'elle ait la permission de prendre un parlement à partie ? On a imprimé à Paris une lettre que j'avais écrite à un de mes amis nommé Damilaville : on y trouve un fait singulier

(1) Epître à la Fare, en 1695, v. 9.

qui vous attendrirait, si vous pouviez avoir cette lettre.

En voilà, madame, une un peu longue, écrite toute de ma main. Il y a long-temps que je n'en ai tant fait; je crois que vous me rajeunissez.

Je tâcherai de vous faire parvenir tout ce que je pourrai par des voies indirectes. Quand vous aurez quelques ordres à me donner, ayez la bonté de faire adresser la lettre à M. Wagnière (1), chez M. Souchay, négociant à Genève, et ne faites point cacheter avec vos armes. Avec ces précautions, l'on dit ce que l'on veut; et c'est un grand plaisir à mon gré de dire ce qu'on pense.

Adieu, madame; je suis honteux d'avoir recouvré un peu la vue pour quelques mois, pendant que vous en êtes privée pour toujours. Vous avez besoin d'un grand courage dans le meilleur des mondes possibles. Que ne puis-je servir à vous consoler!

A M. DAMILAVILLE.

22 avril 1764.

Comptez, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes doivent regretter madame de Pompadour. Elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi. On a fait en vérité une grande perte.

J'ai lu *la Vie du chancelier de l'Hospital* (2): c'est l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philosophe. Ce chancelier l'était, et je ne crois pas que notre d'Aguesseau doive lui être comparé. Il y a des

(1) Secrétaire de Voltaire.
(2) Par Levesque de Pouilly.

discours de l'Hospital aux parlemens dont ils ne seront pas trop contens. On ne parlerait pas aujourd'hui sur un pareil ton.

Il y a des fanatiques partout. Ceux qui ne savent pas distinguer les beautés de Corneille d'avec ses défauts ne méritent pas qu'on les éclaire; et ceux qui sont de mauvaise foi ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je suis obligé de dire un mot, ce ne sera qu'en faveur de la liberté de penser, et ce qui me paraît la vérité.

Je suis trop heureux, je vous le répète, que la philosophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 23 avril 1764.

Je crois, monseigneur, que vous avez fait une véritable perte. Madame de Pompadour était sincèrement votre amie; et s'il est permis d'aller plus loin, je crois, du fond de ma retraite allobroge, que le roi éprouve une grande privation. Il était aimé pour lui-même par une âme née sincère, qui avait de la justesse dans l'esprit et de la justice dans le cœur : cela ne se rencontre pas tous les jours. Peut-être cet événement vous rendra encore plus philosophe : peut-être en aimerez-vous encore mieux les lettres; ce sont là les amies qu'on ne peut perdre, et qui vous accompagnent jusqu'au tombeau. Songez que, dans le seizième siècle, ceux qui cultivaient les lettres avec le plus de succès étaient gens de votre étoffe. C'étaient les Médicis, les la Mirandole, les cardinaux Sadolet, Bembo, Bibiena, de la Pole, et plusieurs prélats dont les noms composeraient une longue liste. Nous n'avons eu dans ces derniers temps que le cardinal de Polignac qui ait su mêler cette gloire

aux affaires et aux plaisirs; car les Fénélon et les Bossuet n'ont point réuni ces trois mérites. Quoi qu'il en soit, tout ce que je prétends dire à votre éminence, c'est que nous n'avons aujourd'hui que vous, c'est qu'il faut que vous soyez aujourd'hui à notre tête, que vous nous protégiez, et surtout que vous nous fassiez prendre un meilleur chemin que celui dans lequel nous nous égarons tous aujourd'hui.

Je ne sais si vous avez lu quelque chose des *Commentaires sur Corneille;* j'en avais déjà soumis quelques-uns à votre jugement, et vous m'aviez encouragé à dire la vérité. Je doute bien que ceux qui ont plus de préjugés que de goût, et qui ne jugent d'un ouvrage que par le nom d'un auteur, seront un peu effarouchés des libertés que j'ai prises; mais enfin je n'ai pu dire que ce que je pensais, et non ce que je ne pensais pas. J'ai voulu être utile; et je ne l'aurais pas été si j'avais été un commentateur à la façon des Dacier. Ce commentaire n'a pas seulement servi au mariage de mademoiselle Corneille, mariage qui ne se serait jamais fait sans vos générosités, et sans celles des personnes qui vous ont secondé; il fallait encore empêcher les jeunes gens de tomber dans le faux, dans l'outré, dans l'ampoulé; défauts qu'on rencontre trop souvent dans Corneille au milieu de ses sublimes beautés.

Si vous avez du loisir, je vous exhorte à lire la *Vie du chevalier de l'Hospital;* vous y trouverez des faits et des discours qui méritent, je crois, votre attention. Je voudrais que le petit livre de *la Tolérance* pût parvenir jusqu'à vous; il est très-rare; mais on peut le trouver. Je crois d'ailleurs qu'il est bon qu'il soit rare. Il y a des vérités qui ne sont pas pour tous les hommes et pour tous les temps. Que votre éminence conserve ses bontés à son vieux de la montagne, qui lui est attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 avril 1764.

QUOIQUE madame de Pompadour eût protégé la détestable pièce de *Catilina*, je l'aimais cependant, tant j'ai l'âme bonne ; elle m'avait même rendu quelques petits services ; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaissance ; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes sentimens. Je m'imagine que sa mort produira quelque nouvelle scène sur le théâtre de la cour ; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de chose. *Olympie* est morte pour Versailles, et je pense que mademoiselle Clairon veut l'enterrer aussi à Paris. Elle est comme César ; elle ne veut point du second rang, et préfère la gloire aux intérêts de sa patrie. Tout le monde doit se rendre à des sentimens si nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertissement, un petit extrait qui peut être inséré dans la *Gazette littéraire*, pour laquelle ils m'ont inspiré un grand intérêt. J'espère que leur protection y fera insérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du sujet. Je me résigne à la volonté de Dieu sur toutes les choses de ce monde, et particulièrement sur le droit des pauvres terres du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon ; je demande en grâce à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc de Praslin me sont encore plus chères que mes dîmes ; et cependant mes dîmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce saint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour Pierre Corneille. Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à le Kain, et qu'on ne peut mieux

les placer, quoique dans mes remarques je condamne quelquefois les comédiens qui mutilent les pauvres auteurs.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril 1764.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 d'avril, qui n'est point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très-bien lue. Nous sommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de Praslin. Il est vrai que nous sommes un peu embarrassés avec le parlement de Dijon, parce que, si nous lui disons, Notre affaire est au conseil, nous l'indisposons; si nous demandons des délais, nous semblons nous soumettre à sa juridiction. Monsieur le premier président ne peut refuser plus longtemps de mettre la cause sur le rôle. Je m'abandonne à la miséricorde de Dieu.

Pour l'affaire des roués, elle est toute prête, et j'ose croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient. J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons, depuis le commencement jusqu'à la fin.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire!* qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adoucissent, qu'ils observent les convenances que je ne peux connaître de si loin; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me suis adressé à Cramer pour l'Espagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce Duchesne est comme la plupart de ses confrères; il préfère son intérêt à tout, et même il entend très-mal son intérêt en baissant un prix qu'il devrait augmenter. J'ai passé ma vie dans ces vexations-là; je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essuyer jus-

qu'à mon dernier jour. Je m'attends bien aussi aux clameurs des fanatiques de Pierre Corneille ; mais je n'ai pu dire que ce que je pense, et non ce que je ne pense pas. Il me suffit du témoignage de ma bonne conscience. Puissent mes deux anges jouir d'une santé parfaite! Que les eaux fassent tout le bien qu'elles peuvent faire! Je vous souhaite beaucoup de bonnes tragédies et de bonnes comédies pour cet été ; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces sortes de fruits; ils sont très-rares en tout pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre passion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous serai attaché à tous deux jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 25 avril 1764.

Mon cher maître, votre grave magistrat a l'air d'avoir la gravité des chats-huans. Ils ont la mine sérieuse, et ils craignent que les oiseaux ne leur donnent des coups de bec. Il ne veut donc pas

Qu'on découvre en riant la tête de Midas ? (1)

Il faut qu'il ait ses raisons. Non, l'agriculture n'est point un sujet riant pour des Parisiens. Ils ne savent pas la différence d'un sillon à un guéret ; mais ils se connaissent en ridicule : malheur à qui chanterait Cérès au lieu de rire des sots!

Je voudrais que vous lussiez l'*Appel aux nations* (2), au sujet de notre procès du théâtre de Paris

(1) Épître à madame Denis sur l'Agriculture, t. LXI.

(2) Publié en 1762, réimprimé sous ce titre, du Théâtre anglais, par Jérôme Carré, t. XXXII.

contre le théâtre de Londres. J'ai été malheureusement le premier qui ait fait connaître en France la poésie anglaise. J'en ai dit du bien comme on loue un enfant maussade devant un enfant qu'on aime, et à qui on veut donner de l'émulation; on m'a trop pris à mon mot.

> Biaux chires leups, n'écoutez mie
> Mere tenchent chen fieux qui crie.
>
> (La Fontaine, liv. IV, fab. 16.)

L'archidiacre est l'agresseur; il a donc tort. Ne pouvait-il pas louer la Motte et son *Œdipe* en prose sans attaquer gens qui ont bec et ongles? Ce monde-ci est une guerre; j'aime à la faire, cela me ragaillardit.

> *Meliùs non tangere clamo.*
> *Flebit, et insignis totâ cantabitur urbe.*
>
> (Hor., liv. II, sat. 1, v. 45.)

Il n'y a rien de si dangereux qu'un homme indépendant comme moi, qui aime à rire, et qui hait les sots; mais je ne mets pas l'archidiacre au rang des sots; et, après l'avoir pincé tout doucement, je lui accorde généreusement la paix.

Mon cher maître, il y a long-temps que nous sommes dans le siècle du petit esprit; celui du génie est passé. Tout est devenu brigandage; sauve qui peut! C'est bien assez qu'il y ait eu un *siècle* depuis la fondation de la monarchie; Rome n'en a eu qu'un. Il n'y a pas de quoi crier; buvons gaîment la lie de notre vin.

A propos, je suis fâché que nous mourions sans nous revoir.

> *Urbis amatorem* Olivetum *salvere jubemus*
> *Ruris amatores.*
>
> (Hor., liv. I, ép. 10, v. 1.)

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril 1764.

Je croyais avoir envoyé *Thélème* à mes anges; mais, puisque je l'ai oublié, je répare ma faute. Il se peut faire qu'aucun de mes anges ne sache le grec; mais, comme ils ont le nez fin, ils verront bientôt que *Thélème* signifie *la volonté*, *le désir*, et que *Macare* signifie *le bonheur;* et puis ils ont *Macare* chez eux, ils feront avec lui le commentaire.

Il me semble encore que mes anges m'avaient ordonné de donner *Olympie* à mademoiselle Dubois. L'ai-je fait? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'adore toujours mes anges du culte d'hyperdulie. Permettez-vous que je fourre ici l'incluse?

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er mai 1764.

Mes charmans anges, voici vos roués; je les ai rajustés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémistiche; car je deviens si vieux, si dur, si sec, si stérile, si incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être possédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une seule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des détestables est prodigieuse.

Faites-moi un plaisir, mes anges, dites-moi habilement si madame la duchesse de Grammont a personnellement du crédit auprès du roi; j'aurais peut-être besoin qu'elle lui dît un mot; car, tout Suisse qu'on est, on ne laisse pas de se souvenir de sa patrie: enfin j'ai besoin de savoir si je peux m'adresser à madame la

duchesse de Grammont pour une chose extrêmement aisée à faire. J'ai pardonné aux mânes de madame de Pompadour les prédilections qu'elle avait pour la *Sémiramis* de Crébillon, pour son *Catilina* et pour son *Triumvirat*. Ce sont sans contredit les plus impertinens et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon sens ait jamais pu faire. Madame de Pompadour me fesait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand homme; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices dont je me souviendrai toujours.

On dit que M. de Marigny fait travailler à un superbe mausolée pour Pradon, l'abbé Nadal et Danchet : je lui recommande Guillaume Vadé; car, pour moi, qui ne serai pas enseveli en terre sainte, je ne prétends pas aux monumens. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au tripot, quel nouveau chef-d'œuvre on représente. On dit que la salle est déserte aux comédies depuis la retraite de mademoiselle Dangeville; vous n'avez qu'un acteur tragique; le tripot me paraît aller mal.

Mes anges, conservez votre santé l'un et l'autre; que les eaux vous fassent du bien! Ayez tout le plaisir que vous pourrez; cela n'est pas toujours aussi aisé qu'on le pense.

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 3 mai 1764.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne sais pas quel acteur jouera le rôle d'Octave, mais il est impossible à l'auteur de ne pas faire d'Octave un jeune homme; il n'avait que vingt et un ans au temps des proscriptions; on le donne dans toute la pièce comme un homme qui

lutte contre les passions de la jeunesse, comme un jeune débauché qui s'est formé sous Antoine à la licence, au crime et à la politique.

Je me donne mille mouvemens pour empêcher qu'on ne vende l'édition de Corneille à d'autres qu'aux souscripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les *Commentaires* à part ; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura? Je ressemble à saint Jean comme deux gouttes d'eau ; il s'appelait la voix qui crie dans le désert, et vous savez que les voix de ces braillards des déserts ne sont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux ? Monsieur ange va-t-il toujours à la comédie? S'amuse-t-il ? Lui donne-t-on de belles pièces nouvelles ? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui sont au bas du portrait du duc de Sully, donné par madame de Pompadour à M. le contrôleur-général ; il est fort aisé de faire quatre jolis vers sur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs payable au mois de septembre, pour en faire un emploi en faveur de M. et de madame Corneille, reversible à leur fille. J'ai prié M. de Laleu de chercher un emploi sûr; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me suis imposés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les restes d'une vieillesse très-languissante, et je voue ce petit reste à mes anges, à qui je souhaite santé, prospérité, amusement et gaîté.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 5 mai 1764.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre du 28 avril. Frère Cramer m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait

mis malheureusement à la tête des *Contes de Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à Guillaume Vadé, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer, et pour peu que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies qui me seraient sans doute imputées, je vous demande en grâce de dire à M. de Sartine que non seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quels excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais dans madame de Pompadour une protectrice assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante-onzième année, et je veux finir mes jours en paix: je suis une victime échappée au couteau des prêtres; il faut que je paisse en repos dans les pâturages où je me suis retiré.

Mon cher frère, abuserai-je encore de vos bontés jusqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à Briasson le papier ci-joint? S'il n'est pas du nombre des libraires qui ont le privilége de *Corneille*, il les connaît du moins; et il peut leur faire parvenir cette déclaration de ma part, en cas qu'elle soit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours servir à différer l'exécution de l'entreprise très-hasardée des libraires; c'est servir, autant que je le peux, la famille Corneille. L'auteur de *Cinna* m'est cher, malgré *Théodore*, *Pertharite*, *Agésilas* et *Suréna*, comme j'aime les belles-lettres malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permission qu'on a donnée à Fréron de les déshonorer deux fois par mois, la secrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels; et la littérature est devenue un champ de bataille dans lequel le pédant en robe noire a écrasé le

philosophe, et où l'araignée de *l'Année littéraire* a sucé son sang. Le pis de tout cela, c'est la dispersion des fidèles : c'est le grand objet de vos gémissemens et des miens.

S'ils avaient pu se rassembler, c'eût été la plus belle époque de l'histoire de l'esprit humain. Les stoïciens, les académiciens, les épicuriens formaient des sociétés considérables. Le sénat de Rome, partagé entre ces trois sectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut rassembler six philosophes dans le misérable pays des Welches! En ce cas, renonçons de bonne grâce à la petite supériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous sommes des demi-barbares.

Orate, fratres, et *écr. l'inf.* tant que vous pourrez. Que nos lettres, mon cher frère, ne soient que pour nous et pour les adeptes.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 9 mai 1764

C'EST moi, madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire ; et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire. Voilà un plaisant honneur : vraiment, il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge et notre façon de penser. Je ne connais que Judas dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né ; encore est-ce l'Évangile qui le dit : Mécène et la Fontaine ont dit tout le contraire : (liv. I, fab. 16).

> Plutôt souffrir que mourir,
> C'est la devise des hommes.

Je conviens avec vous que la vie est très-courte et assez malheureuse ; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans, beau, bien fait, vigoureux ; et voici ce qui lui est arrivé : il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit un peu la cuisse, on lui fait une petite incision, et le voilà paralytique pour le reste de ses jours, non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre soulagement : il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie commun un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon ; mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant malgré ses bonnes qualités.

Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie ; il est très-certain qu'on ne la sent point ; ce n'est point un moment douloureux ; elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau ; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine ; c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous.

A quoi bon venir nous prononcer notre sentence ? Elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout.

On dit quelquefois d'un homme : Il est mort comme un chien ; mais, vraiment, un chien est très-heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire

penser comme ils ne pensent point, ou d'imbécilles qui veulent que vous soyez aussi sots qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire ; ou l'on attend le moment sans que personne vous importune.

Madame de Pompadour a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme puisse être. Je ne savais pas, madame, que vous fussiez en liaison avec elle ; mais je devine que madame de M..... avait contribué à vous en faire une amie. Ainsi vous avez fait une très-grande perte ; car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal, parce qu'ils voulaient lui en faire ; elle était philosophe.

Je me flatte que votre ami (1), qui a été malade, est philosophe aussi ; il a trop d'esprit, trop de raison pour ne pas mépriser ce qui est très-méprisable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, sans se donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que Fontenelle, et que dans son agréable vie il soit toujours occupé des consolations de la vôtre.

Vous vous amusez donc, madame, des *Commentaires sur Corneille*. Vous vous faites lire sans doute le texte, sans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop sévère ; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été souvent très-discret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la netteté des idées et des expressions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a si fort épouvanté, que je n'ai

(1) Le président Hénault.

pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail est fort ingrat et fort désagréable ; mais il a servi à marier deux filles : ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

Adieu, madame ; supportons la vie, qui n'est pas grand'chose, ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout ; et soyez bien persuadée que mon seul chagrin est de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous assurer dans votre couvent de mon très-tendre et très-sincère respect, et de mon inviolable attachement.

A M. DE CIDDEVILLE.

Aux Délices, 10 mai 1764.

Que vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conservé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans ! Votre plume est comme votre style, et, pour moi, je n'ai ni plume ni style.

Madame Denis vous a écrit de sa main ; je ne puis en faire autant. Il est vrai que l'hiver passé je fesais des contes, mais je les dictais ; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je suis d'une faiblesse extrême, quoi qu'en dise M. Tronchin ; et mon âme, que j'appelle *Lisette*, est très-mal à son aise dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à Lisette : Allons donc, soyez donc gaie comme la Lisette de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise pour qu'elle y soit aussi. Fi donc, Lisette, lui dis-je ; si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle ! Ce n'est pas ma faute, a répondu Lisette ; j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne suis pas.

J'ai souvent de ces conversations-là avec Lisette, et

je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers ; mais il est à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launay, avec sa sage Lisette ; il partage son temps entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant ; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite. Madame Denis, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme ; mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, est ma fille ; ce Dupuits a une sœur que j'ai mariée aussi ; et quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable.

J'ai été fort affligé de la mort de madame de Pompadour ; je lui avais de l'obligation ; je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier qui peut à peine marcher vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être si elle avait goûté le repos dont je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parce que vous allez de Paris à Launay et de Launay à Paris, sans soins et sans inquiétudes. Ce qui pourra me conserver, c'est le petit plaisir que j'ai de désespérer le marquis de Lézeau. Il est tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de six mois. Je lui joue depuis plus de trente ans un tour abominable. On dit que nous avons un contrôleur-général qui ne pense pas comme lui, et qui veut que tout le monde soit payé.

Bonsoir, mon ancien ami ; soyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 mai 1764.

Mon cher frère, ce que vous me dites de l'intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'est par cette raison que je vous ai supplié de dire à M. de Sartine que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'avise d'imprimer sous mon nom ; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez nécessaire.

J'écrirai incessamment à M. le maréchal de Richelieu au sujet de ce comte d'Olban. Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public quand on déplaît au public. Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre.

Je ne sais aucune nouvelle du théâtre de Paris. On dit que le Kain est le seul qu'on puisse entendre. Nous manquons d'hommes presqu'en tous les genres. Si nous n'avons point de talens, tâchons au moins d'avoir de la raison.

J'ai toujours sur le cœur la tracasserie qu'on m'a voulu faire avec Cramer. N'est-il pas bien singulier qu'un homme s'avise d'écrire de Paris à Genève « que je jette feu et flamme contre les Cramer, que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris, que je veux faire saisir leur livre, etc. » ! Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas ? Parce que je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille Vadé, et que je me suis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout.

Vous me feriez grand plaisir d'écrire à Gabriel qu'on l'a très-mal informé ; que celui qui lui a mandé ces sottises n'est qu'un semeur de zizanie. Monsieur Cro-

melin, qui est un ministre de paix, ne la sèmera pas sans doute, et je crois avoir fait assez de bien aux Cramer pour être en droit de compter sur leur reconnaissance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les Frérons. Les Cramer sont mes frères; ils sont philosophes, et les philosophes doivent être reconnaissans; je leur ai fait présent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des *Commentaires du Corneille* détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me savoir quelque gré des mesures que je leur propose, uniquement pour leur faire plaisir. Je ne veux que le bien de la chose. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats; ce n'est pas la seule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du *Corneille* à le Kain, à mademoiselle Clairon, à mademoiselle Dumesnil; pour moi, je n'en ai qu'un seul exemplaire, encore est-il sans figures. Je ne me suis mêlé de rien, sinon de perdre les yeux avec une malheureuse petite édition de *Corneille*, en caractère presque inlisible; édition curieuse et rare, sur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le seul correcteur d'épreuves; je me suis donné des peines assez grandes pendant deux années entières; elles ont servi du moins à marier mes deux filles: mais je ne me suis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez envoyé un livre sur l'inoculation; cela me fait croire qu'elle sera bientôt défendue. O pauvre raison! que vous êtes étrangère chez les Welches!

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 mai 1764.

VOICI, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuser, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Espagne. Si M. le duc de Praslin veut m'autoriser à écrire au secrétaire de votre ambassadeur à Madrid, et au ministre de Florence, j'aurai bien plus aisément, et plus vite, et à moins de frais tous les livres de ce pays-là qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de Gabriel Cramer que je vous ai envoyée, il s'empresse beaucoup de me servir. Il est évident que c'est Cromelin qui a fait cette tracasserie, uniquement pour le plaisir de la faire. Il aura trouvé surtout que j'ai manqué de respect à la majesté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très-grand plaisir de me renvoyer la lettre dans laquelle je me plaignais, assez justement, d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illustre de Guillaume Vadé. Je voudrais voir si je suis en effet aussi coupable qu'on le prétend.

Tout le monde s'adresse à moi pour avoir des *Corneille*. Les souscripteurs qui n'avaient point payé la moitié de la souscription n'ont point eu le livre. Tout ce que je sais, c'est que ni madame Denis, ni madame Dupuits, ni moi n'en avons encore. Lorsque je commençai cette entreprise, les deux frères Cramer, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de se charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs à mademoiselle Corneille. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père, et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres, il y en a eu environ trente mille

de payées, lesquelles trente ont composé la dot de la sœur de M. Dupuits. Le reste n'est payable qu'au mois d'auguste ou de septembre.

J'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conspiration; ainsi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme disait le cardinal Alberoni. Pour moi, mes anges, je me sens dans l'impossibilité totale de travailler davantage à ce drame. Mes roués ne feront jamais verser de larmes, et c'est ce qui me dégoûte; j'aime à faire pleurer mon monde : mais du moins les roués attacheront, s'ils n'attendrissent pas. Je vous demande en grâce qu'on n'y change rien, qu'on donne la pièce telle qu'elle est. Jouissez du plaisir de cette mascarade sans que les comédiens me donnent l'insupportable dégoût de mutiler ma besogne. Les malheureux jouent *Régulus* sans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur; elle m'humilie, me désespère, et me fait faire trop de mauvais sang.

J'avais une grâce à demander à madame la duchesse de Grammont; mais je ne sais si je dois prendre cette liberté. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très-mauvaises lunettes. Je cultive mon jardin comme Candide; mais je ne suis point de son avis sur le meilleur des mondes possibles; je crois seulement avec fermeté que vous êtes, de tous les anges, les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi; aussi ma dévotion pour vous est sans bornes.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

Aux Délices, 15 mai 1764.

Iliacos intra muros peccatur et extra.
(Hor., liv. I, ép. 2, v. 16.)

MAIS, mon cher philosophe, Berne aura la gloire de tout pacifier : il lui suffira de dire *quos ego* (1). On ne connaît pas trop ici les fadaises de Guillaume Vadé; ce sont des joujoux faits pour amuser des Français, et dont les têtes solides de la Suisse ne s'accommoderaient guère. Cependant, s'il y a quelques exemplaires, je ne manquerai pas de vous en faire avoir un. J'aimerais bien mieux être chargé par l'électeur palatin de vous présenter quelque chose de plus essentiel.

Je vous suis infiniment obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer ces *Irrigations* (2). Je vous supplie de présenter mes très-humbles remercîmens à l'auteur respectable; nous lui devrons, mes vaches et moi, de grandes actions de grâces. Nous ne sommes pas, dans notre pays de Gex, de si bons cultivateurs que les Bernois; mais je fais ce que je peux pour les imiter, et je crois rendre service à mon prochain quand je fais croître quatre brins d'herbe sur un terrain qui n'en portait que deux. J'ai bâti des maisons, planté des arbres, marié des filles; l'ange exterminateur n'a rien à me dire, et je passerai hardiment sur le pont aigu. En attendant, je vous aimerai bien véritablement,

(1) Virgile, Énéide, liv. I, v. 139.

(2) *Traité de l'irrigation des prés*, 1764, in-12, par M. Bertrand, pasteur à Orbe.

mon cher philosophe, tant que je végéterai dans ce monde.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 16 mai 1764.

Il y a des traits charmans, monsieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez seulement que je vous dise qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamans. Quand vous voudrez vous amuser à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous savez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellens. Vous sentez qu'il faut que je vous estime beaucoup pour vous parler ainsi.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques à vos heures de loisir, vous me ferez beaucoup de plaisir; mais surtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni prose, ni même écrire un billet que quand on se sent en verve. C'est l'attrait du plaisir qui doit nous conduire en tout; malheur à celui qui écrit parce qu'il croit devoir écrire! Vous êtes philosophe, et par conséquent un être libre. Ma philosophie est la très-humble servante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inspirée me fait espérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 mai 1764.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me souviens que Catherine Vadé pensait comme vous, et disait à Antoine Vadé, frère de Guillaume : Mon cousin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Welches? Eh! ne voyez-vous pas, ma cousine, répondit-il, que ces reproches ne s'adressent qu'aux pédans qui ont voulu mettre sur la tête des Welches un joug ridicule? Les uns ont envoyé l'argent des Welches à Rome; les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina; d'autres ont fait brûler des sorciers; d'autres ont fait brûler des hérétiques, et quelquefois des philosophes. J'aime fort les Welches, ma cousine; mais vous savez que quelquefois ils ont été assez mal conduits. J'aime d'ailleurs à les piquer d'honneur et à gronder ma maîtresse.

Voilà ce que disait ce pauvre Antoine, dont Dieu veuille avoir l'âme! et il ajoutait que, tant que les Welches appelleraient un *angiportus cul-de-sac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du dessein où sont les libraires de Paris d'imprimer les remarques à part, ce dessein ne pourrait être exécuté que long-temps après que M. Pierre Corneille, le petit-neveu, se serait défait de sa pacotille; et si je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle soit bien faite et correcte qu'autrement. Ainsi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'est pas convenable de faire dire aux libraires, de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet; cette espérance qu'ils auront les

empêchera de se hâter, et ils pourront faire un petit présent à M. Pierre : voilà quelle est mon idée.

Dans ma dernière lettre il y en avait une pour Briasson, qui ne regarde en aucune manière l'édition de *Corneille*. Je lui demande seulement la *Démonstration évangélique* de Huet, dont j'ai besoin. Je sais que cette *démonstration* n'est pas géométrique ; mais on se sert quelquefois en français du mot de *démonstrations* pour signifier *fausses apparences*.

Il est fort plaisant qu'on dise que Jérôme Carré a proposé la paix à maître Aliboron. En vérité, c'est comme si on prétendait que Morand, en disséquant Cartouche, lui fit proposer un accommodement.

J'ai reçu le factum pour Potin et pour l'humanité ; j'en remercierai frère Beaumont. *Interim écr. l'inf.*

A MADAME GEOFFRIN.

Aux Délices, 21 mai 1764.

M. LE comte de Creutz (1), madame, était bien digne de vous connaître ; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur Julien au monde, c'était chez lui qu'il devait aller en ambassade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé et qui baisent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au sénat de Suède pour ne pas laisser un tel homme en France : il y aurait fait du bien, et il est impossible d'en faire en Espagne.

Je vous souhaite, madame, les jours et l'estomac de Fontenelle ; vous avez tout le reste. Agréez le respect du vieux de la montagne.

(1) Ambassadeur de Suède en Espagne.

A. M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 mai 1764.

Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de Welches, grand Dieu, dans le monde! Je vous avoue que je suis de l'avis d'Antoine Vadé, qui prétend que nous ne devons notre réputation dans l'Europe qu'aux gens de lettres. Ils ont fait sans doute une grande perte dans madame de Pompadour. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé *Catilina* et *le Triumvirat;* elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que madame de Maintenon a fait de mal. M. le comte de Creutz me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection; il en est de même en Angleterre : cela n'est pas tout-à-fait ainsi en France. Dieu ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de Creutz m'apporta aussi une lettre du très-philosophe frère d'Alembert. Dites, je vous prie, à ce très-digne et très-illustre frère que je ne lui écris point, parce que je lui avais écrit quelques jours auparavant.

Vous devez avoir reçu un *Corneille;* vous en recevrez bientôt un autre. Cramer a un chaos à débrouiller; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition; et je n'ai encore en ma possession qu'un exemplaire imparfait, que je n'ai pas même relu.

J'ai été très-affligé de *la Dunciade,* ainsi que de la comédie des *Philosophes;* mais j'ai toujours pardonné à Jérôme Carré les petits complimens qu'il a faits de temps en temps à maître Aliboron, dit Fréron. Ce Fré-

ron n'est que le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère Helvétius est allé en Angleterre en échange de frère Hume. Je ne sais si notre secrétaire perpétuel me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchans, dont on m'a dit que la race pullule. Frère Saurin doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Antonin, saint Épictète, saint Bayle, et à tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement. Frère V.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mai 1764.

Que le nom d'*anges* vous convient bien! et que vous êtes un couple adorable! que les libraires sont welches! et qu'il y a encore de Welches dans le monde! Tout ira bien, mes divins anges, grâce à vos bontés. Vous avez raison, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques Welches affligés; mais il faut aussi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout; que cette page, ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard, n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'est arrivé très-souvent, et que c'est ce qui redoublait ma colère de Ragotin contre les libraires.

J'ai eu une longue conversation avec mademoiselle Catherine Vadé, qui s'est avisée de faire imprimer les fadaises de sa famille. Elle a retrouvé dans ses papiers ce petit chiffon que je vous présente pour consoler les Welches.

J'ai eu l'honneur aussi de parler aux roués. Il est très-vrai qu'il ne faut pas dire si souvent à Auguste qu'il est un poltron ; mais, quand on veut corriger un vers, vous savez que souvent il en faut réformer une douzaine. Voyez si vous êtes contens du petit changement. En voilà quelques-uns depuis la dernière édition ; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre.

Je corrige tant que je peux avant la représentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces sentimens étranglés, tronqués, mutilés, que le public, lassé de tout, semble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît welche. C'est ainsi que, dans *Mérope*, on a mutilé, au cinquième acte, la scène du récit en le fesant faire par un homme ; ce qui est doublement welche. Il fallait laisser la chose comme elle était ; il fallait que mademoiselle Dubois fît le récit qui ne convient qu'à une femme, et qui est ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités serraient le cœur du pauvre Antoine Vadé.

Serez-vous assez adorable pour dire à M. le premier président de Dijon combien nous lui sommes redevables, maman et moi, combien nous lui sommes attachés ? Le ciel se déclare en notre faveur ; car M. le Beault, qui préside actuellement le parlement de Bourgogne, est celui qui nous fournit de bon vin, et il n'en fournit point aux curés.

Nota. Ce n'est point un ex-jésuite qui a fait les roués ; c'est un jeune novice qui demanda son congé dès qu'il sut la banqueroute du père la Valette, et qu'il apprit que nosseigneurs du parlement avaient un malin vouloir contre saint Ignace de Loyola. Le public sans doute protégéra ce pauvre diable ; mais le bon

de l'affaire, c'est qu'elle amusera mes anges. Je crois déjà les voir rire sous cape à la première représentation.

Je ne pourrai me dispenser de mettre incessamment M. de Chauvelin de la confidence. Comme c'est une affaire d'état, il sera fidèle. S'il était à Paris, il serait un de vos meilleurs conjurés; mais vous n'avez besoin de personne. Je viens de relire la pièce; elle n'est pas fort attendrissante. Les Welches ne sont pas Romains; cependant il y a je ne sais quel intérêt d'horreur et de tragique qui peut occuper pendant cinq actes.

Je mets le tout sous votre protection. Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mai 1764.

Vos dernières lettres, mon cher frère, m'ont fait un plaisir bien sensible. Tout ce que vous me dites m'a touché. J'ai écrit sur-le-champ à mademoiselle Catherine Vadé; elle m'a envoyé le papier ci-joint, et elle m'a dit que c'est tout ce qu'elle peut faire pour les Welches. Les véritables Welches, mon cher frère, sont les Omer, les Chaumeix, les Fréron, les persécuteurs et les calomniateurs; les philosophes, la bonne compagnie, les artistes, les gens aimables, sont les Français, et c'est à eux à se moquer des Welches.

On dit que, pour consoler ces Welches de tous leurs malheurs, on leur a donné une comédie fort bonne qui a un très-grand succès; mais j'aimerais encore mieux quelque bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais le fanatisme, et qui rendît les lettres respectables. Je mets toutes mes espérances dans l'*Encyclopédie*.

Je me doutais bien que quelque libraire de Paris ferait bientôt une édition des *Commentaires sur Cor-*

neille, séparément du texte; et c'était pour prévenir cet abus welche que j'avais imaginé de faire les propositions les plus honnêtes aux libraires qui ont ce privilége; cela conciliait tout; et Pierre, neveu de Pierre, aurait eu le temps de se défaire de sa cargaison par les mesures que je voulais prendre; mais tout se vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de Crébillon, faite au Louvre.

Je ne suis point fâché que mademoiselle Clairon n'ait pas repris *Olympie;* il faut la laisser désirer un peu au public. Cette pièce forme un spectacle si singulier, qu'on la reverra toujours avec plaisir, à peu près comme on va voir la rareté, la curiosité; elle ne doit pas être prodiguée.

Est-il vrai que frère Helvétius est en Angleterre? On dit que la France a fait l'échange d'Helvétius contre Hume. Je viens de passer une journée entière avec le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Madrid. Plût à Dieu qu'il le fût en France! c'est un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau catéchisme imprimé à Stockholm commençait ainsi:

D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?

R. Pour le servir et pour être libre.

D. Qu'est-ce que la liberté?

R. C'est de n'obéir qu'aux lois, etc.

Ce n'est pas là le catéchisme des Welches.

Mon cher frère, si jamais M. le Clerc de Montmerci fait des vers, dites-lui qu'il en fasse moins, par la raison même qu'il en fait quelquefois de fort beaux; mais *multiplicâsti gentem, non multiplicâsti lætitiam.* Le moins de vers qu'on peut faire, c'est toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illustre Fréron et moi. Panckoucke m'écrit une longue lettre par laquelle il demande un

armistice et propose des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponse dès que j'aurai des yeux ou la parole.

Bonsoir ; j'ai trente lettres à dicter ; mon imagination se refroidit ; mais mon cœur est toujours bien chaud pour vous. *Ecr. l'inf.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 mai 1764.

Vous me faites une peine extrême, madame ; car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant est, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon ; consolons-nous ; d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il est bien clair, disent-ils, d'après Sénèque et Lucrèce, que nous serons après notre mort ce que nous étions avant de naître ; mais pour les deux ou trois minutes de notre existence, qu'en ferons-nous ? Nous sommes, à ce qu'on prétend, les petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les singes, moins agiles qu'eux, aussi comiques, et ayant une mesure d'idées plus grande. Nous sommes emportés dans le mouvement général imprimé par le maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout ; nous ne sommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du sang dans nos veines. Chaque être, chaque manière d'être tient nécessairement à la loi universelle. Il est ridicule, dit-on, et impossible que l'homme se puisse donner quelque chose quand la foule des astres ne se donne rien. C'est bien à nous d'être maîtres absolus de nos actions et de nos volontés quand l'univers est esclave !

Voilà une bonne chienne de condition! direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime; je hais la vie et la mort. Qui me consolera? qui me soutiendra? La nature entière est impuissante à me soulager.

Voici peut-être, madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privé de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentimens, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très-philosophique et très-triste lettre que j'ai reçue de vous; et moi je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser, sont des consolations véritables. Cette idée, que j'étais destiné à vous représenter, rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai raffermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement!

Votre machine est une des meilleures de ce monde. N'est-il pas vrai que, s'il fallait choisir entre la lumière et la pensée, vous ne balanceriez pas, et que vous préféreriez les yeux de l'âme à ceux du corps? J'ai toujours désiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part; car vous voyez très-bien, et peignez de même.

J'écris rarement, parce que je suis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là; c'est pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui engloutissaient tous mes momens; mais les plus agréables sont ceux où

je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre âme plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. Ma santé devient tous les jours plus mauvaise. Tout le monde n'est pas comme Fontenelle. Allons, madame, courage! traînons notre lien jusqu'au bout.

Soyez bien persuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous, et de mon très-tendre respect.

P. S. Je suis très-aise que rien ne soit changé pour les personnes auxquelles vous vous intéressez. Voilà un conseiller du parlement surintendant des finances; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'état, qui a été aussi malade que vous et moi, reprendra sa santé.

A M. PANCKOUCKE, LIBRAIRE A PARIS.

Aux Délices, 24 mai 1764.

Vous me mandez, monsieur, que vous imprimez mes *Romans*, et je vous réponds que, si j'ai fait des romans, j'en demande pardon à Dieu; mais tout au moins je n'y ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres sottises. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-signé et parafé CORTIAT, *secrétaire*, etc. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *culs-de-lampe* : remerciez Dieu, monsieur, de ce qu'Antoine Vadé n'est plus au monde; il vous appellerait *Welche* sans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne ressemble ni à un *cul* ni à une *lampe*.

Vous me proposez la paix (1) avec maître Aliboron,

(1) *Lettre de M. Panckoucke à M. de Voltaire.*

A Paris, 16 mai 1764.

MONSIEUR, j'ai trouvé dans le fonds de M. Lambert une

dit Fréron ; et vous me dites que c'est vous qui voulez bien lui faire sa litière. Vous ajoutez qu'il m'a toujours estimé, et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment, voilà un bon petit caractère ! c'est-à-dire que, quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le mé-

partie d'édition d'un recueil de vos *Romans*, etc. Je désirerais en donner une nouvelle au public, en y joignant les contes de Guillaume Vadé, etc. J'ornerai cette édition d'estampes, de culs-de-lampes, etc.

Quoique j'aie acquis, monsieur, par la cession de M. Lambert, le droit de réimprimer le recueil de ces *Romans*, je crois devoir vous en demander la permission, et je recevrai comme une grâce celle que vous voudrez bien m'accorder.

Il y a bien de l'imprudence sans doute au libraire de *l'Année littéraire* de vous demander des grâces ; mais je vous ai déjà prié de croire, monsieur, que je suis bien loin d'approuver tout ce que fait M. Fréron. Il vous a sans doute donné bien des raisons de le haïr ; et cependant, lui, il ne vous hait point. Personne n'a de vous une si haute estime ; personne n'a plus lu vos ouvrages et n'en sait davantage. Ces jours derniers encore, dans la chaleur de la conversation, il trahissait son secret, et disait du fond de son cœur que vous étiez le plus grand homme de notre siècle. Quand il lit vos ouvrages immortels, il est ensuite obligé de se déchirer les flancs pour en dire le mal qu'il n'en pense pas. Mais vous l'avez martyrisé tout vivant par vos répliques ; et ce qui doit lui être plus sensible, c'est que vous l'avez déshonoré dans la postérité. Tous vos écrits resteront. Pensez-vous, monsieur, que dans le secret il n'ait pas à gémir des rôles que vous lui faites jouer ? J'ai souvent désiré pour votre repos, pour ma satisfaction particulière, et pour la tranquillité de M. Fréron, de voir la fin de ces querelles. Mais comment parler de paix dans une guerre continuelle ? Il faudrait au moins une trêve de deux mois ; et si vous daigniez prendre confiance en moi, vous verriez, monsieur, que celui que vous regardez comme votre plus cruel ennemi, que vous traitez ainsi, deviendrait, de votre admirateur secret, votre admirateur public.

Je suis, etc.

PANCKOUCKE.

prise. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aie pour lui des sentimens dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté* (1) : mais vous m'apprenez que maître Aliboron a toujours été de volonté très-maligne. Je n'ai jamais lu son *Année littéraire ;* je vous en crois seulement sur votre parole.

Pour vous, monsieur, je vois que vous êtes de la *meilleure volonté* du monde, et je suis très-persuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort plaisant, pour réjouir la cour ; ainsi je suis très-pacifiquement, monsieur, votre, etc.

A M. DE CHAMPFORT.

Aux Délices, ce 25 mai 1764.

Je vous fais, monsieur, des remercîmens bien sincères de votre lettre et de votre pièce. *La jeune Indienne* doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellens. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaisant. Vous avez, ce me semble, très-bien réussi dans ce mélange si difficile : je suis persuadé que vous irez très-loin. C'est une grande consolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux sentimens que vous m'inspirez, si mes yeux presque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême ; mais cette peine est bien adoucie par le plaisir de vous assurer de toute l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

(1) Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.

A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 mai 1764.

Avec une fluxion sur les yeux qui m'a privé de la vue pendant six mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous dise, mon cher confrère, combien vos lettres me font plaisir. Vous avez l'esprit juste et vrai; votre goût est sûr; vous n'êtes dupe d'aucun préjugé; vous avez bien raison de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de Corneille, et cependant on crie sur la moitié, que j'ai observée avec des regards très-respectueux; mais les clameurs ne sont pas des raisons. Voudrait-on que j'eusse fait aux beautés de Corneille l'outrage d'encenser les défauts, et qu'à côté de ces admirables scènes (je ne dis pas de ces admirables pièces) j'eusse placé *Théodore*, *Pertharite*, *Andromède*, *la Toison d'or*, *Tite* et *Bénérice*, *Othon*, *Pulchérie*, *Agésilas*, *Suréna*? J'ai jugé les ouvrages, et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût se dit à lui-même quand il lit Corneille, et ce que vous dites tout haut, parce que vous avez la noble sincérité qui appartient au génie. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de *Rodogune*? Mais ce sublime, sur quoi est-il fondé? Sur quatre actes bien défectueux. Pourquoi Racine a-t-il été si parfait, sans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière scène de *Rodogune*? C'est que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'est à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre ces deux grands hommes.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous savez avec quelle sincérité on affectait de

louer cette partie carrée de *l'Électre* de Crébillon, ce roman ténébreux, ces vers durs et hérissés, ces dialogues où personne ne répond à propos; cette Itys, cette Clytemnestre, cette Iphianasse. On commence à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère; faites oublier toutes ces extravagances boursoufflées, tous ces vers welches. Il y a de très-belles choses dans *Rhadamiste;* mais j'espère que votre *Timoléon* (1) vaudra mieux; votre goût pour la simplicité est le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il est bien singulier que vous n'ayez pas un *Corneille* commenté; vous étiez le premier sur la liste. Je suis très-affligé de ce contre-temps; il sera réparé; il est trop juste que vous ayez votre modèle pour les belles scènes et les remarques bonnes et mauvaises de votre ami.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 28 mai 1764.

Voila votre excellence associée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de Praslin est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchans vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de Praslin, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et M. et madame d'Argental ont fait serment qu'on ne saurait point le nom de l'auteur;

(1) Cette tragédie fut représentée en 1764.

vous ferez, s'il vous plaît, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand; c'est que la pièce n'est pas tendre, et que les beaux yeux de madame de Chauvelin demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plus tôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître Pierre, que j'ai si mal imité.

Je crois que du temps de la fronde les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi.

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'est que ma fluxion qui désolait mes yeux s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambassadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie respecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que vos excellences reçoivent avec amitié les respects du vieux de la montagne.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 28 mai 1764.

Mon cher confrère en historiographerie, je crois que vous avez été très-content de notre confrère, M. Mallet, qui s'en va historiographer le landgraviat de Hesse. Je vous présente toujours quelque étranger : en voici un (1) qui a une autre sorte de mérite; mais vraiment il n'est point étranger à Manheim, c'est un Palatin : il est vrai qu'il est réformé, et qu'il demande une cure réformée. Vous ne vous mêlez pas de ces œuvres pies ou impies, ni moi non plus. Il m'est fortement recommandé, et je vous le recommande autant que je peux. Dites-lui du moins comment il faut s'y prendre pour obtenir l'honneur de brailler en allemand pour de l'argent; indiquez-lui la route qu'en vérité je ne connais pas. Je vous écris de ma main; mais c'est avec une difficulté extrême; ma fluxion s'est jetée sur la gorge, et m'empêche de dicter. Je ne sais pas comment je suis en vie avec tous les maux qui m'assiégent : ils n'ont point encore pris sur l'âme, et ils laissent surtout des sentimens à un cœur qui est à vous.

A M. DAMILAVILLE.

1er juin 1764.

Vraiment, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que

(1) M. Hilspach, qui désirait être nommé ministre, et le fut à Beaumenthal.

le neveu de M. Ératou fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent; mais il faut qu'ils aient la prudence des serpens quand ils agissent.

J'ai lu enfin le mandement de l'archevêque de Paris; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raisonnable. Otez le nom de *jésuite*, il n'y aurait rien à répliquer; mais il n'y a pas moyen d'avoir raison quand on soutient une société qui avait trouvé le secret, malgré sa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Est-il vrai qu'une jeune actrice a débuté avec succès dans les rôles ingénus? Je m'intéresse beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le tripot, et je veux que les Welches aient du plaisir.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je songe à porter les derniers coups à *l'inf....*; mais les frères sont dispersés, désunis, et j'ai peur d'être comme le vieux Priam,

telum imbelle, sine ictu.
(Virg., En., liv. II, v. 544.)

La lettre de M. Daumart est à peu près de même (1);

(1) Voici la lettre de M. Daumart à M. l'archevêque d'Auch.

A Ferney, 29 mai 1764.

Permettez, monseigneur, qu'un gentilhomme s'adresse à vous pour une chose qui vous regarde et qui me touche.

Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de Voltaire, sur les confins de la Bourgogne; il me tient lieu de père, ainsi qu'à la nièce du grand Corneille. Je lui dois tout: vous m'avouerez que j'ai dû être surpris et blessé quand on m'a dit que vous aviez traité,

l'archevêque d'Auch en rit (1); il a cinquante mille écus de rente.

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma consolation, et vous m'engagez à être plus que jamais *écr. l'inf.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 4 juin 1764.

J'ÉCRIS avec grand plaisir, madame, quand j'ai un sujet. Écrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler, et les deux correspondans s'ennuient mutuellement et cessent bientôt de s'écrire.

Nous avons un grand objet à traiter; il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne saurais souffrir que vous me

dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire, et d'homme dont les sentimens erronés avaient disposé la nation à chasser les jésuites. Quant à l'épithète de *mercenaire*, daignez vous informer de votre neveu, M. de Billat, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire; et quant aux jésuites, informez-vous aussi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le père Adam, jésuite, qui a professé vingt ans la rhétorique à Dijon; informez-vous si, dans ses terres, il n'a pas mis tous les paysans à leur aise par ses bienfaits. Quand vous serez instruit, je m'assure que vous saurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de si faux mémoires, et qui a si indignement abusé de votre nom. La religion et la probité vous engageront sans doute à réparer sa faute, et vous sentirez quelque repentir d'avoir outragé ainsi, sans aucun prétexte, une famille qui sert le roi dans les armées et dans les parlemens. J'attendrai l'honneur de votre réponse un mois entier.

J'ai l'honneur d'être dans cette espérance, monseigneur, etc.

DAUMART.

(1) Tome LXIII.

disiez que plus on pense, plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal ; je ne dis pas pour ceux qui pensent mal de leur prochain ; cela est quelquefois très-amusant ; je dis pour ceux qui pensent tout de travers : ceux-là sont à plaindre sans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'âme, et que toute maladie est un état triste.

Mais vous, dont l'âme se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et surtout des femmes ? de ne pas mettre son âme entre les mains d'un charlatan ? de ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indignes de tout être pensant ? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite ? de n'avoir de cour à faire à personne, et d'ouvrir librement votre âme à vos amis ?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter ; c'est comme si vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre parti à prendre qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis : vous en avez qui sont dignes de vous.

La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensez aujourd'hui ; vous aurez deux très-grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous console encore en vous disant

que je crois votre situation fort supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passans viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français que je ne verrai plus; et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez.

Vous cherchez des consolations; je suis persuadé que c'est vous qui en fournissez à madame la maréchale de Luxembourg. Je lui ai connu une imagination bien brillante, et l'esprit du monde le plus aimable; j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philosophie; il faut qu'elle devienne absolument philosophe : il n'y a que ce parti-là pour les belles âmes. Voyez la misérable vie qu'a menée madame la maréchale de Villars dans ses dernières années; la pauvre femme allait au salut, et lisait en bâillant les *Méditations* du père Croizet.

Vous qui relisez *Corneille*, madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous pensez de mes remarques, et je vous dirai ensuite mon secret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin 1764.

Anges célestes, quoi! je ne vous ai pas mandé que Cornélie-Chiffon, que Chimène-Marmotte nous avait donné une fille! Il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de sûreté, par M. le duc de Praslin, à qui je l'adresse. Il n'est pas douteux que M. l'abbé Arnaud aura un *Corneille*, aussi bien

que les héros et les héroïnes tragiques; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires soient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'est une barbarie welche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les sentimens; c'est l'opéra comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en prose ou en vers. O Welches! vous êtes dans la décadence, et j'en suis bien fâché.

J'ai mis enfin M. Chauvelin, l'ambassadeur, dans la confidence de la conspiration. J'exige de lui et de madame sa femme le serment de ne rien révéler. Mais mon paquet sera sûrement ouvert par M. le comte de Viri. Voilà à quoi on est exposé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des espérances que vous me donnez pour mes dîmes. Si je triomphe de l'Église, ce sera votre triomphe. L'Église et le parterre sont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de Lorenzi et à M. Béliard, s'il ne me vient rien par la voie Cramer. M. Algarotti, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir (1).

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui madame de Puységur; elle a voulu que je la reçusse en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour se jeter sur tout le reste. Je suis l'homme de douleur; mais je souffre le tout assez gaîment: c'est le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propositions de paix que m'a faites maître Aliboron, et ma petite réponse?

(1) A Pise, le 3 mars 1764.

Portez-vous bien surtout, mes divins anges. Ayez la bonté de présenter mes très-sincères remercîmens à M. Arnaud. Pardon.

A MADAME LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 juin 1764.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le consacre à la postérité,
Et s'immortalise avec elle.

Vous vous adressez, madame, à une fontaine tarie pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surprise si j'exécute si mal vos ordres. Il est plus aisé de mettre madame de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez point d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

D'ailleurs, madame, vous écrivez avec tant d'esprit, que je suis tenté de vous dire : Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous représenter la difficulté d'une inscription en rimes. Quatre vers sont bien longs sous un marbre; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on pense de vous et de madame la comtesse de Brionne.

Jetez mes quatre vers au feu, madame, et mettez en prose :

L'amitié consacre ce marbre à la beauté et à la vertu.

Cela est plus dans le style qu'on appelle *lapidaire;* ou bien jetez encore au feu cette inscription, et mettez en deux mots votre pensée; cela vaudra beaucoup mieux.

Pardonnez à mon extrême stérilité, et agréez le profond respect, etc.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 8 juin 1764.

Nous ne comptions pas, madame, que madame de Pompadour partirait avant nous. Elle a fait un rêve bien beau, mais bien court. Notre rêve n'est pas si brillant; mais il est plus long, et peut-être plus doux; car, quoiqu'elle eût toutes les apparences du bonheur, elle avait pourtant bien des amertumes, et la gêne continuelle attachée à sa situation a pu abréger ses jours. Au reste, la vie est fort peu de chose, dans quelque état qu'on se trouve, et il n'y a pas grande différence entre la plus courte et la plus longue; nous ne sommes que des papillons dont les uns vivent deux heures, et les autres deux jours. Je suis un papillon très-attaché à vous, madame; il y a long-temps que je n'ai eu la consolation de vous écrire. Une fluxion sur les yeux qui m'a presque ôté la vue a dérangé notre commerce, mais elle n'a point été jusqu'à mon cœur. J'ai resté depuis dix ans dans ma retraite comme vous dans la vôtre. Nous sommes constans; mais je ne suis pas si sage que vous : aussi vivrez-vous plus de cent ans, et je compte n'en vivre que quatre-vingts. Vous auriez bien dû faire un joli jardin au Jard; cela est très-amusant, et il faut s'amuser; les eaux, les fleurs et les bosquets consolent, et les hommes ne consolent pas toujours. Adieu, madame; mon cœur est à vous pour le reste de ma vie avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 juin 1764.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte Algarotti le petit tribut ci-joint (1).

Est-il vrai qu'on va jouer *Cromwell*, et que c'est le *Cromwell* de Crébillon, achevé par un M. du Clairon? Si on fait parler ce héros du fanatisme comme il parlait, ce sera un beau galimatias ; mais c'est avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre; et c'est ainsi qu'on a quelquefois subjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouse cassé; mais les os du pauvre Calas ne seront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en suivant ce procès ? Les juges de Toulouse seront-ils condamnés à payer les frais de leur injustice ? Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Aux Délices, 11 juin 1764.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire part de vos découvertes et de vos observations (2). Je m'applaudis de penser comme vous. J'ai toujours cru que la nature a de grandes ressources. Je suis dans un pays tout plein de ces productions terrestres que les savans s'obstinent à faire venir

(1) Dans la *Gazette littéraire*.

(2) Sur la végétation spontanée des coquilles fossiles de l'étang du château des Places.

de la mer des Indes. Nous avons des cornes d'ammon de cent livres et de deux grains. Je n'ai jamais imaginé que de petites pierres plates et dentelées fussent des langues de chiens marins, ni que tous ces chiens de mer soient venus déposer quatre ou cinq mille langues sur les Alpes. Il y a long-temps que je suis obligé de renoncer à toutes ces observations qui demandent de bons yeux. Les miens sont dans un triste état, et ne me permettent pas même de vous assurer de ma main avec quels sentimens d'une estime respectueuse j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 juin 1764.

Je serais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Welches* (1), et je l'attends de vos bontés.

Cromwell a-t-il subjugué les esprits à Paris comme en Angleterre? A-t-il été un sublime fanatique, un respectable hypocrite, un grand homme abominable? Campistron l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major-général Lambert.

Vous sentez, mon cher frère, combien la cassation de l'arrêt toulousain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage? Pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts? Pourra-t-on prendre le sieur David à partie? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un innocent que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, si la *Gazette littéraire* prend

(1) Tome LXIII.

un peu de faveur. Il me semble que cette entreprise pourrait un peu nuire au commerce de maître Aliboron, dit Fréron. Je suis enfoncé à présent dans des recherches pédantesques de l'antiquité. Tout ce que je découvre dépose furieusement contre *l'inf....* Ah! si les frères étaient réunis!

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez donné un *Corneille* commenté à maître Cicéron de Beaumont; il doit en avoir un de préférence. N'est-il pas un des élus? Permettez que je mette ici une lettre pour lui.

Il y a un M. Blin de Sainmore qui a fait un joli recueil de vers; il lui faut un *Corneille*. Je voudrais bien que frère Thieriot me fît l'amitié de le voir, et de lui donner de ma part un exemplaire. Frère Thieriot pourrait l'engager à donner un supplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions sur l'art dramatique : ce M. Blin de Sainmore en est très-capable.

Il y a encore un M. du Belloy qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime Racine; il demeure dans l'impasse, dit-il, des Quatre-Vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne son adresse dans un *impasse*, et non dans un *cul-de-sac*, n'est pas welche, et mérite un *Corneille*. Il me paraît essentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous supplie, mon cher frère, d'envoyer le petit billet ci-joint à M. Mariette; vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre personnes lui en enverront chacune autant, et que je paie ma quote-part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire; je n'ai pas de temps à perdre; *l'inf...* m'occupe assez.

Je vous embrasse, mon cher frère; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne

pour le *Corneille*. J'abuse excessivement de votre amitié.

A M. LE KAIN.

17 juin 1764.

J'AI vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jésuite auteur de ce drame barbare. Il dit qu'un opéra comique est beaucoup plus agréable; il prétend que ces trois coquins, qu'on donne immédiatement après ce coquin de Cromwell, révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid; il dit qu'il ne faut aux Welches que de la tendresse. Je ne peux au pied des Alpes savoir quel est le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureusement votre salle est fraîche aux pièces nouvelles. Il est à croire que votre ex-jésuite en fera une belle glacière; sans cette espérance, je vous aurais conseillé de vous habiller de gaze.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juin 1764.

MES anges me permettent-ils de leur adresser ma réponse à le Kain? Ils verront quels sont les sentimens du jeune ex-jésuite.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de Choiseul pour l'Ecole militaire; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guiane d'orner sa colonie d'une trentaine de galériens qui sont sur les chantiers de

Marseille pour avoir écouté la parole de Dieu en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'Ulysse, qui aimèrent mieux rester cochons que de redevenir hommes? Mes gens ont préféré les galères à la Guiane.

Gabriel Cramer arrive à Paris : il jette quelquefois un coup-d'œil curieux sur mon bureau; il avise des fatras de vers, et de là il se met dans la tête que je fais quelque maussade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à *Pierre-le-Cruel*, sans lui demander le secret.

Une chose bien plus intéressante, c'est ce procès Calas renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'est-à-dire devant les mêmes juges qui ont cassé l'arrêt toulousain. Cette horrible aventure des Calas a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de *la Tolérance* se sont répandus dans les provinces où l'on était bien sot : les écailles tombent des yeux; le règne de la vérité est proche. Mes anges, bénissons Dieu.

A M. FORMEY.

Aux Délices, 17 juin 1764.

Il est vrai, monsieur, que nous ne sommes pas, vous et moi, de la première jeunesse. On dit dans le monde que la vie est courte, et qu'elle se passe en malheurs ou en niaiseries. J'ai pris ce dernier parti, et il paraît que vous en faites autant : ce n'est pourtant pas une niaiserie que d'avoir de jolies filles qui jouent la comédie; et je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur les agrémens que vous goûtez dans votre famille. Réjouissez-vous dans vos œuvres, car c'est là

votre portion; une de vos vocations, à ce que je vois, est de faire des journaux. Il y a long-temps que vous passez en revue les sottises des hommes, et quelquefois les miennes. Si vous y trouvez *utile dulci*, continuez.

C'est un Livonien très-aimable qui vous rendra ma réponse. Il m'a trouvé constant dans mes goûts; j'habite depuis dix ans les Délices, sans m'en lasser : il est vrai qu'on ne joue point la comédie dans le sacré territoire de Genève, et c'est ce qui fait que je ne dis plus :

Je ne décide point entre Genève et Rome.

Je décide pour Rome sans difficulté; mais j'ai fait bâtir en France, à une lieue de Genève, un fort joli théâtre : envoyez-moi toutes vos filles, je leur donnerai des rôles.

Voulez-vous me faire un plaisir, quoique nous ne soyons pas de la même religion ? c'est de faire donner ce petit billet au libraire de Berlin qui a imprimé *Timée de Locres* et *Ocellus Lucanus*. Je me doute que ce sont des radoteurs, et c'est pour cela même que je les veux lire; j'en ai lu tant d'autres!

Je suis affligé de la perte d'Algarotti; c'était le plus aimable *infarinato* d'Italie. Vous aurez le plaisir de le louer en attendant celui de me juger. Je perds la vue comme Tirésie, sans avoir su comme lui les secrets du ciel : c'est ce qui fait que je ne mets pas ici de ma main la belle et solide formule de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A M. DE FRESNEY.

Aux Délices, 18 juin 1764.

J'AI reçu, monsieur, une lettre non datée de Marmoutier, signée *de Fresney*. Je suppose qu'elle me

vient d'un homme très-aimable que j'ai eu l'honneur de voir, il y a environ douze ans, à Strasbourg, et je ne suppose pas pourquoi il se trouve au milieu d'une troupe de bénédictins allemands. Je lui souhaite les cent mille livres de rente dont ces ivrognes jouissent. Je suis à peu près comme le vieux Tobie, je perds la vue, et je n'ai point de fils qui me la rende avec le secours de l'ange Raphaël. Je dicte ma réponse, et je la dicte un peu au hasard, dans le doute où je suis si c'est le fils de madame de Fresney de Strasbourg qui m'a fait l'honneur de se souvenir de moi. Je serai toujours très-attaché au fils et à la mère. Il me parle dans sa lettre d'un homme de lettres (1) qui a beaucoup d'esprit et de talent, qui est, je crois, actuellement à Nancy. Je le supplie, s'il est lié avec cette personne dont il me parle, de lui dire que je suis pénétré d'estime pour elle. Il est vrai que je suis fort embarrassé à son sujet. Vous savez, monsieur, que toutes les puissances de ce monde ont été en guerre; les gens de lettres, qui sont fort loin d'être des puissances, y sont aussi; il se trouve que l'homme de mérite en question fait la guerre à des hommes de mérite dont je suis l'ami; je voudrais pouvoir être leur conciliateur.

Je suis moi-même en guerre de mon côté avec des gens qui sont ses ennemis; tout cela est difficile à arranger; mais je conclus qu'il faut rire et passer ses jours gaîment.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que j'ai voués à M. et à madame de Fresney, monsieur, votre, etc.

(1) M. Palissot.

A M. DAMILAVILLE.

18 juin 1764.

Vous me feriez plaisir, mon cher frère, de me faire avoir les bêtises de Fréron sur les *Commentaires de Corneille.* Figurez-vous que Panckoucke a communiqué à M. d'Aquin (1) sa lettre et ma réponse; ainsi, puisqu'elles sont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la chose est nécessaire pour l'édification publique, et vous savez que l'édification des Français consiste à rire. Je crois ce temps-ci fort stérile en nouvelles; je suis d'ailleurs toujours comme ce personnage de *l'Écossaise* qui disait : Moins de nouvelles, moins de sottises.

Vous m'avez fait observer que, si le roi de Pologne prend tous ses exemplaires, il n'en restera plus pour faire des présens. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour lesquels il a souscrit; encore n'en ai-je que le tiers, parce qu'il n'en restait plus : on n'en avait pas assez tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq *Corneille;* le roi de Pologne n'en a que deux comme moi, et encore ne sont-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui.

Tout ceci, mon cher frère, est peu philosophique : j'aime mieux examiner la façon dont certaines choses qui vous déplaisent se sont établies dans le monde.

Songez à M. Blin de Sainmore; il m'a écrit une belle lettre très-bien raisonnée sur les pièces admirables de

(1) Rédacteur de *l'avant-Coureur.*

Racine, et sur les scènes imposantes de Corneille. Il y a quelque soixante ans que l'abbé de Châteauneuf me disait : Mon enfant, laissez crier le monde; Racine gagnera tous les jours, et Corneille perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnasse que de celles du vingtième.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 20 juin 1764.

Il faut, madame, que je vous parle net. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puisse être. Je ne sors jamais; je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures sans en rien dire à M. Tronchin.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table; madame Denis est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus.

Elle est allée voir madame Jaucourt; et c'est pour elle un très-grand effort; car elle est malade et paresseuse. Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parce que j'ai été quinze jours au lit avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, madame, que je ne vais jamais à Genève; ce n'est pas seulement parce que c'est une ville d'hérétiques, mais parce qu'on y ferme les portes de très-bonne heure, et que mon train de vie

campagnard est l'antipode des villes. Je reste donc chez moi, occupé de souffrances, de travaux et de charrues, avec madame Denis, la nièce à Pierre Corneille, son mari, et un ex-jésuite qui nous dit la messe et qui joue aux échecs.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie.

Jugez de tout cela, madame, si je suis un homme fait pour madame de Jaucourt. Il m'est impossible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philosophe, et qu'elle voulût mépriser également saint Augustin et Calvin, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. Hume, c'est tout autre chose : vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et surtout je l'écouterai. Nos malheureux Welches n'écriront jamais l'histoire comme lui ; ils sont continuellement gênés et garrottés par trois sortes de chaînes; celles de la cour, celles de l'Église, et celles des tribunaux appelés *parlemens*.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'académie française; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philosophie de M. Hume que ses ouvrages historiques. Le bon de l'affaire, c'est qu'Helvétius, qui, dans son livre *de l'Esprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choses sages, utiles et hardies dont on sait gré à M. Hume et à vingt autres Anglais, a été persécuté chez les Welches, et que son

livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais sont des hommes, et les Français des enfans.

Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous, madame.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 juin 1764.

Vous m'avez envoyé, mon illustre et cher confrère, le portrait (1) d'un des premiers hommes de France, et mon cœur vous répète ce que l'exergue vous a dit. Riez d'une caricature qui me ressemble assez : c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre. Ce siècle est le siècle des graveurs ; sans vous, il ne serait pas celui des grands hommes.

A M. ALBERGATI.

Aux Délices, 20 juin 1764.

Par ma foi, monsieur, je crois que j'irai bientôt retrouver *Francesco Algarotti*. Sa conversation était fort agréable : je m'entretiendrai de vous avec lui ; ce sera ma consolation ; mais je ne me ferai point dresser de monument de marbre, quoiqu'il y ait en Suisse d'assez beau marbre et un assez bon sculpteur. Je trouve que les mausolées ne doivent être érigés que par les héritiers. Je suis affligé de sa perte ; il avait du mérite, et c'était un des meilleurs *infarinati* que nous eussions.

(1) Celui du président lui-même. L'exergue est le vers suivant, qui est de Voltaire :

Qu'il vive autant que son ouvrage !

Notre Goldoni ne passera pas sitôt par notre petit ermitage ; il me paraît qu'il restera long-temps à Paris.

Je vois, monsieur, par votre lettre que vous donnez les plus belles fêtes d'Italie. On peut faire ailleurs des courses de chevaux; mais vous courez sur le cheval Pégase ; vous donnez des plaisirs à l'esprit tandis que d'autres en donnent aux yeux. Mes yeux ne sont plus guère capables d'avoir du plaisir : mon âme a un plaisir bien sensible à être aimée de la vôtre. Agréez, monsieur, les assurances de mon respectueux attachement.

A M. D'AQUIN DE CHATEAU-LYON.

Aux Délices, 22 juin 1764.

S'IL vous était permis, monsieur, de rendre votre *avant-Coureur* aussi agréable que vos lettres, il ferait une grande fortune. Je vous supplie de continuer. J'aurai le plaisir d'avoir de vous ce que vous faites de mieux. Vous me comptez très-plaisamment des anecdotes fort plaisantes. Ne vous lassez pas, je vous prie; songez que je suis malade. Vous êtes médecin, autant qu'il m'en souvient. Vos lettres sont pour moi une excellente recette.

Je n'ai point lu cette lettre de Jean-Jacques dont vous me parlez. Moi persécuteur ! moi violent persécuteur ! C'est Jeannot Lapin à qui on fait accroire qu'il est un foudre de guerre. Il y a deux ans que Jean-Jacques, auteur de quelques comédies, s'avisa d'écrire contre la comédie. Je ne sais pas trop bien quelle était sa raison ; mais cela n'était guère raisonnable.

Jean-Jacques ajouta à cette saillie celle de m'écrire que je corrompais sa patrie en fesant jouer la comédie chez moi en France, à deux lieues de Genève. Je ne lui fis point de réponse. Il s'imagina que j'étais fort piqué

contre lui, quoiqu'il dût savoir que les choses absurdes ne peuvent fâcher personne. Croyant donc m'avoir offensé, il s'est allé mettre dans la tête que je m'étais vengé, et que j'avais engagé les magistrats de Genève à condamner sa personne et son livre. Cette idée, comme vous le voyez, est encore plus absurde que sa lettre. Que voulez-vous ? Il faut avoir pitié des infortunés à qui la tête tourne; il est trop à plaindre pour qu'on puisse se fâcher contre lui.

Permettez-moi de souscrire pour votre *avant-Coureur*. Si jamais d'ailleurs j'obtiens quelque crédit dans le sanhédrin de la comédie, je vous ferai recevoir spectateur, et vous pourrez me siffler à votre aise. Sans cérémonie, V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin 1764.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne se contente du paquet qui est chez M. de Laleu depuis plus d'un mois, et qu'il fasse comme le roi son gendre et moi chétif; car, s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en restera plus pour ceux à qui j'en destinais. C'est une négociation que vous pouvez très-bien faire avec M. de Hullin, qui est sans doute un ministre conciliant.

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond secret à messieurs de la *Gazette littéraire*. Je ne fais pas grand cas des vers de Pétrarque; c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose; mais ce n'est pas à moi à renverser de sa niche le saint de l'abbé de Sade.

S'il fait d'aussi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués

sera de saison. Le temps n'est pas trop favorable pour une pièce nouvelle; mais vous savez que vous êtes les maîtres de tout. Je conseille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jésuite, qui m'est venu voir, comme vous savez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante; c'est de mettre *je me meurs* au lieu de *je succombe*. Je lui ai dit que l'un était aussi plat que l'autre, et que tout cela était très-indifférent. C'est au second acte. C'est Julie (1) qui parle à Fulvie (sc. 4):

> A peine devant vous je puis me reconnaître;
> Je me meurs.

Ce *je me meurs* est en effet plus supportable que *je succombe*, et sert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *succombe* dans la même scène, et il ne faut pas succomber deux fois. L'auteur pourra bien succomber lui-même; mais j'espère qu'on n'en saura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais *Pierre-le-Cruel*, et qu'il sera prêt pour le commencement de l'hiver; rien ne sera plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à Helvétius, à Saurin. Il faut les empêcher de venir jusqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidèle le Kain d'empêcher qu'on n'étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouse avec des vers welches; il en résulte des choses abominables. Un Guy Duchesne achète le manuscrit mutilé, écrit à la diable; et l'on est déshonoré dans la postérité, si postérité y a; cela dessèche le sang, et abrége les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il soit, je baise le bout de vos ailes avec respect et tendresse.

(1) *Le Triumvirat*, tragédie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin 1764.

Je reçois au départ de la poste une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je suis très-affligé que l'autre ange soit malade. Répondons vite.

Quant au vers :

Le danger suit le lâche, et le brave l'évite,

si ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il serait ridicule ; mais, pour prévenir tout scrupule, il n'y a qu'à mettre (*le Triumvirat*, act. 4, sc. 7) :

Le lâche fuit en vain, la mort vole à sa suite ;
C'est en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaiblissement qu'on demande de la description du combat de Pompée, c'est vouloir être froid pour vouloir paraître plus vraisemblable. Il y a des occasions où c'est n'avoir pas le sens commun que de vouloir trop chercher le sens commun. Je demande très-instamment, très-vivement qu'on ne change rien à cette scène. Je demande surtout qu'on suive les dernières corrections que j'ai envoyées ; elles me paraissent favoriser beaucoup la déclamation, ce qui est un point très-important. Il ne s'agit pas seulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs.

On se mourait hier de chaud ; on se meurt aujourd'hui ; on est mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où personne ne peut venir à la comédie.

Quoi ! vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais des Calas ! J'apprends, mes divins anges, qu'il

s'est tenu un conseil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne se refroidissent point ; vous avez un grand avantage sur les autres hommes, c'est que vos vertus sont persévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de Panckoucke et de ma réponse (1) ; la chose est pourtant plaisante, et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie : les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'éloge d'Algarotti, qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de Praslin et par M. de Courteille ; celle-ci sera sous l'enveloppe de M. l'abbé Arnaud. Remarquez, s'il vous plaît, que nous nous sommes rencontrés sous le masque de *don Pèdre*. J'ai confié à M. de Thibouville que je travaillais fortement à ce *don Pèdre;* serait-il assez méchant pour m'avoir gardé le secret ?

Adieu, mes divins anges ; rions, mais surtout que madame d'Argental n'ait plus son rhumatisme ; il n'y a pas là de quoi rire.

AU CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 27 juin 1764.

MONSEIGNEUR, il faut que vous permettiez encore cette petite importunité. Je sais respecter vos occupations ; mais il y a une bagatelle très-importante pour moi pour laquelle je vous implore : elle n'est ni sacerdotale ni épiscopale, elle est académique. On va jouer une tragédie où votre éminence n'ira pas, et où je voudrais qu'elle pût aller. C'est ce *Triumvirat*, cet assemblage d'assassins et de coquins illustres sur quoi

(1) Ci-dessus, lettre du 24 mai.

je vous consultai l'année passée quand vous aviez du loisir. J'ai oublié de vous demander le secret, et je vous le demande aujourd'hui très-instamment. On va donner la pièce sous le nom d'un petit ex-jésuite. Prêtez-vous à cette niche, si on vous en parle. Je vous prends pour mon confesseur : vous ne me donnerez peut-être pas l'absolution : cependant je vous jure que j'ai suivi vos bons avis autant que j'ai pu. Si la pièce est sifflée, ce n'est pas votre faute, c'est la mienne.

Comme vous voilà établi mon confesseur, je vous avouerai, toute réflexion faite, que, malgré mon extrême envie de vous voir uniquement à la tête des lettres, vivant en philosophe, cependant je vous pardonne d'être archevêque.

Je ne trouve qu'une bonne chose dans le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu; c'est qu'il faut qu'un évêque soit homme d'état plutôt que théologien. Le métier est bien triste pour qui s'en tient aux fonctions épiscopales; mais un grand seigneur archevêque peut, dans les occasions, tenir lieu de gouverneur, d'intendant, de juge; et tant vaut l'homme, tant vaut son église. Si vous aviez siégé à Toulouse, l'horrible affaire des Calas ne serait pas arrivée. Je suis obligé de parler ici à votre éminence d'un archevêque de votre voisinage qui a fait un étrange mandement. Il m'y a fourré très-indécemment : c'est M. d'Auch (1). Il prenait bien son temps! tandis que je fesais mille plaisirs à son neveu, qui est un gentilhomme de mon voisinage. On dit que c'est un Patouillet, jésuite, qui est l'auteur de ce mandement brûlé à Toulouse. Il faut que ce Patouillet soit un fanatique bien mal instruit. Il ne savait pas que j'avais recueilli deux jésuites, dont l'un est mon

(1) *Voir* Lettre pastorale à l'archevêque d'Auch, Montillet, t. LXIII.

aumônier, et l'autre demeure dans un de mes petits domaines. Le temps où nous vivons, monseigneur, demande des hommes de votre caractère et de votre esprit à la tête des grands diocèses. Comme je ne suis qu'un profane, je n'en dirai pas davantage, et je vous demande votre bénédiction.

Je voudrais bien que vous pussiez lire *la Tolérance:* je crois que vous y trouveriez quelques-uns de vos principes. L'ouvrage est un peu rabbinique, mais il vous amuserait.

J'aurai l'honneur d'écrire à votre éminence quand elle sera tranquille au pays des Albigeois, et débarrassée de la grosse besogne.

Je la supplie de me conserver ses bontés, et d'agréer mon tendre respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 27 juin 1764.

Notre commerce à tâtons devient vif, madame. Votre grand'tante fesait très-bien de prendre le temps comme il vient et les hommes comme ils sont; mais, quand le temps est mauvais, il faut un abri, et quand les hommes sont ou méchans ou prévenus, il faut ou les fuir ou les détromper : c'est le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame. C'est ici où le quinze-vingt des Alpes a besoin des bontés de la très-judicieuse quinze-vingt de Saint-Joseph.

Rousseau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots, de Montmorenci : « Je ne vous « aime point. Vous donnez chez vous des spectacles; « vous corrompez les mœurs de ma patrie pour prix « de l'asile qu'elle vous a donné. Je ne vous aime point,

« monsieur, et je ne rends pas moins justice à vos ta-
« lens. »

Une telle lettre de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce me parut merveilleusement folle, absurde et offensante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des spectacles chez moi, en France? Pourquoi me fesait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un asile? Eh! j'en donne quelquefois; je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point sur quel prétexte Rousseau put m'écrire une pareille lettre. Il a sans doute bien senti qu'il m'avait offensé, et il a cru que je m'en devais venger; c'est en quoi il me connaît bien mal.

Quand on brûla son livre à Genève, et qu'il y fut décrété de prise de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à madame la duchesse de Luxembourg que je me suis déclaré son plus mortel ennemi; il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs. Moi persécuteur! c'est Jeannot Lapin qui est un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit père le Tellier! quelle folie! Sérieusement parlant, je ne crois pas qu'on puisse faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler *persécuteur*.

Si jamais j'ai parlé de Rousseau autrement que pour donner un sens très-favorable à son *Vicaire savoyard*, pour lequel on l'a condamné, je peux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un seul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonstance cruelle où l'on devait respecter son malheur et estimer son génie.

Je fais madame la maréchale de Luxembourg juge du procédé de Rousseau envers moi, et du mien envers

lui; je me confie à son équité, et je vous supplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop son estime pour la laisser douter un moment que je sois capable de me déclarer contre un infortuné. Je suis si sensiblement touché, que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose.

Vous aurez sans doute chez vous M. d'Argenson, et vous vous consolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un, et que la nature a fait à l'autre.

Adieu, madame. Pour moi, je serai consolé, si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. Comptez sur mon très-tendre et très-sincère attachement.

A MADAME ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 29 juin 1764.

Je vous dois, madame, de nouveaux remercîmens et de nouveaux éloges. Votre joli roman (1) m'a fait vite quitter des fatras d'histoire qui m'occupaient.

L'histoire dit ce qu'on a fait;
Un bon roman, ce qu'il faut faire.
Vous nous avez peint trait pour trait
Les vertus avec l'art de plaire :
Et l'on peut dire en cette affaire
Que le peintre a fait son portrait.

Je ne suis pas moins touché du *Mémoire pour Potin* (2), ou plutôt pour deux millions d'hommes. M. de Beaumont et vous, madame, êtes sûrs de l'estime publique. Souffrez que ma lettre soit pour vous deux, que je vous félicite d'appartenir l'un à l'autre, et que je

(1) *Lettres du chevalier de Roselle*, 1764, 2 vol. in-12.
(2) Mémoire en faveur de l'état des protestans français.

joigne ma sensible reconnaissance, madame, au respect que j'ai pour vous.

A M. DAMILAVILLE.

29 juin 1764.

C'EST à vous, mon cher frère, que je dois adresser ma réponse à madame de Beaumont. Me voilà partagé entre elle et son mari. Voilà un couple charmant : l'un protége généreusement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable. Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. Fargès (1), s'il vous plaît, a opiné si noblement? car il y en a deux. J'en connais un qui est haut comme un chou, et dont les jambes ressemblent assez à celles de l'abbé de Chauvelin : il lui ressemble sans doute aussi par le cœur et par la tête, puisqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force.

J'ai déjà écrit à M. le duc de la Vallière pour le prier, en qualité de grand-veneur, de faire tirer sur le procureur-général de la commission, s'il ne prend pas l'affaire des Calas aussi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné si je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, dans laquelle on ose me faire entendre que tous les Calas étaient coupables, et que les juges ne le sont que d'avoir épargné la famille? Je présume que, si j'étais à Toulouse, on me ferait un assez mauvais parti.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques qui prétend que je suis son persécuteur? Ce misérable, parce qu'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s'imagine que je me suis vengé; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous. *Ecr. l'inf.*

(1) Maître des requêtes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 juin 1764.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu de la part de l'ex-jésuite force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la saison et la froideur de la pièce le font trembler. Il se souvient surtout qu'il a oublié de corriger ce vers :

A mon cœur désolé que votre pitié s'ouvre.

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poste; il dit qu'il n'est pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, assez bien raisonnée en apparence; mais le fond de la lettre est que tous les Calas étaient complices, et que les juges n'ont à se reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouse.

Je pense toujours que M. de Hullin doit se contenter du paquet qui l'attend chez M. de Laleu, et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnans.

Au reste, je me flatte que mes anges auront aisément trouvé quelque bavard qui parlera de *Pierre-le-Cruel* à des bavards de sa connaissance. M. de Chauvelin l'ambassadeur est dans le secret, comme vous le savez ; je ne crois pas qu'il en parle à la sérénissime république. Je n'ai plus rien à dire. Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juin 1764.

ANGES que je fatigue, et qui ne vous lassez pas de faire du bien, voici un petit billet pour le conjuré le Kain. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet font frémir l'ex-jésuite.

N'est-ce pas en Éthiopie qu'on va au conseil dans des cruches pleines d'eau? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de Sade. Ce n'est pas que je me reconnaisse *à la main d'un grand maître* dont l'abbé Arnaud a désigné l'auteur des *Remarques sur Pétrarque;* mais enfin, vous savez que j'avais demandé le plus profond secret. Je vous supplie de gronder l'abbé Arnaud de tout votre cœur. Encore une fois, je n'aime point Pétrarque, mais j'aime l'abbé de Sade. Je vois que j'ai été prévenu sur l'article d'Algarotti, et que la *Gazette littéraire* est servie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me restera la partie du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai pour prétexte pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait sur l'article des songes; cela m'égaiera quelquefois, et pourra égayer la *Gazette*. Mais à présent je n'ai pas trop envie de rire; mes yeux ne vont pas trop bien, ma santé fort mal. Que mes deux anges se portent bien, et je suis consolé.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 30 juin 1764.

Un vieux serviteur de Melpomène doit aimer son jeune favori; aussi, monsieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous. Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de Ximenès.

Je suis bien aise d'apprendre que l'abbé Asselin est encore en vie. Il y a environ soixante ans que je fis connaissance avec lui; et je crois qu'il était majeur. Je lui souhaite les années de Fontenelle.

Vous m'avez dit aussi un mot de J.-J. Rousseau; c'est un étrange fou que cet étrange philosophe. J'avais encore de la voix et des yeux, il y a trois ans, et je jouais les vieillards assez passablement sur le petit théâtre de mon petit château de Ferney; madame Denis (par parenthèse) jouait les rôles de mademoiselle Clairon avec attendrissement; quelques citoyens génevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos soupers : il plut à Jean-Jacques de m'écrire ces douces paroles : *Vous donnez chez vous des spectacles; vous corrompez les mœurs de ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.*

J'eus assez de sagesse pour ne pas répondre à Jean-Jacques, et la république de Jean-Jacques ayant jugé à propos depuis de brûler son livre et de décréter de prise de corps sa personne, Jean-Jacques a imaginé que je m'étais vengé de lui parce qu'il m'avait offensé, et que c'était moi qui avais engagé le conseil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne sait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève; il devrait

savoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ses grands malheurs, c'est que la tête lui a tourné.

Adieu, monsieur; vous avez le mérite des véritables gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains Jean-Jacques.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 30 juin 1764.

Mon cher favori de la nature, je suis toujours réduit à dicter. Je suis bien vieux; je perds la santé et la vue. Ne soyez point étonné d'avoir si rarement de mes nouvelles. Je vous ai présenté un *Corneille* parce que celui qui fait honneur à l'Italie doit avoir les ouvrages de l'auteur qui fait honneur à la France. C'est précisément par cette raison-là que je ne vous ai pas envoyé mes ouvrages. Une autre raison encore, c'est qu'il n'y en a à Paris que de détestables éditions. Si jamais vous venez à Ferney ou aux Délices, j'espère vous en présenter une moins incorrecte. J'attends les ouvrages dont vous voulez bien me flatter: ils me consoleront des miens.

Vivez gaîment à Paris, mon cher ami; ayez autant de plaisir que vous en donnez, et aimez toujours un peu un vieux solitaire qui vous est tendrement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 1er juillet 1764.

Je passe ma vie à me tromper, madame; mais aussi il y a des momens où vous n'avez pas raison en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir madame de Jau-

court. Je serai assurément charmé si je peux l'attirer chez moi ; mais je suis à deux grandes lieues d'elle ; je ne sors point, et je ne peux sortir. Ma nièce est allée la voir, et madame de Jaucourt ne lui a pas rendu sa visite. Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainsi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je ne le suis pas tout-à-fait. Voici mon état.

J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue des mois entiers; elles se promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je suis sourd; elles tombent sur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaisant état pour courir après une jeune femme à deux lieues de ma retraite. Les Parisiennes vont chez Esculape-Tronchin comme on va aux eaux de Forges; mais l'air des Alpes fait plus de mal que Tronchin ne fait de bien. Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici; mais j'y suis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé. M'y voilà établi, je m'y suis fait une famille, je ne me transporterai point, je mourrai comme Abraham dans le coin de terre que j'ai acheté, et ce sera ma seule ressemblance avec le père des croyans.

Vous avez vu, madame, par ma dernière lettre que le caractère de Jean-Jacques est aussi inconséquent que ses ouvrages. J'espère que madame la maréchale de Luxembourg me rendra la justice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protége, et que je suis bien loin de persécuter un homme si à plaindre. Il n'a même été persécuté que pour des sentimens qui sont les miens, et je ne serais une âme bien noire et bien sotte de vouloir avilir une philosophie que j'aime, et de faire punir un homme accusé précisément des choses qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau ; j'avoue encore que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur ; et vous verrez si, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si au contraire le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille. Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui ?

Cette Cornélie, tant vantée autrefois, n'est-elle pas en cent endroits une diseuse de galimatias, et une feseuse de rodomontades ? Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en fesait avant lui, et même plus nerveux que ceux de Rotrou ; il y a du raisonner ; mais en vérité il y a bien rarement de la pitié et de la terreur, qui sont l'âme de la vraie tragédie. Enfin quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises ! Corneille a des éclairs dans une nuit profonde, et ces éclairs furent un beau jour pour une nation composée alors de petits-maîtres grossiers, et de pédans plus grossiers encore, qui voulaient sortir de la barbarie.

Je n'ai commenté ce fatras que pour marier mademoiselle Corneille ; c'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. Je ne me passionne point pour Racine. Que m'importe sa personne ? Je n'ai vécu ni avec lui ni avec Corneille. Je ne vais point chercher de quelle mine sort le diamant que j'achète ; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchante, et Corneille m'ennuie. Je vous

avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ces pièces, que grâce au ciel, je n'ai point commentées. Ah! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années; car Montaigne a dit : « Crois-tu qu'un malade rechigné goûte beaucoup « les chansons d'Anacréon et de Sapho ? »

Je vous ai trop parlé de vers; une autre fois, je vous parlerai philosophie. Mille tendres respects.

A MADAME LA BARONNE DE VERNA (1),

A GRENOBLE.

Au château de Ferney, 3 juillet 1764.

La conformité de votre état au mien est une nouvelle raison qui devait m'engager à répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré; et c'est précisément ce qui m'en a empêché. Une fluxion sur les yeux, qui se joint à tous mes maux, m'ôte la liberté d'écrire; mais votre lettre est bien capable de me faire penser. Je vois que vous adoucissez vos souffrances par la lecture. C'est en effet une grande ressource; mais ce n'en est une que pour les bons esprits, qui sont en très-petit nombre. Bien peu de dames cherchent à s'instruire; c'est un grand avantage que vous avez sur elles. Mes ouvrages ne sont pas dignes assurément de l'honneur que vous leur faites; mais vous y suppléez en pensant de vous-même les choses que je n'ai pas dites. Je ne fais que mettre sur la voie; je présente des esquisses, et vous achevez dans votre esprit ce que je n'ai fait qu'ébaucher.

(1) Femme d'un président au parlement de Grenoble.

Il y a des vérités qu'on ose à peine faire entrevoir au public, mais que des personnes comme vous saisissent tout d'un coup, et qu'elles développent. Je souhaite, madame, que ces vérités, qui ne sont faites que pour les philosophes, vous soient de quelque consolation. La philosophie est le plus grand des remèdes; c'est la santé de l'âme; et il paraît que, si votre corps souffre, votre âme se porte très-bien. Vous ne trouverez point, madame, que ma philosophie soit rebutante; elle est même quelquefois un peu trop gaie. Dans ce dernier cas, j'ai besoin de votre indulgence.

Vous me faites bien regretter, madame, d'avoir si peu profité du temps que vous êtes venue passer à Genève. Vous aviez malheureusement alors plus besoin de M. Tronchin que de moi. Si jamais vous croyez en avoir besoin encore, daignez, madame, ne prendre d'autre maison que la mienne.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 juillet 1764.

Mes divins anges, quoi! toujours un rhumatisme! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous soyons souvent affligés de ce fléau; mais un ange, une dame de Paris, qui n'est jamais exposée aux malignes influences de l'air! Non, ce n'est pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. Fournier? Mon cher ange, qui n'a point de rhumatisme, écrit très-proprement, quoiqu'il en dise, et moi aussi qui ai recouvré la vue jusqu'à ce que je la reperde. Cette vie est pleine de tribulations. Conservez votre santé, mes anges, cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et surtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc *Pierre-le-Cruel*,

comme dit M. de Thibouville; je l'ai même confié à M. de Ximenès; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jésuite pour faire les roués. Je ne sais pas quel nom on donne à la pièce; je sais seulement qu'elle ne ressemble pas à *Bérénice*. Le petit jésuite dit qu'il est très-loin de souhaiter qu'on l'imprime sitôt; il fera tout ce que vous ordonnez pour le Kain : il désire seulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme qui depuis dix ans a copié cinq ou six tragédies, dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jésuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit succès, il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ses roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. Cramer viendra sans doute chez vous, et vous lui recommanderez de presser son correspondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je suis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuse à l'extrait de Pétrarque, note à laquelle l'abbé de Sade s'obstine, dit-on, à me reconnaître.

Je suis à présent à sec, et accablé d'un ouvrage très-considérable, en faveur de la bonne cause. Mes anges, respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

6 juillet 1764.

Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère Cramer vous montrera; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilége. Je vous

demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre. Je veux le bien de l'Église; mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire. Sachez que Dieu bénit notre Église naissante; trois cents *Meslier* distribués dans une province ont opéré beaucoup de conversions. Ah! si j'étais secondé! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés: ce malheureux Rousseau n'est fidèle qu'à son caprice et à son amour-propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services; mais Dieu l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très-fâché de l'excès de folie qui l'a porté à imprimer que je le persécutais; il est bien triste qu'un homme qui a passé quelque temps pour notre frère fasse accroire qu'un de nous le persécute. Mais que voulez-vous? Ce pauvre homme m'ayant offensé s'est imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faiblesses de ce pauvre fou est de mentir impudemment. Il se vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jésuites! quelle pitié! les parlemens avaient bien besoin de Jean-Jacques! Ils ont écrit eux-mêmes, et assurément mieux que lui.

Je vous embrasse pieusement, mon cher frère. *Écr. l'inf.*

A M. LE KAIN.

8 juillet 1764.

Mon cher grand acteur, le petit ex-jésuite, auteur de ce malheureux drame, m'est venu trouver; il faut encourager la jeunesse: je l'ai engagé à retravailler son

ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ses soins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les succès qui enhardissent les libraires. Je crois que votre intérêt serait de répandre la pièce sans annoncer des corrections; mais, en distribuant de nouveaux rôles, il se pourrait que cette pièce bien représentée plût au moins à quelques amateurs. Je sais que le sujet n'en est pas fort touchant; je sais même que l'Opéra-comique, où l'on joue les contes de la Fontaine, et où il n'est question que de tétons, de baisers et de jouissances, inspire beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux; mais il y a un petit nombre de gens qui aiment les sujets tirés de l'histoire romaine; et si ce petit nombre est content, vous tirerez alors quelque parti de l'impression. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilége; il vous prie encore de supprimer ce titre emphatique de *partage du monde*, titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'est pas le sujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer sa pièce à Fontainebleau; c'est une vraie pièce de ministres; vous en donneriez quelques représentations à Paris, cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Si vous voulez absolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je pense qu'il faudra changer ses *a* en *o*. Il a voulu suivre mon orthographe, cela lui ferait tort; on le prendrait pour un disciple.

N. B. Si vous prenez ce stérile parti d'imprimer sans jouer, si vous jouez sans imprimer, si vous gardez le manuscrit du prêtre sans imprimer ni jouer; en un mot, quelque chose que vous fassiez, il vous prie de re-

trancher au quatrième acte, scène troisième, tout ce qui est entre ces deux vers (1) :

Elle coûtera cher, elle sera fatale...

. . . . . .

Adieu ; que mon épouse, en apprenant mon sort...

Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises.

A M. COLLINI.

A Ferney, 11 juillet 1764.

Je ne crois pas mon cher ami, qu'il me soit permis de solliciter auprès de S. A. E. pour un homme d'église ; car, outre que je suis fort profane, j'ai toujours sur le cœur de n'être point venu me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur. L'édition de Corneille, à laquelle il a fallu travailler deux ans et quelques mois, m'a retenu indispensablement auprès de Genève. J'ai été privé de la vue six mois entiers par une fluxion affreuse qui se promène encore sur ma pauvre figure, née très-faible et affligée de soixante et onze ans qui seront bientôt révolus. Je suis obligé de prendre médecine quatre fois par semaine ; vous jugez bien que dans cet état je suis beaucoup plus digne de la boutique d'un apothicaire que de la cour d'un prince aimable, plein d'esprit et de connaissances. J'ai opposé autant que j'ai pu un peu de gaîté à la tristesse de ma situation ; mais enfin la gaîté cède à la douleur et à la vieillesse. Si je pouvais compter seulement sur un mois d'un état tolérable, je vous assure, mon cher Collini, que je prendrais bien vite la poste, et que vous me

(1) *Le Triumvirat*, Variantes.

verrez venir me mettre au rang des sujets de S. A. E., c'est-à-dire au nombre des gens heureux. Ce mot d'*heureux* n'est pas trop fait pour moi. A votre âge, mon cher Collini, on jouit de la vie, et au mien on la supporte. Je vous embrasse bien tendrement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet 1764.

Mes divins anges, je suis plus affligé des rhumatismes dont vous me parlez, que de la petite disgrace de l'ex-jésuite. Est-il possible que l'un de mes anges souffre ? Cela est bien injuste.

J'ai communiqué au petit défroqué l'histoire de son infortune; il m'a demandé le secret. Il craint que, s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice; mais surtout il vous supplie de recommander le secret à M. de Chauvelin. Il vous demande une grâce, c'est de revenir en requête civile, et de hasarder deux ou trois représentations; car ce pauvre Poinsinet ayant protesté que le délit n'a pas été commis par lui, il se pourra que le public soit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'est point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changemens, on compte sur un peu d'indulgence. Je pense qu'alors l'ouvrage pourrait se relever. On ne risque rien à hasarder la révision. Voyez ce qui est arrivé à *Oreste*, et même à *Zaïre*. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur; car enfin, si vous croyez la pièce passable, il faut bien qu'elle le soit.

On ne pourra refuser à le Kain, qui a proposé la pièce, de la rejouer; mais enfin, si la chose était impraticable, en ce cas je vous supplierais de redemar-

der à le Kain l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite.

J'attends tous les jours des livres d'Italie; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid; car à cette maladie point de remède.

A M. DAMILAVILLE.

13 juillet 1764.

DIEU me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif!* J'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais, puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies, pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère Cramer vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête; frère Cramer a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur *l'inf*... est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a long-temps cachées. Cela demande du temps et

de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers; il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que *les Triumvirs* dont vous me parlez sont d'un ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon, qu'ils aimaient la comédie, et qu'ils en fesaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas Corneille. Il y a un jeune auteur qui a fait *la jeune Indienne;* il s'appelle, je crois, M. de Champfort. Il y a un M. du Clairon, auteur du *Cromwell.* Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un Corneille : il faut que les disciples aient notre maître devant les yeux. Je vous supplie donc de vouloir bien avertir Duchesne d'envoyer prendre chez vous deux exemplaires pour ces deux messieurs : vous ferez, je crois, une très-bonne œuvre.

Est-il vrai que M. le contrôleur-général rembourse quatre millions d'effets royaux ? cela n'a guère de rapport à Corneille; mais il faut s'instruire un peu des affaires publiques.

Je ne sais rien de nouveau; je moissonne mes champs, et quelques vérités éparses dans de mauvais livres ; ce sont de vieux arsenaux dans lesquels je trouve des armes rouillées qui ne laisseront pas d'être aiguisées, et dont je tâcherai de me servir avec toute la discrétion possible.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par quelqu'un de nos frères; cela fait saigner le cœur. Vous seul me consolez et m'encouragez.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 juillet 1764.

VOICI, mes anges, la lettre du conjuré de Turin qui m'est venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je suis persuadé que M. de Chauvelin vous a écrit dans le même goût; les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de Praslin, M. de Chauvelin, maman et moi (qui sommes assez difficiles), nous nous soyons tous si grossièrement trompés. Mon avis serait qu'au voyage de Fontainebleau, M. de Praslin ourdît sous main une petite brigue pour faire jouer les roués. Je présume qu'on ne se soucie point du tout à la cour d'humilier Poinsinet de Sivry, et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens qui sont plus familiarisés que le parterre avec l'histoire romaine.

Amusez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de Poinsinet de Sivry.

Comment se porte madame l'ange? Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juillet 1764.

COMMENT se porte madame l'ange? Vous souvenez-vous de *Sémiramis?* comme elle fut jouée froidement? comme elle tomba à la première représentation? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués; il me semble qu'il y en a beaucoup, et qu'un Pompée

un peu ferme eût fait une grande impression. Est-il vrai que Molé est incapable de jouer les rôles vigoureux ? En ce cas, pourquoi lui avoir donné Pompée ? L'ex-jésuite comptait que le Kain jouerait ce rôle. Quoi qu'il en soit, mes divins anges, le Kain a écrit au défroqué ; et voici ma réponse que je prends la liberté de vous adresser.

Plus j'y pense, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi ; car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jésuites, et presque autant que j'aime mes anges, à qui je suis dévoué pour toute ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juillet 1764.

Il est bien juste qu'après avoir ennuyé mes anges, je les amuse. Voici de la pâture pour la *Gazette littéraire*. Ce morceau me paraît curieux. Il faut que je dise à mes anges qu'on trouve la *Gazette littéraire* un peu sèche, et qu'il eût été à souhaiter que les articles de pure annonce et les supplémens eussent été fondus ensemble une fois par semaine. Par ce moyen chaque gazette eût été intéressante et piquante. Je crains toujours que la petite note mise par les auteurs au bas des *Remarques sur Pétrarque*, ne m'ait brouillé avec l'abbé de Sade (1).

Je suis encore persuadé qu'avec une vingtaine de vers,

(1) Ces remarques, qui ont été attribuées à l'abbé Arnaud, sont de M. de Voltaire : en les fesant imprimer dans la *Gazette littéraire*, il voulait garder l'anonyme, et la note dont il se plaint pouvait déceler l'auteur.

(*Éditeurs du Voltaire de M. Déterville.*)

les roués auraient un grand succès; mais on dit qu'il est impossible que Molé réussisse dans Pompée.

Mes chers anges, je vous prie d'obtenir qu'on ne retranche rien du petit morceau que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Respect et tendresse.

Sûrement, par le temps qu'il fait, madame l'ange n'a plus de rhumatisme.

A M. DAMILAVILLE.

21 juillet 1764.

On m'a dit, mon cher frère, qu'une traduction d'une pièce anglaise en trois actes, intitulée *Saül et David*, se débite à Paris sous mon nom. C'est un libraire, nommé Besogne, qui a eu cette insolence et cette malice. Je regarde ces supercheries des libraires comme des crimes de faux : on est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux que de contrefaire son écriture.

Je me trouve dans des circonstances épineuses où ces odieuses imputations peuvent me faire un tort irréparable et empoisonner le reste de ma vie. Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr. Je vous prie, mon cher frère, au nom de l'amour de la vérité qui nous unit, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à M. Marin. Il me semble qu'il vaut mieux s'adresser à ceux qui sont à portée de parler aux gens en place que de fatiguer, par des désaveux dans des journaux, un public qui ne vous croit pas. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité.

Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres sous le

même drapeau soient ou des poltrons, ou des déserteurs, ou des ennemis. La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs ?* y eut-il jamais une démence plus absurde? Moi, persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard!* moi, persécuter quelqu'un! J'ai toujours sur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à la fois les fidèles et les infidèles à combattre, et qu'on passe pour un persécuteur tandis qu'on est soi-même persécuté! Tout cela fait saigner le cœur : l'amitié seule d'un philosophe peut guérir ces blessures.

J'attends toujours une occasion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de Dieu aux chiens! (1)

Si la lettre de M. Panckoucke m'a fait rire, celle de M. Élie de Beaumont m'afflige. Est-il possible qu'on perde un tel procès, et qu'on ne soit pas le fils de son père, parce que ce père a fait un voyage en Suisse! Qu'on dise à présent que les Français ne sont pas des Welches!

Embrassez, je vous prie, pour moi M. et madame Élie. Leur imagination est comme le char de leur patron, elle est toute brillante; mais leur patron ne les valait pas.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

P. S. Frère Thieriot est donc à présent attaché à un archevêque, et le voilà devenu grand-vicaire de Cambrai. Il a passé sa vie dans des attachemens qui ne

(1) Prose de saint Thomas d'Aquin (*Lauda, Sion...*) st. 21.

Ecce panis angelorum

. . . . . .

Non mittendus canibus.

lui ont pas réussi; il aurait été heureux, s'il avait su qu'un ami vaut mieux que vingt protecteurs auxquels on se donne successivement.

J'oubliais de vous dire que frère Gabriel n'a point imprimé assez d'exemplaires du *Corneille*. Je l'ai laissé, comme de raison, le maître de toute l'affaire. S'il avait imprimé autant d'exemplaires qu'il y avait de souscripteurs, il aurait eu plus d'argent, et mademoiselle Corneille aussi; mais il n'a compté que ceux qui avaient fait le premier paiement. J'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute; j'ai rempli mon devoir, et cela me suffit. Ceux qui n'ont pas eu des exemplaires, et qui en demandent, peuvent en prendre chez M. Corneille, à qui le roi en a donné cent cinquante : madame d'Argental se fait un plaisir d'en débiter pour gratifier cet honnête homme. Je m'étonne que cela ne soit pas public dans Paris; mais dans Paris on ne sait jamais rien; on n'est instruit de rien; on ne sait à qui s'adresser; on ignore tout au milieu du tumulte.

Frère Gabriel a bien mal fait encore d'imprimer les trois volumes de *Remarques* à part sans me le dire. Les fautes d'impression sont innombrables. Il y a assez loin de ma campagne à Genève, et je n'ai pu revoir les épreuves. Tout va de travers en ce monde. Dieu soit loué!

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet 1764.

Ma main me refuse le service aujourd'hui, monseigneur, attendu que mes yeux sont affligés de leur ancienne fluxion; ainsi mon héros permettra que je reprenne ma charge de dictateur. Il m'a été absolument impossible d'aller à Genève faire ma cour à M. le duc

de Lormes. Vous savez d'ailleurs que je n'aime à faire ma cour qu'à vous.

M. le duc de Wirtemberg n'est point allé à Venise comme on le disait; il reste chez lui pour mettre ordre à ses affaires; ce qui ne sera pas aisé. Son frère est toujours mon voisin, et mène la vie du monde la plus philosophique. Quoique les finances de la France soient encore plus dérangées que celles du Wirtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de confiance dans le nouveau ministère. M. de Laverdy fait assurément mieux que ses prédécesseurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances.

Je crois actuellement M. de Lauraguais jugé. Vous croyez bien que je m'intéresse au bienfaiteur du théâtre; il l'a tiré de la barbarie; et s'il y a aujourd'hui un peu d'action sur la scène, c'est à lui qu'on en est redevable. Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec sa femme et avec soi-même; j'ai peur qu'il ne soit dans ce cas, et qu'il ne soit ni sage ni heureux.

J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous pensez de l'affaire de M. de Lalli : on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en prison, après quoi on le juge. En Angleterre, il n'aurait du moins été emprisonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de *l'Écossaise*. La Bourdonnaie fut quatre ans à la Bastille; et quand il fut déclaré innocent, il mourut du scorbut qu'il avait gagné dans ce beau château.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que M. Fargès, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des Calas, avait dit, en renforçant sa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouse de sa conduite inique et barbare. M. d'Aguesseau trouva l'avis un peu trop ferme: *Oui, messieurs*, reprit M. Far-

gès, *je persiste dans mon avis ; ce n'est pas ici le cas d'avoir des ménagemens.* Voilà tout ce qui est parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes qu'on a voulu défricher, et de votre mer qu'on a voulu dessaler ; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous aurez daigné me dire si la chose est vraie. Ces deux entreprises me paraissent également difficiles. Je souhaite non seulement que vous dessaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous fassiez cette expérience sur cent vaisseaux de ligne.

Vous savez, monseigneur, que j'ai eu la hardiesse de vous demander si, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des espèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être si questionneur.

Daignez recevoir avec votre indulgence ordinaire mes questions, mon tendre respect et mon inviolable attachement.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 juillet 1764.

QUOIQUE j'aie très-peu vécu à Paris, mademoiselle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première scène de *Cinna*. Je vous félicite de l'avoir rétablie, et encore plus de n'avoir point dit *ma chère âme*. Je vous prie de vouloir bien lire les remarques sur l'épître dédicatoire qui est au-devant de Théodore ; vous y verrez que je mérite, aussi bien que M. Huern, les censures de maître le Dain ; mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confesseurs approuvent un art que vous avez rendu respectable par vos talens et par votre mérite. J'ai passé ma vie à combattre en faveur de votre cause ; et je suis presque le seul qui ait eu ce

courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient assez de fermeté pour déclarer qu'ils cesseront de servir un public ingrat tant qu'on cessera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on serait bien obligé alors de réparer une si cruelle injustice. Il y a longtemps que je l'ai proposé ; mes conseils ont été aussi inutiles que mes services.

Je ne sais comment les imprimeurs allemands ont imprimé dans *les Horaces*, *situation plus haute* au lieu de *situation plus touchante ;* mais ce sont des Allemands, et les Français ne seront que des Welches tant qu'ils s'obstineront à vouloir flétrir le seul art qui leur fasse honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs presque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer.

J'ai un assez joli théâtre à Ferney; mais je vais le faire abattre, si vous n'êtes pas assez philosophe pour y venir. Vous seule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que personne ne vous honore autant que votre, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 juillet 1764.

Je commence, madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de madame la maréchale de Luxembourg. Son protégé Jean-Jacques aura toujours des droits sur moi, puisqu'elle l'honore de ses bontés ; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire savoyard*, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a pas en Savoie de pareils vicaires ; mais il faudrait qu'il en y eût dans toute l'Europe.

Il me semble, madame, qu'au milieu de toutes vos privations vous pensez précisément comme madame de

Maintenon, lorsqu'à votre âge elle était reine de France: elle était dégoûtée de tout; c'est qu'elle voyait les choses comme elles sont, et qu'elle n'avait plus d'illusions. Vous souvient-il d'une de ses lettres dans laquelle elle peint si bien l'ennui et l'insipidité des courtisans?

Si vous jouissiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureuse que les reines, et surtout que leurs suivantes. Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre; mais il faut deux yeux, ou du moins un, pour jouir de la vie.

Je sais ce qui en est avec mes fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos ressources; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable.

Dieu soit béni de ce que M. le président Hénault aime le monde autant qu'il en est aimé, et qu'il vit dans une heureuse dissipation! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il se partageât uniquement entre vous et lui-même; il ne trouvera jamais de société plus charmante que ces deux-là.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'Argenson; c'est le seul mal qu'on puisse dire de lui. Il ne se soucie guère que je m'intéresse à son bien-être; mais cela ne me fait rien, et je lui serai toujours très-attaché. Il n'y a plus de santé dans le monde : j'entends dire que mon frère d'Alembert, qui vous fait quelquefois sa cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots : cela fait pitié.

Ne lisez-vous pas quelquefois l'histoire? Ne voyez-

vous pas combien la nature humaine est avilie depuis les beaux temps des Romains? N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes dans laquelle il y a eu quelques hommes?

Adieu, madame; je suis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable, fortifiez votre âme tant que vous pourrez; digérez, conversez; dormez.

J'oubliais de vous parler de Cornélie. C'était, à ce que dit l'histoire, une assez sotte petite femme qui ne se mêla jamais de rien. Corneille a très-bien fait de l'ennoblir; mais je ne puis souffrir qu'elle traite César comme un marmouset.

Permettez-moi de croire que l'amour n'est pas la seule passion naturelle; l'ambition et la vengeance sont également l'apanage de notre espèce, pour notre malheur. Je souscris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites sur l'abbé Pellegrin et sa *Pélopée*. Le grand défaut de notre théâtre, à mon gré, c'est qu'il n'est guère qu'un recueil de conversations en rimes.

Mille tendres respects.

A M. DE DAMILAVILLE.

16 juillet 1764.

On dit frère Protagoras malade: Dieu nous le conserve, mon cher frère! car, sans lui et frère Platon, que deviendraient les initiés?

Faudra-t-il donc que je meure sans avoir vu les derniers tomes de cette *Encyclopédie* dont j'attends mon salut! Dieu veuille que ces derniers tomes soient cent

fois plus forts que les premiers ! c'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs.

On en est, en Hollande, à la troisième édition de *la Tolérance* ; cela prouve qu'on est plus raisonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raison dans votre pays ? Est-ce parce que les Welches ne sont pas faits pour elle ? ou est-ce parce qu'ils la saisiraient avec trop d'empressement? Que nos frères de Paris se consolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers ; ils sont prodigieux. Presque tous les Juifs portugais, répandus en Hollande et en Angleterre, sont convertis à la raison : c'est un grand pas, comme vous savez, mon cher frère, vers le christianisme. Pourquoi donc tant craindre la raison chez les Welches? O pauvres Welches! ne serez-vous célèbres en Europe que par l'opéra comique?

M. Panckoucke est tout effaré de ce qu'une partie de sa lettre a couru ; il dit qu'il la désavouera. J'ai la lettre signée de sa main, et je la ferai contrôler comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'est de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falsifié, et vous serez à portée de convaincre les incrédules pièces en main.

Mon cher frère aura dans quinze jours un petit paquet qu'un Génevois venu d'Angleterre lui apportera. Je suis bien malade, mais je combats jusqu'au dernier moment pour la bonne cause. *Ecr. l'inf.*

A M. PALISSOT.

Juillet 1764.

VOTRE lettre, monsieur, est pleine de goût et de raison; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très-bien. Les sentimens que vous voulez bien

me témoigner me flattent d'autant plus qu'ils partent d'un esprit très-éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore que j'aurais voulu surtout que vous eussiez épargné M. Diderot ; il a été persécuté et malheureux. C'est une raison qui devrait le rendre cher à tous les gens de lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres; je trouve même fort bon que, quand un évêque fait un libelle impertinent sous le nom d'*instruction pastorale*, on tourne monseigneur en ridicule ; mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les uns contre les autres. Le sort des gens de lettres est bien cruel : ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés. Ce sont des damnés qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron, dit Fréron, a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou, mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crévier dont vous avez parlé est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le président de Montesquieu. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telles canailles. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela, car vous voilà brouillé avec les philosophes et les antiphilosophes. J'ai toujours rendu justice à vos talens; j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis; mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'envers

que vous avez données à Martin Fréron. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste.

Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 6 auguste 1764.

Vous êtes plus jeune que moi, madame, puisque vous faites des voyages; et moi, si j'en fesais, ce ne serait que pour venir vous voir. Vous avez de la santé, et vous la méritez par une sobriété constante et par une vie uniforme. Je ne suis pas si sage que vous ; aussi j'en suis bien puni. Je regrette comme vous madame de Pompadour, et je suis bien sûr qu'elle ne sera jamais remplacée. Elle aimait à rendre service, et était en état d'en rendre ; mais mon intérêt n'entre pour rien dans les regrets que je donne à sa perte : ayant renoncé à tout, n'ayant rien à demander, je n'écoute que mon cœur, et je pleure votre amie sans aucun retour sur moi-même.

Si vous êtes à Colmar, madame, je vous prie de faire souvenir de moi M. le premier président votre frère. Je serai peut-être obligé, malgré ma mauvaise santé et ma faiblesse, de faire un tour dans votre Alsace pour quelques arrangemens que j'ai à prendre avec M. le duc de Wirtemberg; mais alors il ne sera que le prétexte, et vous serez la véritable raison de mon voyage. Vous ne sauriez croire quel plaisir j'aurais à m'entretenir avec vous; nous parlerions du moins du passé pour nous consoler du présent. C'est la ressource des anciens amis. Regardons l'avenir en philosophes ; jouissons avec tranquillité du peu de temps qui nous reste. Puissé-je venir philosopher avec vous au Jard !

je ne vous y dirais jamais assez combien je vous suis attaché ; je croirais renaître en vous fesant ma cour. Je maudis mille fois l'éloignement des Alpes au Rhin. Adieu, madame ; portez-vous bien, et conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 auguste 1764.

MADAME ange, puisque votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux ; et c'est là une de mes consolations. Quand il fait bien beau, j'écris aussi ; mes fluxions sur les yeux me laissent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'est du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambassadeur vénitien de tout mon cœur. Je le supplierais d'accepter ma maison des Délices, où il pourrait vivre comme le signor Pococurante, et rétablir sa santé à son aise, si MM. les ducs de Lorges et de Rendant n'avaient prévenu votre ambassadeur. Ils amènent des acteurs ; ils veulent jouer la comédie sur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaisirs bruyans ne sont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philosopher paisiblement avec M. Tiepolo. Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire ; je suis plus languissant que lui, et il me paraît que je lui conviens assez.

Je ne sais si c'est vous, madame, ou M. d'Argental qui a reçu un petit mémoire tiré d'Espagne, fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai découvert un ancien *Cid* dont Corneille avait encore plus tiré que de celui de Guillem de Castro, le seul qu'on con-

naisse en France. C'est une anecdote curieuse pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles; mais les correspondans que Cramer m'avait donnés ne me fournissent rien. Je ne sais s'il vous a rendu ses devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer séparément les *Commentaires sur Corneille;* il aurait été plus utile à la famille Corneille et aux Cramer d'augmenter le nombre des exemplaires pour les souscripteurs, et de supprimer sa petite édition : tout cela d'ailleurs est plein de fautes d'impression qu'il avait promis de corriger : mais qui promet de se corriger ne tient jamais sa parole en aucun genre; il n'y a que mon petit ex-jésuite qui songe sérieusement à se réformer. Il y travaille déjà; il m'a envoyé des situations nouvelles, des sentimens, des vers; j'espère que vous n'en serez pas mécontente. Il dit qu'il veut absolument en venir à son honneur, et qu'une conspiration conduite par vous doit réussir tôt ou tard. J'ai été assez édifié de la constance de ce jeune défroqué. Il ne s'est point dépité, il ne s'est point découragé; il a couru sur-le-champ au remède. Voici un petit mot qu'il vous supplie, madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jésuite supplie ses anges de lui renvoyer sa guenille; vous en aurez bientôt une nouvelle : il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé : il dit qu'il faut mourir à la peine ou réussir; c'est un opiniâtre personnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la pension de Pierre Corneille; ce sera M. Tronchin qui s'en chargera; elle ne peut être en meilleures mains; l'affaire sera plus prompte et plus nette : c'est un grand plaisir que M. Tronchin nous a fait. La petite Corneille-Dupuits est à vos pieds, et moi aussi.

Ma nièce partage tous les sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

A M. DAMILAVILLE.

9 auguste 1764.

Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres que vous avez la bonté de faire parvenir à leur destination? En voici une que je vous supplie de faire tenir à M. Blin de Sainmore, à qui vous avez donné un *Corneille*. Il a fait une petite brochure contre les préjugés de la littérature, qui me paraît assez bien, quoiqu'elle ne soit pas assez approfondie. Vous savez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous restait quelques exemplaires de *Corneille*, je vous supplierais d'en faire tenir un à M. le marquis Albergati, sénateur de Bologne; mais comment envoyer à Bologne? Je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon, il arriverait à bon port; mais je ne veux pas vous causer un tel embarras, et abuser à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je souhaite à frère Thieriot.

Il faut que je vous conte que Palissot ne s'éloigne pas de vouloir se raccommoder avec les philosophes. Il m'a écrit plusieurs fois; je lui ai répondu que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite, qui, pour la plupart ayant été persécutés, devaient être sacrés pour lui.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philosophes attaqués par ceux mêmes qui devraient l'être, par ceux qui pensent comme nous, et qui auraient combattu sous les mêmes étendards, s'ils n'avaient pas été possédés du démon de l'envie et de celui de la satire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être satirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les

persécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raison, contre les fanatiques?

Dites-moi, je vous prie, si frère Platon est lié avec le secrétaire de notre académie. Je crois que ce secrétaire ne sera jamais l'ennemi de la philosophie; mais je ne crois pas qu'il veuille se compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous souvenez-vous du petit ouvrage attribué à Saint-Évremont? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec plusieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis quelques exemplaires que je ne manquerai pas de faire passer à mon cher frère.

Bonsoir; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'est pas pour être oisif. *Écr. l'inf.*

A MADAME LA BARONNE DE VERNA,

A GRENOBLE.

A Ferney, 11 auguste 1764.

Nous nous écrivons, madame, d'un bord du Styx à l'autre. Nous sommes deux malades qui nous exhortons mutuellement à la patience; mais la différence entre vous et moi, c'est que vous êtes jeune et aimable; vous n'avez pas le petit doigt du pied dans l'eau du Styx, et j'y suis plongé jusqu'au menton. Vous écrivez de votre main et avec la plus jolie écriture du monde, et moi je peux dicter à peine. Je vous suis très-redevable de votre recette: il y a long-temps que j'ai épuisé tous les œufs de mes poules, et la couperose, et le nitre, et le sel, et l'eau fraîche, et l'eau-de-vie. Ayez la bonté de considérer, madame, que des yeux de soixante-onze ans ne sont pas comme les vôtres, et sont fort

rebelles à la médecine. J'avoue, madame, qu'on a quelquefois la vie à d'étranges conditions; mais vous avez une recette dont j'use avec plus de succès que des blancs d'œufs: c'est de savoir souffrir, d'opposer la patience aux maux, de vivre aussi doucement qu'il est possible, et de tenir son âme dans la gaîté quand le corps est dans la souffrance. Je voudrais, madame, pouvoir venir avec mon bâton de quinze-vingt auprès de votre chaise longue. Je vous crois philosophe, puisque vous faites tant que de m'écrire. Il faut que vous ayez bien de la force dans l'esprit, puisque la faiblesse du corps en donne très-souvent à l'âme. Comptez, madame, que les vraies consolations sont dans la philosophie. Une malade pleine d'esprit et de raison est infiniment supérieure à une sotte qui crève de santé. Vous ne pouvez pas danser, mais vous savez penser : ainsi je vous félicite encore plus que je ne vous plains. Je souhaite cependant que vos yeux puissent vous voir usant de vos deux jambes. Madame Denis vous dit les mêmes choses, et j'y ajoute mon sincère respect.

FIN DU TOME IX DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.